L'INCONNUE

I.

Il était quatre heures à peu près. M. de Vauclair montait lestement le grand escalier d'un hôtel de la rue d'Anjou. Vêtu avec une élégance qui ne trahissait aucune recherche, il paraissait avoir un peu plus de trente ans. Fernand se rendait, selon son habitude, chez Mme de La Reynière, auprès de laquelle il passait une heure presque chaque jour. C'était une femme de bon conseil qui voyait beaucoup de monde; sa bonté et son jugement lui avaient fait un salon. M. de Vauclair, qui ne prenait aucune résolution sans la consulter, lui jurait souvent que, si elle avait eu quelque dix ou douze ans de moins, il eût fait toutes les folies imaginables pour l'épouser. — Ce n'eût pas été le moyen peut-être, répliquait-elle, et puis vous oubliez que j'ai un mari. — C'est vrai, — répondait Fernand, et l'entretien glissait sur une autre pente.

Ce jour-là, au moment où le jeune homme arrivait à la dernière marche de l'escalier, le long duquel s'enroulait un épais tapis, ses regards tombèrent sur un papier plié en quatre qui se trouvait devant lui. Il le ramassa; l'enveloppe n'était point cachetée et ne portait aucune adresse. Pendant une minute ou deux, M. de Vauclair retourna ce papier entre ses doigts. — A qui cela pouvait-il être? — Il s'en dégageait un léger parfum très subtil et très doux. — Cela n'est point tombé de la poche d'un homme, pensa-t-il. Que disent les pattes de mouche cachées sous cette fine enveloppe couleur d'ambre? — Pour le savoir, ne fallait-il pas l'ouvrir et courir à la signature; d'ailleurs n'était-ce pas nécessaire pour rendre cette lettre à son propriétaire? Un domestique pouvait passer, s'en emparer et en faire un mauvais usage. — Ce raisonnement n'était pas fini que déjà Fernand avait sous les yeux le papier tout ouvert.



C'était bien une écriture de femme, rapide, déliée, souple, une écriture où il y avait de l'esprit. Il tourna le feuillet rapidement; point de signature. — Tiens! tiens! — fit-il. La première page commençait par ces mots : « ce que je suis... » La dernière finissait par ceux-ci : « telle que je suis, je ne changerais avec personne. »

Ces deux lignes, surprises au vol, avaient piqué la curiosité de Fernand. Il courut de nouveau à la première, en lut dix, en lut vingt, et arriva ainsi à la dernière sans passer un mot. C'était une sorte de confession adressée à une personne inconnue dont le sexe n'était pas indiqué. Elle était ainsi conçue : « Ce que je suis? Le sais-je bien moi-même? Cependant je vais essayer de vous le dire, et ce travail, où je serai sincère, me l'expliquera peut-être. Tout enfant, j'avais une exubérance de sensations, — je n'ose pas dire encore de sentimens, — qui me donnait la fièvre. Que d'indispositions spontanées qui effrayaient ma mère, et dont la violence était causée par un chagrin ou quelque émotion qu'on eût été fort surpris de découvrir dans le cœur d'une fillette! Le temps n'a rien diminué à cette exubérance, il l'a développée, et j'en suis en quelque sorte dévorée à présent. En moi, tout est excessif, la peine comme le plaisir. La peine touche au désespoir, je m'y abîme; quand j'en sors, c'est déchirée. Le plaisir est parfois voisin de l'extase; je sais des heures qui ont produit sur moi l'effet d'une ivresse. Morte à ce moment-là, je n'aurais rien regretté.

« Les souvenirs ont en moi d'étranges durées; la trace ne s'en efface jamais. Ces souvenirs, malgré leur puissance, ne m'empêchent pas de savourer avec une intensité profonde les biens et les maux que m'apportent les jours dans leur passage régulier. Il y a en moi comme deux êtres : l'un qui appartient au passé, qui souffre des blessures reçues et des sentimens éteints, comme l'amputé des membres qu'il n'a plus; l'autre qui est tout au présent et s'y abandonne comme s'il devait être éternel. Je sais cependant qu'il ne durera point; mais ne suis-je pas pétrie de contradictions? J'ai l'amour des émotions, j'en ai même besoin, et les émotions me tuent. Je sens fuir, comme l'eau d'un vase qui s'épanche goutte à goutte, une parcelle de mon être à chaque secousse nouvelle, et cependant, si je n'en avais pas, j'en mourrais.

« J'avais à peine seize ans lorsque cette pensée, qu'un verbe résumait la vie, m'a saisie avec la puissance et la spontanéité d'un éclair : aimer, être aimée! Hors de là, qu'y a-t-il? Rien. Ce n'était qu'un pressentiment, et il avait déjà la force d'une conviction. Aujourd'hui que j'ai vécu dans toutes les flammes, que j'en ai connu la chaleur pénétrante et les brûlures, c'est une certitude. Je mourrai dans cette foi. Mon âme a crié, ma chair a saigné, qu'importe!

Aucune torture, aucun déchirement ne me la fera renier. Mon dernier souffle s'exhalera dans un embrasement.

« Faut-il vous le dire, à vous pour qui je n'ai rien de caché, à qui je donne toute la part que ne prend pas l'amour? quand je m'interroge, je ne sais plus si le bonheur même suffirait à me rendre heureuse... Le bonheur n'est-il pas frère de la tranquillité, et la tranquillité n'est-elle pas la chose incompatible à ma nature? Toutes les angoisses me sembleraient douces auprès de la monotonie.

« Oui, j'ai eu des bonheurs âcres, des bonheurs dont le souvenir fait courir des frissons dans mes veines, et à côté de ces ivresses des larmes amères ont rougi mes yeux et creusé mes joues. Des heures m'ont visitée, durant lesquelles j'aurais voulu me réfugier dans la paix du tombeau. Je n'y pense pas sans terreur, et, si le bonheur tel que le monde l'entend m'était offert, je n'en voudrais point. Vous souriez! que faire à cela? Une légende ne raconte-t-elle pas que les salamandres se nourrissent de feu? Ce qui est faux pour les salamandres est vrai pour certaines âmes. Plaignez-moi, si vous voulez; ne me condamnez pas.

« Un médecin qui m'a vue au lendemain d'une crise m'a dit que j'étais essentiellement magnétique... J'attire autant qu'on m'attire. — Vous êtes de la famille des torpilles, — a-t-il ajouté. Il est certain que je dégage un fluide auquel ceux qui m'approchent échappent difficilement. J'ai en horreur cette coquetterie banale par laquelle le commun des femmes se dépense en minauderies et en manéges bons à prendre les alouettes. Je me croirais amoindrie, si j'en usais. Vous avez pu voir que dans un salon, et sans que j'y fisse aucun effort, la plupart des hommes viennent à moi.

« Tout cela peut faire supposer que je suis incapable de comprendre la durée, et que c'est un sentiment qui m'échappe. Trop de violence exclut la profondeur, dit-on. On m'a comparée à un volcan dont les explosions ne laissent après elles que cendres et fumée. Cependant des rêves, des aspirations me poursuivent et me troublent. J'ai le songe de l'infini. Que de fois mes yeux le soir ne se sont-ils pas mouillés de larmes à la vue d'un lac dont mes regards cherchaient à sonder l'étendue sous les vaporeuses clartés d'un ciel d'automne! J'y voyais l'image des choses sans limites, et me demandais si rien sur terre n'en pourrait égaler l'immensité sereine. Avec quels transports n'aurais-je pas tout sacrifié pour en savourer les inépuisables extases! Oui, l'espoir de ce qui ne passe point palpite en moi. Que d'efforts pour l'atteindre! Je n'ai jamais contemplé un tableau célèbre où deux âmes transpercées du même coup volent dans l'espace, éternellement liées l'une à l'autre, sans tomber dans d'intimes ravissemens et de secrètes

jalousies. Au prix du même sang, j'appellerais une destinée semblable, et je ferais mes délices de cette course dans les orages, perpétuellement bercée sur un cœur qui fut tout à moi! A quoi bon ce rêve d'une passion inassouvie? Une fois j'ai cru le tenir, et des cendres ont desséché mes lèvres. Meurtrie et saignante, je puis tomber encore, mais le même élan me relèvera, et je poursuivrai à travers les blessures ce que j'ai toujours poursuivi. Aimer encore, toujours, aimer jusqu'à la dernière heure, c'est mon sort et mon vœu. J'ai compris sainte Thérèse dans sa cellule et Sapho sur son rocher. Vous frissonnez peut-être, et peut-être déjà prévoyez-vous de nouvelles tempêtes. Elles sont possibles, je les attends, et, quelles que soient les blessures qu'elles me réservent, je n'en regretterai rien. J'ai vécu dans la fièvre et mourrai dans la fièvre. Ma confession finie, un mot en fermera la dernière page. J'ai beaucoup souffert, beaucoup; cependant, telle que je suis, je ne changerais avec personne.»

Lorsqu'il eut achevé cette lecture, Fernand resta quelques minutes immobile à la même place, tournant le papier entre ses doigts, et flairant avec une sorte de complaisance le parfum dont il était imprégné. Il cherchait à se faire une idée de la femme qui avait tracé ces pages d'où la passion s'exhalait comme un cri. Aucune des figures qu'il évoquait en pensée tour à tour ne le satisfaisait, et il en appelait d'autres qui ne répondaient pas mieux à sa fantaisie. Était-elle grande ou petite, blonde ou brune, étrangère ou Française, veuve ou en puissance de mari? A quelle classe de la société appartenait-elle? Grande dame ou bourgeoise, ce qu'elle disait avait le caractère de la franchise. Sa lettre à la main, et mordu subitement d'une invincible curiosité, M. de Vauclair eût donné bien des choses pour voir apparaître devant lui l'héroïne mystérieuse du roman dont il essayait de démêler la trame. Tiré de sa rêverie par le pas d'une personne qui montait l'escalier, il sourit et se demanda s'il ne subissait point déjà cette fascination dont l'inconnue parlait dans ses confidences. Un instant après, il était chez Mme de La Reynière, qui, à sa vue, posa sur un petit meuble un livre qu'elle feuilletait au coin du feu. — Votre arrivée me tire de peine, dit-elle en lui tendant la main, je me croyais engagée d'honneur à terminer ce méchant volume... J'ai maintenant un prétexte pour ne plus le reprendre. Quelles nouvelles apportez-vous?

— Une lettre. Si vous pouviez me nommer la personne qui l'a écrite, j'en serais ravi.

— Ce n'est donc pas à vous qu'elle est adressée?

— Non, prenez et lisez.

Mme de La Reynière jeta les yeux sur la première page. — Reconnaissez-vous l'écriture? reprit Fernand.

— Non.

Elle poursuivit sa lecture; son interlocuteur ne la quittait pas des yeux. De temps à autre, Mme de La Reynière hochait la tête, puis souriait ou faisait la moue. Quand elle fut arrivée à la fin, elle laissa tomber la lettre sur ses genoux d'un air de lassitude, et levant son regard tranquille sur le jeune homme : — C'est une malade, dit-elle.

Un mouvement de surprise échappa à M. de Vauclair. — Sérieusement, c'est votre opinion? s'écria-t-il.

— Sérieusement.

Il ramassa la lettre, et en parcourut au hasard quelques lignes. — J'y vois des signes d'exaltation, aucun de maladie. C'est un esprit enthousiaste, une âme qui aspire, si vous voulez, à des choses chimériques, une âme blessée peut-être, mais à coup sûr élevée et noble. Rien de mesquin dans ces plaintes et ces cris...

Mme de La Reynière croisa les mains sur ses genoux, et, renversée dans son fauteuil, regardant M. de Vauclair d'un air gai : — Comment! Est-ce que par hasard vous allez faire à ces pattes de mouche l'honneur de vous en occuper?

— Pourquoi non?

— Je n'aime pas cela. La personne qui les a barbouillées ne m'inspire aucune confiance. Ou elle a une tête folle, ou elle a des prétentions à l'originalité; je ne sais lequel est le pire. Ce qui me rassure, c'est que vous ne la découvrirez jamais.

— Qui sait!

— C'est donc la chasse à l'inconnue qui commence?

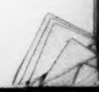
— Peut-être. Ne faut-il pas toujours qu'on fasse quelque chose? Fernand plia la lettre, la remit dans son enveloppe, et, glissant le tout dans sa poche : — Soyez sans crainte, rien ne me prouve que mes impressions d'aujourd'hui subsistent encore demain. Si au contraire je les retrouve à mon réveil, nous verrons.

Du bout de son doigt effilé et blanc Mme de La Reynière effleura le front de M. de Vauclair. — Il y aura donc éternellement un grain de folie là dedans!

— Que serait la vie, s'il n'y avait pas une parcelle de ce dont vous parlez! Vous, qui êtes la raison même, qu'en dites-vous?

Quand elle fut seule, Mme de La Reynière se mit à réfléchir, et, tisonnant le feu : — C'est peut-être vrai! murmura-t-elle; mais il n'en faut jamais convenir.

M. de Vauclair avait une certaine fortune et une grande indépendance de caractère, ce qui lui avait permis de vivre à sa guise, sans se cantonner dans une carrière ou s'isoler dans un emploi. Il avait bravement vécu et payé à son printemps la dîme de quelques années. Cette première séve dépensée, et sans s'oublier dans aucune sottise qui eût embarrassé son avenir, il s'était pris d'un goût très



vif pour l'étude des races disparues, s'y était jeté à corps perdu. L'homme de l'âge de pierre, l'homme contemporain de l'ours des cavernes, lui étaient familiers. Il avait publié pour son amusement un livre sur les cités lacustres qui avait été remarqué; de temps à autre, il accomplissait de grands voyages pour étudier et acquérir sur le terrain des fouilles des haches de silex ou des couteaux de bronze. Des savans visitaient sa collection; mais Fernand avait assez d'esprit pour ne point attacher trop d'importance à ces travaux. Il y trouvait un moyen de remplir sa vie plus agréablement que par la dissipation; toutefois dans certaines occasions les plus vieux ossemens du monde ne l'eussent point emporté sur un minois de vingt ans. Par là, il faisait voir que sa cervelle logeait ce grain de folie sur lequel Mme de La Reynière avait attiré son attention, par là peut-être aussi plaisait-il à ses amis, au nombre desquels se mettait sa sage confidente.

Au moment où sa main distraite avait ramassé un morceau de papier sur l'escalier de la maison de la rue d'Anjou, M. de Vauclair nourrissait la pensée d'un voyage d'exploration au fond de la Suède, où l'on avait fait des découvertes qui l'intéressaient. Il n'y songeait plus le soir même; tout son esprit était à la lettre de l'inconnue. Un mémoire qui devait asseoir sa réputation et le classer dans cette phalange d'érudits mondains sur lesquels l'Institut abaisse des regards de complaisance resta inachevé, oublié même, sur sa table de travail. Il lisait et relisait sans cesse les quelques pages où couraient au galop des lignes tracées d'une plume si fine et si rapide. On y sentait le bouillonnement impétueux, le jet d'une âme qui déborde et dans laquelle sont en fusion, comme un métal dans la cuve, les craintes, les regrets, les espérances, les douleurs, les désirs, tout ce qui enflamme, tout ce qui déchire. Et celle qui avait négligé de signer cette confession, où était-elle?

Ce fut bientôt le commencement de cette chasse à l'inconnue dont Mme de La Reynière lui avait parlé en badinant. Aucune des personnes qu'il rencontrait dans la maison hospitalière de la rue d'Anjou n'avait l'écriture de la lettre dont le souvenir troublait sa pensée; c'était vainement qu'il employait mille ruses pour arracher quelques lignes à celles que le hasard amenait devant lui, et qui lui semblaient avoir une parenté morale avec la dame à la confession. Un voile impénétrable l'enveloppait comme autrefois les idoles cachées dans l'ombre sacrée des sanctuaires. Des jours se passèrent dans cette recherche inutile, puis des semaines. Mme de La Reynière le questionnait quelquefois et le plaisantait. Il acceptait gaîment ses railleries, et, après avoir reconnu qu'il les méritait toutes, il recommençait de plus belle.

Un soir, — sept ou huit mois après l'aventure de l'escalier, —

elle le retint au moment où il allait se retirer, et de cet air de bonne humeur qui était dans ses habitudes : — Faites-moi le sacrifice de cette chanteuse dont vous allez applaudir la cavatine, lui dit-elle, et prenez une tasse de thé avec moi. J'ai à vous consulter sur un grand projet que j'ai conçu.

— Lequel? demanda Fernand, qui venait de poser sa canne et son chapeau.

— Celui de vous marier.

— Moi!

— Vous, Fernand de Vauclair, le seul de mes amis que j'aime assez pour accepter pleinement la responsabilité de cette audace.

— Et avec qui?

— Voilà ce que je ne sais pas encore.

— Alors ne cherchez pas. Je ne donne point les mains à ce projet, non pas que je veuille me servir contre le mariage des banalités qui ont cours dans les conversations. L'institution a du bon, et le mieux qu'on en puisse dire c'est qu'on n'a pas encore pu la remplacer; mais pour moi le mariage n'a rien qui vaille. J'ai l'esprit ailleurs.

— C'est bien à cause de cela!

— Parce que je n'y suis point propre?

— Oui, vous m'inquiétez. Je ne suis pas contente de voir un garçon qui a du bon sens et du savoir perdre son temps en promenades à travers les espaces.

Fernand se renversa dans son fauteuil, et, hochant la tête avec la gravité d'un diplomate qui discute les conditions d'un traité de paix : — Voilà qui est bientôt dit, reprit-il; qu'entendez-vous par ces mots, s'il vous plaît? Perdre son temps! Le perd-on quand on fait une chose qui sort des monotonies quotidiennes de la vie sans nuire au prochain, et le gagne-t-on quand on fait comme un ministre qui brouille son pays avec ses voisins, ou comme un tribun qui, pour le mince plaisir d'un triomphe oratoire, pousse des imbéciles aux émeutes? Expliquez-moi cela, je vous prie.

— Je ne vous parle point de partir pour la conquête d'une province ou de vous lancer dans les chimères politiques, je vous parle tout uniment de vous marier avec une honnête personne qui vous rendra heureux. Vous me semblez cheminer au hasard dans les sentiers de traverse, c'est ce qui fait que ma vieille amitié vous crie : casse-cou!

— Mon cou tient encore sur mes épaules, et la tête sur le cou.

— Ce qu'il y a dedans aujourd'hui ne me paraît pas très sérieux.

— Est-il bien plus sérieux de découvrir dans la vase une cité lacustre sur laquelle on dispute que de chercher à savoir ce qu'il y a derrière le sourire d'une femme?



— Derrière un sourire, je vous le concède; mais dans une lettre dont l'auteur vous est inconnu, non. Et si c'était une page empruntée à un roman inédit?

— Je l'achèverais.

Mme de La Reynière et M. de Vauclair bataillèrent quelque temps sur ce ton. Elle n'en voulait pas démordre; il se défendait chaudement. A bout de paradoxes et de raisons, ils en vinrent à conclure un arrangement. Il fut convenu que Fernand aurait une année entière pour se livrer à sa fantaisie, et que si, la trêve expirée, il n'avait rien trouvé, son amie le mènerait à l'autel, pieds et poings liés. — Ce serait alors une messe de bout de l'an, dit-il en se glissant vers la porte.

— Riez tant qu'il vous plaira, répliqua Mme de La Reynière, j'aurai déniché une belle et bonne fiancée longtemps avant que vous n'ayez mis le doigt sur votre Ariane.

— Pourquoi Ariane? dit Fernand, qui s'arrêta.

— Parce que la femme à la lettre me paraît une péronelle pour qui l'abandon n'a plus de mystères.

Le mot pinça M. de Vauclair au cœur. Ce fut comme si on eût accusé une personne aimée de trahison. Il s'était produit dans son esprit ce travail lent et mystérieux qu'en physique on connaît sous le nom de cristallisation. A force de penser à l'inconnue, de lire et de relire les quelques pages que le hasard lui avait livrées, d'en chercher la signification psychologique, d'en vouloir dégager un caractère, il avait fini par vivre avec un fantôme auquel il prêtait une physionomie et des passions. Une création de sa fantaisie l'absorbait; il vivait non plus en lui, mais en elle. Elle n'était pas toujours semblable à elle-même; mais, sous quelque forme qu'elle flottât autour de lui, il l'appelait et la désirait. Aucune autre femme ne l'attirait.

Cette constance dans une idéalité n'était point faite pour surprendre Mme de La Reynière, bien qu'elle ne soit pas dans les mœurs du jour. La jeunesse de Fernand avait été marquée par un amour qui avait quelque analogie avec le sentiment indéfinissable auquel il s'abandonnait. A l'âge de vingt-cinq ans, il avait rencontré à la campagne, chez sa grand'mère, une jeune fille à laquelle on l'avait fiancé. Atteinte presque aussitôt d'une affection qui dégénéra bien vite en maladie de poitrine, elle dut partir pour le midi, où commença pour elle une existence assombrie par de longues souffrances. M. de Vauclair l'y avait suivie. Quelques mois après leur départ, cette brillante personne qu'il avait vue sous la chaude lumière de l'été, toute parée du double éclat de la jeunesse et de la santé, n'avait plus que l'apparence de la vie. C'était une ombre. Pâle et se traînant à peine, un souffle l'animait, semblable à ces clartés qui

frissonnent le soir à la cime des peupliers grêles et que la chute du jour va faire disparaître. On peut dire que la tendresse et le dévoûment infatigable de Fernand la soutinrent. Presque immatérielle, elle avait quelque chose de ces créatures mystérieuses que l'imagination des poètes fait flotter entre la terre et le ciel. Elle s'éteignit auprès de celui qui l'avait aimée, plus heureuse dans sa mort que d'autres dans leur vie. Fernand l'avait longtemps pleurée, puis le mouvement de l'existence l'avait repris.

Il lui était resté de ces premiers temps, où il avait connu l'amour dans ce qu'il a de plus douloureux et de plus éthéré, des tendances à une rêverie dont il combattait les retours par le travail et de longs voyages; mais, si le travail avait perdu son charme depuis qu'une lettre anonyme était tombée aux mains de Fernand, l'insuccès de ses premières recherches n'était pas fait pour l'encourager beaucoup à y persévérer. Mme de La Reynière en riait sous cape et le bombardait de questions auxquelles il ne savait que répondre. Un moment vint où M. de Vauclair parla d'une excursion aux Pyrénées. On était à la fin de la belle saison. — Hâtez-vous, s'écria sa confidente, et revenez-moi bien vite... Je crois que j'ai trouvé.

— Quoi?

— Votre femme, une fille charmante qui a tout ce qu'il faut pour faire le bonheur des gens qui le méritent le moins. Dès votre retour, je vous la présente, et la noce se fera chez moi.

II.

M. de Vauclair arrivait à Bagnères au commencement de septembre. Il y avait encore un certain nombre d'étrangers à l'hôtel Saccaron, où Fernand était descendu, et c'étaient chaque jour excursions nouvelles dans la montagne. Quand la pluie ne les permettait pas, on faisait de la musique, quelquefois même on dansait. Fernand s'était laissé prendre à ces distractions; mais son premier soin avait été de consulter le livre des voyageurs et les albums épars sur les tables où ils consignent leurs impressions en prose et en petits vers, pour y découvrir quelque trace de l'écriture dont il avait un modèle dans son portefeuille. Aucun mot, aucune signature ne la lui rappelait. Trois ou quatre mois le séparaient à peine du terme fixé par Mme de La Reynière; devait-il les employer à courir le monde, ou fallait-il se résigner à passer sous les fourches caudines que des mains amies lui préparaient?

Parmi les personnes qu'il rencontrait alors, il avait remarqué une jeune femme qui vivait un peu à l'écart; elle se mêlait quelquefois aux cavalcades quand elles étaient peu nombreuses, écoutait



la musique, en faisait même et de la meilleure lorsqu'on était en petit comité, et se retirait sans affectation quand on dansait. Mme de Sernay paraissait avoir vingt-cinq ou vingt-six ans. Elle était du petit nombre de créatures qui semblent plus charmantes à la fin d'une conversation qu'à la première heure : sa séduction s'exerçait lentement, et alors devenait pénétrante. On avait comme des surprises en la quittant, on la suivait des yeux tandis qu'elle s'éloignait d'un pas tranquille avec les ondulations douces d'un cygne qui nage sur une eau paisible. Cette séduction rappelait ces parfums vagues qui se dégagent de certaines plantes et qu'on respire avant de les sentir : on en est tout imprégné sans en avoir flairé l'arome. Sa voix possédait des notes musicales d'une singulière harmonie; les choses qu'elle disait en avaient comme une parure. Il était impossible qu'elles ne fussent pas charmantes, rendues par des accens d'une sonorité si pure et si fraîche. Mme de Sernay pouvait passer inaperçue dans un cercle; mais, si un jour on l'avait vue, le lendemain on la regardait. C'est ce que fit M. de Vauclair.

Comme cela se voit fréquemment, la réserve de Francine l'attira. Il apprit, en écoutant les propos qui s'échangent dans un salon d'hôtel entre oisifs réunis par les hasards d'une saison, qu'elle était veuve et riche, que les fatigues d'une longue sollicitude au chevet d'un malade l'avaient conduite à Bagnères. Elle s'y remettait sans effort comme une belle plante qui reprend racine dans l'air et la lumière. Il l'avait surprise quelquefois sur un banc solitaire, assise en pleine clarté, respirant en quelque sorte le soleil. Le visage tourné vers le ciel, les yeux à demi clos, elle exprimait un contentement profond et sain. Elle le saluait doucement de la tête, par un mouvement léger, comme une fleur qui s'incline, ou, si elle devinait en lui un désir de s'arrêter, l'invitait à s'asseoir en ramenant sans se déranger les longs plis de sa robe autour d'elle. Elle était l'image vivante de la grâce dans le repos. En toutes choses, Mme de Sernay agissait avec un naturel parfait, sans recherche, sans viser à l'originalité ou à la profondeur, plus disposée à écouter qu'à parler, mais répondant en bons termes, quand on l'interrogeait, et en personne qui a réfléchi. Sa conversation avait même un tour aisé, et témoignait de lectures variées et bien choisies. La connaissance mieux faite et fortifiée par cette familiarité des relations qu'autorise la vie des eaux, on se promenait dans son esprit comme dans une vallée heureuse où chaque détour découvre de frais paysages et de nouveaux aspects. On en sortait ravi. C'était au point de vue moral la même séduction lente qu'exerçait sa physionomie.

La pente de l'entretien poussa Francine et Fernand, un soir qu'ils causaient ensemble dans l'allée d'Étigny, sur la question du ma-

riage. Elle ne lui cacha pas qu'elle avait épousé fort jeune un homme beaucoup plus âgé qu'elle, mais vert encore et d'une humeur alerte. Aux environs de la cinquantaine, M. de Sernay croyait que la vie avait encore quelque chose à lui apprendre. De là des poursuites sans relâche et sans fin. Un jour, comme un cheval de race surmené, il était tombé. Francine était devenue garde-malade. — Et l'avez-vous été longtemps? demanda M. de Vauclair.

— Trois ou quatre ans. Ç'a été le temps le plus heureux de ma vie.

— Un bonheur fait d'inquiétudes et de veilles!

— Ne prenez point en mauvaise part ce que je vais vous dire. J'avais le repos de l'esprit. M. de Sernay était d'un monde où je n'étais jamais entrée. Il avait des habitudes et des goûts qui n'étaient pas les miens. Ma mère m'avait élevée dans l'ombre et le silence du foyer domestique : je ne savais rien de ce qui se passe en dehors du cercle de famille où nos jours s'écoulaient tranquilles et doux. On m'avait de bonne heure pliée à l'obéissance. Quand on me présenta M. de Sernay en ne me cachant pas qu'il devait être mon mari, je ne fis aucune résistance. Mes parens l'ayant choisi, ce ne pouvait être qu'un choix excellent. Presque au sortir de l'église, il me jeta dans le plein tourbillon où il vivait avec l'aisance d'un homme pour qui le mouvement et le bruit sont un besoin. L'étonnement me tint lieu de distraction. Et puis il y a dans la nature des femmes une souplesse qui leur permet de passer sans trouble de l'obscurité à la lumière et de l'aiguille à la cravache. En quelques semaines, il n'y eut pas au bois de Boulogne d'amazone plus intrépide que moi, et dans les raouts élégans de valseuse plus infatigable. Lui jouait. Quand nous rentrions au petit jour, il était ravi.

— Et vous?

— Moi, j'étais un peu lasse, mais je n'en faisais rien paraître. Ma mère, en agrafant mon voile de mariée autour de mes épaules, m'avait dit : Fais ce qu'il veut... D'ailleurs M. de Sernay m'aimait à sa manière.

Fernand leva sur sa voisine un regard qui semblait, dans son langage silencieux, répéter les deux mots qu'il avait prononcés tout à l'heure : Et vous? — Francine rougit un peu. — Des lambeaux de conversations entendues dans le monde où je promenais mes riches toilettes, reprit-elle, me faisaient croire quelquefois qu'il y avait dans l'union de deux êtres qui ont promis de s'aimer éternellement autre chose que ce que j'éprouvais; mon ménage ne ressemblait pas à ceux que j'avais vus autour de la maison paternelle; mais, comme il était de tout point pareil à ceux que je coudoyais dans les salons et dans les villes d'eaux, je ne cherchais pas au fond de ma sur-

prise. Mon regret sincère était de n'avoir point d'enfant. Il y avait déjà trois ou quatre ans que cela durait lorsqu'un matin, après une journée passée à courre un cerf à Fontainebleau et une nuit prise par le baccarat, M. de Sernay ne put pas se lever. Ce qui ne paraissait être qu'une indisposition était le commencement d'une maladie qui devait le conduire au tombeau.

— Et c'est alors que vous avez été heureuse?

— Vous mériteriez mal la confiance que j'ai mise en vous, si vous tiriez de ce mot un sens que je n'y attache pas. Je me sentais utile, j'avais à faire quelque chose d'honnête et de saint. J'acquis bientôt la certitude que ma présence faisait du bien à M. de Sernay. Il ne voulait que moi auprès de lui. Dans les heures tranquilles, et il en avait beaucoup dans les commencemens, je lui faisais la lecture. Il me regardait. Un jour, il me prit les mains et les embrassa. J'en fus émue jusqu'aux larmes. Ce cavalier rompu aux exercices les plus violens se dévorait dans l'immobilité. J'arrivai à calmer ses impatiences par un mot. Il s'étonnait quelquefois que je ne regrettasse rien. Je ne regrettais que de ne pouvoir lui donner ma santé.

— Vous l'auriez fait?

— Sans hésiter et de grand cœur. Il eût été si heureux de sauter sur le dos de son cheval et de battre les bois, et au retour de jeter sa toque de chasseur pour courir au club!

— Je vois bien sa part, je vois moins la vôtre.

— Moi, j'aurais repris mes livres et mon aiguille. J'ai cette idée, qu'on est toujours content quand on fait ce qu'on doit.

La conversation se prolongea quelque temps sur ce ton. M[me] de Sernay et M. de Vauclair revinrent au bras l'un de l'autre, causant toujours. Francine laissait voir sans embarras dans sa vie et dans sa pensée : elles étaient limpides comme deux sources jumelles qui s'épanchent au flanc du même rocher et mêlent leurs eaux sous le même ciel. Fernand y voyait jusqu'au fond. Arrivée à sa porte, M[me] de Sernay offrit à son compagnon de prendre une tasse de thé; il accepta. A minuit, ils causaient encore. Quand il prit congé d'elle, Francine fut la première à lui tendre la main. — Si je vous ai parlé comme à un ami, c'est que vous êtes le mien, lui dit-elle avec un bon sourire. Un jour, on vous a présenté une liste de souscription pour je ne sais quels malheureux métayers de la montagne qui avaient tout perdu dans un incendie; vous avez inscrit un chiffre considérable sous des offrandes vulgaires. Cela pouvait à la rigueur ne témoigner qu'en faveur de votre fortune; mais en face de cette souscription il y avait cette formule modeste : un anonyme. Cela m'a fait bien augurer de vous. Vous veniez d'arriver à

Bagnères. On m'a dit votre nom; il m'a rappelé un livre qui dénotait un esprit sérieux. Nous avons causé une fois, deux fois, souvent. Cette première impression ne s'est point effacée. Ce qui était un sentiment est devenu une opinion; quand nous nous quitterons, je voudrais que vous eussiez de moi celle que je garde de vous.

— C'est déjà fait, répondit Fernand.

Il rentra chez lui, et dormit profondément jusqu'au matin. Au réveil, son premier regard tomba sur la lettre de l'étrangère, qu'il avait posée sur un guéridon. — Ah! se dit-il, j'étais moins tranquille le jour où je l'ai lue! — Il la prit, l'ouvrit, et de nouveau ses yeux en dévorèrent les pages, coupées aux angles. Cette lecture le troubla. Il s'habilla paresseusement, sortit pour se remettre, et s'oublia dans une promenade. Au retour, il rencontra Francine en train d'acheter des fleurs à une petite paysanne qui en avait les mains pleines. Elle venait de s'en composer un bouquet énorme, dans lequel en riant elle plongeait son visage. En le relevant, elle fit voir à Fernand ses lèvres et ses joues tout humides de rosée; ses yeux brillaient, et tout en elle avait l'éclat et la fraîcheur des roses. Des gouttelettes d'eau tremblaient sur son menton. — Voyez comme il fait beau, et que c'est bon de vivre! dit-elle. — Volontiers Fernand l'eût remerciée d'avoir l'âme si bien portante et d'en laisser voir la bonne santé dans ses yeux.

Le soir de ce jour-là, étant dans le salon où les baigneurs se réunissaient, une jeune Anglaise qui allait partir le lendemain pria les personnes avec lesquelles elle avait vécu sur le pied de l'intimité pendant une saison d'écrire quelques mots et de signer sur son album de voyage. Au moment où vint le tour de Mme de Sernay, Fernand, debout près de son fauteuil, lui présenta la plume. — Je vais voir, lui dit-il à demi-voix, si votre écriture répond à l'idée que je me fais de votre caractère. Vous savez qu'il y a toute une théorie là-dessus.

— Je sais; mais avec la méthode anglaise toutes les écritures se ressemblent ou à peu près, et la théorie doit être bien malade. Du reste vous allez voir. — Elle prit l'album, et d'une main rapide écrivit une ligne. Fernand poussa un léger cri. — Qu'est-ce? fit-elle.

— Rien! continuez.

Francine continua. M. de Vauclair ne perdait pas des yeux cette main fluette et souple qui faisait courir si lestement la plume sur le papier. Il respirait à peine : il avait devant lui le modèle exact de l'écriture dont les moindres caractères lui étaient connus. Une émotion subite précipitait les battemens de son cœur. Chaque plein et chaque délié affermissaient sa conviction. Quand Mme de Sernay eut

fini, sous un prétexte quelconque il s'empara de l'album et l'emporta dans une pièce voisine. Là, bien seul, tirant de son carnet la lettre qui ne le quittait jamais, il compara les deux écritures. Certains mots, tracés sur la lettre, se retrouvaient dans l'album. Il n'y avait pas à s'y tromper, c'était la même main qui en avait formé les syllabes. Ainsi il avait vécu pendant quinze ou vingt jours, et sans que rien l'en avertît, à côté de cette inconnue qu'il avait poursuivie à travers tout Paris! C'était elle! Avec elle, il avait fait des courses à cheval dans la montagne, causé pendant de longues soirées, échangé mille remarques où l'on laisse quelque chose de soi, et aucun soupçon ne lui était venu! Une voix qui l'appelait le tira de sa rêverie. C'était l'Anglaise qui réclamait son album et l'invitait à signer à son tour. Il prit la plume encore humide, et sous les quelques lignes tracées par Mme de Sernay, il écrivit ces mots : « J'ai cherché et j'ai trouvé. »

— Quoi? lui demanda Francine en riant.

— C'est ce que je vous dirai plus tard.

— Il y a donc quelque chose?

— Il y a tout.

Elle joua la frayeur, et du ton de la plaisanterie : — Ainsi me voilà démasquée? reprit-elle.

— Au contraire, plus incompréhensible que jamais.

M. de Vauclair s'esquiva là-dessus. Le mot qui lui était échappé rendait exactement sa pensée. Mme de Sernay lui apparaissait sous un jour tout nouveau. Ce n'était certainement pas telle qu'il l'avait vue qu'il se représentait l'inconnue, et comment douter cependant que ces deux figures dissemblables ne fissent qu'une seule et même personne? Il emportait de cette soirée un mélange confus de sentimens divers. La surprise, le contentement, la curiosité, l'embarras, y avaient une égale part. Il s'y mêlait un grain de désenchantement, non pas que Mme de Sernay ne fût point à son avis une femme accomplie, mais cette perfection même le gênait. Qu'était devenue cette passion qui débordait dans la lettre qu'il avait là sous la main? Par quel miracle la raison la plus sereine l'avait-elle remplacée? Fallait-il croire à un manége, à quelque hypocrisie? Cela lui gâtait Francine. Peut-être aussi n'avait-elle pas tout dit. On peut être sincère dans l'expression de sa pensée et ne pas livrer sa vie entière à un passant qu'on rencontre aux eaux, lors même qu'on a décoré ce passant du titre d'ami. Peut-être encore avait-elle deux natures, une première qu'elle tenait de Dieu, une seconde qu'elle tenait des événemens et qui avait vaincu l'autre. Le problème se décomposait, mais restait un problème. Le résultat de sa méditation fut qu'il aurait le mot de ce problème. Il allait souffler sa bougie lorsque le

souvenir de Mme de La Reynière lui traversa l'esprit. Il sauta sur une feuille de papier, et du premier coup écrivit ce mot dont on a tant abusé : *eureka!* Ces trois syllabes grecques tracées au sommet de la page en belles majuscules, — « n'allez pas croire sur ce beau début, ajouta-t-il, que j'en sois à chanter victoire! non, il en faut rabattre. J'ai bien déniché à Bagnères, et grâce à l'intervention innocente d'une Anglaise qui a la manie des autographes, l'inconnue dont les pattes de mouche m'avaient, disiez-vous, troublé la cervelle, mais c'est elle et ce n'est pas elle. Mettez ce galimatias au compte de la folie qui me tient, — j'en veux avoir le cœur net, donc ne m'attendez pas de sitôt dans l'aimable résidence où vous me ménagiez la surprise d'une fiancée. La dame à la lettre part dans deux ou trois jours pour Saint-Jean-de-Luz. Je l'y suivrai. Si vous avez quelque envie de me gronder, ne vous gênez pas, songez seulement qu'on n'a point tous les jours occasion de causer avec un sphinx; or pour un apprenti savant ces choses-là ont du prix. »

Il voulait écrire quatre mots, il écrivit quatre pages, où tout ce qui bouillonnait en lui trouva son épanchement. Quand il se coucha, il était dans un état presque fiévreux. Il rêva qu'il était conduit dans une caverne de l'âge de pierre par une femme qui avait les traits de Mme de Sernay; au moment où elle lui donnait la main devant un autel grossier sur lequel grimaçait l'image d'un dieu primitif taillé dans un bloc de chêne, elle disparaissait, et il se trouvait à côté d'une inconnue qui avait des yeux de flammes et un visage d'une resplendissante beauté avec la pâleur des mortes. Elle s'inclinait vers lui, et il sentait à la place où son cœur battait l'impression d'un baiser qui le déchirait comme une morsure. Il se réveilla en sursaut. La bougie, qu'il avait oublié d'éteindre, crépitait dans sa bobèche. Il se mit à rire. — Et tout cela pour une lettre! — se dit-il. Il se retourna sur le flanc et se rendormit.

Saint-Jean-de-Luz partage avec Biarritz la faveur de recevoir la visite des baigneurs qui, après une saison passée aux eaux des Pyrénées, cherchent l'air pur et vivifiant de la mer. Ceux qui aiment une retraite paisible et moins adonnée au mouvement des plaisirs mondains s'arrêtent à Saint-Jean-de-Luz, où l'on jouit d'une plage magnifique, d'un climat doux et de toutes les splendeurs d'un paysage voisin de l'Espagne. M. de Vauclair n'avait pas manqué d'y rejoindre Mme de Sernay, qui n'avait témoigné aucune surprise de le revoir. On se mit à rendre visite au pays. La saison, déjà plus fraîche, permettait chaque jour des courses nouvelles. Les soirées surtout étaient magnifiques. On ne se lassait pas d'admirer les côtes courbées en forme d'arc et l'immensité de la mer, dont les lames larges et régulières arrivaient des profondeurs de l'hori-

zon. Sans se communiquer leurs projets, Francine et Fernand étaient toujours des mêmes parties; aux mêmes heures, chaque jour, ils se retrouvaient aux mêmes endroits. Il ne l'observait peut-être plus, il la regardait. Après de longs instans passés sur le rivage de la mer ou dans les vallées pleines d'ombre qui rampent au pied des Pyrénées, il la quittait charmé et tout à la fois inquiet. Elle était une par son langage et son attitude; elle était double, si on rapprochait cette attitude et ce langage de la lettre. Pourquoi? M. de Vauclair attendait un hasard qui l'éclairât. — On a trouvé des morceaux de silex pour refaire l'histoire d'un peuple mort, se disait-il, et des ossemens pour reconstituer une faune disparue; pourquoi un événement, un mot, un cri, ne me rendraient-ils pas la femme dont rien n'existe plus? « Il y a des heures rares où je fais des fouilles dans ce caractère incompréhensible à force de clarté, écrivait-il à Mme de La Reynière, qu'il tenait au courant de cette situation; mais jusqu'à présent elles n'ont rien amené, rien. »

Des amis qu'on avait laissés à Bagnères les avaient rejoints à Saint-Jean-de-Luz; une partie de la famille de Mme de Sernay, sur son invitation, était venue s'établir auprès d'elle. Ses relations avec M. de Vauclair n'en avaient pas été modifiées. La colonie des baigneurs, animée par le nombre, poussa plus loin ses promenades. Les admirables paysages du Passage les attiraient souvent. On ne se lassait pas de revoir ces côtes et cette mer où l'harmonie des lignes et de la couleur cause des ravissemens toujours nouveaux. Les matins, parmi ces vagues dorées et ces rivages d'un contour si pur, ont des splendeurs sans rivales; les soirées, sous ce ciel étincelant, en présence de cet horizon sans limite où le soleil se couche dans la pourpre, des douceurs incomparables. Mme de Sernay et M. de Vauclair en savouraient le charme pénétrant. Muets quelquefois dans leurs promenades lentes, ils échangeaient des regards qui leur faisaient comprendre que la même impression avait traversé leur esprit au même instant.

Une excursion entreprise en nombreuse compagnie les avait ramenés à Fontarabie, où ces ruines d'une ville traversée par la guerre et restée debout parlent un langage qui recule la pensée vers les siècles écoulés. Un guide, au sortir de ces murailles démantelées et de ces rues froides qui logent des boulets dans la façade des maisons, les avait conduits vers un château délabré d'où la vue court sur les montagnes et l'Océan. La compagnie s'était dispersée çà et là. On entendait comme des cris d'oiseaux les appels des jeunes filles qui cherchaient l'ombre sous les châtaigniers. Francine était accoudée sur les débris d'une balustrade qui régnait autour d'une terrasse. Fernand vint l'y rejoindre. D'un doigt silen-

cieux, elle lui fit voir la mer bleue qui brisait sa frange d'écume sur la plage et les cimes blanches des Pyrénées. Le jour baissait. M. de Vauclair resta quelque temps auprès d'elle, regardant tout et la regardant, elle aussi. La lumière fuyante lui faisait une auréole et riait dans ses cheveux, qui brillaient comme de l'or bruni. Le rayonnement d'un bonheur intime éclairait son visage. Elle avait les lèvres à demi ouvertes par un sourire qui en alanguissait le fin contour. Un souffle de vent léger faisait doucement palpiter un grand voile de dentelle noire qu'elle avait noué autour de sa tête, et en portait les bouts flottans jusqu'à la bouche de Fernand; il en caressait le tissu vaporeux, il en respirait le vague parfum. En ce moment, il fut dérangé par un bruit de pas qui faisait crier le gravier de la terrasse. L'homme qui gardait le château inhabité était là, et posait sur une table rustique un cahier écorné aux angles sur lequel les touristes inscrivaient leurs noms. C'était la meilleure part de son maigre revenu. Ainsi tiré de son silence et de sa contemplation, qui n'avait pas la nature pour unique objet, M. de Vauclair prit la plume ébouriffée que lui présentait ce gardien timidement, et se mit en devoir d'écrire. Mme de Sernay avait quitté son poste d'observation, et s'était placée debout auprès de lui. Déjà perdu dans sa rêverie, il avait tracé d'une main distraite ces deux noms : *Fernand et Francine de Vau...*, lorsque brusquement elle l'arrêta : — Que faites-vous? dites.

— Quoi donc?

— Voyez! vous avez des étourderies dont je porte la peine, — et en riant Francine lui fit voir son doigt barbouillé d'encre. — Elle va vite, votre plume, et, quand on la touche, voilà ce qu'il en coûte.

Fernand tourna les yeux vers elle. — C'est une inadvertance, j'en conviens, dit-il, mais il y a peut-être plus de raison et d'esprit dans ce premier mouvement que dans beaucoup de réflexions. Voulez-vous me permettre de continuer? Il ne dépendra que de vous que ce soit une vérité...

— Non vraiment, répliqua-t-elle. La chose vaut la peine qu'on y pense autrement qu'en promenade. Mettez nos deux noms là, aussi près l'un de l'autre que vous voudrez, mais séparés.

Il obéit en soupirant. — Je le regrette, reprit-il; c'était une inspiration du hasard et la meilleure, car j'y cédais sans en avoir conscience.

Mme de Sernay ne répondit pas; ils redescendirent la longue pente qui menait vers la côte. Elle avait les joues pareilles à des fraises. L'arrangement des groupes fit qu'ils se trouvèrent seuls pour le retour dans une petite barque dont une robuste marinière avait le

gouvernement. Le vent venait du large, et, lâchant l'écoute, elle fit voile vers Hendaye, où l'on avait résolu d'aborder pour reprendre les voitures. Le bateau, penché sur la vague et doucement porté par le flux, fendait l'eau de sa proue tranchante, laissant dans l'écume un sillage frissonnant. L'ombre se faisait, des flots passaient, remplis de clartés phosphorescentes. Une lumière pâle qui venait de l'horizon traînait sur la mer. La marinière, qui tenait la barre du gouvernail, chantait à demi-voix une chanson du pays basque. Assis sur un petit banc et séparés d'elle par la voile gonflée, Fernand et Francine pouvaient se croire seuls au monde. Devant eux, sur la côte voisine, s'allumaient des points lumineux qui en marquaient le contour assombri. La voûte plus claire du ciel se piquait de clous d'or et mariait les teintes d'opale du couchant avec les ténèbres qui s'amoncelaient autour du rivage. Mme de Sernay, tout entière à la magie de ce spectacle et à ce sentiment de poétique placidité qui se dégage de l'immense solitude, promenait lentement ses regards autour d'elle. Muette, elle laissait pendre dans l'eau une de ses mains, qu'elle en retirait par momens toute chargée d'étincelles qui pleuvaient du bout de ses doigts. M. de Vauclair la contemplait, enivré d'air, de lumière, de silence, après une journée passée dans la limpide clarté des champs et les parfums de l'espace. Comme elle agitait sa main humide et lumineuse, il se pencha soudain, et s'en emparant il la porta à ses lèvres. Elle tressaillit, et, comme il la retenait : — C'est donc sérieux? dit-elle.

Un baiser muet fut la réponse de Fernand. — Alors, reprit-elle, il faudra que nous en causions. Je suis assez jeune pour attendre, je ne le suis plus assez pour me décider à la légère.

— J'attendrai, dit Fernand.

— Et par là vous me prouverez que ce n'est pas le caprice d'une nuit d'été. Depuis que je suis libre, j'ai eu des occasions plus faciles de comprendre les choses et de pénétrer en moi en observant les autres. J'estime que la raison doit toujours avoir sa part large dans un mariage; mais il est bon qu'un sentiment plus vif y ait la sienne au moins égale. Je ne me contenterai plus comme autrefois d'un mari qui n'en aurait pas l'émotion. Or, si peu expérimentée que je sois en ces matières, il me semble que votre ambition serait satisfaite, si elle trouvait en moi la tendresse d'une sœur.

— Qui vous le fait supposer?

— Je ne sais; mais la mienne va plus loin, je vous en avertis. — Et en badinant : — Si Mme de Sernay, ajouta-t-elle, devenait jamais Mme de Vauclair, c'est qu'elle aurait fait peau neuve.

Il le prit sur le même ton, et, lui offrant la main pour descendre sur la plage, où la barque venait d'enfoncer sa quille : — C'est ce

qu'en style d'art les peintres appellent la seconde manière, dit-il.

— Non pas, la dernière.

Une semaine ou deux se passèrent encore; la douceur de l'arrière-saison les engageait à prolonger leur séjour à Saint-Jean-de-Luz. Ils vivaient sur le pied de la même intimité. Leur dernière conversation n'avait rien changé aux allures franches et tranquilles de Mme de Sernay. Aucun embarras, aucune coquetterie, le même accueil toujours. Elle permettait à Fernand de revenir sur l'entretien qu'un échange de paroles gaies avait terminé, et ne lui défendait pas d'espérer, mais ne s'engageait point. Quelquefois en la quittant il s'arrêtait au seuil de son appartement, et d'un air à demi sérieux : — Faut-il attendre encore?

Et Francine, le saluant, comme un écho répondait : — Encore.

Un matin, il la trouva en larmes, une lettre à la main, et, comme il la regardait, déjà remuant les lèvres : — Ne m'interrogez pas, dit-elle; ce secret n'est pas tout à fait le mien... Un jour cependant peut-être vous dirai-je tout; mais il faut qu'aujourd'hui même je parte pour Paris... Et, si rien ne vous retient ici, vous me ferez plaisir en m'accompagnant.

Vingt-quatre heures après, ils étaient à Paris. En sortant de la gare, elle sauta dans une voiture de place et disparut en lui criant : au revoir! Elle avait été fort triste le long du chemin et n'avait pas échangé vingt paroles avec son compagnon.

On comprend que la première visite de M. de Vauclair fut pour Mme de La Reynière. Il avait hâte de lui faire part de ce qu'il avait éprouvé pendant cette absence de deux ou trois mois. Il ne fut question que de Mme de Sernay. — Toutes les descriptions que vous pourrez m'en faire ou rien, c'est la même chose, lui dit-elle. Arrangez-vous pour que je la voie : foi d'honnête femme, je vous dirai mon sentiment sur l'aimable Francine. Les femmes, — je parle de celles qui sont sincères et désintéressées, — ont un flair pour se pénétrer entre elles. Fiez-vous donc à moi pour vous dire le fort et le faible de Mme de Sernay.

Ce ne fut pas Fernand qui se chargea de mettre celle-ci en présence de Mme de La Reynière, ce fut le hasard. Elle y aida en se nommant elle-même à l'amie de Fernand dans une maison où un soir elles s'étaient rencontrées. — On vient de vous désigner à moi, dit-elle d'un air engageant, je vous ai regardée. Tout le bien que M. de Vauclair m'a dit de vous m'a semblé vrai subitement et avec quelque chose de plus. J'avais un vif désir de vous connaître; je n'ai pas voulu attendre, et me voilà.

A l'heure où l'on prend le thé, Mme de La Reynière, à qui ces mouvemens spontanés ne déplaisaient pas, entraîna Francine dans

une pièce écartée, où elles restèrent longtemps à causer. Au moment de se séparer, Mme de La Reynière lui dit : — Je suis tous les jours chez moi vers cinq heures; quand vous viendrez, vous me ferez toujours plaisir.

Dès qu'elle revit M. de Vauclair, elle ne manqua pas de lui parler de cette rencontre. — Mme de Sernay a éveillé ma sympathie dès que je l'ai vue. Le meilleur éloge que j'en puisse faire, c'est qu'elle est ce qu'elle paraît être.

— C'est bien ce que je pense aussi.

— Le bonheur sous ses traits s'offre à vous. Fermez la main au plus vite, pour qu'il ne vous échappe pas.

— Vous savez ce qu'elle m'a répondu une première fois, quand je lui ai parlé de l'épouser?

— Il y a cinq ou six semaines de cela, et l'on sait des circonstances où les semaines valent des années. Quel risque d'ailleurs courez-vous?

— C'est juste. A la première occasion, je parlerai.

Il était facile à M. de Vauclair de trouver cette occasion. Ses visites chez Mme de Sernay la lui fournissaient naturellement. Ce n'est pas qu'il l'eût vue fréquemment pendant les premiers jours qui suivirent son arrivée à Paris. Elle paraissait préoccupée, et n'était pas toujours chez elle. Il y avait à coup sûr un événement dans sa vie, mais lequel? Quand il l'interrogeait, elle éludait ses questions; rien cependant ne pouvait faire croire à Fernand qu'il eût à redouter une rivalité. Un soir qu'il la pressait : — Ce secret n'est pas le mien, répondit-elle.

M. de Vauclair se souvint de l'entretien qu'il avait eu avec Mme de La Reynière, et, prenant la balle au bond : — Il y aurait un moyen aisé pour qu'il n'y en ait plus entre nous.

— Serait-ce une allusion à l'histoire de Fontarabie? dit-elle en souriant.

— Mieux que cela; c'est une prière. Pourquoi ne voulez-vous pas vous appeler Mme de Vauclair?

— Êtes-vous bien sûr que cela vous rendrait heureux?

— Il ne dépend que de vous de vous en assurer.

— Ce serait jouer gros jeu peut-être, pour vous autant que pour moi. Que sont quelques promenades et quelques conversations pour qui veut engager sa vie? La vie! Ce mot ne vous fait-il pas trembler? Nous nous connaissons si peu!

— Eh! répliqua Fernand, ce n'est pas depuis Bagnères seulement que je vous connais!

— Ah! fit-elle en relevant la tête, qu'elle tenait inclinée sur un ouvrage de broderie.

Tandis que Francine attachait sur lui des regards curieux, Fernand tirait de sa poche la lettre, si souvent lue et relue, qu'il avait ramassée sur l'escalier de Mme de La Reynière, et la plaçait tout ouverte sous les yeux de Mme de Sernay. — Est-ce bien là votre écriture?

Une exclamation s'échappa des lèvres de Francine; elle lui rendit la lettre qu'elle avait prise. — Si c'est là ce qui vous fait croire que vous me connaissez, vous pourriez vous tromper étrangement.

— N'est-ce pas vous cependant?...

— Oui, c'est moi qui ai écrit cette lettre, j'en conviens sans peine; ce n'est point moi qui l'ai pensée.

— Que voulez-vous dire?

— Rien que de fort simple. Cette lettre m'avait été envoyée, en un jour dont le triste souvenir ne s'est pas effacé, par une amie qui m'est chère et qui semble prédestinée à toutes les tempêtes. Plus tard, elle me l'a redemandée comme pour savoir si elle était encore ce qu'elle était alors. Je la lui renvoyai après en avoir pris copie. Cette copie, je l'ai perdue un matin. Où et comment? je ne sais. J'allais partir. Je ne m'aperçus de cette perte qu'en arrivant à la campagne. J'écrivis; il n'y avait rien chez moi. J'avais fait cent courses dans Paris; aucun de mes amis ne l'ayant trouvée, je renonçai à la découvrir. Quel hasard l'a mise dans vos mains?

— Elle était sur l'escalier d'un hôtel, rue d'Anjou.

— Où il y avait un appartement à louer? J'y suis à présent! Et, quand vous m'avez rencontrée à Bagnères, rien ne vous a fait pressentir que la personne que vous aviez sous les yeux n'était pas celle qui avait écrit ces pages remplies de fièvre?

— Si, quelque chose.

— Pauvre Thécla! Que je lui ressemble peu!

— Elle s'appelle Thécla?

— Oui. C'est ma plus ancienne amie, et je crois bien que je l'aimerai toujours. Je n'y puis penser sans avoir des larmes dans les yeux.

— Elle n'est donc pas heureuse?

— Elle? Ah Dieu!

Francine passa un mouchoir sur ses paupières humides. — Voilà dix heures, reprit-elle en jetant un regard sur la pendule; vous m'excuserez de vous quitter. J'ai promis de monter chez elle. Peut-être y resterai-je jusqu'à demain. Depuis qu'elle m'a appelée, je vis dans des inquiétudes mortelles.

— Me permettez-vous de vous accompagner?

— Volontiers.

Il faisait un temps sec et clair. De la rue Blanche, où demeurait

Francine, à la rue de Boulogne, où Thécla occupait un petit hôtel, il n'y a que quelques pas. Mme de Sernay et M. de Vauclair les franchirent en peu d'instans. — Elle est donc malade? reprit Fernand lorsque sa compagne eut mis la main sur le bouton de la sonnette.

— Hélas!

Ils se séparèrent. M. de Vauclair resta dans la rue. Peu de minutes après, il vit une lumière briller derrière une persienne sur laquelle tombaient des rideaux rouges. C'était donc là, derrière ces rideaux, dans cette clarté, que vivait celle dont la pensée l'avait si fort occupé? Les pleurs, la tristesse de Francine, n'indiquaient-ils pas qu'il y avait un roman dans sa vie? D'où venait-elle? qu'avait-elle fait? Ce nom de Thécla qu'elle portait lui paraissait doux. Il en prononçait à demi-voix les deux syllabes. Il ne comprenait pas ce qui pouvait le retenir en face de cette maison inconnue, et il y restait attaché. Aucun bruit n'en sortait; sur la façade morne, on ne voyait que le reflet rouge d'une lampe devant laquelle passait quelquefois une ombre. Était-ce Francine ou Thécla? Il s'étonnait de penser à l'une moins qu'à l'autre. Cependant, si Mme de Sernay l'eût écouté à Saint-Jean-de-Luz, à présent il serait lié; il éprouva comme un vague sentiment de joie de ne pas l'être, et s'en voulut de ce sentiment.

Le lendemain, il arriva chez Mme de La Reynière de meilleure heure que d'habitude : — Il y a du nouveau, dit-il.

— Est-ce le mari de Mme de Sernay que vous m'amenez?

— Point; mais cette fois, je la tiens.

— Qui donc?

— Elle! L'autre, mon inconnue.

— Ah! déjà le pronom personnel...

Fernand rougit un peu. — Si vous étiez sage, reprit la bonne dame avec un malin sourire, vous partiriez incontinent pour un pays plein de cavernes, et y feriez provision de cailloux et d'ossemens où vous trouveriez les matériaux d'un long travail. Vous êtes sur la pente des sottises.

— Quelle folie! pour un mot qui n'a point de valeur!

— Laissons le mot, et mettons que je me trompe; quels sont vos projets?

— Je n'en ai que de fort naturels : voir la personne dont il est question et me rendre compte des rapports qui peuvent exister entre elle et l'idée que je m'en suis faite. Question de science où se mêle un grain d'amour-propre.

— C'est fort innocent. Vous savez le proverbe : Méfiez-vous des bonnes intentions; l'enfer en est pavé.

De chez Mme de La Reynière, Fernand se rendit chez Mme de Ser-

nay. Elle venait de rentrer et avait l'air un peu fatigué. L'entretien tomba naturellement sur les occupations qui l'avaient retenue hors de chez elle. Son amie avait passé une mauvaise nuit. Depuis le matin cependant, elle se trouvait un peu mieux, ce qui avait permis à Francine de la quitter. — Qu'a-t-elle donc? demanda Fernand.

— Si on n'avait fait un emploi trop fréquent de cette image, je vous dirais que chez elle l'âme a usé le corps; c'est vrai cependant... Il y avait en elle une flamme qui l'a brûlée. Aujourd'hui elle est menacée d'une maladie de poitrine grave. Les symptômes sont alarmans; mais il y a dans sa nature une vitalité qui me permet d'espérer encore. Thécla a eu tant de chagrins!

— Elle est mariée?

— Elle l'a été du moins.

— Veuve alors? reprit M. de Vauclair avec une certaine vivacité.

— On n'en a l'assurance que depuis quelques mois. La vie de ma pauvre Thécla est un roman. Elle n'en pouvait avoir d'autre. Vous qui avez lu ses confidences, vous devinez qu'elle n'en désirait pas de plus tranquille. Eût-elle le pouvoir de recommencer, je ne sais pas si elle changerait. Je n'ai jamais vu créature plus merveilleusement douée; tout en elle est séduction : le regard, le son de la voix, le geste, la démarche, le sourire. Malheureusement les biens qui lui ont été prodigués lui en ont fait poursuivre de chimériques. Rien n'y a fait, ni les conseils ni l'expérience. On pourrait se la représenter sous la forme d'un de ces oiseaux dont le vol lasse le regard, et qui cherchent sans cesse de nouveaux horizons. Mourante, elle n'est pas découragée; du reste vous en jugerez par vous-même.

— Je la verrai donc? s'écria Fernand, qui tressaillit.

— Oui; je lui ai parlé de vous et du singulier hasard qui vous a mis en possession de son portrait peint par elle-même. Elle a souri, et désire vous connaître.

— Je suis à ses ordres.

Mme de Sernay hésita; puis, regardant M. de Vauclair : — C'est peut-être badiner avec le feu; mais, si votre présence peut lui apporter un soulagement, j'en cours le risque.

— Voulez-vous qu'au sortir d'ici je passe à la mairie? J'y cours!

— Non, plus tard, dans un mois ou deux, quand j'aurai l'esprit plus calme.

M. de Vauclair s'inclina sur la main de Francine et l'embrassa. — Vous consentez donc enfin?

— Pourquoi me tromperiez-vous, moi qui ne vous trompe pas? Vous m'avez fait entendre que vous m'aimiez, je vous crois; cependant, si je cède aujourd'hui après avoir hésité à Saint-Jean-de-Luz,

c'est que je vois plus clair au dedans de moi. C'est un mot de Thécla qui m'a éclairée.

— Je remercierai votre amie.

— Attendez quelque temps pour la remercier. Ce qui me manque, c'est ce qu'elle a en trop, le feu, l'ardeur, la passion, ou du moins le don de les exprimer. Je sens qu'on m'aimerait beaucoup, si on pouvait m'avoir aimée pendant un an ou deux.

Elle se prit à rire doucement. — Laissons cela, dit-elle en abandonnant sa main à M. de Vauclair; Dieu m'a donné la santé du corps et de l'esprit. Mon lot est le meilleur. Vous m'aiderez à guérir Thécla; cependant vous devez apprendre sur elle des choses que je puis vous dire sans indiscrétion. Vous saurez mieux quel langage il faudra lui parler.

— Je vous écoute.

Sans se l'avouer, Francine eût préféré qu'il écoutât moins et prît le temps de lui parler d'elle et de lui : — Thécla, dit-elle, s'est mariée à dix-huit ans. Celui qu'elle épousa s'appelait le comte Giuseppe Salviati. C'était un Sicilien allié aux plus nobles familles de Palerme. Vous rappelez-vous ce portrait de César Borgia qu'on voit dans une galerie de Rome et qu'on ne saurait oublier après l'avoir vu? Le comte Giuseppe avait dans le regard, le sourire, l'expression générale de la physionomie, quelque chose de ce visage d'une arrogante beauté. Le père de Thécla voulut s'opposer à ce mariage; des craintes l'obsédaient. Il fallut céder à la furie de l'amour que le Sicilien avait inspiré à sa fille : elle n'eût pas reculé devant le scandale d'un enlèvement. Ils partirent comme deux fous pour un voyage en Orient. — Au retour, j'aurai assez vécu, me dit-elle au moment des adieux. — Cette frénésie me faisait peur. Elle trouva le temps de m'écrire une fois ou deux. Ses lettres respiraient l'exaltation la plus excessive; mais les plus beaux voyages n'ont qu'un temps. Quand je la revis, ce n'était déjà plus la même fièvre.

— Et ce voyage avait duré?

— Six mois. Le masque était déchiré, la fortune patrimoniale dilapidée; les désordres qui avaient marqué la jeunesse du comte prirent un essor plus vif. On eût dit que les liens qu'il s'était imposés lui pesaient. De là des écarts qui ne connurent bientôt plus de frein.

— Mais elle?

— Elle passait par des alternatives de désespoir et d'emportement où la jalousie et l'amour se combattaient. Un soir que je l'avais surprise dans les larmes, seule auprès de son foyer, tout à coup déserté, voyant ma pitié : — Va! ne me plains pas! s'écria-

t-elle, j'ai eu des heures qui paient une vie. — Était-ce orgueil, était-ce vérité? Qui sait?

— Et après?

— Ils se séparèrent. Un jour qu'il avait usé de ses dernières ressources, vendant jusqu'aux cachemires de sa femme pour payer les fantaisies d'une danseuse, il lui avait dit brutalement : — Eh bien! chantez! — Thécla accepta le défi, et bondit jusqu'au théâtre, car de quel autre verbe me servir pour peindre l'ardeur de ses débuts? Elle avait une voix magnifique assouplie par les meilleurs maîtres. Toute l'Italie battit des mains. L'éclat de ses triomphes lui ramena le comte. Elle oublia ses insultes et ses dédains. — Pardonnez-moi, m'écrivait-elle; tout ce que vous pourrez me dire, je me le suis dit... J'ai la folie de l'amour.

— Ah! c'est bien sa lettre!

Cette lettre, à laquelle vous faites allusion, me fut adressée quelque temps après, au lendemain d'une épreuve qui la laissa blessée comme un oiseau que le plomb d'un chasseur a frappé au plus haut du ciel, et qui agite ses ailes ensanglantées dans la poussière des champs. Une maladie l'avait éloignée de la scène; peut-être y pouvait-on découvrir les premiers symptômes de celle qui la dévore à présent. Le comte disparut de nouveau. Seule, traînant sa vie languissante, mais toujours belle, elle rencontra à Venise un Anglais que la science avait condamné. Il s'acharnait à la suivre, mettant dans l'expression de son amour le délire d'une âme qui sait que ses heures sont comptées. Je les vis pendant une saison à Nice. Il avait une pâleur terrible sur le front. Thécla renaissait. Elle se laissa toucher par cette passion qui avait si peu de jours à donner à la vie. — Je suis comme un voyageur qui a rencontré un tombeau dans la campagne et s'amuse à le couvrir de roses, me disait-elle. — L'Anglais vécut de ce qui devait le faire mourir. Le hasard a de ces ironies qui soufflettent la science. Elle était remontée sur ces planches où les applaudissemens et les ovations la suivaient. Sir Lionnel respirait dans son rayonnement. Un soir, le regard d'une marquise de Florence fondit cette chaîne qui le rivait aux pieds de la chanteuse; quand elle fut sûre de son abandon, il se produisit en elle un écrasement dont elle ne sortit que par la révolte d'une autre passion, celle du chant. Je la crus guérie de l'amour. On savait alors son mari mort en Amérique, où il avait été tué en duel pour une aventurière. Il y avait auprès de Thécla un jeune homme qui l'aimait. Tout plaidait pour lui, la naissance, le nom, le caractère, le visage. — Tu ne peux vivre isolée, lui dis-je, un Lionnel dans ta vie, c'est trop : épouse le comte Zaboski. — J'y songerai, répondit-elle nonchalamment.

— Je sais qu'elle n'a pas suivi votre conseil; pourquoi?

— Ici se place un épisode de ma vie que vous avez le droit de connaître. Vous souvient-il d'un jour où vous m'avez trouvée en larmes, une lettre à la main, il y a deux mois?

— Oui.

— Elle m'était écrite par le comte Zaboski et contenait son dernier adieu. J'avais été voir Thécla dans une villa où elle se reposait au bord du lac de Côme, dans l'intervalle de deux saisons. J'étais veuve depuis quelques semaines, et les médecins m'avaient ordonné un changement d'air pour me remettre de mes longues fatigues. Comment se fit-il qu'un jeune homme qui mettait tout à ses genoux la veille encore tournât ses regards et sa pensée vers moi? C'est ce qu'il m'est impossible de comprendre. Je n'ai pas besoin de vous dire que ma conscience ne me reproche rien. L'avait-elle désespéré par de trop longs refus, ou avait-il découvert en elle une surabondance de flammes et des inégalités de caractère qu'il n'y cherchait pas? Je ne sais. Quand il s'ouvrit à moi, chez elle, sous son toit, je fus envahie par un sentiment de honte. J'écoutais le langage de cet amour comme on écoute l'aveu d'une trahison. Mon indignation l'étonna. — Mais je suis libre, me dit-il; demandez à la comtesse Salviati elle-même. — C'était vrai; rien ne put vaincre ma résistance. Convaincu qu'il échouerait dans sa tentative nouvelle comme dans la première, il partit, me jetant pour adieu des paroles désespérées. J'ai acquis tristement plus tard la certitude qu'il ne mentait pas. Il s'était joint à une expédition scientifique dirigée vers les régions inconnues de l'Afrique centrale. — J'y vais chercher l'oubli, me mandait-il, je n'en reviendrai que si je l'ai trouvé. — Il n'est pas revenu. J'ai eu par son frère, auquel il adressait le pli qui me parvint à Saint-Jean-de-Luz, les détails de sa mort dans ces contrées sauvages. Ai-je pleuré! Je me la reprochais presque comme un crime après avoir rougi de sa poursuite. — Presque à la même heure, Thécla m'appelait auprès d'elle. Vous savez comment je suis partie. J'ai pu croire en la revoyant qu'elle était proche de l'agonie.

Ce récit fit une profonde impression sur l'esprit de M. de Vauclair. Il y songea tout le jour. Rien ne l'en pouvait distraire, ni la lecture, ni la promenade. Un fantôme le suivait et se tenait debout auprès de lui, celui d'une femme dont il n'avait jamais vu les traits. A l'encontre de ses habitudes, il n'en parla pas à Mme de La Reynière; il eût craint des railleries ou tout au moins des observations qui l'eussent blessé dans cette partie intime et délicate du cœur où soi-même on n'ose pas toujours descendre. Quand le souvenir de Thécla s'imposait à lui, et c'était presque continuellement, il pen-

sait à ces prises de possession dont il avait lu les histoires magiques dans les livres; puis souriant: — Cela passera quand je l'aurai vue, se disait-il.

Cependant Mme de Sernay ne se pressait pas. Il est vrai que les nouvelles qu'elle lui apportait n'étaient pas rassurantes. La maladie faisait des progrès. On parlait d'un voyage dans les pays chauds, mais la comtesse n'était déjà plus en état de l'entreprendre. Francine se désespérait. — Je suis bien peu à vous, disait-elle à Fernand; quand ma pauvre Thécla sera guérie, je m'arrangerai pour que vous me pardonniez.

Un matin, elle parut toute joyeuse. Un mieux sensible s'était produit; la respiration était devenue plus libre, l'éclat brillant des yeux s'était adouci, le médecin espérait. — Alors je la connaîtrai? dit vivement M. de Vauclair.

— Sans doute; si cette amélioration subsiste, dans quatre ou cinq jours je vous conduirai rue de Boulogne.

III.

Mme de Sernay l'y conduisit en effet au bout d'une semaine. Fernand trouva Thécla étendue au soleil dans un beau salon qui avait l'apparence d'une serre et dont les grandes fenêtres ouvraient sur un de ces jardins coquets, comme on en découvre encore quelques-uns dans Paris. Il était tout rempli d'arbustes verts et de plantes rares dans de beaux vases. Il s'y mêlait des grappes de fleurs inodores. Un piano chargé de musique se voyait dans un coin. Deux ou trois statuettes de marbre d'un modèle exquis semblaient vivre et palpiter dans le feuillage qui voilait à demi leur chaste nudité. Les meubles avaient une forme élégante. Thécla était vêtue d'une longue robe de cachemire rouge qui l'enveloppait tout entière et faisait ressortir la pâleur maladive de son visage et le fin contour de ses mains effilées. Les flots d'une chevelure qui avait des tons de moire et des reflets bleuâtres se répandaient autour de son visage, tordus en larges tresses. Les dentelles entr'ouvertes de son corsage laissaient voir la naissance d'un cou souple et rond, délicatement modelé, et quand, soulevée à demi, elle lui tendit sa main, la manche de cachemire, en tombant, découvrit les rondeurs charmantes d'un bras dont la souffrance avait seulement épuré la forme. Debout, la comtesse Salviati devait avoir la taille allongée et svelte de ces déesses que le ciseau des grands statuaires grecs taillait dans le marbre du Pentélique. Elle vit l'admiration dans ses yeux et sourit. — Je sors du tombeau, dit-elle; vous ne me reconnaîtriez pas, si vous m'aviez vue.

— Ah! tu exagères, répondit doucement Francine, qui l'embrassa.

La connaissance faite, Fernand retourna assidûment chez Thécla, quelquefois avec Mme de Sernay, qu'il allait y chercher aussi, quelquefois seul : c'étaient les jours où il y restait le plus longtemps. Elle était bien telle qu'il se l'était figurée. Malgré sa fatigue, une vie ardente débordait en elle. Elle avait des rebondissemens si vifs qu'on pouvait la croire sauvée. Le médecin qui la suivait, étonné de cette force, lui avait permis de retourner à la musique. — Avec cette nature exubérante, disait-il, il y a des imprudences salutaires. Le feu qui la dévore doit s'exhaler... Le chant est son refuge.

Thécla chantait donc. Fernand l'écoutait avec des ravissemens profonds. L'épuisement qu'on y sentait par instans communiquait à sa voix un charme douloureux. C'était comme le chant d'une âme qui s'en va. Quelquefois, après qu'elle avait chanté, des mouvemens de fièvre la prenaient. Elle ne pouvait rester en place, allait, venait, retournait à son piano, posait les doigts sur le clavier, essayait une phrase, l'interrompait, parlait, et se laissait aller à des confidences qui s'épanchaient par lambeaux, et faisaient pénétrer son interlocuteur dans cette âme tourmentée, comme la lumière tombe dans une forêt, éclairant çà et là des pans de mousse verte ou l'écorce déchirée des arbres morts. Des mots lui donnaient à penser qu'il y avait un secret dans cette vie que Mme de Sernay ne connaissait pas, ou dont celle-ci ne lui avait jamais parlé.

Un soir, la comtesse avait chanté la chanson du roi de Thulé. A peine achevée, elle lança subitement avec une ampleur déchirante la fameuse phrase : *anges du ciel, anges radieux!* Fernand était dans l'extase. Tout à coup elle pâlit affreusement et se renversa en arrière avec un cri. Fernand, hors de lui, se jeta à ses genoux, et, la soutenant dans ses bras : — Ah! ne meurs pas! s'écria-t-il, je t'en supplie, ne meurs pas!

Elle laissa tomber sa tête pâle sur son épaule, et d'une voix qui frôlait sa joue comme un souffle : — Ainsi vous m'auriez aimée? dit-elle.

— Avec furie, comme un fou, comme un insensé,... toujours!

— C'est ainsi qu'il faut aimer, sinon on n'aime pas!

Elle trembla de tous ses membres, se dressa par un effort subit, et fit quelques pas en se traînant. — Et je meurs pour avoir aimé comme vous m'auriez aimée! reprit-elle.

Il voulut s'approcher. Thécla l'écarta d'un geste. — Non, dit-elle, laissez-moi; un jour je vous dirai tout,... pas aujourd'hui;... le cœur me brûle!

M. de Vauclair resta une semaine sans la voir. Il y avait eu une crise. Il en recevait des nouvelles par Francine, qui passait les nuits au chevet de la malade. Au bout de ce temps, le calme revint. — Elle veut vous voir, mais ne la faites plus chanter, lui dit-elle tristement.

Le lendemain, Mme de Sernay se rendit chez Mme de La Reynière, qu'elle avait un peu négligée, et s'en excusa. Mme de La Reynière sourit : — Je sais, dit-elle, M. de Vauclair aussi n'a pas été fort régulier dans ses visites; les amoureux ont de ces priviléges. A quand le mariage?

Francine secoua la tête, et, cachant tout à coup son visage entre ses mains, fondit en larmes.

Mme de La Reynière devina tout subitement, et, prise d'une grande pitié : — Ah! pauvre chère enfant! s'écria-t-elle; mais aussi quelle idée de présenter Fernand à cette comtesse... Vous n'aviez donc rien remarqué?

— Sa préoccupation? c'est au contraire cela qui m'a décidée. J'ai voulu savoir ce qu'il y avait au fond de mon inquiétude. Je ne le regrette pas... à présent que l'expérience a tourné contre moi. Si ce qui me fait pleurer fût arrivé plus tard, je crois que j'en serais morte de chagrin.

— Voyons! les choses ne sont peut-être pas aussi désespérées que nous le pensons... Avec une personne de ce tempérament moral, tout est possible; un événement peut défaire ce que le hasard a fait,... la mort peut-être... A quoi vous résoudriez-vous alors?

— Je n'en sais rien; ma résolution dépendrait des circonstances... Si j'avais l'assurance que je puis quelque chose encore pour son bonheur, je ne verrais que lui...

Francine ramena un voile sur son visage et se reprit à pleurer silencieusement. Touchée jusqu'au fond de l'âme par l'expression naïve de cette douleur qui se résignait, Mme de La Reynière l'attira doucement auprès d'elle comme eût fait une mère. — Le meilleur des hommes, et M. de Vauclair est un des moins mauvais que je connaisse, ne vaut pas une seule des larmes que vous versez, dit-elle. Il faut lui pardonner cependant parce qu'il ne sait pas ce qu'il fait; mais voulez-vous me permettre une question encore? Si j'ai bien compris la comtesse Salviati telle qu'elle se dégage de nos conversations, comment pouvez-vous aimer une personne de ce caractère et vous dévouer à elle?

— Elle a besoin de moi, répondit Francine, qui s'essuyait les yeux; nous avons le même âge à peu près, et sa pensée se mêle à tous mes souvenirs d'enfance. Dans l'attachement qu'elle m'inspire, il y a beaucoup de pitié. Heureuse, peut-être ne la verrais-je plus.

Thécla n'a plus de famille autour d'elle. Un accident peut arriver, et, si je n'étais pas là, un remords me poursuivrait.

M[me] de La Reynière passa la main sur les cheveux de M[me] de Sernay : — Oui, reprit-elle, vous êtes de la race de ceux qui se sacrifient.

— Elle n'est pas la plus à plaindre, murmura Francine, qui pleurait toujours.

Presque au même moment, Fernand était chez Thécla. Elle était à son piano, agitée. Elle lui fit signe de s'asseoir. — Je vous attendais, dit-elle. — Elle attaqua vigoureusement les premières mesures de la célèbre phrase de violons qui ouvre le quatrième acte de *l'Africaine*. — Je regrette qu'il n'y ait point de paroles sur cet unisson, dit-elle; j'ai idée que je les chanterais bien. — Elle en improvisa quelques-unes au hasard, qui en rendaient le caractère de large tristesse et de majesté. Sa voix avait des accens où se mariaient la sonorité du métal et les vibrations pénétrantes de la harpe. Fernand était sous le charme. Tout à coup un sanglot interrompit la chanteuse. — J'ai le cœur brisé! dit-elle. A quoi sert de vivre quand il ne bat plus?

Elle se leva, porta un mouchoir à ses lèvres, et le retira mouillé de taches rouges. — Vous me regardez d'un air d' effroi, dit-elle avec une singulière animation; que serait-ce donc, si vous voyiez au dedans de moi! Le mal qui me ronge, c'est le désespoir. Ah! j'ai trop aimé! Et savez-vous qui? Je vous dirai l'histoire de ce dernier amour. C'était après le départ du comte Zaboski. Cette bonne Francine craignait que je ne lui en voulusse. Pour lui prouver le contraire, je l'accompagnais jusqu'en France. Il était alors question pour moi d'un engagement à Naples. Je m'arrêtai à Cannes. Que ne suis-je morte en y mettant le pied! Un sot accident m'y attendait. Le cheval d'une voiture légère que je conduisais s'emporta. Je ne savais plus où il allait, et j'étais à bout de force, lorsqu'un homme parut sur la route et sauta à la bride de l'animal. Son poignet de fer le fit plier sur ses jarrets. En face du péril, j'étais restée presque tranquille; en face du salut, je m'évanouis. La sensation d'un baiser me réveilla. Quand j'ouvris les yeux, j'avais devant moi un beau jeune homme qui était à mes pieds, me regardait, m'embrassait les mains, les bras, le cou.

— Ah! quel homme était-ce donc?.. s'écria M. de Vauclair.

— C'était un capitaine de chasseurs d'Afrique. Ce sentiment de l'indignation que vous venez d'exhaler dans un cri, je ne l'éprouvai pas, au contraire.

— Vous!

— Moi! Voyant que j'avais repris connaissance, il se mit à rire,

et, me prenant dans ses bras, m'emporta comme une plume. J'étais anéantie et me laissai faire. Une minute après, j'étais assise dans cette même voiture qui tout à l'heure volait sur la route, lui à côté de moi. Le cheval irrité piaffait. — Ne tremblez pas, me dit M. de Saint-Irix, il sera doux comme un agneau. Vous demeurez? — Je lui jetai le nom de la villa où j'étais descendue. Presque aussitôt nous partions. Le cheval filait comme un trait, gouverné par cette main robuste. Je n'avais plus peur. Un sentiment indéfinissable s'était emparé de moi. J'aurais été jusqu'au bout du monde emportée ainsi. J'étais sans force et heureuse; quelquefois mes lèvres s'ouvraient pour prononcer ces trois mots: ah! mon Dieu! Je sentais que je ne m'appartenais plus. Ce n'était que trop vrai!

Fernand l'écoutait haletant. — A quel entraînement ai-je cédé? Je l'ignore, reprit-elle sans le regarder; était-il plus intelligent ou meilleur que le commun des êtres? Non. J'avais vu à mes pieds, sans leur accorder l'aumône d'une pensée, des hommes non moins beaux. Combien qui possédaient ces richesses qui fascinent quelquefois, l'éclat du nom, la puissance, le prestige d'une réputation méritée, une jeunesse déjà couronnée par l'éloquence ou la poésie, que j'avais dédaignés! Je ne m'explique rien. Je l'aimais éperdument, follement. J'ai vécu tout un mois dans un délire dont je n'ai pas conscience. Qu'il le devinait bien! Je lui savais gré des moindres choses. Pour le contenter, les plus grands sacrifices ne m'eussent rien coûté; ils me semblaient de droit naturel. Il m'offrit un jour sa liberté, je n'en voulus pas; il insista. — Non, non, m'écriai-je, entre nous pas de liens!.. Je veux que rien ne vous enchaîne à moi que votre libre volonté.

— C'est qu'une expédition se prépare, et que j'en dois être, me dit-il.

— Partez, je vous suis.

Je ne rêvai plus que de me dévouer à lui; mon imagination enflammée voyait un avenir chevaleresque, tout éclairé par le feu des batailles, où j'aurais ma part des actions héroïques. Peu de jours après, j'étais en Algérie avec M. de Saint-Irix. Je le vois encore s'éloignant au bruit des clairons, la tête haute, fier du cheval qui bondissait sous son étreinte et du sabre dont le fourreau sonore battait l'étrier. Les escadrons disparaissaient dans la lumière du couchant entourés d'une poussière d'or. Qui m'eût dit alors que je ne devais plus le revoir qu'une fois!

— Il est mort?

— Lui! c'est moi qui meurs!

Elle tomba sur un fauteuil, et sa main crispée se mit à briser des fleurs sur leurs tiges. Fernand s'assit à ses pieds. — Laissez là ces tristes souvenirs, vous êtes épuisée.

— Non, j'irai jusqu'au bout.

Elle porta ses deux mains à son cœur comme pour en comprimer les battemens. — Saura-t-il seulement qu'il m'a tuée? reprit-elle. Puis d'une voix saccadée qui avait des éclats subits suivis d'apaisemens sourds : — J'étais restée seule à Constantine, j'y comptais les jours, j'y comptais les heures. J'avais de rares nouvelles de l'expédition; quelquefois une lettre m'arrivait portée par un cavalier arabe. J'en dévorais les courtes syllabes; des sables, des ravins, des collines, nous séparaient. Un matin, n'y tenant plus, je partis à cheval avec une faible escorte que la pitié d'un chef m'avait accordée. Je brûlai la distance, allant au plus court, l'œil sur l'horizon. Un soir, je vis la tente, sur un terrain fauve, entre deux ondulations couvertes de broussailles. Une lumière brillait par les fentes de la toile. Je cours, les chasseurs me regardaient passer, étonnés de voir une Française dans ce désert. Des sons partaient de l'intérieur de la tente, vifs, animés, joyeux, comme ceux d'une danse. Ne m'étais-je pas trompée? J'hésite un instant. Passe un soldat. — Le capitaine de Saint-Irix? lui dis-je. — Il sourit, et allongeant la main : — Là. — Son doigt me montrait le pan de toile derrière lequel éclatait cette musique folle. Je m'approche oppressée déjà, et je colle mes yeux à un trou qui en déchirait le tissu grossier. Il y avait là une Mauresque qui tordait ses hanches entourées d'une draperie de gaze transparente; ses talons nus frappaient le sable, et ses bras se balançaient arrondis au-dessus de sa tête où sonnait une couronne de sequins d'or parmi des étoiles de jasmin. Des parfums s'exhalaient de son corps. Le capitaine à demi couché devant elle, ses lèvres aspirant la fumée d'une longue pipe, la regardait. La danse de l'almée devenait de plus en plus précipitée; ses vêtemens glissaient le long de ses flancs, qui palpitaient. Tout à coup il lui tendit les bras, elle y tomba. Je me sauvai, j'avais comme un fer rouge dans la poitrine. Tout tournait autour de moi. Quelques minutes après, mes chevaux épuisés me ramenaient du côté de Constantine. On m'a dit que j'avais pleuré et crié tout le long de la route. Je ne sais plus. Je ne m'y arrêtai pas, et regagnai la France sans regarder derrière moi. J'y rapportai la mort...

Un frisson prit Thécla. Elle se laissa tomber sur un divan, puis se tordant les mains : — Et je n'ai pas trente ans! dit-elle.

Une sorte de folie s'empara de Fernand. — Tu es jeune , tu es belle! s'écria-t-il; oublie ce passé maudit, vis pour aimer, vis pour être aimée!

Il parlait avec délire, et son souffle ardent passait sur le visage de Thécla. Elle restait immobile, les paupières à demi fermées. Tout à coup un grand spasme la fit tressaillir. Elle enveloppa Fernand d'un regard fiévreux plein de caresses. — Ah! s'il avait

eu un cœur comme celui qui bat sous ma main, quelle vie à deux!

Il l'entoura de ses bras, et sans résistance elle s'y laissa glisser. Ses lèvres entr'ouvertes et pâles respiraient près des siennes. Alors attachant sur lui des yeux vagues qui semblaient chercher dans le vide : — Et tout cela pour une Mauresque! murmura-t-elle.

— Quoi! vous y pensez encore! s'écria-t-il avec l'accent de la révolte.

— Toujours!

Un flot de sang monta au visage de Thécla; ses yeux brillaient. — Cela vous étonne donc? reprit-elle avec véhémence. Est-ce qu'on oublie ces choses-là! J'ai été lâche. Au lieu de fuir, j'aurais dû rester et lutter. Je l'aurais emporté sur cette fille sauvage, sur cette danseuse couleur de cuivre! Il m'aurait aimée encore,... et comme une esclave je l'aurais suivi.

— Ah! c'est horrible! Taisez-vous!

— Que je me taise, et pourquoi? Que faites-vous ici? et, si vous ne voulez pas m'entendre, qui vous retient?.. Est-ce moi?.. Ah! vous pouvez rester ou sortir, que m'importe!.. Ma vie est là où il est... Je l'aime, et sitôt debout, je partirai!

Épouvanté, Fernand s'élança vers la porte. Jamais il n'avait ouï de tels accens, ni vu de visage où se marquait la trace de tant de passions effrénées. Comme il allait en franchir le seuil, un faible gémissement le fit se retourner. Thécla venait de fléchir sur ses genoux et de tomber raide, comme morte.

M. de Vauclair appela; on accourut, on emporta Thécla sur son lit, froide, inerte, livide. Un médecin, qu'on avait mandé en toute hâte, hocha la tête. — C'est une crise, dit-il après avoir collé son oreille à sa poitrine. Il n'en faudrait pas deux comme celle-là pour la tuer.

M[me] de Sernay, prévenue, s'installa au chevet de la malade, qui déclinait rapidement. Fernand vivait comme un fou, allant du petit hôtel de la rue de Boulogne chez M[me] de La Reynière. Tourmenté par un sentiment voisin de la honte, il s'asseyait devant elle, se levait, marchait, et quelquefois la regardant tout à coup : — Croyez-vous qu'elle en revienne? disait-il.

Thécla n'avait plus demandé à le revoir. Elle passait d'un état d'exaltation qui faisait trembler pour sa vie à un accablement qui ne donnait pas moins d'inquiétude. Elle ne permettait pas à Francine de la quitter d'une minute. Elle était plus calme quand elle tenait l'une de ses mains dans les siennes. Quelquefois elle s'endormait en la pressant sous ses lèvres.

Un matin, un billet où il n'y avait que ces deux mots : *hâtez-vous*, appela M. de Vauclair rue de Boulogne. Qu'allait-il apprendre

La porte franchie, un silence funèbre l'accueillit; il y avait comme un désordre terrible partout. L'escalier vide s'ouvrait devant lui. Une femme de chambre parut dans un vestibule, les yeux rouges, et sans parler lui montra du doigt la pièce où une dernière fois Thécla l'avait reçu. Il y entra. Les arbustes, les vases de fleurs, le piano, les statues blanches, tout était à sa place. On avait dressé un lit au milieu de cette pièce, où elle aimait à se tenir. Il y jeta les yeux : la comtesse Salviati, raide sous les draps blancs, les cheveux épars sur l'oreiller, les mains étendues, y dormait dans l'éternelle immobilité. Mme de Sernay, agenouillée à son côté, sanglotait, la tête dans ses mains. A sa vue, elle se leva. — Elle a rendu l'âme il y a cinq minutes, dit-elle. Pendant un quart d'heure, elle a eu le calme de l'enfant qui dort. C'est alors qu'elle a prononcé votre nom. — S'il n'a pas le temps d'arriver, tu lui demanderas de me serrer la main comme on fait quand on dit adieu à une personne qui part pour un long voyage.

M. de Vauclair souleva la main glacée de Thécla, un froid mortel le pénétra jusqu'aux os en sentant dans sa main cette main pâle que rien ne devait plus réchauffer. Il se souvint alors du rêve qu'il avait fait à Bagnères le jour où il avait reconnu l'écriture de Mme de Sernay. Thécla, sur laquelle il attachait un long regard, lui apparaissait dans sa pâleur et son silence tout éclatante d'une mystérieuse beauté. Ces lèvres décolorées qui lui avaient donné un baiser dans le délire d'une mort prochaine étaient closes. Plein d'un trouble où la pitié avait la plus large part, il fléchit les genoux et se mit à côté de Francine, qui priait et jusqu'au bout, simplement, remplissait son rôle de sœur de charité.

Deux jours après, ils suivaient ensemble le convoi de la comtesse Salviati. Ils restèrent les derniers auprès de la fosse béante, sur laquelle ils avaient l'un et l'autre jeté quelques fleurs et une poignée de terre. Des flocons de neige tombaient autour d'eux. Seuls, ils reprirent enfin le sentier qui regagnait entre les arbres verts la porte du cimetière. De petites feuilles mortes volaient sous leurs pas. Des tristesses, des angoisses, des remords remplissaient le cœur de Fernand. Il souffrait d'une peine qu'il n'osait avouer à Francine, et lui en voulait presque de ce qu'elle ne cherchait point à l'en consoler. Il n'osait pas la regarder. Elle marchait à son côté d'un pas mélancolique et lent. — Pauvre Thécla! répétait-elle par intervalles, pauvre Thécla!

Une voiture attendait Mme de Sernay. Fernand l'y conduisit. Irrité de son silence, irrité peut-être aussi parce qu'il avait des reproches à se faire, au moment de lui donner la main, il céda à un mauvais mouvement : — Adieu, Francine, lui dit-il.

Mais elle, de cette voix douce qu'elle avait toujours : — Au revoir, Fernand, répliqua-t-elle.

La voiture disparut, et M. de Vauclair rentra chez lui dans un état d'esprit indéfinissable. Mille projets l'occupèrent tout le soir. Il remua ses cahiers de notes, et conçut l'idée d'un grand voyage en Asie qui l'éloignerait pour longtemps de l'Europe. Toujours fouillant dans ses tiroirs, il mit la main sur quelques billets que Francine avait eu occasion de lui écrire pour des riens pendant leur séjour à Bagnères et à Saint-Jean-de-Luz. Il y retrouvait la marque à chaque ligne de cet esprit aimable et fin, bon et sincère, qui ajoutait au charme de sa personne. Tout en les relisant, il tira d'un portefeuille l'étrange confession de Thécla, dont si longtemps les caractères avaient flamboyé devant ses yeux. Il la parcourut d'un regard inquiet. Celle qui l'avait écrite avait été touchée par la mort dans la fleur de sa jeunesse; mais cette mort n'était-elle pas une amie qui lui avait fait connaître le repos ? La main qui tenait la lettre tomba sur ses genoux, et de ses genoux le papier glissa dans le feu où il s'évanouit en fumée. Lorsque la dernière étincelle courant dans la cendre noire eut cessé d'y tracer une arabesque rouge, il lui sembla que quelque chose qui était de l'essence des sortiléges s'échappait de son cœur. Il soupira profondément, et comme Francine le matin quittant le cimetière : — Pauvre Thécla! murmura-t-il.

Le lendemain il était chez Mme de La Reynière. Elle vit à son visage que ce n'était pas l'heure de lui adresser des reproches, comme fait le pédagogue de la fable à l'enfant qui se noie, et lui montra un siége à son côté. Il s'assit, et lui raconta sa journée de la veille dans les moindres détails, la faisant pénétrer dans les recoins les plus secrets de sa pensée. — Oui, dit-elle, vous avez fait comme ces voyageurs ambitieux qui cherchent les sommets inaccessibles, qui montent encore, montent toujours, et, parvenus tout en haut, dans la région des vents et des tempêtes, se penchent sur l'abîme.

— Et comme eux, répondit Fernand, j'ai eu le vertige!.. mais comment lui en faire l'aveu ?

En ce moment, les plis d'une draperie se soulevèrent, et Mme de Sernay parut, regardant M. de Vauclair.

— N'est-ce que cela? s'écria Mme de La Reynière, qui venait de l'apercevoir. Vous croyez donc qu'elle ne sait rien ?

Alors en souriant, et d'une main douce et ferme le forçant à se retourner : — Allez et ne péchez plus, dit-elle.

Francine était devant lui, les yeux humides et les deux mains tendues. Il n'eut même pas la force de pousser un cri.

*****

L'ALLEMAGNE CONTEMPORAINE

ÉTUDES ET PORTRAITS

I.

DAVID FRIEDRICH STRAUSS

—

I. *Das Leben Jesu*, 1835. — II. *Das neue Leben Jesu*, 1864. — III. *Das Leben Jesu für das deutsche Volk*, 1864. — IV. *Die christliche Glaubenslehre*, 1840. — V. *Streitschriften*, 1837. — VI. *Charakteristiken und Kritiken*, 1839. — VII. *Zwei friedliche Blätter*, 1839. — VIII. *Christian Märklin, ein Lebens-und Charakterbild aus der Gegenwart*, 1851. — IX. *Der Romantiker auf dem Throne der Cäsaren*, 1847. — X. *Sechs theologisch-politische Volksreden*, 1848. — XI. *Ulrich von Hutten*, 1858. — XII. *Lessing's Nathan der Weise, ein Vortrag*, 1866. — XIII. *Voltaire, sechs Vorträge*, 1870. — XIV. *Krieg und Friede, zwei Briefe an Herrn Renan*, 1870.

I.

Le nom de M. David Strauss est plus connu en France que ses écrits. Tout le monde sait qu'il est l'auteur d'une *Vie de Jésus* qui fut un événement et une date dans l'histoire de la théologie allemande. Ce livre ainsi que la *Nouvelle vie de Jésus*, qu'il fit paraître en 1864, ont été traduits en français. On n'a pas traduit jusqu'à ce jour ceux de ses ouvrages, théologiques, historiques ou littéraires, qui, destinés au grand public, sont parvenus, en Allemagne du moins, à leur adresse (1). Toutefois il est permis de douter qu'en

(1) M. Charles Ritter a publié en 1867, sous le titre de *Monologues théologiques*, une excellente traduction de la deuxième partie des *friedliche Blätter*. Il ne s'en tiendra pas là et publiera prochainement la traduction d'autres opuscules de M. Strauss.

Allemagne même M. Strauss devienne jamais un écrivain populaire. Ce n'est pas le style qui lui manque; il parle une langue nette, précise, ferme et vigoureuse, qui à défaut d'éclat et de flamme a de l'agrément, du trait et d'heureuses saillies. On ne saurait dire non plus qu'il se refuse à la popularité, qu'il la rebute ou la dédaigne. Il a prouvé le contraire en 1870 par les deux lettres qu'il a insérées dans la *Gazette d'Augsbourg* au commencement de la guerre, et que depuis il a rééditées au profit d'un hospice d'invalides. Il a tenu à montrer qu'il savait, lui aussi, la langue des geais, et il a fait sa partie dans ce grand concert. Le chant du cygne, disait le poète grec, vaut mieux que ces rauques croassemens qui s'éteignent dans les épaisses nuées.

Quand il est de sang-froid et qu'il ne se fait pas geai, M. Strauss est un grand critique; c'est là son métier et sa gloire. Or la critique historique ne sera jamais populaire. Comme elle est de toutes les sciences la plus délicate, la plus déliée, elle n'a de crédit qu'auprès des esprits cultivés, qui savent apprécier la force des inductions, la valeur des analogies, et que leur raffinement rend sensibles aux finesses du raisonnement, aux preuves détournées, aux certitudes morales et conjecturales. Cette science subtile n'a pas seulement contre elle la difficulté de se faire comprendre; elle est en butte à de mortelles inimitiés, car elle vit dans un train de guerre incessant avec cette puissance qu'on appelle la tradition, qui ne lui ménage pas les censures et les anathèmes. On a remarqué depuis longtemps qu'il y a beaucoup de gens destinés à raisonner mal, d'autres à ne point raisonner du tout, d'autres à persécuter ceux qui raisonnent. Il semblerait qu'en revanche la critique dût avoir pour amis tous les douteurs et les incroyans; mais les incroyans, aujourd'hui surtout, ont la plupart une incrédulité de tempérament ou d'éducation qui se passe de preuves. Ils ne sentent pas le besoin de recourir à l'étude pour donner quelque autorité à leurs doutes; s'ils ne croient pas, c'est qu'il leur est impossible de croire, c'est qu'ils vivent en l'an de grâce 1872, qu'ils sont nés dans le siècle des chemins de fer et du télégraphe électrique, et qu'ils lisent chaque matin un journal qui leur enseigne par occasion toute la physique qu'il est nécessaire de savoir pour ne plus admettre la multiplication des pains et le miracle de Cana. De quoi serviraient à leur hautaine et indolente mécréance des recherches approfondies sur l'âge apostolique ou sur la formation des Évangiles?

Ainsi la critique n'a que de froids et dédaigneux amis dans ceux qui ne croient pas, elle a pour ennemis déclarés tous ceux qui croient ou qui veulent croire. C'est trop peu dire, elle est honnie non-seulement des hommes de tradition, mais des hommes de sen-

timent, qui ne savent pas précisément ce qu'ils croient, mais qui, jugeant de toutes choses en artistes, reprochent à la science de gâter l'histoire, de la dépouiller de sa poésie, de leur ôter des occasions d'admirer et de s'attendrir. Voltaire rapporte que le duc de La Ferté, pour flatter le goût de l'abbé Servien, qui aimait les émotions, lui dit un jour : — « Ah! si vous aviez vu mon fils qui est mort à l'âge de quinze ans! Faut-il que ce qu'il y a jamais eu de plus beau m'ait été enlevé! » L'abbé Servien s'émut; le duc de La Ferté, s'échauffant par ses propres paroles, s'attendrit aussi. Tous deux enfin se mirent à pleurer, après quoi le duc convint qu'il n'avait jamais eu de fils; mais l'abbé avait cru, il avait pleuré, il entendait croire et pleurer encore. En vérité, le sort de la critique n'est pas enviable, puisqu'à tous les ennemis sérieux et respectables qu'elle peut avoir il faut ajouter les cœurs sensibles qu'elle effarouche ou scandalise, les politiques qui jugent certaines discussions dangereuses au bon ordre des sociétés, les indifférens qui n'admettent pas qu'on s'échauffe pour des questions qui ne les touchent point, enfin tous les paresseux d'esprit, lesquels, s'en tenant aux notions convenues, s'indignent qu'on prétende leur imposer l'effort de refaire leurs idées sur quoi que ce soit. Schleiermacher a prouvé jadis dans un sermon que les criminels sont moins nuisibles en ce monde que les paresseux. Les premiers se contentent de réclamer pour eux-mêmes la liberté de mal faire, les seconds refusent à leur prochain la liberté de bien faire; amoureux de leur repos, ils maudissent comme un fléau public tous les esprits inquiets et actifs, toutes les vérités nouvelles qui pourraient agiter l'air autour d'eux. Le fait est qu'on peut compter les criminels, et que les paresseux sont légion.

Une autre circonstance qui a dû nuire à la popularité de M. Strauss, c'est qu'en matière de religion comme de politique il est demeuré jusqu'à ces dernières années en dehors de tous les partis. Le gros public ne comprend que les grosses couleurs; dans les affaires humaines et divines, comme en littérature, il n'admet que les genres tranchés. Il semblait que l'auteur d'un ouvrage de critique révolutionnaire devait être révolutionnaire en tout. M. Strauss n'a jamais été jacobin. En politique, il est conservateur libéral, et son libéralisme s'est montré très complaisant pour les faits accomplis et pour les hommes qui réussissent; en religion, son radicalisme a des hésitations, des timidités, des retours imprévus, et se garde de pousser les choses à l'extrême. M. Strauss n'est pas un homme facile à définir, non qu'il y ait en lui rien de louche, ni d'ambigu : sa première vertu est une parfaite franchise, une absolue sincérité, et les précautions diplomatiques lui sont inconnues; mais son caractère

offre un singulier mélange de passion et de flegme, d'ardeur militante et de raisonnement tranquille et rassis. Il a en quelque sorte l'imagination intermittente, son style en fait foi, et ses audaces se ravisent. Le satyre de la fable lui pourrait reprocher de souffler tour à tour le froid et le chaud.

Beaucoup de lecteurs de la première *Vie de Jésus* se sont figuré sérieusement que M. Strauss était un sceptique qui niait jusqu'à l'existence du Christ, et on a pensé ne pouvoir le mieux réfuter qu'en lui démontrant à lui-même qu'il n'existait pas; c'est une des misères des esprits supérieurs que d'être exposés à de pareilles interprétations. D'autres le tiennent pour un libre penseur, pour l'un des représentans les plus avancés de la philosophie hégélienne, et aujourd'hui cette philosophie est moins goûtée en France que jamais; on s'en prend à elle de beaucoup de choses dont elle n'a point à répondre. Il serait bon de se dire qu'en Allemagne les sciences positives d'une part, le piétisme de l'autre, ont détrôné la philosophie, que la métaphysique y est tombée dans un profond discrédit, que depuis bientôt vingt ans l'hégélianisme est en disgrâce à Berlin, qu'à peine y a-t-il conservé quelques rares adhérens, petite église délaissée et gémissante, qu'au surplus les hommes qui gouvernent la Prusse ont en mépris toute spéculation, à l'exception de celles qui rapportent, et qu'en vérité Hegel n'est pour rien dans le bombardement de Strasbourg et de Paris. Pour ce qui est de M. Strauss, s'il a étudié la philosophie, il ne l'a point cultivée pour elle-même; il a toujours été, il mourra théologien. Sans doute, à lire certains passages de ses livres, on le prendrait pour un hégélien de la stricte observance; mais son hégélianisme est au service de sa théologie, *ancilla theologiæ*. Hegel a dit quelque part que, bien que la philosophie soit une science, beaucoup de gens se refusent à la traiter comme telle et ne l'étudient que dans l'espoir d'y trouver une religion. « Ils lui demandent, ajoutait-il, de leur remplacer la foi qu'ils ont perdue et de leur tenir lieu de pasteur. » Il a dit ailleurs : « Un bas raccommodé vaut mieux qu'un bas déchiré; il n'en va pas de même de la conscience. » M. Strauss ne s'est jamais senti tourmenté de ses doutes, il a toujours vécu en paix avec lui-même et avec son œuvre; il n'a pas connu les tragiques souffrances d'une âme à qui sa foi vient à manquer et qui dans son naufrage se cramponne avec désespoir à quelque planche de salut. M. Strauss n'est pas un Saxon comme Luther, ni un Breton comme Lamennais : il est Souabe, et il y a dans le Souabe comme un parti-pris d'être heureux en dépit de tout; mais ce Souabe a été vicaire dans un village, et en jetant le froc aux orties il n'a pas abjuré l'esprit ni les devoirs de son ministère. Il se croit obligé de guérir les blessures qu'il

fait, de raccommoder tant bien que mal les consciences qu'il a dérangées. A cet effet, il a puisé dans la philosophie hégélienne un corps de doctrine dont il s'est fait un *credo*, une sorte de catéchisme qu'il propose aux lecteurs de la *Vie de Jésus* pour leur tenir lieu de la foi qu'ils ont perdue. Tour à tour guerroyant ou pacifique, il a écrit des livres de controverse et de polémique audacieuse, des *friedliche Blätter* ou des messages de paix destinés à rassurer les épouvantes qu'il avait jetées dans les âmes, à dissiper les scandales qu'il avait causés. Un de ses ennemis l'a comparé à un médecin qui, l'épée au poing, assaillait le soir les passans dans la rue, et l'instant d'après ressortait de chez lui, sa trousse à la main, pour venir panser ses victimes.

Ceux qui ont beaucoup lu M. Strauss savent qu'en dépit des apparences il appartient à la classe des esprits tempérés, qu'il y a en lui du *feuillant*, et qu'il s'est toujours tenu en garde contre les entraînemens des esprits absolus. S'il a parlé de M. Louis Feuerbach, par exemple, avec une sympathie mêlée d'admiration, il n'a point suivi ce brillant et généreux talent dans les sentiers hasardeux où il est allé se perdre. Il a su reconnaître que la religion est plus qu'une vaine illusion, qu'elle a ses racines dans les profondeurs de la raison humaine, que ce serait peine perdue de vouloir l'en arracher. Il sait aussi que la tradition, la majesté des souvenirs et des noms consacrés, exercent un souverain empire avec lequel il faut compter, et cet empire, il le subit lui-même. Ce n'est point par prudence ni par habileté de conduite, c'est par une pente naturelle de sa pensée et de son cœur qu'il ne s'est pas enrôlé parmi les ennemis du christianisme, que ce fier Sicambre s'est toujours incliné respectueusement devant la grande figure du Nazaréen. En vain l'église lui a-t-elle crié anathème et l'a-t-elle mis au ban des fidèles; il appelle de cet arrêt, il se dit croyant et chrétien. Le christianisme est, selon lui, indéfiniment perfectible; il en apporte une nouvelle interprétation, c'est faire œuvre d'ami : on ne s'applique à réformer que ce qu'on aime.

Le malheur est qu'en pareil cas il ne suffit pas d'être sincère, il faut se faire croire. L'église, à laquelle M. Strauss a porté de terribles coups, se refuse à croire à la pureté de ses intentions, d'autant qu'il se glorifie également et du mal qu'il lui a fait et du bien qu'il se propose de lui faire. Les indifférens et les neutres, qui ne demanderaient pas mieux que de lui donner gain de cause, sont forcés de convenir que son *credo* est sujet à de grandes difficultés, que les espérances et les consolations qu'il offre aux fidèles ne valent pas celles qu'il leur ôte, qu'il paraît bien difficile de fonder une église sur des conjectures critiques et sur quelques théorèmes de

philosophie, et qu'au train dont vont les choses humaines rien n'est plus déraisonnable que de rêver le règne universel et prochain de la raison. Quant aux philosophes, ils le taxent d'inconséquence; ils lui représentent que son bon sens ne l'a pas su préserver de toutes les chimères, qu'il est insensé de vouloir rebâtir une maison quand on a commencé par en ruiner à jamais les fondemens, et de s'obstiner à s'appeler chrétien quand on s'est réduit à la pénible nécessité de chercher le Christ à tâtons dans le confus brouillard d'une légende. Philosophes et indifférens, tous reconnaissent la singulière puissance de son esprit, la parfaite intégrité de son caractère. Ses ennemis eux-mêmes, quand la passion ne les égare point, ne sauraient lui refuser leur estime; — ils accordent à la théologie de ce chrétien interlope le même témoignage qu'un gentilhomme du siècle passé rendait à une femme qui avait eu des aventures, mais qui n'écoutait que son cœur et restait fidèle à l'objet de son choix. « C'est une personne estimable, disait-il, et qui vit le plus honnêtement qu'il est possible hors du mariage et du célibat. »

Dans l'intéressant écrit qu'il a consacré à la mémoire d'un de ses amis et de ses anciens condisciples, Christian Mærklin, M. Strauss nous renseigne sur sa propre jeunesse. Né d'une famille pieuse, voué de bonne heure à l'état ecclésiastique, il quittait à quatorze ans sa ville natale, Ludwigsburg, le Potsdam wurtembergeois, pour entrer dans l'un des quatre petits séminaires où se recrute chaque année et à tour de rôle le grand séminaire théologique de Tubingue. A la source même de la Blau, modeste affluent du Danube, dans une vallée alpestre profondément encaissée, le voyageur qui se rend d'Urach à Ulm rencontre la petite ville de Blaubeuren et un vieux couvent de bénédictins qui au XVIe siècle fut confisqué par la réforme et converti en école préparatoire de théologie protestante. A l'ombre de ces antiques et saintes murailles, dans cette solitude dont on pouvait dire « que les joies de la terre y étaient inconnues, que les vestiges des hommes du monde, des curieux et des vagabonds n'y paraissaient pas, » grandit et s'instruisit la jeunesse du futur auteur de la *Vie de Jésus*. La chère était maigre, la retraite profonde, la réclusion sévère, la discipline vraiment claustrale. Cependant l'esprit du siècle avait pénétré dans cette maison si bien réglée, où toutes les journées commençaient et finissaient par la prière. L'un des deux professeurs préposés à l'éducation de cette tribu de Lévi était Christian Baur, qui plus tard fonda la grande école critique de Tubingue; encore inconnu, incertain de sa voie et la cherchant, plus habile peut-être à donner le pain aux forts que le lait aux enfans, il faisait participer ses élèves au travail de sa pensée et laissait percer dans ses leçons les curiosités qui

l'agitaient. Quelques années après, M. Strauss devait retrouver Christian Baur à l'université de Tubingue, et de cet homme qui était non-seulement un savant, mais une conscience, il apprit plus que de tout autre le culte de la science sévère et désintéressée. Blaubeuren lui fut un séjour profitable dont il aime à se souvenir; les eaux limpides et glacées de la Blau, les âpres rochers de la vallée, les forêts de hêtres et de pins qui les couronnent, tous ces témoins de sa jeunesse captive lui sont demeurés chers, et il a voulu les revoir. Toutefois il parle, sans les expliquer, de certaines mélancolies qui s'abattaient sur lui par instans et qu'il épanchait dans le cœur de son plus intime ami. Était-ce l'effort d'une âme encore nouée qui se débat contre son impuissance? était-ce la sourde inquiétude d'un esprit qui se sent né pour quelque chose et comme attendu par sa destinée? Il n'a pas encore deviné son propre secret, il interroge la vie et s'afflige de ses silences. Ce qui est digne de remarque et semble prouver qu'il y a dans le monde de mystérieux courans qui emportent les âmes malgré elles, c'est que l'élite de ces séminaristes, qui en 1821 étaient venus s'enfermer à Blaubeuren pour s'y préparer de loin à l'exercice du saint ministère, n'a fait que traverser l'église pour retourner au monde. On comptait parmi eux Wilhelm Zimmermann, Gustav Pfizer, Friedrich Vischer, Gustav Binder, Elsner, Mærklin, qui tous ont abandonné la chaire pour la politique, l'enseignement ou la plume. « Si en arrivant à Tubingue, dit à ce propos le biographe de Mærklin, nous avions trouvé dans le séminaire une section spéciale de philologie, combien de luttes intérieures n'auraient pas été sauvées à une partie d'entre nous! combien de croix n'auraient pas été épargnées à notre sainte mère l'église ! »

M. Strauss a écrit sur Justinus Kerner, ce médecin magnétiseur doublé d'un poète romantique, une notice pleine de grâce, de belle humeur et de charme, l'une des productions les plus heureuses de sa plume. Il nous y apprend qu'en 1825, lorsqu'il quitta le petit séminaire pour le grand et l'école pour l'université, il avait encore toute la candeur de sa foi. « Par l'effet de l'éducation religieuse que j'avais reçue, nous dit-il, je croyais encore dans le sens enfantin du mot à la Bible comme à la parole de Dieu. » Les vocations se trahissent par des signes précurseurs, par des goûts et des dégoûts. Tubingue n'était pas encore ce foyer de science libre qu'il est devenu, les astres de première grandeur qui brillaient alors au ciel de l'Allemagne ne répandaient dans l'université souabe que de pâles et lointaines clartés; Baur n'y avait pas fait son œuvre. Un vieux rationalisme rance, greffé tant bien que mal sur la philosophie de Kant, s'y trouvait en présence d'un supra-naturalisme honnête,

mais médiocre, qui tantôt rabrouait arrogamment la science, tantôt parlementait avec elle, et dont on a pu dire qu'il était, comme certains poissons, insipide et plein d'arêtes. Ni l'une ni l'autre de ces doctrines surannées ne réussit à captiver notre séminariste; il y trouvait des contradictions qui le rebutaient. Kant lui-même et son école ne lui agréaient point, il s'irritait de tout cet appareil de discussion par lequel le philosophe de Kœnigsberg procède à l'explication du problème de la connaissance; la philosophie ne l'a jamais intéressé que dans ses rapports avec la religion. S'il ne nous le disait lui-même, nous aurions peine à croire que le premier culte de cet esprit si rassis fut pour le mysticisme et les mystiques. Plus encore que Schelling et la philosophie de la nature, les spiritualités de Bœhme eurent raison de son indifférence, subjuguèrent son imagination, et lui firent connaître ces premières joies de la pensée qui égalent en douceur les transports d'un premier amour. Il se flattait d'avoir trouvé dans le cordonnier de Gœrlitz le révélateur inspiré qui devait le mettre en communication directe avec la vérité, l'initier à la connaissance immédiate du divin. « Je me pris à croire en Bœhme, nous dit-il, avec autant de ferveur qu'on a jamais pu croire aux prophètes et aux apôtres. » Cependant, si grandes que fussent ses qualités, Bœhme avait un défaut : comme le cheval de Roland, il était mort. Un grand prophète mort ne vaut pas un petit prophète vivant, et le premier mérite d'un miracle est de se laisser voir et toucher. Il n'était bruit alors en Souabe que de voyans, de sorciers, de somnambules. Un matin, David Strauss et deux de ses amis partirent à la recherche d'un miracle; ils eurent l'insigne fortune de mettre la main dans la même journée sur un berger magicien qui guérissait par des charmes et qu'ils virent à l'œuvre, sur une devineresse qui rencontra juste ou à peu près dans ses révélations et ses prophéties.

Un plus grand bonheur lui était réservé. Justinus Kerner venait de recueillir chez lui, à Weinsperg, pour l'observer et la guérir, une somnambule qui est parvenue à la renommée sous le nom de « la voyante de Prevorst. » David Strauss n'eut pas de cesse qu'il n'eût contemplé de ses yeux la voyante et que par elle il n'eût commercé avec les esprits qui la hantaient. Il nous a fait une vive peinture de cette bonne fortune spirituelle et des émotions qu'il en ressentit : « Kerner me reçut avec une bonté paternelle et me présenta bientôt à la somnambule, qui reposait dans une pièce du rez-de-chaussée. Elle ne tarda pas à tomber dans le sommeil magnétique, et je pus observer pour la première fois ce remarquable phénomène dans ce qu'il a de plus rare et de plus beau. Un rayonnement céleste inondait le visage maladif de cette femme aux traits

nobles et délicats; sa langue était l'allemand le plus pur; son parler, doux, lent, solennel, musical, était pareil à un récitatif; les sentimens qui débordaient de son âme tantôt semblaient glisser dans l'air comme des nuées légères ou sombres et se dissiper en vapeurs, tantôt ressemblaient aux vibrations inégales d'une harpe éolienne. Au caractère de vérité que portaient ses entretiens avec des esprits bienheureux ou réprouvés, nous ne pouvions douter d'avoir devant nous une voyante admise dans la société du monde invisible. Kerner se disposa bientôt à me mettre en rapport magnétique avec elle; je n'ai pas souvenir d'un pareil moment dans ma vie. — Fermement convaincu qu'aussitôt que mes doigts auraient touché les siens tout mon être serait comme un livre ouvert devant elle, sans qu'il me fût possible de lui rien céler et de lui rien déguiser, il me sembla, quand je lui tendis la main, qu'on venait de me retirer la planche de dessous les pieds et que je m'abîmais dans un gouffre sans fond. » Au reste, le jeune croyant subit heureusement l'épreuve. La somnambule donna de chauds éloges à sa foi et lui garantit qu'il ne la perdrait jamais. L'auteur de la *Vie de Jésus* se plaisait à rappeler à Kerner cette prophétie. « De deux choses l'une, disait-il, ou bien aujourd'hui encore je ne suis pas un incrédule, ou votre voyante n'était qu'une fausse prophétesse. »

De toutes les gloires de ce monde, celle des somnambules est la plus fugitive; elle passe comme l'herbe des champs. Un jour, la voyante de Prevorst se réveilla, et il se trouva qu'elle ne se souvenait plus de David Strauss. La pensée qu'il n'était plus rien pour elle lui fut amère et le rendit longtemps malheureux; mais on n'échappe pas à sa destinée : comme la somnambule, il devait se réveiller, lui aussi. Les deux grands esprits qui dominaient alors l'Allemagne s'étaient enfin révélés à lui. Il avait déchiffré la *Phénoménologie* de Hegel, livre étonnant qu'il faut ne lire jamais ou relire toute sa vie, histoire idéale de la conscience humaine, qui, poussée par l'aiguillon fatal d'une irrésistible logique, passe par tous les états possibles et de métamorphose en métamorphose refait en elle-même, sans s'en douter, toute l'histoire réelle du genre humain. En même temps qu'il méditait ce chef-d'œuvre de la dialectique moderne et du style sibyllin, David Strauss étudiait la *Dogmatique* de Schleiermacher, modèle de raisonnement subtil et serré. C'en était fait de ses fumées mystiques; le nourrisson de Bœhme venait d'être sevré, il avait fait la connaissance de deux puissans raisonneurs qui devaient le mettre en possession de sa propre raison. Désormais la logique l'intéressait plus qu'une somnambule; il avait découvert que la vérité ne se donne pas, qu'elle méprise les rêveurs et les livre en proie aux chimères, qu'il faut la conquérir,

lui faire violence, et que cette sainte violence qui force le royaume des cieux n'est autre chose que l'âpre travail de la pensée.

C'est l'ordinaire des désillusionnés de garder rancune aux illusions qui les ont déçus. La voyante de Prevorst devait une réparation à son adorateur détrompé. Ce fut à ses dépens qu'il fit ses premières armes. Il n'avait pas encore son bonnet de docteur lorsqu'il publia un écrit, dans lequel il établissait que tous les phénomènes dont lui-même avait été témoin n'avaient rien que de naturel, et que la raison nous permet de croire au magnétisme, nous interdit à croire aux esprits. Cet essai de jeunesse mérite d'être relu; on y trouve déjà l'une des principales qualités du critique, cette courageuse bonne foi qui expose les faits dans toute leur vérité, sans y rien ajouter et y rien retrancher, sans céder à la tentation de se faciliter par des altérations arbitraires la tâche de les expliquer. Quand il quitta l'université, David Strauss ne pouvait plus douter de son talent ni de sa vocation; il s'était fait la main sur une somnambule, et sortait vainqueur d'une première campagne contre le surnaturel. Le chien de chasse bien ergoté, chien de tête et d'entreprise, avait pour la première fois flairé le gibier; il savait désormais à quelle fin il était né et ce qu'il avait à faire en ce monde.

II.

En 1830, David Strauss et son condisciple Mærklin étaient vicaires, l'un dans un village, l'autre dans une petite ville du Wurtemberg. Ils entretenaient une correspondance réglée et se faisaient part de leurs réflexions, de leurs expériences, des difficultés de leur situation. Ils n'acceptaient tous deux que sous bénéfice d'inventaire et d'interprétation ésotérique les doctrines traditionnelles qu'ils avaient mission d'enseigner à leurs ouailles. L'embarras est grand de catéchiser les petits enfans quand on voit partout des légendes dans l'Évangile, et de leur expliquer la tentation du Christ quand on ne croit pas au diable. Il faut alors « avoir une pensée de derrière et juger de tout par là, en parlant cependant comme le peuple. » Conscience délicate et presque virginale, Mærklin avait des scrupules dont il souffrait; il se fût volontiers appliqué le mot de Scaliger : *est sacrificulus in pago et decipit rusticos*. Son ami s'efforçait de lui rendre cœur en lui représentant qu'il ne faut pas plus abuser de sa conscience que des autres biens de ce monde, qu'à vouloir trop bien faire on ne fait rien, qu'il est après tout manière de s'y prendre, et qu'on peut ménager l'erreur sans offenser la vérité.

Toutefois ce confrère qui parlait si bien saisit la première occasion d'abandonner sa houlette et son troupeau. En 1831, nous le trouvons s'essayant au professorat dans le petit séminaire de Maulbronn, et l'année suivante, après six mois de séjour à Berlin, répétiteur au grand séminaire de Tubingue et faisant de savantes leçons à l'université. Son vicariat, ses prédications, Schleiermacher, qu'il avait entendu à Berlin, son apprentissage dans l'enseignement, tout avait servi à mûrir ses doutes et sa pensée. Il employait ses loisirs à fourbir ses armes, à ceindre ses reins pour le grand combat. Il ne s'agissait plus de voyantes ni de somnambulisme; il se proposait d'attaquer le surnaturel chrétien dans sa source même, de le poursuivre dans ses retranchemens les plus sacrés, de le déposséder à jamais de l'Évangile et du Christ. « Dans ce temps-là, dit-il, Baur commençait à tracer péniblement ses premières parallèles pour un siége en règle; plus audacieux, l'auteur de la *Vie de Jésus* résolut de brusquer l'assaut avec une poignée de troupes d'élite. » Quand il eut achevé sa reconnaissance autour des murs de Sion et qu'il se fut assuré que la brèche était praticable, rien ne put l'arrêter, et il fondit sur sa proie. Le terrible livre parut en 1835. A peine eut-il commencé de se répandre, l'église évangélique d'Allemagne poussa un long cri de douleur et d'épouvante. Il lui sembla dans son premier effarement qu'elle avait été atteinte en plein cœur, et l'homme qui venait de frapper ce grand coup n'avait pas trente ans.

Pour se rendre compte de la sensation prodigieuse que causa la *Vie de Jésus*, il faut se rappeler où en était alors l'Allemagne. Ce livre éclatait comme le grondement d'une tempête dans un ciel serein; l'auteur entreprenait contre la tranquillité publique, nouvellement rétablie. Après des luttes acerbes et violentes, la philosophie et la religion venaient de signer un traité de paix. Deux hommes, qui de Berlin étendaient leur empire sur l'Allemagne et qui au demeurant ne s'aimaient guère, avaient tenu la plume dans cette signature, laquelle semblait inaugurer une ère de concessions et de bonne intelligence réciproques. L'un, Schleiermacher, théologien, écrivain, admirable prédicateur, grand moraliste, sorte de Fénelon allemand, à la fois chrétien et spinoziste, avait entrepris de réconcilier le siècle avec la religion, ou, pour mieux dire, de rendre la religion acceptable au siècle en la dépouillant des doctrines qui rebutent la raison, des difficultés qui scandalisent la critique, sans lui rien ôter de cette grandeur par laquelle elle parle aux imaginations, de cette tendresse onctueuse qui lui assure son action sur les cœurs. Sa méthode semble lui avoir été inspirée par les dialogues de Platon, qu'il a traduits, ces parfaits modèles de la méthode inductive appliquée aux choses de l'esprit. Le christianisme, disait-il,

produit dans les âmes et dans la conscience de toute communauté qui le professe des effets qui ne ressemblent à rien, des fruits savoureux de justice et d'amour, la paix avec soi-même et avec l'ordre permanent des choses, une joie, une allégresse divine, une délivrance surnaturelle, le triomphe de la foi sur la mort et le péché. On peut conclure de l'effet à la cause, de l'état de l'âme rachetée au rédempteur, de la délivrance au libérateur, de l'église à celui qui l'a fondée, — et c'est ainsi que par voie d'induction Schleiermacher reconstruisait le Christ, un Christ à lui, d'une grandeur et d'une sublimité toutes mystiques, à qui il n'était point nécessaire, pour s'imposer à l'adoration des fidèles, d'avoir changé de l'eau en vin et brisé les portes de son tombeau, qui en un mot ne conservait de surnaturel que ce qu'il en faut pour expliquer les miracles intérieurs qu'il opère dans les consciences. Cette méthode ressemblait en quelque mesure au procédé de Kant, démontrant par la notion du devoir et par la liberté humaine l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, dont il rejetait les preuves métaphysiques. Elle rappelle aussi l'apologétique de Pascal, qui n'était chrétien que parce qu'il trouvait en lui-même un mystère, *un monstre inexplicable*, que le christianisme seul lui expliquait; mais Pascal était une grande âme malade et tourmentée qui demandait au calvaire le secret de son supplice, Schleiermacher était un esprit heureux et bien portant, un disciple de la Grèce et de la sagesse moderne, et dans son œuvre de réforme religieuse il ne gardait de la folie de la croix que ce qui est édifiant pour un homme du XIX[e] siècle qui a lu Spinoza. Cependant ce mystique était doublé d'un diplomate, et ce diplomate ne se refusait point aux compromis. — « Pour prix de sa restauration, a dit spirituellement M. Strauss, Dieu avait dû faire entre les mains de Schleiermacher une renonciation officielle à sa personnalité, et le Christ, pour être remis par lui sur le trône, avait consenti à se dépouiller de mainte prérogative surnaturelle. Toutefois, comme il arrive dans toutes les restaurations légitimistes, on voyait, l'événement accompli, reparaître l'un après l'autre plus d'un vieux privilége aboli; la charte réelle et définitive que le mystagogue devenu diplomate publiait dans sa dogmatique contenait maint article que n'avaient point fait pressentir ses premières proclamations. »

Tandis que Schleiermacher travaillait au raccommodement des penseurs avec la théologie, Hegel, son illustre rival, qui depuis 1818 lui disputait Berlin et le gouvernement de la jeunesse, s'appliquait à réconcilier les théologiens et les croyans avec sa philosophie. Bien qu'il aimât à considérer les sables du Brandebourg comme un séjour plus propice aux philosophes que les romantiques

paysages de Heidelberg, ce séjour prêchait la prudence à son génie, et on l'avait vu d'année en année surveiller davantage sa parole et sa pensée. Dans son cours sur *la Philosophie de la religion*, qu'il professa pour la première fois en 1821, il proclame que le christianisme est la religion absolue, formule destinée à dissiper les défiances et les ombrages qui l'entouraient. Le christianisme et la philosophie enseignaient, disait-il, les mêmes vérités dans deux langues différentes, et ce principe lui était d'autant plus facile à soutenir qu'il trouvait dans son système des équivalens ou des analogues à tous les dogmes chrétiens. La religion parle la langue du symbole et de l'image, la philosophie la langue de l'idée; le fond est le même, la forme seule diffère. C'est ainsi qu'à sa manière il accommodait le grand différend, accordait le Christ et la dialectique. Quand la *Vie de Jésus* parut, Hegel et Schleiermacher venaient de mourir; mais la promesse de paix qu'ils avaient annoncée au monde avait été recueillie par leurs innombrables disciples. La philosophie, cette fière païenne, a dit M. Strauss dans sa *Dogmatique*, se soumettait humblement au baptême, la foi lui délivrait un certificat de zèle; la jeunesse théologique laissait les couleuvres du doute jouer autour de sa tête et de son sein : qu'avait-elle à craindre de leurs morsures? elle savait des enchantemens et des charmes tout-puissans. Un nouvel âge d'or s'ouvrait, la panthère habitait innocemment avec les boucs, le loup paissait auprès des brebis; par malheur il s'en trouva un qui se lassa de manger de l'herbe, et tout fut perdu.

Si le jeune auteur de la *Vie de Jésus*, à l'âge où l'on ne relève que de son épée ou de son talent, où l'on tient la conséquence de l'esprit pour la première des vertus, ne savait se prêter aux transactions proposées par les maîtres de la théologie et de la sagesse profane, il ne goûtait pas davantage les préoccupations qu'apportaient dans la critique sacrée les exégètes orthodoxes et rationalistes. Les uns admettaient au pied de la lettre les récits miraculeux contenus dans les Évangiles, s'appliquant seulement à en adoucir certains détails par une interprétation qui n'était ni scientifique ni rigoureusement scripturaire; les autres soutenaient que dans ces récits le miracle est le fait ou de la naïveté des narrateurs ou plus souvent encore de la prévention des exégètes, mais qu'à les bien prendre on ne doit y voir que des événemens naturels, où la raison ne trouve rien à redire. Orthodoxes et rationalistes s'entendaient à reconnaître la vérité historique des Évangiles, et s'efforçaient d'accorder les contradictions qu'ils présentent. Les attaquant de front les uns et les autres, M. Strauss établit que les témoignages des évangélistes n'ont jamais le caractère de témoignages oculaires, et que leurs contra-

dictions sont insolubles; il démontrait par surcroît aux rationalistes que c'est peine perdue de vouloir éliminer le miracle de l'Évangile, qu'il en est le fond et l'essence même, et que leurs explications prétendues raisonnables ne tenaient pas contre le bon sens. Il leur disait comme Montaigne à certains commentateurs de son temps : « Selon votre bel entendement, vous avez établi les limites de la vérité et du mensonge, et il se trouve que nous avons nécessairement à croire des choses où il y a encore plus d'étrangeté qu'en ce que vous niez. » Qu'était-ce donc que ces histoires merveilleuses, pierre d'achoppement et de scandale pour la raison? De pures légendes, ou, pour mieux dire, des mythes. Le mythe est une fiction ou naïve ou réfléchie qui sert à exprimer une idée; c'est une idée mise en scène et en action. L'idée qui est l'âme des Évangiles est l'attente messianique, qui depuis longtemps travaillait l'imagination du peuple juif, de ses prophètes et de ses rabbins. Dès qu'on vint à reconnaître dans Jésus le messie promis et espéré, on se persuada que toutes les prédictions, toutes les figures de l'Ancien-Testament avaient trouvé en lui leur accomplissement, on refit son histoire après coup, et les légendes succédèrent aux légendes. C'est ainsi qu'au XIII[e] siècle, quand les disciples de François d'Assise eurent conçu la pensée de la parfaite conformité de sa vie avec celle du Christ, les biographies du saint s'enrichirent d'année en année d'épisodes nouveaux, où on le voyait répétant tous les miracles du Christ, renouvelant ses exemples et ses douleurs. Par la même loi et de la même façon s'étaient formés, douze siècles auparavant, les récits des Évangiles, qui, hormis quelques faits incontestables, ne sont qu'un recueil de mythes.

Ce qui ajoutait à l'effet produit par cette thèse hardie, c'est non-seulement la rare puissance de discussion que révélait l'auteur, mais encore le ton posé, le visage impassible, la fermeté tranquille et contenue qu'il apportait dans le débat. Jamais la critique négative n'avait parlé ce langage; ni railleries, ni colères, — une enquête méthodique où ne se trahissaient que de loin en loin les vivacités d'une humeur guerroyante, — la gravité d'un magistrat qui interroge un prévenu et confronte des témoins, — une procédure régulière, attentive à remplir toutes les formalités, — cette sorte d'esprit géométrique qui, selon Pascal, « a des vues lentes, dures et inflexibles. » Le jeune démolisseur contemplait d'un œil froid les ruines dont il jonchait son chemin, et ne paraissait pas se douter des fureurs qu'il allait soulever. On ne saurait croire pourtant qu'elles l'aient surpris. Toute l'Allemagne s'émut; au nord et au midi, la croisade fut prêchée contre cette main et cette bouche sacriléges, ce fut de toutes parts comme un grand bruit de plumes qu'on ai-

guisait sur la meule pour en transpercer le nouvel Iscariote. Orthodoxes, piétistes, rationalistes et mystiques, Israël et Juda, la race de Schleiermacher et les disciples de Hegel, il eut tout le monde sur les bras, ceux qui croyaient et ceux qui faisaient semblant de croire. Aux raisons se mêlaient les lamentations et aux gémissemens les injures. Hengstenberg l'accusait de porter dans sa poitrine un cœur de léviathan, d'autres le nommaient antechrist; ceux qui pensaient à peu près comme lui le traitaient d'enfant terrible qui avait tout compromis en révélant le secret de la maison, les prudens lui reprochaient amèrement de n'avoir pas écrit en latin.

Il fit face à la tempête avec un courage tranquille, raisonnant, argumentant, sans toutefois rester en arrière d'injures avec ceux qui les lui prodiguaient (1), mais sans que personne pût se vanter de l'avoir mis en colère. En 1840, pour prouver qu'il n'était pas venu à résipiscence, il publiait un second livre, complément naturel du premier, une dogmatique qui n'est, à proprement parler, qu'une histoire critique du dogme, et qu'il aurait pu intituler : grandeur et décadence des doctrines chrétiennes. Il en racontait les origines, la formation graduelle, les jours de gloire et de règne incontesté, pour les montrer ensuite se décomposant et s'effondrant sur place par la double action corrosive de la critique et de la philosophie. Contrairement aux hégéliens de la droite, il niait que la vérité se puisse exprimer en deux langues; les images et les symboles dont les religions l'enveloppent y introduisent un alliage qui l'altère et des contradictions qui l'obscurcissent. Après avoir dissous cet alliage et l'avoir vu s'envoler en fumée, le théologien chimiste retournait son creuset; on trouvait au fond pour résidu quelques formules rédigées en langage hégélien, le *credo* qu'il avait déjà exposé dans les conclusions de la *Vie de Jésus*, et qui se résume ainsi : — le véritable homme-Dieu est l'humanité, cette fille d'une mère visible et d'un père invisible, de la nature et de l'esprit. Elle est le grand thaumaturge, puisque de siècle en siècle elle maîtrise plus puissamment la matière et l'asservit à ses desseins; elle est impeccable, car toutes les fautes et tous les crimes de l'histoire sont imputables

(1) Les Allemands sont nos maîtres en fait d'aménités littéraires. Dans sa *Nouvelle vie de Jésus*, M. Strauss reproche aux néo-orthodoxes « leur indécent aplomb » et à M. Ebrard « son impudence. » Il appelle le professeur Ewald l'*hippogriffe de Gœttingue*. Il compare ailleurs les apologistes à des campagnols et à des cloportes. Dans sa *Dogmatique*, il traitait M. Weisse de saltimbanque ou de charlatan : « Voilà l'homme qui s'entend à panser les blessures de la foi, à enlever sans douleur à la philosophie ses dents malades. Entendez-vous sa trompette? Le voici qui s'avance. La voiture de Dulcamara vient de s'arrêter. Silence! il va parler... »

aux individus et ne sauraient rejaillir sur l'espèce; elle est celui qui meurt, qui ressuscite et qui monte au ciel, car c'est en mourant aux sens et à la nature qu'elle entre en possession des joies de l'esprit. Par la foi active en ce christ, l'homme se rend juste devant Dieu, puisqu'il renonce ainsi à son propre moi et devient participant à la vie divine de l'espèce.

On pouvait croire que l'homme qui avait lancé dans le monde de telles déclarations avait pris son parti de rompre à jamais avec la communion des fidèles pour s'enfermer dans la fière solitude de sa pensée. Le polémiste ne s'était rien refusé de ce qui pouvait chagriner ou mortifier ses adversaires, il avait goûté dans toute sa saveur cet âcre plaisir du scandale qui pour les hommes de combat est la plus délicate des friandises; mais derrière le polémiste il y avait un théologien, et ce théologien n'entendait point abdiquer, il protestait contre la sentence d'excommunication qui venait de le frapper. Dès 1839, M. Strauss avait publié sous ce titre, *Ce qu'il y a de périssable et de permanent dans le christianisme*, un écrit d'apologétique personnelle, destiné à démontrer que l'auteur de la *Vie de Jésus* n'avait pas attenté contre le vrai christianisme, qu'il avait purifié de ses scories le métal sacré, que la statue était encore debout. Sa démonstration se réduisait à ceci : rien n'est plus admirable en ce monde ni plus adorable que le génie, les plus grands des génies sont les génies religieux, et aucun des fondateurs de religion n'a jamais égalé le Christ, aucun dans l'avenir ne le surpassera jamais. M. Strauss ne devait pas en demeurer à ce premier essai d'accommodement; en 1864, il a fait paraître une *Nouvelle vie de Jésus*, dans la préface de laquelle il déclare hautement ce qu'il pense de lui-même, à savoir qu'il n'est ni un révolutionnaire, ni un incrédule, qu'il est un réformateur, l'héritier légitime de Luther. — Il s'agit moins encore de servir la science, nous dit-il, que de reprendre et de continuer la réforme. Une partie du christianisme officiel nous est devenue insupportable, une autre partie nous demeure indispensable, et bien des âmes qui ont besoin de croire, mais qui ne peuvent tout croire, se voient condamnées à une lutte énervante, à une oscillation douloureuse entre l'incrédulité et une foi convulsive, entre le libertinage de la raison et une aveugle dévotion. Venir en aide à ces âmes travaillées est un devoir impérieux pour quiconque se sent capable de cette mission de charité; à cet effet, il faut distinguer rigoureusement dans le christianisme ce qui est éternel et ce qui n'est que passager, les vérités immortelles qui procurent le salut et les dogmes périssables que l'ignorance y a mêlés. C'est ainsi seulement qu'on peut espérer de rétablir l'unité au sein de l'église renouvelée.

Il n'y a pas d'exemple, croyons-nous, qu'un livre ait jamais gagné à être refondu et refait. Quand les grandes lignes d'une composition ont été une fois arrêtées, on n'y saurait toucher sans péril; c'est une triste muse que le repentir. Comme on l'a dit, la joie d'un esprit en fait la force, et le secret de la joie, c'est l'amour. Il faut aimer son sujet comme on aime une maîtresse, et on ne l'aime pas ainsi deux fois de suite. On ne peut refuser à la *Nouvelle vie de Jésus* cet avantage que, sans modifier ses vues sur aucun point essentiel, l'auteur a tenu compte et profité des travaux de ses successeurs, les théologiens de Tubingue; mais ce que son œuvre a gagné en érudition, elle l'a perdu en logique, en netteté et en couleur. Il y règne je ne sais quelle disposition chagrine et comme un nuage de mauvaise humeur. Il est visible que M. Strauss n'est plus amoureux. Son premier livre annonçait une étonnante et précoce maturité de l'esprit; les esprits qui mûrissent vite sont condamnés d'ordinaire à ne se point renouveler, c'est la vengeance que tire d'eux leur jeunesse, trop tôt délaissée. M. Strauss vit encore sur les idées qu'il avait à vingt-sept ans. Dès son début, d'un burin ferme et large il les avait gravées sur le bronze, et son coup d'essai fut un coup de maître. Il en est réduit aux redites, et on n'a guère de joie à se répéter. Il y a cependant quelque chose de nouveau dans la *Nouvelle vie de Jésus*, destinée à un autre public que la première. S'adressant non plus aux théologiens, mais aux laïques et au peuple, M. Strauss a voulu marquer nettement les conclusions de sa critique, faire le départ de ce qu'elle détruit et de ce qu'elle conserve, et il a cherché à dégager du Christ légendaire auquel il ne croit pas le Christ historique auquel il croit. Ce travail, nous le craignons, n'ajoutera rien à sa renommée de penseur et d'écrivain. A défaut d'un dieu, il se propose de nous montrer un homme, et il nous fait voir un fantôme. Partagé entre sa conscience de savant et le désir de prouver qu'il se trouve encore dans les déblais de la critique assez de marbre pour en bâtir un autel, son effort n'aboutit qu'à un mélange incohérent de doutes, d'incertitudes et d'inductions arbitraires.

Il n'y a point de milieu, il faut choisir entre le dogme et l'histoire. Ou le Christ a été le fils de Dieu et l'être surnaturel que nous montrent les Évangiles, ou il faut le comprendre dans la famille des fondateurs de religion, sans qu'il puisse différer de ses devanciers et de ses successeurs autrement que par la dignité du rang et la pureté de la doctrine. La *Vie de Jésus* de M. Renan a donné prise à plus d'un reproche, et il est infiniment probable qu'il s'est trompé dans l'usage qu'il a fait du quatrième Évangile, dans la préférence qu'il lui accorde souvent sur les synoptiques. Un honneur qu'on ne

lui saurait contester, c'est que non-seulement il a replacé l'histoire évangélique dans son vrai cadre en l'éclairant du soleil de l'Orient, mais que le premier il a ébauché la psychologie des fondateurs de religions, et signalé avec un art merveilleux le mélange de grandeur et de faiblesse, d'enthousiasme et de calcul qui est en eux, les expédiens dont ils s'avisent pour surmonter les résistances, par quel secret ils marient la vérité avec les visions, des pensées éternelles avec de vaines chimères, et de quel secours leur sont ces chimères pour s'imposer aux foules et conquérir le monde.

M. Strauss s'est laissé distancer, il n'a pas su dépouiller le vieil homme. Il s'obstine à nous présenter le Christ comme un sage travesti en thaumaturge par l'ignorance et la crédulité. Que pensait Jésus de lui-même, de ses rapports avec Dieu, de ce divin royaume qu'il venait inaugurer sur la terre? Croyait-il à son prochain retour s'attribuait-il le don prophétique et la vertu d'opérer des miracles? Sur toutes ces grandes questions, M. Strauss se dérobe ou se raidit contre l'évidence. Quand il nous représente que, « si Jésus avait pu annoncer qu'il reviendrait, porté sur les nuées du ciel, pour réveiller les morts et tenir son jugement, son illuminisme se compliquerait de quelque présomption, » la naïveté de cet argument fait sourire. A ne juger les choses qu'au point de vue purement humain, les congénères du Christ sont les Buddha, les Mahomet, et nous n'aurions pas de peine à démêler chez eux une forte dose de cet *illuminisme présomptueux*. Fidèle à son parti-pris, c'est à Socrate que M. Strauss compare Jésus, rapprochement usé qui ne supporte pas l'examen. Socrate, ce type du sage, a passé sa vie à raisonner et à faire raisonner les autres; il pensait s'acquitter d'un devoir en prouvant tout ce qu'il affirmait, et encore n'affirmait-il guère; il disait à ses disciples : « N'en croyez pas Socrate, croyez votre raison, que Socrate vous apprend à connaître. » Que trouvons-nous dans les Évangiles qui nous rappelle cette méthode? Ou ils ne sont qu'un tissu d'inventions controuvées, et nous ne savons rien du Christ, ou il nous faut reconnaître que le Christ parlait d'autorité. Qu'est-ce à dire? L'homme qui ne prend pas la peine de démontrer ce qu'il avance, mais qui commande et qui s'impose, sent apparemment en lui quelque chose qui étonne et qui dépasse la nature. Son autorité est inhérente à sa personne, partant il se prêche lui-même. Ce n'est pas une raison qui parle à la raison, c'est un inspiré qui s'attribue une mission dont lui seul avec Dieu a le secret. Il annonce aux hommes un mystère qu'il éclaircit par des paraboles, qu'il justifie par des prophéties, et, à ceux qui contestent son mandat, il répond : Voyez mes œuvres, — et il accomplit des miracles. M. Strauss établit que, si les premiers disciples n'avaient cru à la

résurrection de leur maître, il n'y aurait point eu d'église chrétienne, et il déclare en même temps que cette foi est éclose en eux par une sorte de génération spontanée, sans qu'il se fût rien passé qui la pût justifier. Qu'il nous explique du moins comment les disciples d'un homme qui ne se donnait point pour un être surnaturel en sont venus à se persuader qu'il était sorti vivant de son tombeau. Tant que la critique n'aura pas fourni à l'histoire cette explication qu'elle lui doit, il nous sera permis de lui remontrer qu'elle a ses mystères, elle aussi, et que le plus étonnant des miracles serait une religion fondée par un sage.

A vrai dire, M. Strauss fait assez bon marché de cette restitution du Christ historique à laquelle il a consacré tant de pages. Il confesse dans ses conclusions que de telles recherches ne peuvent aboutir qu'à des conjectures plus ou moins plausibles, et qu'on ne saurait fonder une religion sur une hypothèse. Il en infère que le plus sûr est de croire au Christ éternel, c'est-à-dire à l'idéal de l'humanité tel que nous le concevons au XIXe siècle, ce qui ne l'empêche pas de réclamer vivement contre qui l'accuserait « de déserter le christianisme et de renier le Christ. » Bien que la langue allemande soit plus élastique que la nôtre, nous craignons que M. Strauss n'abuse de ses complaisances; nous craignons aussi que, chrétien ou non, le culte de la pure humanité n'offre à la pratique d'assez grandes difficultés, et il nous paraît que dans sa préface il promettait autre chose au peuple allemand. Nous l'avons dit, ses intentions sont pures et charitables, et sa théologie se croit tenue en conscience de restituer aux fidèles dans une autre monnaie ce que sa critique leur ôte; mais elle n'y a pas encore réussi, et M. Strauss pourrait s'écrier comme cette mère qui croyait à l'Émile de Rousseau : « J'ai dans la tête un fils dont je n'ai pu accoucher. »

III.

En 1840, Mærklin, après avoir été vicaire à Brackenheim, diacre pasteur assistant dans la petite ville de Calw, et avoir publié un livre sur le piétisme qui scandalisa les piétistes, se vit dans la nécessité de renoncer au saint ministère, où il donnait l'exemple de toutes les vertus. Nommé professeur de littérature latine au gymnase de Heilbronn, cet homme, d'un noble esprit et d'un grand cœur, ne s'était pas séparé sans regret des œuvres de bienfaisance et de charité chrétienne auxquelles il avait voué sa vie; mais les œuvres ne manquent nulle part à qui veut faire le bien, et il ne tarda pas à se réjouir de sa nouvelle liberté, qu'il avait conquise

malgré lui. Il se comparait à un esclave qui a brisé ses fers, à un moine évadé de son couvent; il bénissait Dieu chaque matin, disait-il, de l'avoir élargi après dix ans de prison, et il se félicitait des progrès qu'il faisait de jour en jour en paganisme. Il avait à jamais réglé ses comptes avec la théologie; elle lui apparaissait comme un sombre brouillard qu'il avait laissé derrière lui, et, son Cicéron ou son Tacite en main, il se chauffait joyeusement au soleil de la pure humanité. « En vérité, écrivait-il à un ami, dans une société bien organisée la police devrait mettre les gens en garde contre la théologie, puisqu'elle dénature les hommes et les rend faux, ambitieux ou intolérans. »

Je doute que M. Strauss ait jamais formé, comme Mærklin, le ferme propos de se brouiller avec la théologie; c'eût été se brouiller avec son talent et avec sa gloire. S'il a sollicité son divorce, la théologie s'y est refusée et n'a pas souffert qu'il rompît sa chaîne. Elle n'a pas trop à se plaindre de lui : il la gourmande, la rudoie quelquefois et la menace de s'émanciper; mais il ne lui fait que d'apparentes infidélités. S'il n'avait tenu qu'à lui, il professerait aujourd'hui encore la critique sacrée et l'histoire du dogme à Tubingue ou ailleurs. Les gouvernemens et les peuples en avaient décidé autrement, ils se sont conjurés pour interdire au loup l'entrée du bercail. Après la publication de la *Vie de Jésus*, il fut révoqué de ses fonctions de répétiteur au séminaire de Tubingue et relégué au lycée de Ludwigsburg. Il n'y demeura pas longtemps, et se retira bientôt à Stuttgart, où vint le chercher en 1839 une invitation qu'il s'empressa d'accepter. Le conseil d'instruction publique de Zurich l'appelait à l'université de cette ville en qualité de professeur de dogmatique et d'histoire de l'église. Malgré les vives réclamations du consistoire et de la faculté de théologie, le conseil exécutif avait confirmé cet appel. On avait compté sans les paysans ameutés par le clergé. Une association se forma, qui, dirigée par un *comité de la foi*, présenta une protestation revêtue de près de 40,000 signatures. Le gouvernement effrayé chargea de cette affaire le grand-conseil ou corps législatif, lequel pensa conjurer l'orage en décidant que M. Strauss serait admis à la retraite avec une pension de 1,000 francs. Cette mesure ne sauva rien, le torrent débordé ne rentra point dans son lit. Le 6 septembre, le gouvernement était renversé par une révolution où plus d'un théologien, et dans le nombre le pieux et doux Neander, se plut à reconnaître le doigt de Dieu et la vengeance du ciel.

M. Strauss n'en avait pas fini avec le clergé et les paysans; il devait une fois encore les rencontrer sur le chemin de ses légitimes ambitions. En 1848, il consentit, sur les instances de ses amis, à se

porter comme candidat dans les élections au parlement de Francfort. Les discours qu'il prononça dans plusieurs réunions publiques conciliaient l'habileté et la franchise. « Le voici devant vous, disait-il aux électeurs de Steinheim, ce docteur Strauss que beaucoup d'entre vous, à ce qu'on m'assure, considèrent comme l'antechrist en chair et en os. Je ne puis vous en vouloir, on vous a fait votre leçon, et ceux qui vous ont enseignés sont en partie d'honnêtes gens. Et cependant on vous a mal informés. J'ai écrit il y a treize ans un livre qui a prévenu les esprits contre moi. Très peu d'entre vous ont pris la peine de le lire, en quoi ils ont sagement agi, car permettez-moi de vous dire qu'il n'était pas écrit pour vous. Si un de vos agronomes publiait un traité d'agriculture, libre à lui de me déclarer qu'il n'est pas écrit pour moi. Je m'étais adressé aux savans, aux théologiens. Plusieurs personnes de ma connaissance, qui ne sont pas du métier, m'ont consulté pour savoir si elles devaient me lire; je leur ai répondu : Gardez-vous-en bien, vous avez mieux à faire que d'étudier un livre qui vous mettra dans la tête des doutes que vous n'avez pas, tandis qu'il est destiné à résoudre les doutes qui tracassent depuis longtemps les théologiens. » M. Strauss ne pourrait plus tenir ce langage, ayant publié une *Nouvelle vie de Jésus* à l'usage du peuple; mais il dirait aujourd'hui comme alors qu'il a toujours respecté la religion, qu'elle est sujette comme le vin à former des dépôts, qu'il a travaillé à purifier de sa lie le généreux nectar du christianisme. Après s'être ainsi confessé et disculpé, il exposait son programme politique, se déclarait franchement pour la monarchie constitutionnelle, pour le rétablissement de l'empire et pour l'hégémonie prussienne. Il parlait en bons termes de la liberté, avec un chaleureux enthousiasme de l'unité nationale. Les catholiques combattirent sa candidature avec moins d'animosité que le clergé protestant; celui-ci faisait bonne garde, et conduisit ses ouailles au scrutin. M. Strauss échoua. Pourtant il réussit à se faire nommer à la deuxième chambre du royaume de Wurtemberg; mais il s'y montra trop conservateur au gré de ses commettans, qui se plaignirent, et il ne tarda pas à résigner son mandat, à retourner à ses livres et à son écritoire. Il a gardé rancune au suffrage universel et satisfait ses ressentimens en traçant dans la biographie de Mærklin un tableau piquant des saturnales politiques de 1848, et le portrait d'un démagogue de Heilbronn, le brasseur Hentges, qui, plus riche en panacées sociales qu'en érudition historique, cita un jour les Hohenstaufen parmi les grands empereurs de la maison de Habsbourg. Les tribuns prennent quelquefois des libertés avec l'histoire, et leurs bévues sont la consolation des critiques qu'a maltraités le scrutin.

M. Strauss se voyait condamné à n'être ni professeur ni député. Il lui restait sa plume, et c'est quelque chose qu'une plume comme la sienne; elle pouvait suffire à son bonheur. A quoi allait-il l'employer? On s'est étonné qu'il ait déserté ces travaux d'histoire critique où il avait conquis ses éperons, qu'il ait abandonné à Baur et à ses disciples le soin de raconter les origines du christianisme et les premiers siècles de l'église; mais, si M. Strauss est passé maître dans la critique négative, dans celle qui signale et commente les contradictions, on peut douter qu'il eût pratiqué avec bonheur cet art des divinations ingénieuses et des sagaces conjectures où l'école Tubingue devait accomplir de véritables merveilles. Après avoir écrit la *Vie de Jésus*, il ne pouvait plus que la refaire, et nous ne serions pas surpris qu'il refît aussi sa *Dogmatique*. Un musicien plus habile que fécond s'entend à répéter ses airs en les variant; mais il les gâte quelquefois.

Heureusement M. Strauss a trouvé sur les confins de la théologie et de l'histoire des sujets qui l'ont inspiré et qu'il a traités avec succès. Il a du goût et du talent pour les études biographiques, il en a écrit plusieurs qui touchaient toutes par un point aux problèmes dont s'occupe exclusivement sa pensée; ses héros sont des croyans ou des incroyans. Il s'est plu à raconter les captivités et la délivrance de Christian Mærklin, à peindre le mysticisme humoristique et enjoué de Justinus Kerner. Nous lui devons encore un opuscule sur l'empereur Julien, un important travail sur l'un des précurseurs de la réforme, Ulrich de Hutten, et une étude agréable et facile sur Voltaire. M. Strauss a plusieurs des qualités de l'historien, la sûreté de l'information, la recherche attentive des faits, la parfaite clarté de l'exposition, la limpidité du récit. Ce qui lui manque, c'est cette vue contemplative des choses humaines, qui est le propre du grand historien et l'affranchit de toute partialité, ou, à son défaut, cette vive curiosité d'artiste qui fait le tour des choses et des hommes, s'efforce de leur dérober leur secret et s'occupe moins de les juger que de les expliquer. On assure que naguère un théologien qui a composé une éloquente histoire de la réformation, rencontrant à Berlin un illustre historien qui, lui aussi, a raconté Luther et le XVIe siècle, l'embrassa avec effusion en le traitant de confrère. — « Ah! permettez, lui répondit l'autre en se dégageant, il y a une grande différence entre nous; vous êtes avant tout chrétien, et je suis avant tout historien. » M. Strauss n'est ni assez philosophe, ni assez artiste pour être avant tout historien; quelque sujet qu'il traite, il est toujours le champion d'une thèse. Il y a bien des façons de dogmatiser, c'est un charme qui possède bien des esprits. Hegel parle dans sa *Phénoménologie* de ces gens qui rem-

placent le vieux dogmatisme « par le dogmatisme de la certitude d'eux-mêmes. » M. Strauss n'écrit guère l'histoire que pour avoir l'occasion d'affirmer les idées qui lui sont chères, et le doctrinaire qui est en lui fait souvent tort à sa critique.

L'écrit intitulé *le Romantique sur le trône des césars ou Julien l'apostat*, et qui date de 1847, est moins une page d'histoire qu'un mordant pamphlet contre le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV. Erreur ne fait pas compte; c'est la seule fois, pensons-nous, que l'auteur de la *Vie de Jésus* ait manqué de respect à un grand de la terre. Il ne pouvait pardonner à Frédéric-Guillaume IV de s'être fait le patron de la réaction religieuse en Prusse. Le pamphlet de M. Strauss nous paraît avoir deux défauts : le premier est qu'il est vraiment bizarre de rapprocher un roi médiocre d'un empereur qui fut un homme extraordinaire, grand capitaine, grand administrateur, mort à la fleur de l'âge, et à qui deux ans de règne ont suffi pour laisser un nom impérissable. Ensuite il est douteux que Julien fût un romantique sur le trône. Qu'est-ce qu'un romantique? Un rêveur qui s'éprend du passé, et, par une erreur de sa fantaisie, s'obstine à des restaurations impossibles. Julien avait beaucoup de raisons de haïr le christianisme, et tout semble prouver que la fantaisie y tenait moins de place que la politique; il voyait dans la foi nouvelle l'actif et dangereux dissolvant qui décomposait sourdement l'empire, et l'événement a justifié sa clairvoyance. Quant à Frédéric-Guillaume, c'était à la fois un romantique et un dilettante. La Prusse a été tour à tour gouvernée par de grands hommes, par des caporaux, par de rusés praticiens, et de loin en loin par des hommes de sentiment, assez rares pour ne rien compromettre. Neander, le théologien en vogue à Berlin sous le règne du prédécesseur de Guillaume Ier, prétendait qu'il faut faire de la théologie avec son cœur, et on l'avait surnommé le théologien pectoral. Frédéric-Guillaume IV a fait de la politique pectorale, mais il ne laissait pas d'avoir de l'esprit; il en avait assez non-seulement pour faire des bons mots et pour goûter infiniment, malgré son piétisme, le *Candide* de Voltaire, mais encore pour deviner les conséquences des choses et les difficultés des situations. Désireux de jouer un rôle et timide par clairvoyance, il se dérobait aux grandes entreprises, se rabattait sur les petites, où son goût le portait; il refusait la couronne impériale, reculait devant les défis de l'Autriche, et se dédommageait en s'occupant avec passion de l'épiscopat de Jérusalem et de l'achèvement de la cathédrale de Cologne : c'était une revanche que sa vanité prenait sur les défaillances de son courage. Quand par hasard un homme de sentiment monte sur le trône des Hohenzollern, il entre toujours un peu de calcul dans ses penchans les plus désinté-

ressés. Il est de tradition que la religion est en Prusse, avec l'armée et l'école, un moyen de gouvernement; cette considération n'avait point échappé au piétisme de Frédéric-Guillaume. Au surplus, il aimait la paix, et le peu de garanties constitutionnelles que possède la Prusse, c'est à lui qu'elle les doit. Il ne faut pas trop médire du romantisme. Ce que nous avons vu nous dispose à l'indulgence pour les romantiques qui ont aimé la paix; nous les préférons aux conquérans onctueux qui font parler Dieu à coups de canon et qui, selon l'expression d'un poète, donnent au monde

Des cours d'artillerie et de haute morale.

L'ouvrage en deux volumes que M. Strauss a consacré à l'un des ouvriers de la réforme, Ulrich de Hutten, est un travail important, fruit de patientes recherches. Il a le premier éclairci les obscurités dont cette intéressante figure était enveloppée; le premier, il a débrouillé d'une main sûre le confus écheveau d'une biographie encore à peine ébauchée, en rapportant les principaux écrits de Hutten à leur vraie date et aux événemens qui les ont inspirés. Ce qu'on lui pourrait reprocher, c'est d'avoir prodigué le détail sans distinction et sans choix, de n'avoir rien su refuser à son érudition. Son livre trop dense, trop touffu gagnerait, pensons-nous, à être émondé; l'auteur a oublié le proverbe allemand qui dit que les arbres empêchent quelquefois de voir la forêt. N'est-ce pas s'abandonner à son goût avec trop de complaisance que de consacrer près de 800 pages à un homme qui, après tout, n'a joué qu'un rôle secondaire dans le grand drame de la réformation allemande, et auquel M. Strauss, par conscience critique, se voit contraint de retirer son principal titre de gloire, cette première partie des *Epistolæ obscurorum virorum*, où l'Allemagne a trouvé son Rabelais? C'est un abus aussi d'employer tout un chapitre à disserter savamment sur la vilaine maladie dont Hutten ne put jamais guérir, et que son biographe nous décrit avec un acharnement d'exactitude vraiment héroïque. Qu'importe à la postérité? Il ne faut sacrifier le goût qu'aux intérêts d'état.

De tous les livres que nous devons à la plume de M. Strauss, son *Hutten* est peut-être celui qu'il a écrit avec le plus de chaleur et d'entraînement. Il a trouvé dans le chevalier franconien un héros selon son cœur, homme de lutte et polémiste ardent, qui a mis son talent et toute son âme au service de la liberté religieuse, d'ailleurs plus théologien que chrétien et le plus Allemand de tous les champions de la réforme. Luther est une grande conscience, son histoire est un chapitre de l'histoire de la conscience humaine; c'est par là qu'il est universel. Le sentiment religieux n'a guère eu de

part dans les actions ni dans les écrits de Hutten. C'est un patriote qui déteste le joug que Rome fait peser sur son pays et qui exhorte l'Allemagne à rompre son licou, à s'affranchir à jamais de la domination étrangère. L'historien a épousé toutes les passions de son héros, il voit tout par ses yeux. On ne saurait être plus étranger à cette sérénité de la pensée, à cette liberté d'esprit qui respirent partout dans l'admirable tableau que M. Ranke a tracé des luttes religieuses du XVI[e] siècle. Les intérêts et les événemens de ce monde sont infiniment compliqués, et, s'il nous est permis d'avoir nos préférences, il nous est bon de rendre justice à ce qui nous déplaît et de juger ce que nous aimons. Il est rare que la vérité et le bon droit soient tout entiers dans le même camp. Sans tenir la balance absolument égale entre le catholicisme de la renaissance et la réformation, un juge impartial ne peut s'empêcher de reconnaître qu'aucune des deux parties n'avait absolument tort ni absolument raison, et que la réforme de Luther fut au XVI[e] siècle un progrès à la fois et un rétrécissement de l'esprit humain.

Non-seulement M. Strauss voit Rome et Léon X à travers les colères de Hutten, il voit Hutten lui-même avec des yeux prévenus, dont les indulgences sont excessives. Il ne nous dissimule, à la vérité, aucune de ses faiblesses ou de ses misères, il est trop exact pour rien omettre, trop consciencieux pour rien déguiser; par malheur, son jugement ne s'accorde pas toujours avec ses récits, et rien ne le trouble dans son imperturbable admiration, qu'il cherche à nous imposer. Nous devons accepter les grands hommes tels qu'ils sont, nous dit-il, avec leurs imperfections et leurs souillures. Le point est précisément de savoir si Hutten fut un grand homme. Sans contredit, il avait une âme d'une énergie peu commune, un caractère fortement trempé, le génie du pamphlet et des bouffées de généreux enthousiasme; mais l'exactitude de son biographe nous fait voir trop souvent en lui une imagination surmenée par ses fantaisies, un bretteur de la plume qui se bat quelquefois pour le seul plaisir de se battre, un aventurier sans scrupules et sans dignité qui ne répugne pas aux tours de sac et de corde, une sorte de capitan d'université prompt à l'insulte, abondant en rodomontades, un hobereau très infatué des priviléges de sa caste et plein d'un superbe mépris pour les bourgeois, les villes et les marchands, une éternelle et incurable gueuserie qui tantôt pour se remplumer rêvait un opulent mariage, tantôt faisait sa main sur les champs de bataille ou sur les grandes routes. Grand homme, non, — mais une sorte de héros picaresque, animé d'une passion vraie, qui fut l'âme de son talent : il aimait la liberté et l'Allemagne. La plupart des lecteurs de M. Strauss comprendront facilement, croyons-

nous, les répugnances qu'inspirait à Érasme cet oiseau de proie, qui n'était pas de la race des faucons. Érasme avait ses faiblesses; mais dans un temps de controverses acharnées il représentait les lettres, la mesure, le bon sens et le bon goût. Il ne fut pas médiocrement chagriné en apprenant que Hutten, à bout de voie et de forces, se retirait à Bâle pour y chercher un asile auprès de lui. Privé de ses protecteurs, plus malade et plus gueux que jamais, mis au ban pour ses intempérances de parole et de plume, le malencontreux chevalier ne savait plus à quel saint se vouer; l'Allemagne lui était fermée, il n'était bruit que de trois abbés qu'il venait d'assaillir l'épée au poing et de détrousser sur un grand chemin. Pour se dérober à cet incommode et compromettant visiteur, qu'il avait autrefois obligé, Érasme se claquemura chez lui, et lui fit représenter qu'il avait l'horreur des poêles, dont Hutten ne pouvait se passer; c'était une raison pour qu'on ne se vît pas. Hutten ne lui pardonna point cet accueil, et lui annonça qu'il allait écrire contre lui. Il n'aurait tenu qu'à Érasme d'obtenir, moyennant finance, la suppression du libelle; il ne se prêta pas au marché. « Si j'ai refusé de voir Hutten, écrivait-il à Mélanchthon, j'avais d'autres motifs encore que la peur de me compromettre. Réduit à la dernière misère, il cherchait un nid où mourir. Je me voyais condamné à recevoir chez moi ce capitan avec son éternelle maladie, et à sa suite toute la clique de ces soi-disant évangéliques, qui ne le sont que de nom... Désormais les amertumes et les forfanteries du personnage poussent à bout les plus patiens. »

M. Strauss aurait dû s'en tenir à nous retracer les fortunes diverses de cette existence guerroyante et traversée; mais Hutten a servi la bonne cause, peu s'en faut qu'il ne canonise ce personnage peu canonique. Il l'invoque, à la fin de son livre, comme le patron, comme le génie tutélaire de l'Allemagne. C'est affaire à l'Allemagne de savoir si elle accepte le patronage de ce *miles gloriosus cum scabie sua*; mais les lecteurs étonnés de M. Strauss se demandent si en écrivant l'histoire il n'est pas en quête de saints pour meubler la nudité de sa petite chapelle.

Est-il besoin de remarquer que M. Strauss n'a pas eu à résister à la tentation de canoniser Voltaire? Il a pris à tâche de lui rendre justice, de combattre par un récit fidèle et mesuré les préjugés d'ignorance et d'orgueil que nourrissent la plupart de ses compatriotes contre cette grande mémoire. Voltaire ne mettait pas comme Hutten son impartialité en péril; si son nouveau biographe admirait en lui l'un des émancipateurs de l'esprit humain, en revanche il ne pouvait goûter que modérément cette indifférence dogmatique, ou, pour mieux dire, cette haine de tout dogmatisme, qui est la

pensée maîtresse du *Dictionnaire philosophique* et de l'*Essai*. Le volume dont nous parlons se compose de six conférences qui ont été écrites pour la princesse Alice de Hesse et prononcées devant elle à Darmstadt; ces conférences font également honneur au conférencier et à son auditoire, il n'est guère de cours en Europe où l'on se livre à de tels passe-temps. Cet essai sur Voltaire n'est point comme la biographie de Hutten une œuvre érudite et fouillée; M. Strauss a suivi dans la première partie de son étude l'excellent travail de M. Desnoiresterres, *Voltaire et la société française au dix-huitième siècle*, auquel il donne dans sa préface un éloge mérité; pour le reste, il s'est contenté de courir au plus près du vent, évitant les points discutables et les côtés contentieux de son sujet. Il a pris la fleur du panier, et son livre, écrit d'un style courant, est un récit agréable, vivant, animé, qui un jour ou l'autre tentera la plume d'un traducteur. Ses appréciations sont le plus souvent sagaces et équitables; nous aimerions à citer son jugement sur la *Pucelle*, sur l'*Essai*, des pages excellentes sur la philosophie de Voltaire, des réflexions judicieuses touchant l'homme et son caractère (1). Toutefois sur ce dernier point M. Strauss a peine à se mettre d'accord avec lui-même, il y a quelque incertitude dans ses conclusions, tour à tour plus sévères ou plus favorables; on dirait qu'alternativement il se laisse prendre ou se déprend. On serait porté à croire que dans les commencemens il était prévenu contre Voltaire; en avançant, il a éprouvé le contraire d'une déception. Il a découvert que ce prodigieux esprit était au service de passions grandes ou petites, mais toujours sincères, et d'une âme de feu qui rachetait ses déraisons par de généreuses tendresses et de saintes colères. Il semble parfois qu'il se reproche comme une faiblesse le charme qui l'entraîne. M. Strauss n'a garde d'appliquer au défenseur de Calas sa maxime qu'il faut accepter les grands hommes tels qu'ils sont, avec l'inévitable tare attachée à tout ce qui est humain. Il parle quelque part de ces âmes royales, d'autres diraient olympiennes, qui savent d'instinct ce que Voltaire n'a jamais su, l'art de gouverner ses passions et la dignité qui se respecte toujours; mais d'ordinaire ces âmes souveraines, tout appliquées au gouvernement d'elles-mêmes, se tiennent à l'écart des conflits et des luttes de la terre. Y a-t-il une seule action dans toute la vie de Goethe? Il

(1) M. Strauss n'a pas rendu justice à l'*Histoire de Charles XII*. Au lieu de citer le morose Schlosser, qui n'est pas toujours infaillible, il aurait mieux fait de lire l'intéressante étude de M. A. Geffroy intitulée *le Charles XII de Voltaire et le Charles XII de l'histoire*. Il y aurait à redire aussi au jugement qu'il porte sur les tragédies de Voltaire. C'est trop souvent le défaut de la critique littéraire d'outre-Rhin « de traiter géométriquement les choses fines. »

est bon qu'il y ait des olympiens, et nous leur permettons, s'ils le veulent, de considérer les choses humaines avec une noble indifférence, et de s'étudier eux-mêmes avec une complaisance excessive. Il n'en est pas moins vrai qu'après avoir lu certains chapitres solennellement minutieux des mémoires de Goethe, lire une lettre de Voltaire c'est se dégorger en eau courante. Ce même Goethe, qui savait pourtant ce que valait Voltaire, lui conteste deux choses, la profondeur et la perfection. Ne lui en déplaise, l'auteur de *Zadig*, le correspondant de Thiriot et des rois a possédé la perfection du naturel, et, de toutes les formes du génie, ce n'est pas la moins précieuse.

Sur un seul point, l'impartialité du nouveau biographe de Voltaire nous paraît être en défaut. Dès que le grand Frédéric est en cause, sa balance trébuche entre ses mains, et son patriotisme corrompt sa critique. Il concède trop à la légende en le peignant comme un homme complet, en qui le cœur était à la hauteur du génie. Ce n'était pas une âme généreuse que Frédéric. Dans toutes ses liaisons, il a toujours considéré son profit, il n'a pas eu d'amitiés dont il n'ait abusé, pas de familiers sur qui ne se soient exercées ses griffes royales, à qui il n'ait fait sentir dans l'occasion qu'il était le maître et que, selon le mot de Voltaire, il avait cent cinquante mille moustaches à son service. Il a recherché Voltaire parce que Voltaire lui pouvait servir, il s'est réconcilié plus tard avec lui parce que les ressentimens de Voltaire lui pouvaient nuire. Il aimait passionnément son métier et sa gloire, il goûtait l'esprit et la littérature, voilà le compte de ses affections. Si la philosophie lui était chère, il ne lui a jamais rien sacrifié, et dans son gouvernement il n'a combattu que les superstitions qui gênent les rois, il a toujours ménagé les préjugés utiles. Caractère puissant, raison supérieure, il y avait dans ce grand homme un grand cynique qui se donnait quelquefois le plaisir de prêcher les vertus qu'il méprisait. C'est une méthode usitée dans certaines villes du nord; les plus roués s'y travestissent, quand il leur convient, en prédicateurs de morale, et, après avoir déclaré publiquement que la force prime le droit, ils recommandent aux autres le respect du droit et montrent à l'univers leur conscience, qui est toute neuve, car elle n'a jamais servi. « Voltaire, disait Frédéric, est le plus méchant fou que j'aie connu de ma vie... Vous ne sauriez imaginer toutes les duplicités, les fourberies et les infamies qu'il a faites ici. Je suis indigné que tant d'esprit et tant de connaissances ne rendent pas les hommes meilleurs. » Voltaire aurait pu lui répondre qu'en Italie, au carnaval, Arlequin se déguise quelquefois en archevêque, mais qu'on démêle bien vite Arlequin à la manière dont il donne la bénédiction.

Nous regrettons que M. Strauss n'ait pas fait les parts plus égales, et qu'après avoir énuméré les torts trop réels de Voltaire, il ait tant ménagé César. Nous voudrions retrancher de son livre de froides plaisanteries sur l'incident de Francfort. Ce n'est pas une chose plaisante que l'abus de la force, qu'un prince violant le droit des gens chez un petit peuple dont il n'est point le maître, qu'un poète traité en bandit ou en criminel d'état parce qu'il emporte dans sa valise un volume de vers compromettans qu'un roi lui a donné et qu'il veut ravoir. Dégagé de toutes les exagérations passionnées de la victime, l'affaire de Francfort reste une brutalité révoltante, et, quoi que puissent alléguer les panégyristes du grand Frédéric, elle fait tache sur sa mémoire et compromet sa philosophie. « C'est à Francfort, écrivait Collini avec une juste indignation, dans une ville qualifiée libre, que l'on insulta Voltaire, que l'on viola le droit sacré des gens, que l'on oublia des formalités qui eussent été observées à l'égard d'un voleur de grands chemins. Cette ville permit que l'on m'arrêtât, moi étranger à cette affaire, contre qui il n'existait aucun ordre, que l'on me volât mon argent, et que je fusse gardé à vue comme un malfaiteur. » — « Tel était le sort de ces villes libres, remarque M. Desnoiresterres. L'exemple de l'évêque de Trèves parlait assez haut pour que l'on se montrât d'une extrême condescendance envers les requêtes d'un prince habitué à tout se permettre et à tout oser. » De telles réflexions ne sont pas venues à M. Strauss. Il estime que le grand Frédéric avait le droit de tout oser et de tout se permettre, et que, lorsque Voltaire lui reprochait de trop aimer la guerre, Voltaire était *parfaitement plat et un vrai maître d'école*. « La guerre, dit-il, est sans doute un grand mal, et on ne saurait trop décrier les guerres d'ambition telles que Louis XIV les faisait; mais, quand Frédéric envahit la Silésie, il y était poussé par le besoin d'agrandissement de sa jeune Prusse ou encore mieux de l'Allemagne elle-même, qui avait besoin de la Prusse pour s'affranchir du joug de la catholique Autriche. » Adorable simplicité! Serait-il donc si difficile à un Français de démontrer que Louis XIV, en conquérant l'Alsace et la Franche-Comté, obéissait au besoin d'agrandissement de la France, qui n'avait pas encore trouvé ses vraies frontières? Parlez plus nettement, et dites toute votre pensée : les guerres que vous faites sont saintes, celles qu'on vous fait sont impies; en vous agrandissant, vous accomplissez un devoir, les autres sont des ambitieux.

Ainsi raisonne le dogmatiste dont est doublé ce puissant critique. On pense à cette honnête personne que citait Franklin dans un discours, laquelle s'écriait naïvement : « Une chose bien étonnante, c'est qu'il n'y a jamais que moi qui aie raison. »

IV.

Ce n'est pas la même chose d'être un théologien libre et un libre penseur ou d'être un esprit libre, et l'on peut avoir étudié la philosophie sans s'être laissé affranchir par elle. Les Grecs disaient que beaucoup de gens célèbrent les fêtes de Bacchus, mais qu'il y a peu d'inspirés, ναρθηκοφόροι μὲν πολλοί, βάκχοι δέ τε παῦροι. M. Strauss a fêté le dieu, il porte volontiers à la main la férule sacrée des Dionysiaques, mais l'esprit du dieu n'est point en lui.

Quiconque a pu s'imaginer que l'auteur de la *Vie de Jésus* était un philosophe se convaincra du contraire en lisant son dernier écrit, ces deux lettres trop fameuses que lui inspirèrent en 1870 les premières victoires des armées allemandes. La philosophie n'est qu'un vain nom, ou elle délivre l'esprit des passions vulgaires, car elle hait le vulgaire et ses pensers profanes. M. Strauss s'est fait peuple dans le mauvais sens du mot. Il a toujours aimé à citer l'Évangile; il nous dit dans sa préface : « En un temps de si grandes actions, la parole fait plus pauvre figure que jamais. Nous devons le sentir, nous les hommes de la parole; mais nous ne devons pas oublier ce qui est écrit : au commencement était la parole. » Curieux mélange d'humilité et de juste orgueil! La parole s'incline jusqu'à terre devant l'épée, elle lui confesse son néant; puis, se redressant à demi, elle lui représente que pourtant elle ne lui a pas été inutile, qu'elle avait tout préparé. Elle a raison, et l'épée aurait mauvaise grâce à n'en pas convenir.

Oui, la parole était au commencement, et on n'a eu garde de lui imposer silence. M. de Bismarck a déclaré un jour que les professeurs étaient le fléau de l'Allemagne; mais il s'entend à employer les fléaux. Il sait que la vieille politique absolutiste qui est la sienne ne saurait réussir au XIXe siècle sans le concours de l'opinion publique, et il a dit aux professeurs : Ne vous gênez pas, faites-nous un peu d'opinion publique. Ils se sont appliqués, professeurs et théologiens, aussi bien que journalistes et poètes, à démontrer à l'Allemagne que la liberté est un intérêt secondaire, que la première chose est d'être grand et fort, et qu'une conquête est un bien plus positif qu'une constitution. L'Allemagne n'avait pas réussi en 1848 à conquérir son unité par la liberté; on lui a persuadé de changer de méthode. Dès 1848, la parole disait à une réunion d'électeurs de Ludwigsburg, non sans citer l'Évangile : « Recherchez d'abord le royaume des cieux, c'est-à-dire l'unité, et tout vous sera donné par-dessus. » Pascal l'avait déjà dit : — « La justice est sujette à disputes, la force est très reconnaissable et sans dis-

pute; ainsi, ne pouvant faire que ce qui est juste fût fort, on a fait que ce qui est fort fût juste. » Après la victoire, la parole poursuit son œuvre. Elle tremble que les nobles instincts du peuple allemand et ses inclinations libérales ne l'emportent sur des haines et des passions factices dont on se sert pour l'asservir; elle veille pieusement sur ces haines comme la vestale veillait sur le feu sacré, et ses insultes justifient d'avance tout ce que l'on pourrait entreprendre contre le vaincu. Les nations d'ordinaire sont ce qu'on les fait. Donnez-leur un maître dont le perspicace génie devine nettement tout ce qu'il peut oser et qui ne connaisse ni la crainte, ni le scrupule. Il traîne malgré eux ses peuples à la gloire. On parlait de le lapider; après l'événement, on se prosterne, et désormais l'insolence, cette divinité méconnue, a ses autels et ses adorateurs; les insolens au petit pied pullulent, laquais qui singent le maître. Les honnêtes plumes elles-mêmes ont peine à se défendre de cette contagion, et les folliculaires s'évertuent. C'est la destinée des lions blessés et meurtris de mettre tous les roquets en fête.

M. Strauss, qui est une intelligence et un caractère, n'a rien de commun avec ces gens-là; nous regrettons qu'il se soit abaissé à parler comme eux. Il avait pourtant de meilleurs exemples à suivre. Il est des Allemands, aussi patriotes que lui, qui ont su résister à cette grossière ivresse, qui ont honoré leur pays par la modération de leur langage, par la dignité de leur attitude; ils ont su observer l'équité dans le triomphe et ne pas manquer au respect qui est dû au malheur. Pourquoi faut-il que M. Strauss n'ait pas su trouver en de telles conjonctures un seul accent d'humanité et de généreuse justice? Il a, lui aussi, outragé le malheur, en quoi l'on reconnaît le théologien qui n'est pas philosophe.

On ne saurait aimer trop son pays, et la philosophie approuve le patriotisme, comme elle respecte la vraie religion; mais elle fait la guerre à toutes les bigoteries. Un grand écrivain allemand, Lessing, un des esprits les plus libres qui furent jamais, et qui a plus fait que personne pour la grandeur de sa patrie, écrivait un jour: « A Dieu ne plaise que je connaisse jamais ce patriotisme étroit qui m'empêcherait d'être un citoyen du monde! » Ce n'est pas un citoyen du monde qui a écrit les deux lettres dont nous parlons, c'est un dévot. M. Strauss a reproché plus d'une fois à la dévotion des autres de rétrécir leur esprit et de troubler à ce point leur jugement qu'ils deviennent incapables de rien examiner, et que c'en est fait de leur sens critique. Sa dévotion produit les mêmes effets. Dès qu'il s'agit de l'Allemagne, de sa gloire et de sa grandeur, il écrit l'histoire comme le premier hagiographe venu. La France est coupable de tous les forfaits, elle a toujours convoité le bien d'autrui;

l'Allemagne est impeccable, elle n'a jamais réclamé que son droit. C'est la France en effet qui a partagé la Pologne; c'est la France qui en 1792 a déclaré la guerre à la Prusse; c'est la France qui se joue des droits des petits et de la foi des traités, et qui n'a pas encore rendu au Danemark ce qu'elle avait juré par la très sainte Trinité de lui rendre en 1866. Le fanatisme obscurcit les yeux les plus clairvoyans. Une très faible dose de la sagacité critique que M. Strauss a dépensée pour établir que le Christ n'a pas ressuscité Lazare lui suffisait pour se convaincre qu'un des remarquables talens de M. de Bismarck est de se faire déclarer la guerre à l'heure où il lui convient de la faire, et qu'en proposant un Hohenzollern pour le trône d'Espagne, il a voulu mettre l'épée à la main de la France. Admirez, si vous le voulez, cet incomparable joueur; mais, de grâce, ne parlez pas de morale. Elle n'a rien à voir dans cet art de filer la carte qui est la politique d'aujourd'hui.

C'est encore le propre du dévot de mettre au-dessus de la justice les intérêts de la cause qu'il sert et qu'il tient pour sacrée. Dans l'allégresse que lui inspirait le succès des armes allemandes, M. Strauss n'a pas considéré un instant ce qu'il était juste ou légitime d'exiger du vaincu. Il était possédé d'une crainte: la modération bien connue de M. de Bismarck l'inquiétait; il avait peur qu'on ne prît pas assez. Il avait décidé que non-seulement l'Alsace devait faire retour à l'Allemagne, parce que l'Alsace est une province allemande, mais qu'une partie de la Lorraine française devait subir le même sort, parce que la sécurité de l'Allemagne l'exigeait ainsi. A la théorie des nationalités, qui lui paraissait insuffisante, il ajoutait la théorie des garanties, qui a cet avantage d'être infiniment élastique. Louis XIV et Napoléon I[er] faisaient des conquêtes; l'Allemagne n'en fait point, elle se garantit; à ce titre, tout est de bonne prise pour elle, et, quoi qu'elle prenne demain, ce ne sera jamais qu'une mesure défensive, un gage que réclamera sa sûreté. Du temps de Pascal, les jésuites, paraît-il, avaient plus de peine à trouver des raisons que des moines; les jésuites étaient bien naïfs, ils ont trouvé leurs maîtres. Quant à se demander si les Alsaciens et les Lorrains ne méritaient pas qu'on les consultât avant de décider de leur sort, M. Strauss n'y a pas songé. Une telle prétention lui semblerait plaisante; son libéralisme considère les peuples comme des troupeaux qu'on se partage et qu'on parque sans se donner la peine d'entrer en conversation avec eux. Il a cependant daigné promettre à l'Alsace qu'on s'occuperait de la rendre heureuse, de même qu'il promettait à l'Europe que l'Allemagne triomphante ne ferait plus la guerre à personne, attendu qu'elle ne réclame jamais que son droit. En pareille matière,

la parole d'honneur de M. Strauss est peut-être une caution insuffisante. Et puis sait-il bien lui-même, dès ce jour et avant que l'oracle ait parlé, où s'arrête le droit de l'Allemagne, et tout ce qu'exige sa sûreté? Les doctrines de M. Strauss nous paraissent inquiétantes; quel que soit son bon vouloir, nous ne sommes qu'à demi rassurés.

L'expérience nous enseigne que les bonnes et les mauvaises institutions, les erreurs ou les sages conseils des gouvernemens ont plus de part dans les destinées des peuples que la sévérité ou le relâchement de leurs mœurs, et que leurs malheurs proviennent bien plus de leurs défauts ou de leurs ignorances que de leurs vices. Autrement il faudrait admettre que Iéna fut une victoire remportée par la moralité française sur l'immoralité prussienne, ce qui nous paraît difficile à croire. Le bon sens nous apprend aussi qu'il n'y a pas en Europe des peuples vertueux et des peuples vicieux, qu'il y a partout du bien et du mal, que les nations européennes forment une vaste famille où règne avec quelques nuances une commune civilisation, laquelle produit partout des effets à peu près semblables, apporte avec elle en tous lieux les mêmes bienfaits et les mêmes corruptions. Les dévots ne raisonnent pas ainsi; la dévotion entend s'admirer elle-même dans ses succès, qu'elle attribue à ses vertus et à sa sainteté, et elle crie anathème sur le malheur des autres, où elle voit un témoignage de leur perversité. M. Strauss est persuadé que les désastres qu'a essuyés le peuple français sont un juste châtiment de *cette soif de rapine* (*Raublust*), qui est le premier de ses penchans. Quiconque a parcouru les campagnes françaises sait qu'elles sont habitées par un peuple de brigands, et quiconque a lu l'histoire contemporaine sait que pendant cinquante-cinq ans, de 1815 à 1870, M. Strauss a pu voir ces brigands à l'œuvre dans la Souabe. En revanche, le savant critique aimait à se persuader que les armées allemandes sortiraient de France les poches vides et les mains nettes, et sûrement il croit encore à leur vertu; un dogme résiste à l'évidence d'un procès-verbal. — « Ce n'est pas seulement la littérature de la France qui est corrompue, nous dit-il ailleurs, c'est la nation même, et avant la guerre actuelle nous n'avions aucune idée de cette pourriture générale et d'une telle dissolution de tous les liens moraux; *von dieser allgemeinen Faülniss und Auflösung aller sittlichen Bande.* » M. Strauss rendait cette sentence après Sedan, et il semblait se promettre que son empereur entrerait dans Paris en trois jours et sans coup férir; mais, comme le disait Voltaire, il ne suffit pas de se tromper, il faut être poli.

La France est une maison de verre, ouverte à tous les regards

indiscrets; son peuple a l'habitude de tout dire et de nommer toutes choses par leur nom; elle étale ses plaies aux yeux du monde, et ses plaies parlent tout haut. Chaque peuple a les siennes; mais on en voit qui s'entendent à cacher leurs ulcères et leurs chancres sous les vastes plis d'une robe longue. M. Strauss, qui connaît si bien l'Évangile et qui se plaît à le citer, a-t-il oublié qu'il y est question de certaines gens qui, se tenant debout, priaient ainsi en eux-mêmes : « Dieu, je te rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, qui sont ravisseurs, injustes, adultères, ni comme le péager que voici. » Jésus-Christ goûtait peu ces vertus superbes; il leur disait : « Malheur à vous! car vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat, tandis qu'au dedans vous êtes pleins de rapines et d'intempérance. » Ces gens-là s'appelaient des pharisiens, et le pharisaïsme est une maladie grave. L'Allemagne en tient; mais elle en guérira quand elle ne croira plus les sophistes qui corrompent son excellent naturel. M. Strauss n'est point un sophiste, il s'en faut bien; il est convaincu, et ce n'est pas d'aujourd'hui. Qu'à l'avenir son ironie soit plus avare de sarcasmes à l'égard des naïfs qui croient au surnaturel, car son chauvinisme, Dieu le lui pardonne! est une religion qui a ses oracles, ses prophéties et ses mystères. Dès 1858, dans la conclusion de son livre sur Hutten, il s'écriait avec effusion, levant les mains vers ce saint : « Allume en nous la haine de tout ce qui est servile, de tout ce qui est faux, de tout ce qui n'est pas allemand! » Qui donc accusait M. Strauss de ne pas croire aux miracles? Il admet sans difficulté que, par un mystère d'élection, Dieu s'est choisi un peuple, qu'il abandonne les autres au mensonge et à la pourriture, que ce peuple élu est l'unique dépositaire de toutes les vertus, de toutes les vérités, de telle sorte que haïr tout ce qui n'est pas allemand, c'est haïr le vice et l'erreur. La voyante de Prevorst avait rencontré juste quand elle prédisait à M. Strauss qu'il ne serait jamais incrédule. Il n'a fait que transvaser le vieux vin dans un tonneau neuf. Qu'il ait du moins quelque indulgence pour ceux qui demeurent attachés aux vieilles futailles! Du moment qu'il s'agit d'abjurer sa raison, il est permis de consulter ses goûts, et en vérité, s'il est des préjugés respectables, il en est d'autres qui le sont moins. On peut croire à la résurrection de Lazare et n'être pas un bigot; c'est le cœur qui fait la destinée des esprits.

Naguère, dans une séance générale de la commission d'histoire de Berlin, M. Ranke retraçait en ces termes les derniers momens et les dernières pensées d'un célèbre historien allemand, Gervinus, mort il y a quelques mois. « L'unité de l'Allemagne, disait-il, pour laquelle Gervinus était tout feu, venait d'être fondée sur de tout autres principes que les siens; elle avait revêtu un caractère mili-

taire et monarchique, qui n'empêchait pas toutefois qu'on ne liât partie avec les idées libérales, sans s'y rattacher tout à fait. Gervinus se brouilla avec le présent. Les événemens qui se passaient autour de lui et qui remplissaient la nation de sympathies enthousiastes ne lui inspiraient qu'une profonde tristesse et d'éclatantes réprobations. Il évoquait les ombres de ses amis morts, qui auraient partagé ses sentimens, s'ils avaient vécu. C'est un spectacle douloureux, presque tragique que cet homme s'éteignant dans un sombre chagrin et dans la solitude de ses pensées. » Gervinus était un vrai libéral, et il est mort en désespérant de l'avenir des idées qui lui étaient chères. M. Strauss voit au contraire l'avenir en beau; il croit au triomphe de la cause ou, pour mieux dire, des deux causes pour lesquelles il a toujours combattu et qui sont étroitement unies dans sa pensée. Ce qu'il a toujours appelé de ses vœux, c'est l'unité politique et religieuse de l'Allemagne, et, selon lui, l'une est la condition de l'autre. L'Allemagne est le pays de la réforme; mais la réforme est encore incomplète, elle attend son achèvement. Le jour s'approche où, sous le patronage de souverains éclairés, la grande œuvre sera consommée, où catholiques et protestans se donneront la main pour instituer une nouvelle église, l'église du Christ éternel. C'est ainsi que l'unité politique de l'Allemagne aura préparé l'unité religieuse, qui à son tour la consacrera, lui imprimera le sceau de l'éternité.

M. Strauss a des raisons particulières d'espérer. Un rayon de royale faveur est venu sur le tard chercher son front. Il a rencontré des princes dont le commerce est plein de douceur; ils pratiquent mieux que personne « cet art obligeant qui accorde si heureusement la liberté avec le respect. » Ces princes, auxquels est attachée la fortune de l'Allemagne, ont une indépendance d'esprit qu'on ne s'attend guère à rencontrer sur les marches d'un trône, et qui promet un règne fort différent de ce que nous voyons. M. Strauss a bâti ses espérances sur cet accident heureux; mais il n'est point impatient, il ne compte pas les heures. Assuré de l'avenir, il s'accommode du présent. La liberté politique ne lui a jamais inspiré qu'une froide affection. En 1848, il est vrai, il demandait un empire constitutionnel, avec un ministère responsable. Les temps ont marché, il se résigne provisoirement au césarisme plus ou moins déguisé qui règne à Berlin. Il a conjuré ses compatriotes du Wurtemberg de se rendre à merci, sans conditions, de ne pas marchander leur reconnaissance aux vainqueurs du coq gaulois. « Nous n'oublierons jamais, disait-il, que c'est la noblesse prussienne qui nous a donné un Bismarck et un Moltke. » Voilà jusqu'à ce jour le dernier mot de l'auteur de la *Vie de Jésus*.

Gervinus a bien fait de mourir, et Schiller fait bien de ne pas

ressusciter. Le 10 novembre dernier, on inaugurait son monument à Berlin. Cette solennité avait été longtemps contrariée, ajournée par le mauvais vouloir du gouvernement, à qui le chantre de Guillaume Tell ne saurait être un homme agréable. Enfin il a fallu se rendre, l'empereur assistait à la cérémonie, et la statue de Schiller s'élève à cette heure sur une place qu'on appelle la Place des Gendarmes. Le soir même, l'intelligente canaille de la ville de l'intelligence entreprenait d'en démolir la grille à coups de pierres; mais déjà cette grande ombre avait essuyé une humiliation plus cruelle. Les alentours du monument étaient décorés de banderoles et des écussons de tous les états germaniques, où étaient inscrites des devises tirées des œuvres du poète. Des ordres sévères, on peut le croire, avaient été donnés pour que ces inscriptions fussent accommodées aux circonstances, et que pas un mot ne rappelât qu'on fêtait le poète de la liberté. La consigne fut exécutée avec un zèle intelligent; on rogna de près les ongles du lion, et de par l'empereur il lui fut interdit de faire entendre son noble rugissement. Les devises furent irréprochables, elles faisaient foi que cette grande âme n'avait jamais eu que le génie de l'anodin. L'une portait : « Près de la source était assis l'enfant, qui tressait une couronne de fleurs. » Une autre était ainsi conçue : « Le lac sourit et nous invite au bain, » ce qui, en vérité, paraissait singulier le 10 novembre, à Berlin! L'écusson de l'Alsace-Lorraine était orné de cette inscription trop pleine de sens : « Les beaux jours d'Aranjuez sont à jamais passés. » Ailleurs on lisait : « Le soldat seul est un homme libre! » — ailleurs encore les premiers vers d'une ballade connue, lesquels signifient à peu près ceci :

Fridolin fut un serviteur
Pieux, qui craignait le Seigneur;
Il adorait sa souveraine,
Bénissant humblement sa chaîne.

Fridolin est le saint du jour. Il est aujourd'hui plus populaire en Allemagne que Posa et Guillaume Tell. Un jour, les Allemands se raviseront; jusque-là les plus hardis seront les plus respectueux.

VICTOR CHERBULIEZ.

LE LAURIUM

ET

LES MINES D'ARGENT EN GRÈCE

Nous voyons ordinairement l'antiquité grecque à travers nos souvenirs classiques; nous regrettons volontiers avec le poète ces temp

. . . . Où le ciel sur la terre
Marchait et respirait dans un peuple de dieux.

En notre siècle de prose, nous aimons à nous représenter ces sociétés affinées et polies, ce peuple de penseurs, d'artistes et de guerriers, amoureux de la beauté sous toutes ses formes, et uniquement voué au culte de l'idéal. Dans ce brillant tableau, le travail, l'humble travail des mains, n'apparaît nulle part. Alors pourtant, comme aujourd'hui, il était la grande loi de l'humanité, et l'âge d'argent n'en fut pas plus exempt que l'âge d'airain ou l'âge de fer. Seulement, l'organisation sociale antique étant fondée sur l'esclavage (1), les hommes libres tenaient l'industrie en médiocre estime, et les écrivains en parlent rarement. L'industrie formait cependant l'une des sources les plus importantes de la richesse publique; c'est ainsi que l'exploitation des mines du Laurium a puissamment contribué à la grandeur et à la prospérité de la république athénienne aux temps de Thémistocle et de Périclès.

Une récente excursion dans l'Attique nous a permis d'examiner les traces de l'ancienne industrie minière. Sur une surface de 20,000 hectares, le sol a été fouillé dans tous les sens, percé de puits nombreux, recouvert par des masses énormes de déblais et

(1) Lors du dénombrement de Démétrius de Phalère (309 ans avant Jésus-Christ), l'Attique, pour une population de 450,000 habitans, comptait seulement 20,000 citoyens libres et 10,000 étrangers.

de scories. L'industrie moderne est venue à son tour tirer parti de ces restes oubliés, et elle a eu à lutter non-seulement contre la nature, mais aussi contre les hommes; la protection des intérêts engagés a même provoqué dans ces derniers temps l'intervention diplomatique de la France et de l'Italie. La question du Laurium présente donc, outre un intérêt historique et archéologique, un caractère d'actualité dû à l'importance internationale qu'elle vient d'acquérir.

I.

On s'accorde généralement à désigner sous le nom de Laurium le large promontoire qui forme la partie méridionale de l'Attique, et qui se termine au sud par le cap Colonne, autrefois cap Sunium. C'est une contrée montagneuse dont le sol aride se compose principalement de micaschistes et de calcaires-marbres métamorphiques. L'altitude moyenne des sommets varie de 200 à 300 mètres. Les côtes sont dentelées de criques et de baies, dont plusieurs constituent des ports naturels très sûrs. Tels sont notamment les ports de Thorico (port Mandri) et d'Ergastiria que protége contre les vents et la mer du large l'île longue et étroite de Makronisi, et qui, par les mauvais temps, servent de refuge aux navigateurs. Makronisi est l'ancienne île d'Hélène ou de Cranaa. Strabon la décrit comme âpre et déserte, et elle n'a pas changé depuis lors. Plus au sud et à l'ouest du cap Sunium est l'île aux Anes, autrefois île de Patrocle, qui tirait son nom du préfet de la flotte égyptienne envoyée par le fils de Ptolémée Lagus au secours des Athéniens.

Cette contrée, essentiellement maritime, était habitée par une nombreuse population de matelots, parmi lesquels Athènes recrutait le personnel de ses flottes, tandis que les autres dèmes fournissaient surtout des soldats. Les villes étaient presque toutes bâties sur le littoral. C'étaient l'antique Thorico, l'une des douze villes fondées dans l'Attique par Cécrops, et qui fut fortifiée pendant la vingt-quatrième année de la guerre du Péloponèse; on y voit encore les ruines d'un temple, d'un théâtre, les restes d'une acropole et des décombres considérables; — Anaphlystos, célèbre par ses poteries recouvertes d'un vernis brillant, et où s'élevaient les temples du dieu Pan et de la Vénus Coliade; s'il faut en juger par un passage d'Aristophane, les mœurs des habitans se ressentaient du choix de leurs divinités protectrices; — Sunium, qui fut fortifiée pendant la dix-neuvième année de la guerre du Péloponèse, afin de protéger les navires chargés de blés se rendant de l'Eubée à la capitale; la ville était bâtie au pied du célèbre promontoire que surmontent aujourd'hui les ruines du temple de la Minerve Suniade.

L'intérieur des terres est aride et desséché ; les sources sont très rares, et, par un singulier phénomène géologique, l'eau des pluies ne séjourne pas à la surface : elle se rend immédiatement à la mer par des cavités souterraines. Les vallées sont recouvertes d'une végétation clair-semée, composée de bouquets de pins et d'arbustes odorans, dont la verdure sombre contraste avec l'éclatante blancheur des sommets calcaires. Le voyageur qui parcourt ces contrées sauvages ne tarde pas à reconnaître les restes nombreux des exploitations antiques: à chaque pas, il rencontre cachée sous une touffe de genévriers l'ouverture béante d'un puits ou d'une galerie, il aperçoit des débris de constructions, des amas de scories noirâtres, étalées sur de larges surfaces au penchant des collines ou dans le fond des vallées, des monticules arrondis qui interrompent la régularité des mouvemens du sol et qui, sous le manteau de terre végétale dont ils sont recouverts, se composent de fragmens accumulés, colorés par des imprégnations métalliques et arrachés des entrailles de la terre. La nature, qui efface lentement, mais sûrement, les traces du travail humain, n'est pas encore parvenue à faire disparaître ces témoins du labeur de vingt générations.

Les gisemens métalliques se présentent en filons et en couches puissantes, intercalées au contact des micaschistes et des calcaires, et se poursuivant sur de grandes étendues avec une continuité et une régularité remarquables. Ils sont formés de galène (plomb sulfuré) argentifère disséminée dans une gangue de fer carbonaté spathique, avec des minerais de zinc, d'antimoine et des traces de cuivre. D'après Pline, on trouvait également dans les mines d'argent de Thorico des émeraudes de qualité inférieure.

L'exploitation des mines du Laurium remonte à la plus haute antiquité. Pline raconte qu'elles auraient été découvertes par Érichthonius, roi d'Athènes au XVe siècle avant notre ère; d'après Xénophon, personne de son temps n'essayait de dire depuis quelle époque elles étaient ouvertes. La classification des citoyens d'après leurs revenus ordonnée par Solon prouve que les fortunes d'Athènes étaient alors fort restreintes, d'où l'on peut conclure que l'exploitation des mines ne donnait pas encore de grands bénéfices; mais elle se développa rapidement au siècle suivant. Du temps de Thémistocle, l'état percevait une redevance en nature d'un vingt-quatrième du produit des mines; chaque citoyen recevait 10 drachmes sur les impôts ainsi prélevés, et comme la population d'Athènes comptait au moins 20,000 personnes, on voit que le produit des mines devait s'élever à 4,800,000 drachmes (environ 4,300,000 francs). Trente ans plus tard, sous Périclès, l'exploitation atteignit son apogée; les revenus qu'elle procurait à l'état servirent à payer les énormes dépenses occasionnées par la construction des édifices publics et par

les préparatifs de la guerre du Péloponèse. Les mines étaient la propriété de l'état, qui les louait aux citoyens par bail perpétuel, aliénable et transmissible aux héritiers. Outre la redevance annuelle dont il a été parlé ci-dessus, la concession était accordée moyennant une somme d'un talent et demi (8,100 francs). Tel est le prix qui fut payé par Nicias, par Callias et par un nommé Panténétes; ce dernier en acheta une autre moyennant 45 mines (4,050 francs). D'après une curieuse inscription trouvée à Thorico, Pheidon d'Aixonie, dème de l'Attique, acheta les esclaves et les mines de la plaine voisine à la condition que le vendeur pourrait, moyennant remboursement du prix d'achat, rentrer en possession de sa propriété. Dans cette inscription, l'ensemble de l'exploitation est désigné sous le nom d'Ergastiria, que l'on retrouve avec la même acception dans un discours de Démosthène. Le droit d'exploitation était appuyé sur des plans qui indiquaient les limites des concessions, et l'on devait ménager entre chacune d'elles à l'intérieur des travaux des piliers de séparation (1). Néanmoins l'exploitation des mines donnait lieu à de nombreux procès. Les entrepreneurs se faisaient la guerre sous terre, se pillaient les uns les autres, et venaient ensuite se plaindre devant les juges en employant des termes de leur art que ces magistrats ne comprenaient point. On fut obligé de créer pour ces sortes de contestations un tribunal spécial qu'on nomma *cour métallique* (μεταλλικὸν δικαστήριον), et les lois qui y étaient relatives s'appelaient *lois métalliques* (μεταλλικοὶ νόμοι). Les juges étaient choisis parmi les hommes experts dans l'art des mines et de la métallurgie (2).

La malheureuse guerre du Péloponèse porta un coup funeste à l'exploitation des mines en même temps qu'à la puissance de la république. Dès la deuxième année de la guerre, les Lacédémoniens envahirent l'Attique, et, après avoir ravagé la plaine, s'avancèrent vers la partie qu'on appelle maritime (Paralos), jusqu'au pied du mont Laurium, où les Athéniens avaient leurs mines d'argent. Toutefois les travaux furent repris avec activité après le départ des ennemis, et continuèrent à enrichir Athènes, lorsque Alcibiade, trahissant les secrets de la puissance de son pays, engagea les Lacédémoniens à fortifier Décélie qu'ils occupaient, et à s'emparer des mines. Ce conseil fut écouté, et l'année suivante, la dix-huitième de la guerre, vit la ruine complète de l'entreprise. Pendant que les Lacédémoniens ravageaient la contrée et interceptaient les convois de blé qui se rendaient autrefois de l'Eubée à Athènes par Oropos, 20,000 es-

(1) Nous devons ces détails à une obligeante communication de M. Cordella, ingénieur de l'usine actuelle d'Ergastiria.

(2) De Pauw, *Recherches philosophiques sur les Grecs*, t. II, chap. 4.

claves, la plupart employés dans les mines, se révoltèrent et prirent la fuite. Privée de ses principaux revenus, Athènes dut renvoyer les mercenaires thraces, et fut bientôt bloquée et affamée dans ses murailles. La désastreuse expédition de Sicile avait épuisé les ressources de la république, et, après des alternatives de succès et de revers, les Athéniens finirent par succomber.

La période de calme relatif qui suivit le retour de Thrasybule dans sa patrie permit aux mineurs de reprendre leurs travaux, cependant jamais on ne vit revenir la prospérité passée : les ouvriers expérimentés avaient disparu, et les traditions, qui tiennent une place si importante dans ces sortes de travaux, étaient à peu près oubliées. Xénophon consacre un chapitre de son livre *des Revenus* à l'exploitation des mines du Laurium : « Bien que, dit-il, de temps immémorial on en retire le minerai, réfléchissons combien sont encore bas les déblais des collines où se produit l'argent natif. Le gisement métallique, loin d'aller en s'épuisant, s'étend chaque jour davantage; alors même qu'on y employait le plus de bras, pas un seul homme n'a manqué d'ouvrage, c'était l'ouvrage au contraire qui excédait le nombre des ouvriers... Nous devons donc envoyer résolûment aux mines une grande quantité d'ouvriers, nous devons résolûment y fouiller, certains que le minerai ne nous manquera pas, et que jamais l'argent ne perdra de son prix. L'état du reste en a jugé ainsi longtemps avant moi, car il accorde les priviléges des citoyens à tout étranger qui veut faire des fouilles dans les mines... Une chose réellement étonnante, c'est que l'état voie une foule de particuliers s'enrichir de l'état lui-même, et qu'il ne fasse pas comme eux. Ainsi, parmi ceux qui à une époque reculée se sont livrés à cette exploitation, nous savons que Nicias, fils de Niceratus (1), occupa dans les mines 1,000 ouvriers loués par lui à Sosias de Thrace, devant produire chacun, tous frais faits, une obole par jour (2). A son tour, Hipponicus avait 600 esclaves embauchés aux mêmes conditions et qui lui rapportaient, tous frais déduits, une mine d'argent par jour (3). 300 esclaves rapportaient à Philoménide une demi-mine, et ainsi de tant d'autres qui gagnaient en proportion de leurs mises. A l'exemple des particuliers, qui en achetant des esclaves se font un revenu perpétuel, l'état devrait en acheter aussi à son compte, jusqu'à ce que chaque Athénien en eût trois. Si donc on réunit d'abord 1,200 esclaves, on peut calculer qu'un accroissement successif au bout de cinq ou six ans n'en donnera pas moins de 6,000. Or ce

(1) Plutarque (*Nicias*, chap. IV) dit qu'il n'exploitait les mines qu'avec de grands dangers pour les travailleurs.

(2) Par conséquent 1,000 oboles, 150 francs.

(3) Environ 75 francs.

nombre rapportant, tous frais faits, une obole par jour et par esclave, le produit annuel sera de 60 talens (1). » Xénophon propose ensuite d'ouvrir de nouvelles mines, et d'associer dans cette entreprise les dix tribus d'Athènes, à chacune desquelles l'état accorderait le même nombre d'esclaves. Il prévoit le cas où la guerre viendrait de nouveau désoler l'Attique, et il croit nécessaire d'ajouter aux fortifications d'Anaphlystos et de Thorico un troisième fort intermédiaire à l'endroit le plus élevé du vallon qui les sépare (2).

Les conseils de Xénophon paraissent avoir été entendus. Quelques années plus tard, les recherches étaient poussées avec une telle activité qu'au dire de Démétrius de Phalère les Athéniens semblaient vouloir arracher Pluton lui-même des entrailles de la terre; mais le succès ne répondit pas aux espérances qu'on avait conçues. Au premier siècle avant notre ère, un soulèvement d'esclaves mit fin aux travaux de mines proprement dits. Les entrepreneurs traitant leurs ouvriers d'une manière inhumaine, ceux-ci se révoltèrent, sortirent armés du sein de la terre, mirent tout à feu et à sang, prirent Sunium d'assaut, portèrent la désolation dans les bourgades voisines, et saccagèrent tellement toute la côte maritime de l'Attique qu'elle ne put jamais se rétablir.

Au temps de Strabon (10 ou 15 ans avant Jésus-Christ), les mines de l'Attique étaient considérées comme épuisées; les fondeurs se contentaient de traiter, non plus les minerais provenant des travaux souterrains, mais les anciens débris de mines et les scories, dont ils savaient extraire le plomb et l'argent que les procédés imparfaits des anciens y avaient laissés. Cette même opération, comme on le verra tout à l'heure, a été tentée avec succès par les modernes. Le fait rapporté par Strabon explique la teneur relativement pauvre des scories du Laurium comparée à celle des scories antiques d'Espagne et de Sardaigne. Enfin Pausanias (174 ans après Jésus-Christ) parle de l'exploitation de ces mines comme d'un fait historique enseveli dans la nuit du passé.

Pendant cette longue période, l'activité industrielle du Laurium avait été considérable : des milliers de travailleurs esclaves y avaient consumé leurs forces, et plus d'un avait payé de sa vie l'avidité des entrepreneurs, qui abattaient les piliers de soutènement ménagés dans les travaux. La condition de ces malheureux devait être extrêmement dure. C'étaient d'anciens hommes libres trahis par la fortune de la guerre, ou des habitans des côtes de la Macédoine, de la Thrace et de l'Asie-Mineure enlevés de force par les marchands

(1) Près de 450,000 francs.

(2) Probablement à Camaresa.

ou vendus par les satrapes et les princes, qui faisaient commerce de leurs sujets comme aujourd'hui les roitelets d'Afrique. Que devait être l'existence de ces hommes, loués comme des bêtes de somme par leurs maîtres à des entrepreneurs peu scrupuleux et ensevelis vivans dans le sein de la terre! Leur travail était très pénible; six d'entre eux pouvaient à peine produire autant qu'un seul de nos ouvriers aidé de la poudre et de la vapeur. Armés d'un pic en fer à tête plate et d'une pointerolle, barre cylindrique terminée par une pointe conique, les mineurs arrachaient pour ainsi dire la roche miette à miette, et l'on est effrayé quand on songe à l'énorme dépense de force que représentent les milliers de puits et de galeries et les vastes excavations du Laurium, creusés dans le marbre et le micaschiste durs. Les plus anciens travaux communiquaient avec la surface par des galeries inclinées; mais, à mesure qu'ils s'étendirent, il fallut rejoindre les couches par des puits profonds parfois de 100 mètres. Ceux-ci étaient toujours rectangulaires et avaient en moyenne $1^{m},30$ de largeur sur $1^{m},80$ de longueur. Les parois en sont encore parfaitement lisses; de distance en distance, elles portent des entailles qui servaient à assujettir les échelles.

Les vides pratiqués dans les couches sont immenses. Nous avons pénétré dans l'une de ces mines où aucun être humain n'était entré depuis près de 2,000 ans. Elle avait été probablement abandonnée à la suite de quelque révolte d'ouvriers, car les fronts de taille étaient intacts, et les traces de coups de pic sur la roche parfaitement nets; le sentier, usé par les longues files de porteurs, était indiqué de distance en distance par de petits tas de pierres méthodiquement rangées et cimentées entre elles par le dépôt calcaire des eaux qui suintent du toit goutte à goutte. Dans un coin, un pic en fer sans manche, sur les parois, dans une niche noircie par la fumée, une lampe en terre cuite; enfin dans un lieu un peu plus aéré, près du puits, de grossiers dessins gravés sur le sol avec une pointe dure et recouverts comme d'un vernis par l'enduit calcaire provenant du dépôt des eaux indiquaient l'endroit où se reposaient les travailleurs. Nous ne pouvions nous défendre d'une vive émotion en présence de ces traces pour ainsi dire vivantes; il nous semblait à chaque instant que nous allions trouver au détour d'une galerie quelque mineur s'efforçant d'entamer la roche compacte au moyen de sa faible pointerolle, ou voir surgir des profondeurs de l'ombre un esclave antique marchant péniblement, les épaules courbées sous le poids d'un sac de minerai.

Après avoir subi dans la mine un premier triage, le minerai était transporté soit à dos d'homme par les galeries inclinées, soit peut-être par les puits à l'aide de treuils, aux ateliers de préparation,

où il était cassé au marteau, puis trié définitivement. Les parties les plus pauvres étaient broyées dans des mortiers en fer ou en pierre dure, et enrichies par le lavage. Les restes de laveries sont très nombreux; plusieurs d'entre elles ont été recouvertes par des scories pendant la période de refonte dont parle Strabon, et sont d'une conservation parfaite. Elles se composent de bassins parallélipipédiques, cimentés, réunis entre eux par des canaux et disposés suivant un carré de 10 ou 11 mètres de côté. Au milieu est une aire horizontale ou peu inclinée. L'un de ces bassins renfermait probablement un crible, car il porte sur les parois deux rainures longitudinales qui paraissent destinées à encastrer des pièces de bois; les autres servaient de bassins de dépôt : les matières fines les plus riches et par conséquent les plus lourdes s'y réunissaient. L'eau était recueillie précieusement dans de grandes citernes cylindriques ou rectangulaires, creusées dans le roc, cimentées, et dont la capacité variait de 300 à 1,500 mètres cubes. Un escalier ménagé sur une des parois permettait aux ouvriers de descendre jusqu'au fond pour enlever les boues de dépôt.

Les matières provenant du triage et du lavage, et rejetées par les anciens comme stériles, se sont accumulées en masses énormes auprès des laveries et des puits. Par suite des procédés imparfaits mis en usage, elles n'ont pas été complétement appauvries et tiennent encore en moyenne 6 ou 7 pour 100 de plomb et de 100 à 120 grammes d'argent par tonne. Ce sont ces matières qui constituent les terres métallifères, minerais de halde, rejets de mines ou *ekboladès*, dont il sera plus d'une fois question dans cette étude.

Les fonderies étaient ordinairement placées près des mines et des laveries; quelques-unes se trouvaient sur le bord de la mer, comme à Thorico, Cypriano, Ergastiria, Pacha, Lagrana. D'autres, en grand nombre, étaient disséminées dans l'intérieur des terres aux lieux qu'on nomme aujourd'hui Megala-Pephka, Berzeko, Sinterini, etc. Plusieurs fours, remontant à la période grecque, ont été découverts sous les scories. Ils étaient très bas, cylindriques, d'environ 1 mètre de diamètre, et construits avec des micaschistes du Laurium ou avec des trachytes très réfractaires provenant de l'île de Milo. Le combustible était du charbon de bois, fourni soit par les forêts du pays, soit par celles de Thrace et de Macédoine. Le courant d'air était entretenu par des soufflets mus à bras d'hommes. Au-dessus des fours on élevait de hautes cheminées, afin de soustraire les ouvriers et les champs environnans à l'action délétère des fumées de plomb.

Les produits de la fusion étaient de trois sortes : 1° le plomb d'œuvre renfermant de 1,500 à 3,000 grammes d'argent par tonne; 2° la scorie; 3° la cadmie ou oxyde de zinc. Celle-ci se déposait dans les cheminées et sur les parois des fours sous forme de pla-

quettes. Elle était employée en médecine. Le plomb d'œuvre était soumis, comme aujourd'hui, à la coupellation, opération qui consiste à exposer le métal fondu à l'action d'un courant d'air : le plomb s'oxyde, se transforme en litharge, qu'on enlève au fur et à mesure, et l'argent reste au fond du creuset. On n'a pas encore rencontré de restes de fours de coupellation; toutefois des débris de litharges jaunes et rouges, trouvés au milieu des scories, semblent indiquer que l'opération était pratiquée sur place. Ces litharges, que Pline nomme « écume d'argent, » étaient en partie vendues au commerce, en partie révivifiées, et donnaient du plomb pauvre qui servait à fabriquer des tuyaux, des lampes, des vases, des crampons de scellement, de la céruse.

Lorsqu'on étudie de près l'industrie antique, on est frappé du degré d'avancement vraiment remarquable qu'avaient atteint dès cette époque les connaissances techniques, surtout celles qui constituent l'art d'extraire et de fondre les métaux. La disposition des galeries de mine, la profondeur des puits, l'exactitude avec laquelle chaque veine de minerai a été suivie et exploitée, enfin l'étendue des travaux souterrains, prouvent que, sans connaître la géologie, les anciens possédaient des notions empiriques très justes sur l'allure des couches et des filons. D'autre part, les fondeurs ignoraient en vertu de quelles actions chimiques ils opéraient dans leurs fours la réduction des sulfures métalliques, l'expulsion des gangues par les scories, la séparation du plomb et de l'argent au moyen de la coupellation, et pourtant, sauf la différence résultant de l'emploi des engins mécaniques perfectionnés, leurs procédés étaient à peu près les mêmes que ceux qui sont encore en usage aujourd'hui. Ici, comme dans toutes les sciences d'observation, la pratique a devancé la théorie.

II.

Avec la cessation des travaux miniers, la vie se retira peu à peu du Laurium. Exposées aux incursions continuelles des conquérans pillards qui se disputaient le sol de la Grèce, Normands, Siciliens, Catalans, Vénitiens, Génois ou Turcs, les villes du littoral se dépeuplèrent et furent abandonnées. L'expulsion des Turcs et la constitution du gouvernement hellénique n'apportèrent aucune modification à cet état de choses, et jusqu'en 1864 le pays resta tel que l'avait vu Chateaubriand en 1806 : point de routes, point d'habitans, partout le silence et la solitude dans ces lieux remplis autrefois de bruit et de mouvement; le seul centre de population était le misérable village de Kératea, comptant à peine 800 âmes. La contrée était devenue le refuge habituel des bandits de l'Attique, et l'on

verra qu'ils n'en ont pas oublié le chemin. Toutefois la situation a bien changé. Le voyageur qui veut aujourd'hui visiter le Laurium peut prendre au Pirée un bateau à vapeur (ΤΟ ΛΑΥΡΙΟΝ) qui l'amènera en quelques heures à Ergastiria; il verra le pays sillonné de routes, il entendra retentir dans la montagne les sifflemens aigus de la locomotive, et, si Kératea se montre à lui aussi pauvre qu'en 1806, il trouvera en revanche, non loin de l'ancienne Thorico, une ville industrielle animée de tout le mouvement et de toute l'activité modernes, spectacle rare dans ces contrées d'Orient, où règnent en maîtres la paresse et le *far niente*. Huit ans ont suffi pour opérer cette métamorphose; elle est due tout entière à l'énergie patiente des étrangers qui sont venus apporter à ce pays oublié leurs capitaux, leur expérience et leur habileté pratique.

Un soir de mai 1863, un Français et un Italien, propriétaires d'importantes mines métalliques en Espagne et en Sardaigne, représentans d'une grande maison de commerce de Marseille, débarquèrent d'un caïque sur la plage déserte d'Ergastiria, en face de l'île d'Hélène. Le lendemain et les jours suivans, conduits par un Grec qui leur servait d'interprète, ils parcoururent tout le pays, examinant avec soin les traces des anciennes fonderies, et se rendirent à Kératea; ils demandèrent à parler au *parèdre*, lui proposèrent d'acheter tous les terrains sur lesquels gisaient les scories et les rejets de mines qu'ils avaient l'intention de fondre. La propriété n'est limitée ni cadastrée en Grèce, elle est le plus souvent indivise; le sol du Laurium appartenait en grande partie à un certain nombre d'habitans du village, formant une sorte de société désignée sous le nom de *Chinôtis*. Le *parèdre* et les chefs de la Chinôtis s'assemblèrent; après de longs pourparlers, on finit par tomber d'accord. Le contrat fut signé le dimanche devant l'église, à la sortie de la messe, en présence du pope et de tous les Kératiotes réunis. Les hommes avaient endossé pour la circonstance le pittoresque costume des palikares, fustanelle blanche, large ceinture renfermant le tabac et les armes, guêtres et veste brodées d'argent ou d'or; les femmes se tenaient derrière, vêtues de la longue chemise de coton, soutachée de bleu, qui tient lieu de robe, la tête et la poitrine couvertes de ces larges pièces d'argent à l'effigie des petits souverains allemands du siècle passé, qui constituent à peu près la seule monnaie métallique du pays, en dehors des *leptas* en bronze. La journée fut consacrée aux réjouissances; on tira force coups de fusil, on dansa pendant des heures entières, et l'on mangea sans fourchettes le mouton à la palikare, arrosé de vin résiné.

De nouveaux traités furent passés plus tard, soit avec la Chinôtis de Kératea, soit avec le couvent de Pentèle, pour l'achat d'autres

scoriaux, qui furent découverts par la suite. Cependant une difficulté se présentait : depuis plusieurs années, le gouvernement grec et la Chinôtis étaient en contestation au sujet de la propriété des terrains boisés du Laurium. Les étrangers obtinrent du ministre des finances, M. Valvis, par l'intermédiaire de M. le vicomte Amelot, chargé d'affaires de France, une déclaration officielle par laquelle ce haut fonctionnaire s'engageait au nom de l'état à n'exercer, quel que fût le résultat du procès intenté à la commune de Kératea, aucune revendication sur les scoriaux acquis par la société franco-italienne, sauf sur une partie de celui d'Ergastiria. Pour ce dernier, il se contentait du dépôt d'un cautionnement de 12,000 drachmes (10,800 francs), représentant la valeur du terrain.

En même temps, les hardis explorateurs découvrirent sous une épaisse couche de terre végétale les rejets de mines dont personne avant eux n'avait soupçonné l'existence (1), et s'assurèrent de la possibilité d'en tirer parti. Ils en acquirent la possession des propriétaires du sol et demandèrent au gouvernement la concession « du droit d'exploiter les anciennes mines existant sur une certaine étendue de la commune de Laurium, et les anciens minerais de galène argentifère qui se trouvaient aux alentours des dites mines (2). » La concession leur fut accordée sans restriction en 1867; elle a une étendue de 1079 hectares, et comprend à peu près la vingtième partie de la surface métallifère du Laurium. Forts de ces déclarations, de ces actes officiels du gouvernement grec, les étrangers se mirent à l'œuvre et créèrent en moins de deux ans l'une des plus grandes fonderies de plomb du monde.

La plage d'Ergastiria, improprement nommée sur les cartes marines anglaises Agastira, fut choisie pour l'emplacement de la nouvelle ville. Située au fond d'une baie profonde qui s'ouvre sur le canal de Mandri (Mandri-Channel), elle possède un port que lui envieraient des cités maritimes de premier ordre. A partir du rivage s'élèvent jusqu'à l'arête centrale du Laurium une série de collines couvertes de broussailles et de pins. La vue du haut des montagnes est admirable; partout la mer apparaît entourant d'une ceinture azurée cette terre dont le charme sauvage est rehaussé par la splendide lumière de l'Attique. Au premier plan, la ville moderne,

(1) En 1835, un savant allemand, M. Fiedler, fut envoyé par le gouvernement dans le Laurium pour y étudier la question des mines. Sa conclusion fut que la reprise des travaux n'offrait aucune chance de succès. L'importance industrielle des scories lui échappa complétement, et il ne dit pas un mot des rejets de mines. La même opinion fut exprimée quelques années après par un autre Allemand, M. Riessegger, qui visita le pays vers 1842. (*Reisen in Europa, Asien und Africa*, Stuttgart 1841-1848.)

(2) La loi des mines grecque est calquée sur notre loi française du 21 avril 1810.

couronnée d'un nuage de fumée, un peu plus loin les ruines de l'antique Thorico, en face les rochers rougeâtres de l'île d'Hélène. A l'horizon, se dressent les sombres hauteurs de Carysto, dans l'Eubée; vers l'est, Zea et ses sœurs des Cyclades sortent des flots bleus comme des perles brillantes. Vers le sud, les colonnes du temple de Sunium, restes d'une grandeur évanouie, se détachent sur le fond lumineux du ciel; enfin au couchant, le regard charmé parcourt le golfe d'Athènes, salue l'île d'Egine, Salamine et ces rivages célèbres dont le nom réveille tant de glorieux souvenirs.

L'arrivée par mer à Ergastiria est saisissante. Dans le port se pressent des navires grecs, français et anglais. A côté des grands trois-mâts de 1,000 tonneaux, chargés de charbon de Newcastle, voici un bateau à vapeur français récemment arrivé de Marseille; il est amarré près du môle, et de ses larges flancs sortent des pièces de machines, des outils, des wagons, des charpentes, des rails. Plus loin un vapeur de la marine grecque, celui-là même qui, pendant la guerre de Crète, échappait aux croisières turques et portait aux insurgés les armes, les munitions et les vivres. Autour de ces lourdes masses, glissent les caïques à la poupe redressée, surmontés de leur élégante voile triangulaire; ils apportent des îles de l'Archipel des légumes, des fruits, du poisson; quelques-uns viennent de Lagrana, près d'Anaphlystos, et déchargent des scories. Les matelots sont enfouis dans l'immense pantalon turc, espèce de large sac en toile de coton bleue, dont les extrémités portent deux ouvertures pour les jambes. Près du rivage, à gauche, s'étendent trois grands hangars, sous lesquels on voit briller les feux étincelans des fours. En avant, comme de longs serpens, ondulent des ruisseaux de lave noirâtre; ce sont les scories appauvries provenant de la fusion (*gâtchas*). Une multitude d'ouvriers à demi nus (*gâtcheros*) les enlèvent avec de lourds crochets en fer et les chargent sur des wagonnets en tôle; un chemin de fer suit la rive, et les convois bruyans, traînés par des chevaux, vont déposer leur fardeau sur le bord septentrional de la baie, à 1 kilomètre de l'usine. Des halles de fusion part une interminable rangée d'arcades que l'on prendrait pour un aqueduc, c'est la galerie de condensation des fumées, longue de 1,400 mètres, où les vapeurs métalliques se déposent en partie avant d'arriver à la cheminée élevée sur un monticule isolé. Entre les hangars s'élèvent les bâtimens des machines soufflantes, construites à Marseille; jour et nuit elles ne cessent de faire entendre leurs sourds ronflemens. A droite, on aperçoit les magasins, la maison d'administration, l'hôpital, où les ouvriers sont soignés aux frais de la compagnie, des écuries pour trois cents chevaux, enfin le village, dominé par l'église grecque aux murs polychromes. Là s'agite une population bariolée, offrant à l'observateur un échantillon de

presque toutes les races européennes : le rude matelot anglais, aux favoris roux, aux épaules carrées, y coudoie le mince palikare, à la moustache noire, aux traits bronzés; dans les cafés et les restaurans, l'Espagnol taciturne, au teint plombé, boit silencieusement sa tasse de chocolat à côté d'un Maniote vigoureux, conversant bruyamment dans une langue incompréhensible; plus loin, un Italien raconte la campagne de Crète à un grand Alsacien aux cheveux blonds, aux yeux bleus, qui a fui la conscription prussienne et qui, sous le beau ciel de l'Attique, regrette les brouillards du Rhin et la bière de Mulhouse.

L'ordre n'est pas facile à maintenir dans un tel milieu. Autrefois le chef de l'établissement savait néanmoins y pourvoir sans trop de peine. Les plus turbulens tremblaient devant lui; il tranchait les difficultés séance tenante, et infligeait au besoin vingt-quatre heures de prison aux tapageurs; si un individu persistait à troubler la tranquillité publique, il était expulsé de l'usine et du pays. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui, depuis que le gouvernement a cru devoir envoyer dans la ville née d'hier une nuée de fonctionnaires : un préfet (*ephoros*), un sous-préfet, un capitaine de port et un sous-capitaine, un directeur et des inspecteurs des douanes, un chef de police et une quantité d'employés inférieurs, gendarmes, douaniers, gardes, etc. Malgré ce luxe d'administration, la police laisse singulièrement à désirer, et fait regretter la justice sommaire des premiers temps. Il y a six mois, le directeur fut averti d'Athènes qu'une bande s'était organisée pour s'emparer de lui et exiger ensuite, suivant l'usage grec, une rançon de plusieurs centaines de mille francs. N'ayant plus la liberté d'agir comme autrefois, il se vit bloqué pendant un mois dans l'usine, et encore devait-il être armé et escorté pour visiter le soir ses ateliers; enfin un des hommes de la bande vendit ses camarades, et annonça que, le jour suivant, ils devaient se cacher sous un pont de chemin de fer à un kilomètre d'Ergastiria pour le saisir au passage. On les trouva en effet à l'endroit désigné; on en arrêta quatre, qui furent relâchés peu de temps après.

Le recrutement des ouvriers a été une œuvre ardue dans un pays sans industrie, où pullulent avocats, médecins, journalistes, trafiquans, mais où le travail manuel est peu en honneur. Les Grecs continentaux n'ont pu être utilisés que comme charretiers, et il n'y en a pas moins de 300 à l'usine. Faute de patience, ils conduisent fort mal leurs bêtes, aussi la mortalité est-elle grande parmi ces dernières. De plus, ces Hellènes sont par trop fidèles aux traditions des jeux olympiques : quand les charrettes partent en longues files pour la montagne, après avoir déposé leur charge, les conducteurs y montent debout comme sur un char antique, les rênes d'une main, le fouet de l'autre, et, se défiant mutuellement, ils s'élancent à fond

de train, au risque de se casser les os, ce qui arrive quelquefois, et de tuer leurs chevaux, ce qui arrive souvent.

Voici un exemple des dispositions que l'on rencontre chez cette population. Le jour même de notre arrivée, un Grec superbe, grand, large d'épaules et taillé en hercule, se présente au directeur et lui demande du travail. — Volontiers, répond M. d'A... dans ce langage inimitable composé d'espagnol, d'italien et de romaïque qui se parle à Ergastiria; mais que sais-tu faire? — Tout ce que tu voudras, seigneur. — Eh bien! là-bas aux fours il y a de l'ouvrage pour toi, tu travailleras à enlever les gâtchas. — Au bout d'une heure, notre homme revient avec une mine assez piteuse et dit qu'il n'est pas fait pour une telle occupation, — les pistolets qu'il porte à la ceinture l'empêchent de se courber, il fait trop chaud, ses mains ne savent pas manier les lourds outils en fer. — Vois-tu, seigneur, cela, je ne puis pas le faire. En revanche, je sais me servir d'un fusil, et, si tu as besoin de te débarrasser de quelqu'un, je suis ton homme. — M. d'A..., n'étant pas du pays, ne se souciait pas beaucoup d'utiliser les talens de cet estimable travailleur; il finit toutefois par lui donner la garde d'un scorial dans la montagne. Dans nos courses à cheval, nous rencontrions souvent ce singulier personnage; nous le voyions sortir inopinément d'un buisson, nous souriant aussi gracieusement que le permettait sa face de bête fauve. Avec sa barbe noire hérissée, ses dents blanches, ses yeux brillans, son fusil sur l'épaule, ce demi-sauvage était alors vraiment beau, et nous ne pouvions nous empêcher de l'admirer nous devançant toujours sans fatigue apparente, quelle que fût notre allure, et courant droit devant lui comme un loup sans souci des broussailles et des ronces.

Les Maniotes, descendans des anciens Esclavons qui envahirent autrefois la Morée, donnèrent des manœuvres vigoureux et durs à la fatigue. Les îles de l'Archipel, principalement Milo, fournirent des maçons. Les mécaniciens, forgerons, charpentiers, sont Français, Italiens ou Anglais. Le personnel des mineurs et des fondeurs a été recruté tout entier dans les mines et l'usine que le fondateur de la société possède aux environs de Carthagène; ils viennent ordinairement avec leurs familles, assurés d'une haute-paie, passer deux ans en Grèce, après quoi ils s'en retournent chez eux et sont remplacés par d'autres. Ce sont de bons ouvriers, dévoués, infatigables, esclaves de la consigne; sans cet excellent noyau, on ne serait jamais arrivé à monter en si peu de temps la fabrication.

L'usine ne traite actuellement que des scories antiques qui tiennent de 8 à 12 pour 100 de plomb. On les mélange dans des proportions convenables, et on les charge avec du coke dans des fours cylindriques de 2 mètres de hauteur, soufflés par des ventilateurs.

La scorie qui s'écoule par le bas contient encore 2 1/2 ou 3 pour 100 de plomb, deux autres centièmes sont enlevés par les fumées, et ce qui reste du métal est coulé deux fois par jour sous forme de saumons marqués ΕΛΛΑΣ. Ce plomb, très antimonieux, tient seulement de 300 à 400 grammes d'argent par tonne; il est raffiné en partie à l'usine, et constitue alors le plomb ΦΩΣ. Il est vendu sous ces deux états à l'Angleterre, qui envoie en retour le combustible. On ne pratique pas la coupellation à l'usine. Chaque four passe de 30 à 35 tonnes de scories par jour, et il y a dix-huit fours, dont douze en marche constante, ne s'arrêtant ni jour ni nuit. On obtient annuellement de 9,000 à 10,000 tonnes de plomb, près de la moitié de la production totale de la France.

La plus grande des difficultés qu'on eut à vaincre fut le transport des scories qui étaient disséminées dans un rayon de 10 à 15 kilomètres autour de l'usine. Les divers amas furent reliés à Ergastiria par un réseau de 66 kilomètres de routes parfaitement empierrées, munies de ponts au passage des ruisseaux et praticables aux voitures en tout temps. Ce sont à peu près les seules routes en bon état qui existent dans tout le royaume. Trois cents chevaux furent réunis dans de vastes écuries, on construisit une quantité correspondante de matériel roulant, et c'est ainsi qu'on parvint, non sans peine, à livrer aux fours les 400 tonnes de scories qu'ils consomment journellement. Ces moyens étaient encore insuffisans pour apporter à l'usine, où ils devaient être lavés, enrichis et fondus, les minerais des haldes antiques que la société se proposait de traiter. Il faut 5 tonnes de ces minerais pauvres pour donner une tonne de minerai propre à la fusion, et la laverie, projetée sur des dimensions gigantesques, devait absorber 500 tonnes par jour. Les plus importans amas étaient situés dans les vallées de Camaresa et de Berzekô, de l'autre côté d'un faîte de 175 mètres de hauteur. On entreprit la construction d'un chemin de fer à voie d'un mètre qui, franchissant le col par un souterrain, vint desservir le district métallifère avec un parcours de 10 kilomètres. En dix-huit mois, cette œuvre considérable a été achevée : trois fortes locomotives construites à Mulhouse sont actuellement en circulation, et remorquent des trains de 110 tonnes sur des pentes de 26 millimètres par mètre. Les wagons, qui portent 6 tonnes chacun, ont été fournis par les chantiers de la Buire, à Lyon, les rails par les forges de Bessèges, les machines-outils de l'atelier de réparation par Bouhey de Paris. Pendant ce temps, les appareils de la laverie, comprenant deux machines à vapeur de 90 chevaux chacune, étaient exécutés en Belgique; ils n'ont pas été transportés en Grèce par suite des entraves que le gouvernement vint apporter à l'exploitation.

Ce n'avait pas été sans luttes que la société avait conduit son

entreprise à ce degré de prospérité. Elle eut d'abord à combattre ce mal endémique en Grèce, le brigandage. Quelques mois après la mise en train de la fonderie, le directeur reçut par une voie inconnue un billet signé : Kytzos, prince de l'Attique. Ce haut personnage consentait à laisser les étrangers poursuivre librement leur industrie moyennant une redevance ou tribut de 50,000 francs par an : si ce modeste impôt n'était pas acquitté régulièrement et d'avance, le feu devait être mis à l'usine. On ne tint pas compte de la menace; pendant un mois on vécut sur le pied de guerre, et l'on ne sortait d'Ergastiria qu'avec une escorte armée. Par un singulier hasard, auquel il paraît d'ailleurs que Kytzos était étranger, un incendie se déclara quelques jours après dans le magasin à fourrages. Le gouvernement grec était absolument impuissant, et la société ne dut compter que sur elle-même pour se faire respecter de son dangereux ennemi. Kytzos avait dans Athènes des amis très haut placés, à qui il rendait souvent visite, et ceux qui ne connaissent pas les mœurs du pays seraient fort étonnés, s'ils savaient le nom du personnage dont la maison abritait l'honorable brigand quand il venait dans la capitale. Il se piquait d'une exquise politesse, et n'aimait pas à verser le sang inutilement. Toutefois le trait suivant montre qu'il ne laissait pas les injures longtemps impunies : un prêtre grec, l'un de ses pourvoyeurs habituels, le prévient un jour que plusieurs Anglais doivent faire une excursion du côté du Parnès. Kytzos se rend au jour dit sur la route, cache ses hommes derrière les broussailles, car il préférait ne pas effrayer ses cliens; quand la voiture paraît, il fait signe au cocher d'arrêter et s'avance gracieusement vers le véhicule dont il ouvre la portière; mais au lieu des Anglais qu'il s'attendait à y trouver, il voit trois officiers grecs et le pope, qui l'avait trahi. Avant qu'aucun des assistans eût pu s'y opposer, il arrache le traître de la voiture, le poignarde, se rejette en arrière vers ses hommes, échange des coups de feu avec les soldats qui arrivaient au pas de course, en tue deux et s'échappe avec sa bande.

Les fonds du bandit étaient placés chez un banquier d'Athènes; ce fut ce qui le perdit. On prétend que le financier trahit son client pour garder l'argent, et dévoila le secret d'une de ses expéditions dans le Péloponèse. Surpris par les soldats, Kytzos fut tué à coups de fusil pendant son sommeil en 1868. Il eut pour successeur dans l'Attique un nommé Spanos, plus sanguinaire et plus cruel que lui. Spanos se joignit en 1870 à la bande des frères Arvanitakis que le drame d'Oropos a rendus célèbres. Ceux-ci étaient venus des frontières de Turquie avec l'intention de se saisir du directeur-général de la société, qui se trouvait alors en Grèce. Ils rôdèrent quelque

temps autour de l'usine, et ce fut par le plus grand des hasards, un voyage à Athènes d'abord annoncé, puis contremandé, que celui qu'ils voulaient prendre échappa au danger qui le menaçait et qu'il n'apprit que plus tard. Les Arvanitakis, avertis par leurs amis d'Athènes de l'excursion projetée par les Anglais à Marathon, allèrent attendre cette proie au passage. On connaît la fin de cette lamentable tragédie. Pour se mettre à l'abri de pareilles aventures, la société acheta le bateau à vapeur qui fait actuellement le service entre le Pirée et Ergastiria.

Les brigands de profession ne furent pas les seuls auxquels les étrangers eurent affaire. Quant on vit le succès obtenu par eux dans un pays où jusque-là aucune entreprise du même genre n'avait réussi, les imaginations s'exaltèrent, on exagéra au-delà de toutes les limites les bénéfices de l'exploitation. On ne voulut pas voir qu'ils étaient le résultat non pas seulement des richesses minérales mises en œuvre, mais encore et surtout d'une longue expérience industrielle, servie par de grands capitaux et par une rare énergie. La presse s'empara de la question du Laurium, et une partie des innombrables journaux d'Athènes commença contre la société franco-italienne une campagne qui dure encore : le gouvernement fut sommé « de sauver des griffes de rapaces étrangers les millions que les anciens Athéniens avaient légués à leurs descendans. » Il est inutile de rappeler ici toutes les tentatives qui furent essayées par les particuliers pour dépouiller la société et s'emparer de ses propriétés. Il en est une toutefois que nous ne saurions passer sous silence, parce qu'elle caractérise à merveille les mœurs du pays; ajoutons que tous les détails sont de la plus scrupuleuse exactitude.

Il y a quelques années, une société qui s'intitulait « hellénique » (et qu'il ne faut pas confondre avec une société du même nom, de date plus récente) se formait à Athènes pour exploiter les scories du Laurium. Elle comptait dans son sein plusieurs personnages bien connus dans la capitale. Les scories, il est vrai, appartenaient à la société française; mais la propriété est si mal délimitée en Grèce, qu'il est toujours possible de se prétendre possesseur d'un terrain; le principal est de l'occuper. Un jour, tandis que l'on travaillait tranquillement à Ergastiria, la nouvelle se répand qu'une troupe de palikares armés, inconnus dans le pays, ont envahi l'un des principaux scoriaux, celui de Camaresa, situé à cinq kilomètres de l'usine, qu'ils ont chassé les ouvriers, brûlé les maisons, bouleversé les travaux, et qu'ils paraissent prendre leurs dispositions pour un établissement définitif. Le directeur monte à cheval, se dirige sur Camaresa, et se trouve en présence d'hommes de mauvaise mine

qui lui barrent le passage. Leur chef s'avance, déclare qu'il est chez lui, et qu'il fera un mauvais parti à quiconque viendra le troubler dans l'exercice de son droit; il invite son interlocuteur à descendre de cheval, et en même temps envoie plusieurs hommes pour l'entourer. M. d'A... fait faire alors un brusque écart à sa monture, se lance au galop et, grâce à sa parfaite connaissance du pays, échappe à ses adversaires, non sans avoir essuyé plusieurs coups de feu. Il réclame à Athènes, mais inutilement, et, comme les choses traînaient en longueur, il se décide à se défendre lui-même; il recrute une centaine d'hommes, les arme et prend position sur le scorial de Sinterini, voisin de celui de Camaresa. Il se disposait à l'attaque, quand arrivent d'Athènes des troupes commandées par un colonel et accompagnées d'un juge d'instruction. Les envahisseurs cèdent le terrain de bonne grâce à la milice nationale, et s'établissent tranquillement à quelques pas plus loin. L'officier avait sans doute mal compris sa consigne, car non-seulement il refusa de rendre Camaresa aux légitimes propriétaires, mais encore il exigea d'eux qu'ils abandonnassent le scorial de Sinterini pour l'occuper avec ses troupes. Il prétendait avoir reçu des ordres formels, et, sur le refus qui lui fut opposé, il voulait engager le combat. On était heureusement dans le pays des héros d'Homère, où l'on parlemente longtemps avant d'en venir aux mains; on discuta, et il fut décidé qu'un armistice serait signé jusqu'à ce qu'on en eût référé à Athènes. L'erreur était par trop criante; le ministre de France, M. de Gobineau, menaça d'envoyer la frégate française dans les eaux d'Ergastiria, et le gouvernement finit par rappeler ses soldats. Après leur départ, les assaillans n'eurent garde de rester; ils décampèrent, et il est superflu d'ajouter qu'ils ne furent pas inquiétés.

Malgré ces incidens, la société continuait courageusement son entreprise; toutefois la lutte qu'elle soutenait entra dans une phase nouvelle et bien plus dangereuse lorsque le gouvernement lui-même vint ouvertement y prendre part. Le 14 avril 1867, la chambre des députés vota une loi qui établissait un impôt de 10 pour 100 sur le produit net des scories appartenant aux particuliers et de 30 pour 100 sur le bénéfice obtenu par la fusion des scories domaniales. La loi avait un effet rétroactif, et l'impôt portait non-seulement sur la fabrication à venir, mais encore sur les produits déjà obtenus les années précédentes. Le fisc devait prendre hypothèque sur les bâtimens, machines et ateliers de la société franco-italienne pour garantir le paiement des droits *arriérés*. En même temps, on poussait activement le procès pendant entre la commune de Kératea et l'état, et celui-ci fut bientôt déclaré propriétaire des terrains sur lesquels

avaient existé ou existaient quelques-uns des anciens scoriaux. Oubliant alors ses déclarations formelles de 1863 et de 1864, les promesses officielles faites sous la garantie de l'ambassade française, le gouvernement, par l'organe du ministre des finances, émit la prétention de faire payer à la société l'impôt de 30 pour 100 sur le bénéfice des scories qu'elle avait fondues antérieurement et qui provenaient de ces terrains ; la réclamation s'élève à la somme de 1,883,500 francs.

La société avait commencé en 1869 l'exploitation des terres métallifères ou minerais de halde existant dans sa concession. Quand les désastreux événemens de 1870 portèrent une atteinte si grave à la puissance française, le gouvernement grec prétendit que ces minerais n'étaient pas compris dans la concession, et défendit aux exploitans de continuer leurs travaux. Une commission « scientifique » fut nommée pour déterminer la valeur des terres métallifères; elle se composait d'un major du génie, d'un capitaine d'état-major, de deux capitaines du génie, et pour les essais d'un professeur de chimie. Ces militaires remirent en février dernier au ministre des finances un rapport concluant que le bénéfice net réalisable sur l'exploitation de ces terres atteignait le chiffre fantastique de 129 millions de drachmes (116 millions de francs).

Peu de temps après fut votée une loi dont les dispositions principales sont les suivantes : « Sont déclarées propriétés de l'état les *ekboladès* ou terres métallifères extraites à une époque reculée et existant sur la surface du sol ou dans les citernes, *puits*, *galeries* ou grottes. L'exploitation n'en est permise qu'en vertu d'un acte du gouvernement et par la voie des enchères à celui qui offrira de payer au trésor public la plus grande quote-part sur les bénéfices nets, celle-ci devant être au moins de *soixante pour cent*. Le paiement des droits sera réglé sur la valeur moyenne du métal, déduction faite d'une somme de 300 drachmes (270 francs) par tonne de plomb pour les frais d'exploitation, de transport et de fusion. Enfin la loi se termine par la création d'un nouvel ordre de fonctionnaires, inspecteur-général des mines du Laurium avec le grade de préfet, sous-inspecteur des mines (sous-préfet) et dix gardiens. » Cette loi, aussi injuste dans son principe que mal conçue dans ses dispositions, n'aura d'autre effet que de rendre impossible la mise en valeur des minerais-terres; un industriel qui soumissionnerait à de pareilles conditions serait certain de sa ruine. Les conséquences de la loi pour la société franco-italienne sont : 1° de lui enlever des matières qui lui avaient été concédées, dont elle a joui pendant plusieurs années, et pour la mise en valeur desquelles elle vient de dépenser une somme de 1,500,000 francs en chemin de fer, machines

et appareils de lavage; 2° d'apporter à son exploitation de mines des entraves telles qu'elle devra l'abandonner. D'un autre côté, la revendication par l'état d'une somme de 1,880,000 francs et l'établissement d'un impôt de 30 pour 100, porté par de fausses évaluations à *soixante pour cent*, sur le produit net des principaux scoriaux qu'elle possède, menacent son existence même et la mettent en face d'une ruine complète.

Une ville de 3,000 habitans bâtie sur une plage déserte, un port donnant un mouvement annuel de 40,000 tonneaux, pourvu d'un môle et de quais de déchargement, une des plus grandes fonderies de plomb connues élevée comme par enchantement, 10 kilomètres de chemin de fer à traction à vapeur, 3 kilomètres de chemin de fer américain, 66 kilomètres de routes carrossables tracés dans un pays montagneux, une industrie florissante tirée pour ainsi dire du tombeau, un capital de plusieurs millions de francs immobilisé sur le sol de la Grèce, telle est l'œuvre accomplie depuis 1864 par la société franco-italienne. En récompense, elle a eu à repousser des attaques de tout genre; ses travaux, ses opérations industrielles ont été entravées de mille manières, elle a été frappée d'impôts écrasans, et se voit enfin dépouillée d'une propriété légitimement acquise, dont la valeur a été créée par elle seule, et dont elle seule peut tirer parti.

Il appartenait aux gouvernemens français et italien de prendre en main la défense de leurs nationaux, qui est en même temps celle de la justice et de l'équité. L'affaire d'Ergastiria est bien connue dans l'Orient, et, si les étrangers qui l'ont fondée et menée à bien avec tant d'énergie étaient obligés de l'abandonner, la sécurité de ceux de leurs compatriotes que le commerce ou l'industrie appellent dans ces contrées serait gravement compromise. Aussi la France et l'Italie n'ont-elles pas hésité à intervenir, et elles ont proposé au gouvernement hellénique de faire régler le différend par une commission arbitrale présentant toutes les garanties désirables d'impartialité. Leur offre a été repoussée. Telle est la situation.

Tous les amis sincères de la Grèce, tous ceux qui souhaitent de la voir entrer franchement dans la voie du progrès et de la régénération et se rendre digne du rôle qu'elle aspire à jouer en Orient, doivent l'engager à ne pas persévérer dans une politique si contraire à ses véritables intérêts, si peu conforme aux saines idées économiques, et lui rappeler l'exemple des anciens Athéniens, qui, bien loin de repousser les étrangers, s'efforçaient d'attirer par des priviléges ceux qui étaient disposés à faire des fouilles dans les mines du Laurium.

CH. LEDOUX.

LA BIBLE

D'APRÈS

LES NOUVELLES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

I. Dr Ad. Merx, *Archiv für wissenschaftliche Erforschung des alten Testaments*, 1867-1869. — II. Ernest Renan, *Mission de Phénicie*. — III. François Lenormant, *Essai de Commentaire sur les Fragmens cosmogoniques de Bérose*, 1872; *Lettres assyriologiques*, 1871, t. Ier. — IV. Jules Oppert, *Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie*, 1869. — V. Waddington, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, 1870.

Si, comme l'enseignait Héraclite d'Éphèse, tout change et se transforme éternellement, les sciences historiques doivent subir aussi les effets du flux et du reflux universel des choses, et la vérité d'hier peut devenir l'erreur de demain. C'est surtout dans les sciences dont l'objet est peu accessible à nos moyens d'investigation qu'on observe ces sortes de contradiction et d'oscillation perpétuelle. La mythologie comparée est une de ces études difficiles où l'on ne procède que par approximation délicate. Les formes divines, évoquées par le savant, se pressent, s'agitent, ondoient vaguement comme dans un pâle crépuscule, puis s'évanouissent et vont se perdre de nouveau dans l'abîme des temps. Où est le docteur Faust capable de rappeler à la lumière et de rendre à la vie ces ombres gracieuses ou terribles? Pour cette œuvre, il ne faut pas seulement une grande pénétration, une large sympathie, un sentiment exquis des nuances les plus fugitives, il faut encore une sorte de divination ou d'intuition supérieure. Un érudit, quelque éminent qu'on le suppose, réunit bien rarement d'aussi hautes qualités;

mais qu'importe? Une génération réalisera l'idéal qu'une autre a conçu. Notre reconnaissance n'en est pas moins acquise aux savans qui nous guideront dans cette étude. D'autres viendront, plus puissans peut-être, mais non plus sincères ni plus désintéressés que ces rares esprits.

C'est dans le système religieux de la Chaldée et de l'Assyrie, tel que nous le connaissons par les textes cunéiformes et par les monumens des empires du Tigre et de l'Euphrate, qu'il faut rechercher l'origine des religions de la Syrie, de la Phénicie et de la Palestine. La religion primitive des peuples de race sémitique fut le polythéisme. Comme les antiques habitans de la vallée du Nil, comme les pères de notre race, les Aryas des bords de l'Oxus, comme toutes les espèces humaines de l'ancien et du nouveau monde, les tribus sédentaires ou nomades qui, dès la plus haute antiquité, se répandirent dans les pays compris entre l'Arménie, le golfe Persique et la Mer-Rouge, — les Assyriens, les Arabes, les Chananéens, les Phéniciens, les Hébreux, — ont d'abord adoré le soleil, la lune et les planètes, la lumière et le feu, la voûte immense des cieux étoilés, les montagnes, ces géans nés de la terre, les fleuves, les forêts et les animaux. Tandis que les Aryas du « pays aux sept fleuves, » où furent composés les plus anciens hymnes védiques, étaient sans cesse émus par le spectacle grandiose des révolutions de l'atmosphère, par les combats d'Indra contre le dragon qui retenait prisonnière l'eau bienfaisante du ciel, et par les mille accidens d'ombre et de lumière qui se jouaient dans les nuées embrasées par les feux de l'aurore ou du couchant, les Sémites, d'Alep à la mer d'Arabie, de l'Égypte au golfe Persique, n'ont guère connu qu'un ciel presque toujours ardent et sans nuage, la morne solitude des vastes plaines de sable, et la splendeur incomparable des nuits où la lune, comme une reine, semble dominer toute l'armée des cieux.

De là la pauvreté relative de la mythologie sémitique. Certes il n'y a point qu'arides déserts dans cette contrée d'Asie. Sans parler du plateau central de l'Arabie, sur le bord de l'Euphrate et dans certaines parties de la Syrie le sol est fertile, largement fécondé par les pluies d'hiver, et produit d'abondantes récoltes. Au pied du Liban, il est de délicieuses vallées où l'oranger, le dattier et le bananier se couvrent de fleurs et de fruits. En automne et au printemps, la Syrie est un paradis; encore souffre-t-on souvent de la sécheresse et de la disette d'eau. Quand on songe à l'Indus ou au Gange, qu'est-ce que l'Oronte, le Jourdain ou le fleuve Adonis? Des ruisseaux, des lits de cailloux, que l'on passe à pied sec les trois quarts de l'année.

Tel sol, telle race. Dans ces plaines rocailleuses et sablonneuses,

l'être humain sera petit, maigre, sec, tellement sobre que sa tête est aussi vide que son estomac. Le type de cette race, le Bédouin, l'Arabe nomade, ne pense guère et ne sait rien; son imagination est aussi aride que le désert. Un cheval rapide, une lance haute et droite, un beau chameau, une belle femme : voilà l'éternel sujet de ses poèmes. Ses sensations, toujours les mêmes, ne créent que des sentimens et des idées d'une simplicité monotone. Simple est aussi la langue et simple la syntaxe. La déclinaison, la conjugaison, toutes les formes grammaticales sont également pauvres. Point de termes abstraits pour exprimer des idées générales. Les enfans d'ailleurs ont-ils des idées générales? Et en effet, c'est un langage d'enfant que ces discours naïfs où les propositions s'enchaînent et se suivent sans autre lien que la conjonction *et*. A coup sûr, de pareils êtres, à l'état nomade ou sédentaire, ne seront jamais de bien grands artistes; encore moins seront-ils philosophes ou savans. Aristote, Hippocrate, Ptolémée, toute la science grecque devait passer sur ces cerveaux racornis sans y laisser plus de traces que les pluies d'hiver dans le lit de leurs torrens.

Pour n'être ni artiste, ni philosophe, ni savant, on n'en est pas moins homme. On ne peut vivre dans un rapport intime avec la nature sans éprouver mille émotions diverses plus ou moins vives, sans se sentir pénétré de terreur ou d'admiration, sans exalter les forces destructives ou conservatrices de l'univers. Entre toutes ces forces, la plus puissante est sans contredit le soleil, le feu du ciel, père de notre feu terrestre, cause unique et suprême du mouvement et de la vie sur cette planète. Point n'est besoin de raisonner pour comprendre que c'est la vie même et comme le sang de notre père céleste qui court dans les veines de la terre, notre mère. Dans la saison d'amour, quand le ciel lumineux l'enlace et la pénètre, de son sein fécondé on voit sortir un monde. C'est elle qui tressaille dans les plaines où l'air humide et chaud courbe mollement les herbes; c'est elle qui rampe dans le buisson, qui s'élève dans le chêne, qui jette aux solitudes les petits cris joyeux des oiseaux sous la nue ou dans les nids feuillus; c'est elle qui dans les mers ou dans les eaux courantes, sur les monts, dans les bois, accouple les mâles superbes aux femelles lascives, palpite dans tous les corps, aime avec tous les êtres; mais toute cette vie terrestre, toute cette chaleur et toute cette lumière ne sont qu'effluves du soleil. « Nous sommes, dit Tyndall, non plus dans un sens poétique, mais dans un sens purement mécanique, nous sommes des enfans du soleil. » Ce que la science, de nos jours, a constaté, la raison des anciens hommes l'avait compris d'instinct.

Loin, bien loin dans le passé, alors que n'existait aucune méta-

physique, les hommes adoraient le feu et rendaient un culte au soleil. Au fond des religions sémitiques comme au fond des religions indo-européennes, les principaux mythes sont des mythes solaires. Avant de chercher à deviner, on contempla, on décrivit, on chanta l'univers dans des hymnes et dans des cosmogonies dont quelques parties sont venues jusqu'à nous. Le soleil, la lune et les planètes, les montagnes, les rivières et les végétaux, l'orage, le vent, la foudre, le feu, toutes les forces de la nature furent divinisées, adorées, surtout redoutées, et devinrent pour l'homme, comme aujourd'hui encore pour certaines races inférieures, des créatures douées de vie, de sentiment et d'intelligence. De plus, ce qui naît, se développe, et n'arrive à la maturité que pour décroître et mourir, la terre et ses productions par exemple, fut regardé comme dépendant de ce qui subsiste éternellement, sans altération ni vieillesse, comme le ciel et les astres. On distingua donc dans la nature une cause active et une cause passive, et la divinité, d'après une analogie tout humaine, fut conçue comme mâle et femelle. Ainsi chez les Sémites Baal et Baalath, la force active qui crée, conserve et détruit, la force passive qui conçoit, engendre et enfante. Le symbole de la puissance créatrice de la nature fut universellement représenté dans les sanctuaires et sur les monumens religieux par les organes de la génération. L'unité fondamentale des deux genres de la divinité fit souvent passer les attributs de la divinité mâle à la divinité femelle, et réciproquement : de là les divinités hermaphrodites ou androgynes de la Syrie et de la Phénicie. Parfois même, comme dans le temple d'Hiérapolis, un troisième être symbolisait l'unité des deux.

I.

C'est du nord de l'Assyrie, du pays actuel des Kourdes, que vinrent les tribus de Sémites nomades qui, sans doute poussées par quelque invasion, passèrent l'Euphrate et se dirigèrent du nord-est au sud-ouest vers le pays de Chanaan. Les Hammonites, les Moabites, les Édomites, avaient précédé ceux qu'on devait appeler les Beni-Heber ou Hébreux. Partis d'Our, la grande ville des Chaldéens, située près du premier confluent du Tigre et de l'Euphrate, ceux-ci avaient été conduits d'abord par Térah dans la ville de Harrân, puis par Abram, fils de Térah, au-delà du fleuve, et à travers la Syrie jusque dans la terre de Chanaan. Les habitans de ce pays étaient des Sémites au même titre que les tribus qui venaient « d'au-delà » de l'Euphrate. L'intime parenté des Chaldéens et de ces nomades est prouvée par l'identité du langage et de la religion.

On ne voit nulle part dans la Bible que ces nouveau-venus aient eu quelque peine à se faire entendre des anciens habitans, et tous les noms propres de villes ou de personnages de cette nation que nous connaissons sont purement sémitiques. Il est en outre démontré que l'élément chananéen domine dans l'hébreu biblique; Isaïe lui-même n'appelle-t-il pas l'hébreu « langue de Chanaan? » Toutes ces populations, Amorrhéens, Héthéens, Hévéens, que les Grecs nommaient Phéniciens, étaient alors arrivées à un assez haut degré de civilisation. Depuis des siècles déjà, ils avaient écrasé ou absorbé les races aborigènes, les Néfilim, les Emim, les Refaïm, sortes de géans et d'êtres monstrueux qui rappellent les Anasikas et les Rakshasas, contre lesquels les Aryas eurent à lutter dans l'Hindoustan. Des caravanes de marchands qui allaient vendre en Égypte le baume des térébinthes, la myrrhe, les aromates, etc., traversaient le pays. La monnaie qui avait cours entre les marchands était frappée au coin. On parle dans la Genèse de vaisseaux et de ports. Dans quelques villes, comme Sodome et Gomorrhe, qui paraissent avoir fait sur les naïfs « Bédouins » la même impression que Babylone, on voit régner certains raffinemens de mœurs qui ne conviennent guère à des barbares. Les Chananéens depuis longtemps avaient dépassé le grossier fétichisme que nous trouvons dans la famille d'Abram. Rahel dérobe les idoles de son père. « Pourquoi m'as-tu dérobé mes dieux? » dit Laban à Jacob. Rahel, les ayant cachés dans le bât d'un chameau, s'était assise dessus, et quand son père pénétra dans la tente, elle trouva un prétexte pour ne pas se lever. Dans un autre passage de la Genèse, Jacob enterre sous un chêne, près de Sichem, les idoles, les talismans et les amulettes des gens de sa maison. A plusieurs reprises, la Bible nous présente les Abrahamides comme idolâtres et polythéistes. Dans le livre de Josué, Térah, père d'Abram, est donné comme païen et polythéiste ainsi que leurs ancêtres, qui dès l'antiquité habitaient « au-delà du fleuve, » c'est-à-dire de l'Euphrate.

Aussi bien, quand la Bible ne nous le dirait pas expressément, nous trouverions presque à chaque page des vieux livres d'Israël et des prophètes du VIIIe siècle des faits qui témoignent de l'idolâtrie fétichiste et du polythéisme naturaliste des Sémites. D'abord on peut énoncer comme une vérité évidente par elle-même qu'il ne saurait exister de différences fondamentales dans les conceptions religieuses de familles de peuples qui habitent les mêmes contrées, parlent la même langue, et, de leur propre aveu, descendent généalogiquement les unes des autres. Or le polythéisme des Assyriens, des Babyloniens, des Syriens, des Phéniciens et des Arabes antéislamiques est un fait incontestable. Non moins incontestable

est le polythéisme des Térachites, c'est-à-dire des peuples qui comme les Israélites descendaient de Térah, les Édomites, les Hammonites, les Moabites, les Ismaélites. Toutes ces tribus, venues de la Chaldée et de l'Assyrie, adoraient les astres et le feu; elles retrouvèrent en Palestine le culte des mêmes dieux. Les noms mêmes de quelques-unes de ces divinités étaient identiques, ce qui prouve leur parenté originelle : *Nomina numina,* dit l'axiome devenu dans l'école de M. Kuhn la clé de la mythologie comparée.

La Genèse raconte qu'Abram, le « haut père » mythique des Hébreux, rencontra dans le pays de Chanaan Melkitsédek, roi de Schalem, qui était prêtre ou *cohen* d'El-Élion, père du Ciel et de la Terre. Ce dieu El, qui resta le dieu national des Beni-Israël jusqu'au temps de la sortie d'Égypte, et qui se présente dans le discours presque toujours accompagné d'un attribut comme El-Élion, El-Schaddaï, El-Kanna, El-Haï, ce dieu El paraît avoir été commun à toutes les familles de la race sémitique. On peut voir dans les inscriptions grecques et latines de la Syrie qu'a publiées naguère M. Waddington la mention de monumens du culte de Kronos comme les Grecs appelaient El. On retrouve El dans les colonies phéniciennes, à Carthage. Quant au caractère de l'universalité, El est dans le panthéon sémitique ce qu'est Djaus dans le panthéon indo-européen. L'idée de dieu se rend en assyrien par le mot Ilou, et le caractère idéographique de cette notion avait à l'origine la forme d'une étoile (1). C'était la plus haute divinité des Babyloniens, comme l'indique le nom de la grande cité, dont El était la divinité poliade, Bal-El ou Bab-Ilou (la Porte d'El). Dans l'Assyrie, il recevait l'appellation exclusivement nationale d'Assur. Les inscriptions le qualifient « roi ou chef des dieux, suprême seigneur, père des dieux. » Quelques rares monumens, appartenant tous à l'Assyrie, donnent à Ilou ou Assur une épouse, dédoublement de lui-même et sa forme passive (2). Que ce dieu ait primitivement désigné le ciel étoilé ou la lumière, toujours est-il qu'on lui a de tout temps attribué une signification sidérale, qu'on l'a assimilé à la planète Saturne, que Bérose le nomme Kronos, et qu'au dire de Sanchoniathon Kronos s'appelait El chez les Phéniciens.

Ainsi le dieu suprême des Beni-Israël était aussi celui des Chananéens. Nous voyons également les Térachites accepter pour sacrés certains lieux vénérés par les habitans du pays, des arbres, des montagnes, des sources et des Beth-El, ou « maisons de El. »

(1) Oppert, *Expédition en Mésopotamie*, II, 109. Cf. Diod. Sic., II, 30.

(2) François Lenormant, *Essai de commentaire sur les Fragmens cosmogoniques de Bérose*, p. 60 et suiv.

Ces sanctuaires primitifs étaient de grossiers blocs de pierre qu'on dressait en tous lieux, surtout sur les collines, en témoignage de quelque serment ou en mémoire de quelque événement important. On consacrait ces pierres avec une onction d'huile, de gros vin ou de sang du sacrifice. Plus tard, l'origine de ces monumens mégalithiques fut rattachée aux légendes des patriarches, et l'on éleva des autels et des temples sur leur emplacement. Ce sont là ces *bâmôth* ou « hauts-lieux » dont il est tant parlé dans la Bible, mentionnés également sur la stèle de Mésa comme dans l'inscription de Umm el awâmîd, etc., et où l'on continuait à offrir des sacrifices longtemps encore après la centralisation du culte à Jérusalem.

Toutes ces tribus nomades qui étaient venues s'abattre avec leurs troupeaux sur le pays de Chanaan étaient un fléau pour les habitans. Ils n'entraient pas plus dans les villes que les Bédouins de nos jours; ils dressaient leurs tentes dans la campagne, mais ils dévoraient jusqu'au dernier brin d'herbe et pillaient la contrée. Plus d'une ville eut le sort de Sichem, où ils égorgèrent les hommes, volèrent tout ce qu'il y avait dans les maisons, et d'où ils emmenèrent les femmes et les troupeaux. Le sol de la Palestine paraît n'avoir pu suffire à la nourriture de toutes ces hordes, car nous voyons au moins les derniers venus, les Beni-Israël, descendre plusieurs fois en Égypte pour échapper à la famine. C'est ainsi que naguère encore 10,000 ou 12,000 Arabes des provinces de Bengazi et de Tripoli, poussés par la faim, ont quitté le pays et traversé le désert pour se rendre en Égypte.

Dès la XIIIe dynastie, les tribus sémitiques du nord avaient commencé à envahir la Basse-Égypte. Des nomades comme Abraham et les fils de Jacob, dont toute la richesse consistait en troupeaux, ne pouvaient être aux yeux des Égyptiens que « des rois pasteurs, » des Hyk-sôs, comme les autres hordes de l'Arabie, de la Syrie et du pays de Chanaan. Aussi bien la parenté des Hyk-sôs et des Térachites ne fait guère doute aujourd'hui. On sait que, sous la XVIIIe dynastie, les anciens maîtres du pays reprirent peu à peu le dessus, et que les pasteurs durent abandonner Avaris (Tanis) et sortir de l'Égypte. Les Hébreux restèrent. Ils s'étaient établis au nord-est de l'Égypte, dans le pays de Goschen, qui se trouvait sur la route de Chanaan. Située entre la Mer-Rouge et le Nil, cette contrée était si fertile en pâturages qu'on l'appelait « la meilleure partie du pays. » Le Sémite, terriblement fécond, crût et se multiplia tellement que les Pharaons de ce temps-là, qui ignoraient jusqu'au nom de Joseph, ne virent pas sans inquiétude la prospérité de ces pasteurs. Les Égyptiens, qui avaient les pasteurs en horreur, et qui même, d'après Manéthon, les auraient chassés comme impurs, les oppri-

mèrent et les accablèrent de charges et de corvées. Sans parler des peintures de plusieurs tombeaux égyptiens où l'on voit des Sémites fabriquant des briques et élevant des murailles sous l'œil de surveillans égyptiens armés de longs fouets, une inscription hiéroglyphique du règne de Ramsès mentionne les *Aberiou*, ou Hébreux, parmi les populations employées aux travaux publics. Nulle créature humaine n'était moins faite qu'un fils d'Israël pour ce genre de travail. Les Hébreux sortirent d'Égypte et abandonnèrent le pays de Goschen vers 1320. Selon M. Kuenen, d'accord avec MM. Lepsius, Brugsch, Bunsen et Chabas, l'émigration aurait eu lieu sous le règne de Mérenphtah (Aménophthis), successeur de Ramsès II. Le chef de l'émigration portait un nom égyptien, et, d'après tous les historiens, il avait été instruit dans la science des Égyptiens. Manéthon, qui d'accord avec la Bible désigne Moïse comme le chef politique et religieux des Beni-Israël, fait du futur législateur des Hébreux un prêtre d'Héliopolis. L'on n'en sait et l'on n'en saura sans doute jamais plus sur Moïse. Cinq ou six siècles au moins séparent l'époque de Moïse de celle où furent rédigés les plus anciens documens qui nous parlent de lui. Cette grande et vivante image que l'on admire dans l'Exode et dans les Nombres n'a aucun trait historique. On ne peut démontrer qu'une seule loi du Décalogue remonte à Moïse; on peut prouver au contraire que cette origine ne saurait être admise pour le plus grand nombre de ces lois, surtout avec les additions qui accompagnent les dix commandemens dans les deux rédactions quelque peu divergentes de l'Exode et du Deutéronome.

Quand les Beni-Israël remontèrent dans le pays de Chanaan, ils étaient idolâtres et polythéistes comme lorsqu'ils en étaient descendus. Leur principale divinité était non plus El, mais Jahveh, que le peuple adorait sous la forme d'un taureau de métal fondu. Point de phénomène plus commun dans l'histoire des religions que cette apparition de dieux nouveaux qui détrônent les dieux antiques. Ainsi, chez les Hindous et chez les Hellènes, Varounas pâlit peu à peu devant Indra, Ouranos devant Zeus. D'ailleurs, si les vieilles divinités ne gouvernent plus, elles règnent toujours. Le dieu El, dont on lit partout le nom dans la Bible, surtout dans les livres poétiques, ne disparaît pas plus devant Jahveh que devant les autres dieux ou Elohim du panthéon sémitique; mais il n'est plus le dieu national, la divinité tutélaire des tribus israélites confédérées. Jahveh est désormais le dieu d'Israël, comme Kamos était le dieu des Moabites, comme Milcom ou Molech était celui des Hammonites, comme Orotal (lumière ou feu de El) était celui des Édomites et des Ismaélites.

On est frappé du caractère singulièrement sombre et terrible de ces divinités. Tous ces dieux sont des dieux du feu, qui se nourrissent de graisse et de sang, et qui dévorent des victimes humaines. N'oublions pas que ces tribus de pasteurs étaient encore à demi sauvages. Plusieurs siècles même après l'époque où nous sommes arrivés, on constate dans la législation des Hébreux la répression d'habitudes bizarres et de goûts dépravés qui ne se rencontrent que chez les peuplades les plus grossières. On leur défend de se tatouer, de se nourrir d'insectes, de reptiles, etc. Les dieux des Térachites étaient naturellement aussi farouches et aussi sanguinaires que leurs adorateurs. Ils conservèrent longtemps un caractère sinistre et sensuel qui les distinguait des divinités chananéennes. Ce n'est pas, je le répète, que ces diverses familles sémitiques adorassent des divinités essentiellement différentes. En dehors des cultes locaux, que l'on retrouve chez tous les peuples, elles n'avaient en somme d'autres dieux que le soleil, la lune et les astres, tour à tour considérés comme cause de production et de destruction dans le monde; mais, tandis que les unes célébraient dans la joie et dans l'orgie le dieu de la lumière et de la vie, Baal et sa Baalath, le roi et la reine des cieux, les autres étaient plus portées à conjurer par des sacrifices sanglans et par des cérémonies d'une cruauté frénétique la fureur implacable de l'astre flamboyant, du Moloch insatiable, qui chaque année dévore ses enfans. Au fond, c'est au soleil du printemps et au soleil de l'été qu'on rendait un culte. Que le dieu s'appelle El, Bel, Baal, Adonis, Tammouz, Hadad-Rimmon, etc., ou Moloch, Jahveh, Kamos, Milcom, etc., c'est toujours du soleil qu'il s'agit. De même, que la déesse se nomme Baalath, Derkéto, Aschera ou Astarté, c'est toujours d'une divinité tellurique ou céleste, de la terre ou de la lune, qu'il est question. Ajoutons que souvent le soleil et la lune ont été remplacés par des planètes. Le soleil, considéré comme Moloch, a été confondu avec la planète Saturne dès la plus haute antiquité. Adar, dieu originairement solaire, dieu du feu, devint plus tard le dieu de la planète Saturne (1). Considéré comme Baal, le soleil a été identifié avec la grande étoile de la fortune, la planète Jupiter, et Vénus, comme petite étoile de la fortune, lui était associée.

Il est aujourd'hui démontré qu'au temps de la sortie d'Égypte, dans le désert, et même à l'époque des juges, la lumière et le feu étaient pour les Israélites non pas des symboles de la divinité, mais la divinité elle-même. Jahveh, dieu de la lumière et du feu, n'est

(1) Le nom du dieu Kévan, adoré dans le désert par les Israélites (Amos, v, 27), vient d'être lu dans la forme assyrienne sur une tablette qui explique par ce mot la seconde partie du nom de la planète Saturne en accadien, Lubat-Sakus.

autre que le soleil considéré comme Moloch. Comme Moloch, il est représenté sous la forme d'un jeune taureau de métal, — d'airain, de fer ou d'or. Le veau d'or adoré dans le désert n'est pas plus une idole égyptienne que ne l'étaient les deux taureaux de même métal que l'on adorait au temps de Jéroboam dans les sanctuaires de Dan et de Beth-El. Jahveh n'est pas un dieu égyptien; beaucoup l'ont cru à tort. Le temps n'est plus où l'on ne voyait qu'emprunts successifs et universels dans les religions et même dans les systèmes philosophiques des peuples les plus divers. Ce n'était guère d'ailleurs qu'un moyen facile pour remonter à une prétendue révélation primitive. Une doctrine toute contraire a prévalu dans la science. Et d'abord le moyen d'imaginer que des hordes comme celles des Beni-Israël aient compris quelque chose à la civilisation des Égyptiens et aient été jusqu'à leur emprunter des idées religieuses? Certes un séjour de plusieurs siècles dans un pays, quatre cents ans et plus, doit modifier les habitudes d'un peuple, et il est certain que les Phéniciens et les Hébreux en particulier ont beaucoup emprunté à l'Égypte, mais ces emprunts furent tout extérieurs et ils n'eurent trait qu'à certains détails matériels de civilisation, de culte et d'institutions sacerdotales, comme l'arche sainte, le pectoral du grand-prêtre, la robe de lin et certaines parties du costume des prêtres, les ustensiles sacrés du sacrifice, etc. C'est ainsi que les Hébreux ont emprunté à l'Assyrie ces « taureaux » ailés à tête humaine qu'on retrouve aux portes de tous les palais, ces *keroubim* qui gardent l'entrée du paradis terrestre, de l'arche d'alliance et du saint des saints du temple de Salomon, et qui servent aussi de monture à Jahveh. Pour l'Égypte, il est même probable que ces emprunts sont en partie postérieurs à la sortie du pays.

Ces pasteurs, campés sur la vieille terre des Pharaons, auraient pu y rester mille ans sans faire un seul progrès. Ils n'ont vu l'Égypte que du dehors. Plus nombreux, ils eussent sans nul doute écrasé la civilisation des peuples de la vallée du Nil, mais ils ne l'auraient jamais comprise. Ils restèrent aussi étrangers à toute culture supérieure que les Bédouins de nos jours qui, à quelques lieues de Damas ou de Bagdad, conservent leurs mœurs patriarcales. Les autres Sémites nomades qui avaient envahi l'Égypte n'adoptèrent pas non plus la religion indigène. M. de Rougé a cependant constaté l'existence d'une religion commune à l'origine à quelques populations du Delta et de la Syrie. Il admet une parenté primitive de Mitsraïm et de Chanaan. Le dieu Set ou Sutech des monumens égyptiens, avant de devenir le sombre Typhon, l'adversaire d'Osiris, fut le dieu national des pasteurs; le nom sémitique de Set était Schad. Ainsi on retrouve en Égypte, dès ces temps reculés, le Schaddaï ou

« Tout-Puissant » des Hébreux. C'est là encore, comme le remarque M. François Lenormant, une de ces appellations de la mythologie syro-phénicienne dont on a constaté l'origine dans les religions de la Chaldée et de l'Assyrie (1).

Jahveh n'est pas un dieu égyptien, et ce qui le prouve sans réplique, c'est que le nom de cette divinité est chaldéen. Le mystérieux tétragramme, le mot ineffable dont les lettres portent dans la Bible la vocalisation du mot Adonaï, présente d'une manière évidente la racine *havah*, forme chaldéenne, variété dialectique d'un verbe hébreu qui signifie « respirer, vivre, être. » Le nom de cette divinité, qu'on prononce généralement Jahveh, doit sûrement s'être prononcé Yahavâh à l'origine. Cette forme s'est ensuite contractée en Jâhou et Jâh. Quant à la signification de ce nom, il y a longtemps que les philologues ont vu dans Jahveh le dieu de l'existence, celui qui a et qui donne la vie.

Le nom araméen du dieu Jahveh prouve à la fois et sa haute antiquité et son origine chaldéo-assyrienne. Chacun sait en effet que les cultes du feu et de la lumière viennent de la Haute-Asie. Quand les Térachites abandonnèrent la Chaldée et passèrent l'Euphrate, ils adoraient entre autres le dieu Jahveh, ils l'adoraient lors de leur premier séjour au pays de Chanaan, ils l'adoraient en Égypte, et c'était sans doute l'arche de ce dieu qu'ils portaient dans le désert. Si, à l'origine, il ne paraît pas avoir été aussi populaire que les autres divinités d'Israël, s'il lui fallut des siècles pour devenir la divinité nationale de ce peuple, et des siècles encore pour arriver à être considéré comme le dieu unique de l'univers, il n'y a là rien encore qui doive nous surprendre. Selon toute apparence, le culte de Jahveh appartenait surtout à l'aristocratie des tribus térachites. Max Müller ne nous enseigne-t-il pas que les religions ont appartenu d'abord à des familles et à des sociétés d'hommes extrêmement restreintes?

Il s'en faut bien d'ailleurs que Jahveh appartînt en propre aux Beni-Israël. S'il faut en croire la Bible elle-même, Balak ben Tsippor, roi des Moabites, menacé d'une invasion des Beni-Israël, aurait envoyé les anciens de Moab et de Madian sur les bords de l'Euphrate, vers un « voyant » fameux, Bileâm ben Behor, pour qu'il vînt maudire les envahisseurs. Or ce « voyant » de Mésopotamie, le devin Bileâm, maudit et bénit au nom de Jahveh. Notons en pas-

(1) Le nom *Asit* ou *Asid* qu'on lit dans le plus ancien monument épigraphique de l'Assyrie (XIX[e] siècle avant l'ère chrétienne), donné quelquefois à *Assur*, avec un *a* prosthétique qui ne peut empêcher de reconnaître la racine, est le même que l'hébreu *Schaddaï*. Or *Assur* n'est autre que la forme nationale assyrienne du dieu suprême *Ilu*, *El*.

sant que Bileâm adore en même temps Baal, lui dresse des autels et lui immole des veaux et des béliers. Movers et d'autres ont établi que Jahveh désignait le dieu suprême chez plusieurs peuples sémitiques. Ce nom se retrouve sous sa forme contracte dans un grand nombre de noms propres chananéens ou phéniciens. Les écrivains grecs, comme Diodore de Sicile, connaissent Jaou ou Jao. Le texte le plus curieux qu'on puisse rappeler ici est peut-être celui de l'oracle d'Apollon de Claros, recueilli par Macrobe, et qui n'est point, comme l'ont démontré Lobeck et Movers, l'œuvre apocryphe d'un chrétien gnostique. Il résulte de cet oracle que Jao est le plus grand de tous les dieux, la divinité suprême, le dieu solaire envisagé sous quatre faces, qui sont les quatre saisons de l'année. C'est Hadès en hiver, Zeus au printemps, le soleil en été, et Jao en automne. L'épithète de doux et d'efféminé qu'on donne ici à Jao montre clairement qu'il s'agit d'Adonis, dont le culte central était à Byblos, dans le Liban, et que Sanchoniathon nomme le « Très Haut, » *Elion*, comme le dieu de Melkitsédek. Ainsi, en Phénicie, Jao est bien la source de vie qui anime toute la nature. Jao est le soleil.

Dans tous les livres du Pentateuque, le Deutéronome excepté, Jahveh n'est pas le dieu unique des Hébreux, il est seulement plus puissant que tous les autres dieux. Jahveh, c'est El Elohim, le dieu des dieux, comme Zeus ou Indra. Ce polythéisme éclate partout dans les vieux livres d'Israël. Ainsi les messagers de Jephté disent au roi des Ammonites : « Ne possèdes-tu pas le pays que Kamos, ton dieu, t'a donné en héritage? De même nous possédons le pays de tous ceux que Jahveh, notre dieu, a chassés devant nous. » On a remarqué avec raison que tout ce qui se lit sur la stèle, récemment découverte, que le roi de Moab, Mésa, avait élevée à son dieu Kamos, aurait pu se trouver sur un monument du même genre, sur une *eben ezer*, élevée par un roi de Juda ou d'Israël à son dieu Jahveh. Kamos en effet, irrité contre son peuple, l'avait livré aux mains de ses ennemis; il lui redevient favorable et il écrase les adversaires du roi de Moab. Jahveh, dont le nom est cité sur cette stèle, ne parle et n'agit pas autrement dans les livres de son peuple.

Le nom de la divinité qui revient presque à chaque verset de la Bible, Elohim, est un pluriel. — Pluriel de majesté, dit-on, pluriel d'excellence. — Soit. Il est bien vrai que, partout où cela était possible, les derniers rédacteurs des livres saints ont mis au singulier les mots qui se trouvaient d'abord au pluriel, mais ils n'ont pu si bien effacer toute trace de polythéisme qu'on n'en retrouve des marques éclatantes dans certaines façons de parler qui ont survécu à la ruine des anciennes croyances d'Israël. Les locutions populaires, monumens les plus sûrs et les plus authentiques des idées d'un peuple,

ne se prêtèrent pas toujours aux pieux scrupules des scribes (1). Dans certains passages parallèles, la rédaction la plus ancienne fait accorder le verbe avec Elohim, tandis que la plus moderne le met au singulier. On fit plus encore. Dans certains morceaux dont on a une double récension, on voit qu'on a substitué partout le mot Jahveh au mot Elohim (2). Dans les livres des prophètes, c'est le nom de Jahveh qui est sans comparaison l'expression générale pour désigner la divinité. Le mot Elohim est très rare en ce sens, et on ne l'emploie guère que dans certaines formules ou manières de parler consacrées par l'usage. Au contraire plus nous remontons dans le temps vers les plus anciens monumens de la littérature hébraïque, plus nous trouvons l'emploi fréquent du mot Elohim. Le Lévitique et les Nombres (excepté 12-24) sont déjà tout jahvistes, tandis que, dans l'Exode, les documens élohistes et jahvistes sont à peu près d'égale étendue, et que les premiers dominent dans la Genèse. Pour nous, Elohim est bien le pluriel d'Eloah. Elohim implique plusieurs Eloah. Elohim est la preuve indéniable, évidente pour tous, du polythéisme primitif des Beni-Israël.

L'histoire de la religion des Hébreux atteste que, chez ce peuple aussi, l'idée religieuse est née du sentiment de la terreur. « La crainte des Elohim, » voilà le fondement de toute la religion d'Israël. Les passages que l'on pourrait citer ici sont innombrables. Jacob jure par la « terreur » d'Isaac son père. Jahveh, comme Indra et comme Zeus, se manifeste dans les forces de la nature et dans les phénomènes atmosphériques. Le vent est son souffle, sa voix est la foudre qui fait trembler le désert et qui brise en éclats les cèdres du Liban. Il fait tomber la neige et la grêle, il répand le givre, produit la glace et le froid. C'est lui qui soulève la mer quand ses flots se déchaînent. Mais c'est surtout par le feu que Jahveh se révèle à ses adorateurs. La tempête, les éclairs et les tonnerres annoncent sa venue sur l'Horeb et sur le Sinaï, où il apparaît dans la flamme au milieu d'un buisson ardent que le feu ne consume point. On le voit descendre, les ténèbres sous les pieds, porté par le vol d'un *keroub*. Une fumée s'élève de ses narines, et un feu dévorant sort de sa bouche. Des cieux, Jahveh tonne, et Élion (le Très Haut des Phéniciens, des Carthaginois, etc.) fait retentir sa voix. Il lance des flèches et disperse ses ennemis, il fait briller l'éclair et les dévore. Dans le désert, Jahveh marchait devant les Beni-Israël, le jour dans une colonne de nuées, la nuit dans une colonne de feu. Il ap-

(1) Gen., xx, 13; xxxv, 7; Exod., xxxii, 4, 8; Deut., v, 23; Jos., xxiv, 19; cf. I Sam., xvii, 28, 36; II Sam., vii, 23; I Reg., xix, 2; Ps. lviii, 12; Jérém., x, 10; xxiii, 36.

(2) Psaumes xiv et liii.

paraît à Abram au milieu des ténèbres de la nuit comme un « four fumant. » Pour montrer qu'il avait pour agréable un sacrifice, il jaillissait sous forme de flamme entre les morceaux dépecés des victimes étalées sur le bûcher. Il se révèle ainsi à Abraham, à Gédéon, à Élie. Rappelons-nous aussi que, chez les Hébreux comme chez les Perses, le feu est « pur, » que le « feu éternel » devait être entretenu sur l'autel par un prêtre, qu'un même mot désignait à la fois le feu et le sacrifice. Des victimes qu'on lui immole, — taureaux, béliers, brebis, chèvres, oiseaux, — Jahveh se réserve surtout la graisse, dont il trouve l'odeur agréable lorsqu'elle grésille en tombant sur le feu et s'élance vers le ciel en noirs tourbillons de fumée. « Toute graisse appartient à Jahveh, » lit-on dans le Lévitique. Il tressaille de joie à l'idée d'une tuerie, d'un massacre, d'une boucherie d'hommes et d'animaux. Il ruisselle de sang et de graisse. « Le glaive de Jahveh est ivre, dit Isaïe, il dégoutte de sang, il est recouvert de graisse, du sang des agneaux et des boucs, de la graisse des reins des béliers. »

Naturellement le petit de l'homme appartient à Jahveh, comme le petit de l'animal et comme le fruit de l'arbre. Tous les dieux des Sémites, El, Schaddaï, Adôn, Baal, Moloch, Jahveh, Kamos, sont conçus comme des monarques d'Orient. Ils ont des droits absolus sur tout ce qui naît et meurt dans leur empire. L'homme se reconnaît vassal, il adore « le maître, » et apporte à son seigneur les prémices de son troupeau, de son champ, de sa famille. En tant qu'originairement identique à Moloch, Jahveh réclame tous les premiers-nés. « Sacrifie-moi tout premier-né, tout ce qui naît le premier parmi les enfans d'Israël, tant des hommes que des bêtes, car tout cela est à moi. » Les sacrifices humains ont sans doute existé chez tous les peuples, mais ils tiennent surtout une grande place dans les religions sémitiques ; ils n'en ont disparu que fort tard. Partout en effet où ces religions ont pénétré, même chez d'autres races, on retrouve des traces du culte molochique. Dans tous les sanctuaires des colonies phéniciennes établies sur les côtes ou dans les îles de la Méditerranée, à Carthage, en Sicile, à Marseille, à Rhodes, à Salamis, en Crète, il y avait des taureaux de métal ou des statues d'airain du dieu. A certaines époques déterminées, dans certaines cérémonies expiatoires, ou bien encore lorsqu'on voulait conjurer quelque fléau, on jetait dans les flancs du taureau ou sur les bras de la statue rougis à blanc des hommes et des enfans.

Rien n'est mieux établi que l'existence de pareils sacrifices chez les Hébreux en l'honneur de Jahveh, et cela jusqu'au temps de Josias, peut-être même jusqu'au retour de la captivité de Babylone. L'époque des patriarches nous en offre, dans la Genèse (XXII), un

exemple fameux. Pendant leur séjour en Égypte, les Beni-Israël continuèrent d'offrir au dieu leurs premiers-nés (Ézéch., xx, 26). Aussi les Israélites passaient-ils aux yeux des Égyptiens pour des adorateurs du mauvais principe, de Typhon meurtrier d'Osiris. A l'époque des juges, qui ne connaît l'histoire de Jephté et de sa fille, de Samuel et d'Agag? David veut apaiser la colère de Jahveh en mettant à mort sept fils ou petits-fils de Saül, il jette dans la fournaise les prisonniers de guerre. A Guilgal, sanctuaire célèbre, on sacrifiait aux taureaux de fonte de Jahveh des bœufs et des hommes. Il résulte d'un passage de Micha qu'on attachait une vertu expiatoire au sacrifice des premiers-nés. « Offrirai-je mon premier-né pour expier mon crime, — le fruit de mes entrailles pour le péché de mon âme? » Pendant toute la durée de la monarchie, ces sacrifices ont eu lieu dans les royaumes d'Israël et de Juda, surtout dans la vallée de Ben-Hinnôm, près de Jérusalem, au sud de la montagne de Sion. Là se trouvait le fameux *Tophet*, sorte de pyrée ou foyer sacré entretenu par des prêtres. Voici quelques paroles d'Isaïe auxquelles on n'a peut-être pas accordé toute l'attention qu'elles méritent, car elles me semblent ne laisser aucun doute sur la nature du Tophet : « Oui, depuis hier (longtemps) Tophet est préparé, il est préparé pour Moloch, il est profond et large. Son bûcher a du feu et du bois en quantité. *L'haleine de Jahveh brûle comme un torrent de soufre* (1). » C'est dans ce bûcher que les Hébreux jetaient leurs premiers-nés. Jahveh, la flamme du sacrifice, dévorait ces offrandes. De nombreux passages de la Bible montrent qu'il ne s'agissait pas simplement de faire passer les enfans par le feu, mais bien de les donner en pâture à la flamme.

Plus tard, en effet, après la captivité de Babylone, quand le monothéisme jahviste eut triomphé, on adoucit certaines expressions qui auraient pu scandaliser les Juifs pieux, assemblés dans les synagogues les jours de sabbat pour entendre la lecture des livres saints. Nous avons la preuve que les textes bibliques ont subi des modifications de ce genre dans des passages parallèles comme II Chron., xxviii, 1-4, et II Rois, xvi, 3. Dans l'un, il est dit que le roi de Juda Achaz « brûla de ses fils au feu; » dans l'autre, il les fait seulement passer par le feu. Les légendes divines au besoin inspiraient aux peuples et aux rois ces sortes de sacrifices. Eusèbe a conservé un fragment de l'histoire de la Phénicie de Philon de Byblos où Kronos, que les Phéniciens appelaient El, immole son fils unique pour conjurer les périls de la guerre qui menaçait les contrées dont il était roi. C'est ce que fit le roi de Moab Mésa, qui sacrifia

(1) xxx, 33.

son propre fils aîné à Kamos dans les mêmes circonstances, car toutes les formes de Moloch, comme le Milcom des Hammonites et le Kamos des Moabites, à qui Salomon avait bâti des temples sur les collines de Jérusalem, ou comme l'Adrammelech et l'Anammelech des colonies de captifs chaldéens et susiens que Sinacheirib avait fait transporter à Samarie (1), toutes ces formes locales de Moloch avaient comme Jahveh leurs bûchers dévorans et leurs vallées de Ben-Hinnôm. Qu'est-ce que la consécration des premiers-nés à Jahveh? Qu'est-ce surtout que la circoncision, sinon une transformation de ces sacrifices, amenée fatalement par l'adoucissement des mœurs? La circoncision, qui comme le sacrifice avait lieu le huitième jour après la naissance, est encore un sacrifice sanglant destiné à apaiser la divinité. La vie des premiers-nés fut rachetée par une indemnité de cinq sicles d'argent pour un mâle, et de trois sicles d'argent pour une fille, lesquels étaient payés aux prêtres.

II.

A côté de Jahveh et des autres formes du Moloch sémitique, le dieu qui eut le plus d'autels et de temples dans la Palestine est sans contredit Baal. Pendant la période des juges et de Samuel, qui fut à peu près de deux siècles, les adorateurs de Jahveh associèrent le culte de Baal et d'Aschera au culte du dieu national. Si nous voyons le nom de Jahveh dans des noms propres de ce temps, comme Joas, Jothan, Jonathan, etc., nous retrouvons celui de Baal dans d'autres noms propres de la même époque. Gédéon, un juge d'Israël, s'appelle Jerubbaal. Saül, l'oint de Jahveh, donne à l'un de ses fils les noms d'Esbaal et de Jonathan, et le fils de Jonathan est nommé à son tour Meribbaal. Sous des rois idolâtres et franchement polythéistes comme David et Salomon, sous leurs successeurs surtout, le culte de Baal et d'Aschera fut sans nul doute le plus populaire dans les deux royaumes du nord et du sud. Sous le règne d'Achab, le fameux prophète ou *nâbi* de Jahveh, Élie, provoque seul quatre cent cinquante *nâbis* de Baal et quatre cents *nâbis* d'Aschera. Jezabel, Athalie, si maltraitées par les rédacteurs jahvistes des livres des Rois et des Chroniques, aimaient à s'entourer des prêtres et des prêtresses de ces divinités heureuses et naïvement sensuelles. Les

(1) Tous les noms, sauf un seul, des populations qui furent ainsi transportées dans la Palestine ont été retrouvés dans les inscriptions cunéiformes. Ils sont tous en rapport avec les dernières campagnes de Sinacheirib contre Suzub et avec l'expédition du même monarque assyrien en Élam l'an 687 avant notre ère. Voyez François Lenormant, *Lettres assyriologiques*, I, 63 et suiv.

symboles et les cultes de Baal et d'Aschera furent très souvent introduits dans le temple de Jahveh à Jérusalem. A un roi piétiste, comme Ézéchias, qui détruisait les « hauts-lieux, » brisait les stèles de Baal, arrachait, coupait ou brûlait les symboles d'Aschera, succédaient des rois moins intolérans et meilleurs politiques, comme Manassé et comme Amon, qui, pour ne point blesser les croyances du plus grand nombre, rebâtissaient les « hauts-lieux, » replaçaient l'Aschera dans le temple de Jérusalem et rétablissaient le culte de Baal. C'est en vain que Josias lui-même, l'aveugle instrument du coup d'état sacerdotal de Hilkija, renversa tout ce que Manassé avait relevé. Ce Don Quichotte hébreu, l'esprit brouillé par les grimoires de son grand-prêtre, n'eut-il pas la bizarrerie de provoquer Néchao II, un pharaon d'Égypte? L'homme qui avait égorgé les prêtres de Baal jusque dans les villes de Samarie ne fut guère protégé par son dieu Jahveh, car il resta parmi les morts dans la vallée de Mégiddo.

Après la terreur religieuse du règne de Josias, le polythéisme, et en particulier le culte de Baal, eut un renouveau d'un éclat incomparable, comme l'attestent à chaque page Habakuk, Zacharie, Jérémie et Ézéchiel. « O Juda, s'écrie Jérémie, sous le règne de Joakim, le nombre de tes dieux est celui de tes villes. Autant il y a de rues dans Jérusalem, autant tu as élevé d'autels à l'infamie, d'autels pour encenser Baal! » Les prophètes de Samarie prophétisaient plus que jamais « au nom de Baal. » Les relations plus fréquentes des Hébreux avec la Phénicie, l'Égypte, l'Assyrie, l'échange des idées religieuses, le scepticisme profond des sages qui, comme l'auteur du livre de Job, ne croyaient plus guère aux rapports nécessaires du bonheur et de la piété, et pour qui Jahveh, son ciel et son Satan, n'étaient plus que des machines poétiques, tout semblait conjuré pour anéantir l'œuvre des grands réformateurs religieux du VIII[e] e du VII[e] siècle. Heureux d'être, insoucieux de l'avenir, buvant gaîment son vin sous la treille, parmi les chansons bachiques (1) et les danses lascives des filles de Syrie, le voluptueux fils de Jacob se rendait si profondément païen que le prophète, désespéré du triomphe de ces habitudes invétérées d'idolâtrie, disait, découragé : « Comment l'Éthiopien changerait-il sa peau et le léopard ses taches (2)? »

Ceux qui ont lu la Bible, surtout les vieux livres, savent qu'on n'y rencontre que gens montant vers les « hauts-lieux » ou en descendant, prophètes ou voyans en tête, précédés de joueurs de flûte,

(1) Amos, v, 5; Is., v, 12.
(2) Jérém., XIII, 23.

de luth, de harpe et de tambourin. Toute colline ombragée par quelque bouquet d'arbres, bois de chêne ou de térébinthe, était un « haut-lieu », un *bâmâh*, où s'élevait la stèle de Baal à côté du pieu d'Aschera. Nous avons parlé de ces blocs de pierre dressés sur les montagnes, et auxquels se rattachaient certaines légendes des temps mythologiques et héroïques. On avait bâti des sanctuaires sur ces montagnes. Des prêtres y sacrifiaient. Le peuple y montait pour offrir des victimes et de l'encens à Jahveh ou aux autres divinités, mais surtout à Baal et à Aschera. Il en fut ainsi jusqu'au règne de Josias ou plutôt jusqu'à l'époque de l'exil (586). Au temps de Samuel, les « hauts-lieux » les plus renommés étaient Rama, Guilgal, Beth-El et Misspa. Souvent le sanctuaire du « haut-lieu » n'était pas un temple en pierre, mais une simple tente. Sur les autels de Baal s'élevaient des cippes en pierre, des images du soleil ayant la forme d'un cône ou d'une pyramide et figurant la flamme. La mention de ces colonnes est presque toujours accompagnée de celle des *ascherim*, symboles d'Aschera.

La montagne était à Baal, le bois était à Aschera. Baal ou Bel, c'est le « seigneur, » c'est le « maître du ciel, » Baal-Schammaim, comme l'ont appelé tous les peuples de race sémitique; c'est, comme l'Apollon homérique, « le dieu qui lance » au loin ses traits, Baal-Schillekh; c'est le « seigneur flamboyant, » Baal-Hammân, comme il est nommé dans les inscriptions, en un mot, c'est le soleil (1), non plus considéré comme Moloch, c'est-à-dire comme dieu de la destruction et de la mort dans l'univers, mais comme père de la vie, comme dispensateur suprême de la lumière et de la chaleur, comme principe et cause du renouveau qui chaque année couvre la terre d'une végétation luxuriante.

C'est ce dieu, l'antique Baal ou Belitan, auquel la ville d'Itanos, en Crète, rapportait sa fondation, que les plus anciennes colonies phéniciennes ont adoré. Elles mettaient leurs cités sous sa protection et le nommaient Melkarth, « seigneur de la cité. » Sur les cylindres babyloniens, Bel, père des dieux, tient le cercle, image de l'éternité. Chez les Hébreux, on attribuait à Baal l'influence qu'exerce le soleil sur la végétation et les fruits de la terre, comme le blé, la vigne, les oliviers et les figuiers. Les « villes du soleil, » véritables Héliopolis, n'étaient point rares dans la Palestine. En Syrie, le culte du prophète Élie, grâce à la similitude des noms, a remplacé dans beaucoup de lieux le culte du soleil. Quant aux Danites, ils avaient ouvertement adopté ce dernier culte. L'histoire de Samson (Schim-

(1) Sanchoniathon, dans Eusèbe (*Prepar. evang.*, I, 10), et II Rois, XXIII, 5, interprété par Munk, *Palestine*, p. 89.

schôn, de *schêmesch*, soleil), l'Hercule de leur tribu, est un mythe solaire. Rappelons aussi que sur l'obélisque de Salmanasar III le soleil est appelé « chef des légions (célestes), » et que le mot employé dans l'inscription pour signifier « légions » correspond au mot hébreu Tsebaoth, « armées, légions, » que l'on rencontre dans la Bible si souvent uni au nom de Jahveh.

Le Jahveh-Tsebaoth des Hébreux est donc bien encore une fois le soleil, l'astre éclatant qui commande à l'armée innombrable des cieux, à la lune, aux planètes et à toutes les étoiles. A côté des grands mythes solaires, dont la signification primitive se perdit avec le temps chez les Sémites comme chez les Aryas, le soleil même fut adoré à Jérusalem dans le temple de Jahveh. Ézéchiel nous montre les adorateurs de l'astre, entre le portique et l'autel, le visage tourné vers l'Orient, prosternés devant le soleil. Les emblèmes du dieu étaient à Jérusalem ces chevaux et ces chars du soleil que les rois de Juda avaient placés à l'entrée du temple (1).

Au-dessous de l'antique Baal, ordinairement désigné dans la Bible par le mot *hab-baal*, avec l'article, il est un Baal plus jeune, qui, sous mille formes diverses, représente l'action spéciale et variée du soleil sur la terre. D'après les caractères particuliers que lui attribuait la foi populaire, le dieu portait un surnom différent. De là ces Baals qui étaient innombrables dans les royaumes d'Israël et de Juda, et auxquels le prophète faisait allusion lorsqu'il s'écriait : « Tel est le nombre de tes villes, tel est le nombre de tes dieux, ô Juda (2) ! » En Phénicie aussi, comme M. Renan l'a constaté, chaque ville, chaque canton avait son culte, qui souvent ne différait du culte voisin que par les mots; mais ces mots avaient leur importance. *Nomina, numina.* Ainsi Baal-Berith, adoré à Sichem, était le dieu ou Baal protecteur de l'alliance politique des tribus. Baal-Zeboub, — le Beelzébub des Évangiles, où l'antique divinité n'est plus qu'un démon, — était un oracle fameux à Ékron, au pays des Philistins, que le roi d'Israël Ahaziah envoya consulter. Baal-Peor était le dieu des voluptés farouches, de l'amour indompté, qui déchire le sein des vierges. Si l'on excepte le culte d'Aschera, dont nous parlerons bientôt, jamais divinité n'eut des rites plus naturalistes.

Quant aux formes locales de Baal, telles que Baal-Hamon, Baal-Hazor, etc., elles sont bien plus nombreuses. Le nom de la divinité parèdre de Baal, de son épouse Baalath, se rencontre aussi plus d'une fois dans la géographie de la Palestine, et atteste l'étendue

(1) Ézéch., VIII, 16; Deut., IV, 19; II Rois, XXIII, 11.
(2) Jérém., XI, 13.

et l'importance de son culte. Citons seulement Baalath-Beer, ou, comme nous dirions, « Notre-Dame-de-la-Source. » Les inscriptions nous font encore connaître le Jaribol ou Jereah-Beal, Baal uni à la lune (Astarté), l'Aglibol ou Égel-Baal, Baal adoré sous la forme d'un jeune taureau, etc. Sur les monumens figurés, on retrouve en effet Baal sous la forme d'un taureau et Aschera sous celle d'une vache. Au temps des Séleucides, à l'époque d'Antiochus Épiphanes, on grava des images du dieu qui rappellent le Zeus hellénique assis sur son trône, avec son aigle, et des images d'Aschtaroth dont la tête est couronnée de tours.

Mais la forme la plus populaire de Baal, en tant qu'il représente le cours annuel du soleil, était celle d'Adonis (Adôn, Adonaï) ou plutôt de Tammouz. Les religions sémitiques ont connu ces dieux jeunes et beaux comme des adolescens, qui meurent en automne et ressuscitent au printemps. En Palestine, à Jérusalem même, on célébrait les Adonies. « Là se trouvaient assises des femmes pleurant Tammouz, » dit Ézéchiel en parlant du temple. Ce culte devait avoir de bien profondes racines en Judée, car il survécut à la ruine des deux temples de Jérusalem et à la dispersion des Israélites dans le monde entier. Du monastère de Bethléem, en 396, saint Jérôme écrivait à Paulin que « l'amant de Vénus était pleuré dans la grotte où, tout enfant, le Christ vagissait. » Il parle encore d'un bois sacré de Tammouz aux environs de Bethléem. Dans la Bible, ce dieu est surtout désigné comme « l'Unique (1). » Les lamentations funèbres de l'Unique étaient une fête universelle de deuil, surtout parmi les femmes, qui, au milieu des sanglots et des hurlemens des pleureuses, répétaient comme le refrain d'une litanie : « Hélas! monseigneur! hélas! où est sa seigneurie? (2) » Ces lamentations étaient passées « en coutume dans Israël. » Ainsi les filles d'Israël pleuraient chaque année pendant quatre jours la fille « unique » de Jephté, adorée comme une déesse par les Samaritains (3).

Mais c'est surtout à Byblos, ville sainte de pèlerinage, parmi ces populations du Liban qui paraissent avoir eu plus de ressemblance avec les Hébreux que les Chananéens de Tyr, de Sidon et d'Aradus, c'est surtout dans la vallée du fleuve Adonis que s'élevaient les sanctuaires les plus vénérés du dieu. Dans une page admirable de sa *Mission de Phénicie*, M. Renan a décrit ces montagnes du Liban, ces « Alpes riantes, » et la race actuelle du pays de Byblos, vive, éveillée, bonne, sensuelle, où l'on retrouve des « types reve-

(1) Jérém., VI, 26; Amos, VIII, 10; Zach., XII, 10; cf. Chron., XXXV, 25.
(2) Jérém., XXII, 18; cf. XXXIV, 5.
(3) Movers, *Die Phœn.*, I, 248.

nans » comme en Égypte. « Le charme infini de la nature, dit-il en parlant de cette contrée, y conduit sans cesse à la pensée de la mort, conçue non comme cruelle, mais comme une sorte d'attrait dangereux où l'on se laisse aller et où l'on s'endort. Les émotions religieuses y flottent ainsi entre la volupté, le sommeil et les larmes. Encore aujourd'hui les hymnes syriaques que j'ai entendu chanter en l'honneur de la Vierge sont une sorte de soupir larmoyant, un sanglot étrange (1). » Dans la vallée subsistent encore de nombreux restes de ces « tombeaux d'Adonis, » sortes de « saints sépulcres, » où les femmes des mystères antiques, dans l'ivresse d'une voluptueuse douleur, venaient couvrir de larmes et de baisers le cénotaphe du bel adolescent qu'une bête sauvage, un ours ou un sanglier, avait tué dans la montagne, et dont le sang rougissait l'eau du fleuve; aujourd'hui encore, après la saison des pluies, le Nahr-Ibrahim, prend chaque année une teinte rougeâtre. La piété des Libaniotes avait certainement localisé en divers lieux la mort d'Adonis. A Ghineh, on voit sculptée sur deux pans de rocher la passion du dieu. Ici, un homme vêtu d'une tunique courte reçoit, la lance en arrêt, l'attaque d'un ours. Là, une femme assise sur un siége dans l'attitude de la douleur. C'est la Baalath, l'épouse inconsolable du dieu de lumière et de vie, « la grande déesse, » la « déesse céleste, » comme l'appellent les inscriptions de Syrie; c'est l'amante inconsolable, enfiévrée d'amoureux désirs, qui ne veut ni ne peut croire à la mort du bien-aimé, et qui partout cherche son Adonis, comme Isis son Osiris et Cybèle son Atys.

C'est après la moisson, en automne, quand du haut de l'éther le soleil défaillant n'envoie plus que quelques pâles rayons à la nature en deuil, qu'avaient lieu à Byblos les fêtes d'Adonis. Pour représenter symboliquement la mort du dieu, les femmes plantaient dans des vases de la laitue, de l'orge et du fenouil, et exposaient ces plantes sur les terrasses des maisons. Bientôt fanées et flétries, ces plantes étaient l'image du dieu défunt. Dans le sanctuaire, des flots d'encens montaient autour du lit funèbre où, sur des tapis « plus moelleux que le sommeil, » gisait le simulacre d'Adonis, embaumé dans la myrrhe aux âcres parfums et dans des herbes aromatiques d'une senteur énervante. Plus tard, on alla jusqu'à descendre le dieu dans une chambre sépulcrale. Au septième jour, Adonis ressuscitait, si la résurrection suivait immédiatement la fête des larmes, et alors éclataient ces accens de joie délirante qui, en Orient, succèdent si rapidement aux gémissemens et aux sanglots. Toute femme, et non pas seulement les pleureuses d'Adonis, devait

(1) *Mission de Phénicie*, p. 216.

sacrifier au dieu sa chevelure, ou s'abandonner un jour entier aux étrangers et consacrer à la Baalath le prix de la prostitution sacrée.

Comme dieu du printemps, Adonis avait une seconde fête à laquelle le mois de mai (*ijar*) était consacré. L'ardeur dévorante de juin, — mois qui, chez les Araméens, s'appelle *haziran*, mois du sanglier, — tuait le soleil de la jeune année, que l'on pleurait en juillet sous le nom de Tammouz. Ce mois portait le nom du dieu dans le calendrier syrien et hébreu, qui est, comme on sait, d'origine chaldéo-assyrienne. C'est cette fête de Tammouz que l'on célébrait à Jérusalem, dans toute la Palestine, comme en Syrie et en Phénicie, et qui pénétra même en Babylonie. C'est au mythe d'Adonis ou de Tammouz, tué par un sanglier dans les forêts du Liban, qu'il convient sans doute de rapporter la défense, encore en vigueur chez les Israélites, de manger de la viande de porc. Ce qui paraît prouver que cette interdiction est non le résultat d'une nécessité hygiénique, mais bien l'effet d'une idée mythologique, c'est qu'on retrouve la même coutume chez tous les peuples où le culte d'Adonis a pénétré, quels que soient le sol et le climat, chez les Phéniciens et chez les Syriens comme chez les Arabes, chez les Sabiens comme dans l'île de Cypre.

III.

La bonne déesse Aschera, la Baalath de Baal, moins pleureuse que celle d'Adonis, n'était ni moins tendre ni moins voluptueuse. Fécondée chaque année par l'amant céleste, elle respire la joie, la sérénité, la profonde paix des déesses mères de la race âryenne, de notre Déméter par exemple. Et en effet, en tant que divinité parèdre du dieu de lumière, de chaleur et de vie, en tant qu'épouse de Baal, Aschera n'est autre que la nature sortie du lourd sommeil d'hiver. Aux chauds rayons d'avril, elle s'éveille, elle écoute bruire les germes innombrables, les semences des choses qui s'agitent dans son sein, et, tandis que son corps, baigné dans l'air lumineux, se couvre d'une végétation monstrueuse, elle fait foisonner le poisson dans l'eau visqueuse des havres et augmente l'ardeur de ses colombes dont les nids peuplent les noirs cyprès. Comme Isis, cette déesse pourrait être qualifiée de « Myrionymos. » A Ninive c'était Bélit, à Askalon Derkéto. Voilà pourquoi, jusqu'aux temps modernes, les femmes relevées de couches, les lépreux, etc., apportaient au temple des colombes et des tourterelles. Voilà pourquoi, aujourd'hui encore, le culte antique des poissons, très populaire dans toute la Syrie, s'est conservé dans le village de Deschon et dans une petite mosquée musulmane près de Tripoli.

Identique au fond à l'Astarté des Phéniciens, à la Tanit ou Rabat-Tanit de Carthage, à l'Alilat (Alilâhet) des Arabes, à la Baaltis de Byblos, à la déesse syrienne d'Hiérapolis et à la Mylitta (Zarpanit) assyrienne, Aschera doit pourtant être distinguée de toutes ses sœurs divines. Chez des peuples aussi dénués d'imagination plastique et de sens artistique, les dieux restèrent toujours à l'état de formes vagues, indécises et flottantes. Nulle fermeté dans les contours, nulle détermination sensible, rien qui rappelle la vie et la personnalité des dieux homériques. Les divinités sémitiques ressemblent plutôt à ces dieux de l'enfance de la race âryenne, à ces divinités presque sans consistance encore des Védas, où Varouna, Indra, Agni, se confondent si souvent, et où le dieu qu'on invoque, Indra, Savitri ou Roudra, est toujours le plus haut et le plus puissant des dieux. On peut encore les comparer aux Titans grecs, à Okéanos, à Helios, à Géa, ou mieux encore, aux abstractions divines des Romains, comme Fides, Virtus, etc. Il est donc très difficile parfois de distinguer avec précision les divinités diverses du panthéon sémitique. Aussi voyons-nous dans la Bible que El, Baal, Moloch et Jahveh ont été fréquemment confondus. Il y a là cependant au moins trois dieux bien distincts pour la mythologie. De pareilles distinctions ne font guère saisir qu'une différence dans le même, si l'on peut parler ainsi, elles ne sont qu'affaires de nuances et d'approximations délicates, parfois subtiles, mais elles ne sont point arbitraires, et reposent souvent, comme c'est le cas pour Aschera, sur de solides argumens historiques et géographiques.

Cette déesse, dont le culte était associé dans les royaumes de Juda et d'Israël au culte de Baal et même à celui de Jahveh (1), appartenait à l'origine aux tribus chananéennes du sud, mais nullement à la Phénicie ni au pays des Philistins. Bannie par les rois piétistes, comme Ézéchias et Josias, elle eut néanmoins partout des autels et des adorateurs, — et dans le temple même de Jérusalem, — jusqu'à la captivité de Babylone, puisque Jérémie parle encore d'elle, et que le Deutéronome, un siècle après Isaïe, défend de dresser son symbole auprès de l'autel de Jahveh. Toutefois, comme on ne lit son nom dans aucun auteur classique, on peut croire que le culte d'Aschera avait presque entièrement disparu avant la période hellénique de l'Orient.

Astarté (Aschtoreth), qui ne fut jamais populaire chez les Hébreux, est seule connue des écrivains grecs. Jusqu'à Movers, Aschera et Astarté ont même été confondues par la science. On a retrouvé l'Astarté des Phéniciens dans le nom pluriel de la double

(1) Deut., XVI, 21; II Reg., XXI, 7; XXIII, 15; XVII, 16.

Istar de l'Assyrie, l'Istar d'Arbèles et celle de Ninive; le caractère guerrier de la première répond très bien à l'Astarté de la Phénicie, et le caractère voluptueux de la seconde à la bonne déesse Aschera de la Palestine. Ces deux faces de la divinité féminine chez les Sémites paraissent aussi dans Anat, déesse parèdre d'Anu, qui entre dans la composition d'un grand nombre de noms propres de la Palestine, et dont on peut étudier les deux aspects, répondant aux deux côtés de son rôle divin, sur trois stèles égyptiennes de la XIXe dynastie. Ici, elle est représentée nue, vue de face, comme la Zarpanit de Babylone, debout sur un lion passant, avec un ou deux serpens dans la main gauche et un bouquet de lotus dans la droite. Là, elle est vêtue, casquée, armée de la lance, du bouclier et de la hache.

Aussi bien, les livres de Samuel et des Rois nous disent clairement qu'Astarté est une divinité étrangère adorée par les Phéniciens et par les Philistins. Quoique le nom d'Astarté, soit seule, soit associée à Baal, paraisse de bonne heure dans la Bible (1), elle n'est citée nulle part dans le Pentateuque. La déesse était pourtant connue, dès une haute antiquité, sur les côtes de la Syrie et à l'est du Jourdain, où se trouvait la ville d'Aschteroth-Karnajim, « Astarté aux deux cornes, » dont la Genèse fait mention. Un passage de Sanchoniathon nous représente en effet Astarté comme ayant une tête de taureau ou de vache. Nul doute qu'à l'origine Astarté n'ait été une déesse céleste plutôt qu'une divinité tellurique comme Aschera. En Phénicie et dans les colonies phéniciennes, les cornes d'Astarté figuraient le croissant de la lune. De là les noms de « Luna, » de « Séléné » et « d'Aphrodite céleste » que lui ont donnés les écrivains grecs et latins. C'est Salomon qui introduisit officiellement en quelque sorte le culte d'Astarté à Jérusalem, et, jusqu'à Josias, la déesse eut un temple dans cette ville. C'est elle sûrement que Jérémie appelle la « reine des cieux, » *melecheth ha schammaim*. Le prophète nous montre les enfans ramassant du bois, les pères allumant le feu et les femmes pétrissant la pâte pour faire les gâteaux du sacrifice qu'elles offraient à la déesse avec des libations et des encensemens. Qu'est-ce que les « bénédictions de la lune » que récitent encore les Israélites, du septième au seizième jour de chaque néoménie, le soir, quand la lune se lève, sinon un reste de ce vieux culte naturaliste? On dit trois fois : « Que cela soit d'un bon présage pour nous et pour tout Israël! » En adressant cette prière à la lune nouvelle, l'Israélite « s'élance au-devant d'elle; » il ajoute, les yeux toujours fixés sur le croissant céleste : « Que sur mes ennemis tombent la

(1) Juges, x, 6, etc.

terreur et l'épouvante!... Qu'ils deviennent immobiles comme des pierres!... Selah! Selah! Selah! »

D'après I Samuel, XXXI, 10, on voit que les Philistins, qui adoraient aussi cette déesse, déposaient dans son temple les armes et les dépouilles des vaincus. Ce caractère guerrier est un des traits qui peuvent servir à distinguer Astarté d'Aschera. C'est dans le temple d'Astarté, peut-être à Askalon, où était le plus ancien temple de la déesse, que les armes de Saül furent placées, tandis que, selon la Chronique, on aurait envoyé la tête du héros dans le temple de Dagon. Ce dieu étrange, dont le nom indique clairement le caractère et la forme (*dag*, poisson), avait des temples fameux desservis par un grand nombre de prêtres, à Asdod, à Gaza, à Askalon, etc. Les noms de lieux Kephar-Dagon, Beth-Dagon, attestent que son culte était aussi très répandu dans la Palestine au temps des juges. On sait aujourd'hui que ce dieu est, avec Marduk, une des formes secondaires du Bel démiurge de Babylone. Dagon avait une tête coiffée de la tiare et deux mains à l'état libre, non attachées au corps, lequel, du tronc à l'extrémité inférieure, représentait une queue de poisson. On a retrouvé ce dieu sur les médailles phéniciennes, les bas-reliefs de Ninive et les cylindres babyloniens. La déesse parèdre, Derkéto, avait la même forme. Ce sont là des divinités sémitiques d'une antiquité prodigieuse et dont on ne pouvait arriver à bien déterminer la nature qu'après une étude immédiate des monumens de Ninive et de Babylone.

Quant à Aschera, nous ne la connaissons que par quelques textes hébreux de la Bible. Nous avons dit que son symbole s'élevait à l'ombre des arbres verdoyans, sur les hautes collines, à côté de la stèle de Baal. Comme divinité tellurique, manifestant surtout sa puissance dans la végétation, Aschera était particulièrement adorée dans les bois et dans les forêts. Le culte des arbres ne disparut que très tard en Syrie. Si les livres des Rois et des Chroniques n'en parlent plus guère, il n'en est pas de même dans des livres plus anciens des Juges et de Samuel et dans la Genèse. Tout arbre, tout bois sacré était aux jours antiques un lieu de sacrifice. Quand Abram vint s'établir sous les chênes de Mamré, il y bâtit un autel. Le bouquet d'arbres que ce patriarche avait plantés à Beer-Shéba et où Isaac avait élevé un autel était même devenu au temps du prophète Amos un foyer d'idolâtrie des plus renommés. Au temps de Josué, l'arche sainte était sous les chênes et sous les térébinthes de Sichem. C'est sous un arbre, « qui était près de l'arche de Jahveh, » que le héros dressa une pierre en disant au peuple : « Voici, cette pierre nous servira de témoignage, car elle a entendu toutes les paroles de Jahveh, qu'il a prononcées avec nous... » La fameuse pierre noire

de la Kaaba des Arabes antéislamiques avait aussi des yeux et des oreilles. Au temps des juges, c'est encore sous les chênes de Sichem que les Sichemites se rassemblent pour délibérer sur les affaires publiques. Il y avait là un chemin appelé le chemin d'Elon-Meonim, « chênes des enchanteurs. » La prophétesse Déborah rend des oracles sous un palmier. Le murmure des arbres sert d'oracle à David. Les arbres les plus gros et les plus grands, ceux qui conservent leurs feuilles en toute saison, ont été adorés comme des dieux. Un grand nombre de mythes sémitiques se rattachent aux végétaux. Ainsi le grenadier, renommé pour la richesse de sa graine, était consacré à Adonis et à Aphrodite. L'amandier qui, alors que la nature semble inanimée, sort le premier du sommeil d'hiver, l'amygdale, c'est-à-dire la « grande mère, » avaient donné naissance à une foule de légendes sémitiques. Que, parmi les cèdres et les cyprès du Liban, quelques-uns aient été adorés pour leur grand âge ou pour leur beauté, c'est ce qui ressort de quelques passages d'Isaïe et d'Habakuk (1).

C'est sur l'emplacement des bois sacrés, auprès des arbres vénérés, que se sont élevés les sanctuaires des divinités qui ont été successivement adorées dans ces lieux, depuis Aschera, Baal et Jahveh jusqu'à saint George, saint Maroun et le Christ. Dans le Liban, toujours une chapelle a remplacé un vieux temple en ruines. Un caroubier séculaire, un petit bois de chênes ou de lauriers, abritent d'ordinaire ces débris. Sozomène nous parle d'une fête païenne qu'on célébrait encore au temps de Constantin sous la chênaie de Mamré. C'était une sorte de foire où l'on se rendait en foule, et où l'on sacrifiait des bœufs, des boucs et des brebis, avec force libations et encensemens (2). Malgré le judaïsme, le christianisme et l'islam, la vénération des arbres a persisté en Palestine. Les voyageurs ont tous vu quelques-uns de ces arbres isolés, auxquels les habitans rendent un véritable culte. Il n'est pas rare non plus de rencontrer dans ce pays des arbres tout couverts de haillons et de lambeaux d'étoffes. Ces chiffons ont été suspendus aux branches par des Arabes ou par des Syriens pour éloigner les fièvres ou pour obtenir la guérison de certaines maladies.

Ainsi en Palestine les bois appartenaient au culte d'Aschera. Voilà ce qui explique pourquoi, en faisant mention de ce culte, la Bible parle souvent des « arbres verdoyans, » des « arbres au feuillage touffu, » des chênes, des peupliers, des térébinthes, à l'ombre desquels des prêtresses d'Aschera observaient les rites vo-

(1) Is., XIV, 8; XXXVII, 24; Habak., II, 17.
(2) Sozom., *Hist.*, II, 4.

luptueux de la bonne déesse (1). Ces sanctuaires d'Aschera étaient des lieux charmans, des bois ombreux au vert feuillage, souvent arrosés par des eaux courantes, de mystérieux asiles où l'on n'entendait guère que le roucoulement des colombes consacrées à la déesse. Le symbole d'Aschera, un simple pieu, un tronc d'arbre dépouillé de ses branches et de ses feuilles, était l'emblème de la puissance génératrice. Il était également consacré comme symbole de la fécondité de la nature à toutes les déesses sœurs d'Aschera, à Astarté, à la déesse syrienne, à celle de Cypre, etc. Aschera est l'Istar de Ninive, l'Istar voluptueuse, appelée aussi Asurit, « l'heureuse, » « la bonne fortune. » Sur la stèle de Mésa, on lit : Astar Kamos. On a identifié Istar avec l'Athtâr des inscriptions himiarites (2). Selon M. Merx, Aschera ne peut signifier que « l'heureuse, » « la fortunée, » la déesse qui donne le bonheur.

Le symbole d'Aschera n'était pas plus rare en Palestine que ne l'était celui de ses sœurs divines en Phénicie, en Syrie, en Égypte, et chez presque tous les peuples de la terre. Ces pieux symboliques ont été plus tard assimilés à des idoles; on les plaçait aussi, comme chez les Latins, dans les jardins et dans les plantations. Jérémie et Isaïe ont, comme Horace, des railleries pour ces « dieux des jardins. » Ceux dont on se servait pour l'usage du culte étaient toujours en bois; de là les mots : « couper, » « arracher, » « brûler, » qui reviennent toujours dans la Bible quand on parle de la destruction des *ascherim*. La grandeur de ces idoles dut être souvent considérable. Du bois coupé d'une Aschera, que dix hommes ont abattue avec lui, Gédéon construit un bûcher sur lequel il offre en holocauste un bœuf entier; mais plus tard, sous les rois de Juda et d'Israël, le symbole d'Aschera devint certainement un objet de piété vulgaire que l'on rencontrait dans toutes les maisons. Ainsi, dans nos provinces de France, on voit encore sur les grandes routes, aux carrefours, des bois qui servent de reposoirs à l'époque de la Fête-Dieu, de grandes croix géantes, tandis que, sous les porches des églises, les marchands de pacotille religieuse vendent pour quelques sous de petits christs en bois ou en métal. Les femmes riches d'Israël, les bourgeoises de Jérusalem, portaient sur elles des symboles d'Aschera en or ou en argent, sortes de médailles de la Vierge de ces temps-là, qui étaient à la fois des bijoux et des objets de dévotion (3). Ce culte en général a toujours été la chose des femmes, comme en témoigne l'histoire de la reine Maacha. Le fils de cette

(1) II Reg., XVI, 4; Jérém., II, 20; III, 16, 13; Ézéch., XX, 28; VI, 13; Hos., IV, 13.

(2) Dr Schlottmann, *Die Siegessäule Mesa's, Königs der Moabiter*. Halle 1870, p. 26-27, cf. p. 43-44.

(3) Ézéch., XVI, 17.

reine, un roi piétiste de Juda, Assa, mit brutalement en pièces et brûla dans la vallée de Cédron l'idole que cette pieuse princesse avait fait faire pour Aschera. Au printemps, comme chez nous à l'époque des Rogations, de longues processions de prêtres et de hiérodules promenaient dans les champs où le blé commençait à germer le naos d'Adonis, représenté par un symbole du même genre.

Après les sacrifices humains, la prostitution sacrée est ce qui caractérise essentiellement la religion primitive des Beni-Israël. Il en a naturellement été de même dans les autres familles de la race sémitique; mais ne parlons que des Juives et des Syriennes. Certes ce n'est pas sans raison que, dans le Deutéronome (XXIII, 17), vrai livre de piété édifiante écrit quelques années avant la captivité de Babylone, la prostitution est défendue aux fils et aux filles d'Israël. Jamais race humaine n'eut un tempérament plus voluptueux (1). La Juive a l'impudeur naïve, la lèvre rouge de désir, l'œil humide et singulièrement lumineux dans l'ombre. Affolée de volupté, superbe de ses triomphes, ou simplement féline et caressante, c'est toujours la créature « insatiable, » la fille « aux sept démons » dont parle l'Écriture, sorte de fournaise ardente où le blond Germain fond comme cire. Autant qu'il était en elle, de ses bras souples et nerveux, la Syrienne a traîné dans la tombe les derniers fils épuisés de la Grèce et de Rome. Mais qui dira la grâce et les molles langueurs de ces filles syriennes, leurs grands yeux noirs cernés, les tons bistrés et chauds de leur peau? A voir cette créature humble et douce, affaissée et comme accablée par un secret malaise, traînant ses babouches sur les dalles d'un gynécée, on eût dit une esclave stupide. Quand la fureur des sens était apaisée, elles tombaient dans un accablement infini, et tandis que leurs visages ruisselaient de larmes involontaires, leurs bouches exhalaient ces lamentations douloureuses et mystiques dont nous retrouvons un écho dans les litanies de Tammouz. Ces filles, morbides et enfiévrées, étaient très fines, très intelligentes, d'une habileté tout à fait consommée. Hier esclaves, reines aujourd'hui. Comme la Sulamite du Cantique, elles unissaient très bien l'instinct profond de la volupté au sens pratique des affaires. Elles n'en gardaient pas moins toujours, au sein même des raffinemens du plaisir les plus inouis, je ne sais quoi de grave et de religieux qui faisait des femmes de cette race les vraies, les seules prêtresses de l'amour.

C'était généralement sur les « hauts-lieux, » où l'on offrait des sacrifices, à côté de la tête de Baal ou de Jahveh et du symbole

(1) Tacit., *Hist.*, V, 5, *Projectissima ad libidinem gens.*

d'Aschera, que se dressaient les tentes des prostituées sacrées (1). La Bible désigne la fête des prostitutions sacrées sous le nom de *Soucoth Benoth*, « les tentes des filles. » Il s'agit de la fête des Sacées. L'opinion de Movers, qui compare ce nom à celui d'une des grandes solennités de l'année juive, la fête des tentes ou des tabernacles, a aujourd'hui prévalu dans la science. Diodore signale à Carthage une fête analogue importée sans doute de la Phénicie. Quand Ézéchiel personnifie Jérusalem et Samarie sous les traits de deux prostituées, il les désigne par des noms que Movers a dérivés avec raison d'un mot hébreu signifiant tente. Ajoutons qu'il y avait en Palestine une ville dont le nom vient sûrement de *soucoth*, « tentes (2). » A Babylone, cette « fête des tentes » était originairement consacrée à Zarpanit, déesse qui, nous le verrons bientôt, personnifiait la puissance génératrice de la nature.

Ces tentes étaient tissées et ornées de figures par les prêtresses d'Aschera. Revêtues d'habits splendides, la chevelure humide de parfums, les joues couvertes de vermillon, le tour des yeux noirci d'antimoine, les cils allongés avec un mélange de gomme, de musc et d'ébène, les prêtresses attendaient sous ces tentes (3), sur des lits spacieux (4), les adorateurs de la déesse; elles faisaient leur prix et leurs conditions, et versaient l'argent dans le trésor du temple. Aux jours de fête, les pèlerins se rendaient en foule au sanctuaire et visitaient les tentes. Souvent ces prêtresses d'Aschera n'appartenaient pas au sanctuaire. Assises aux carrefours des villes, sur le bord des chemins, le front ceint d'une corde, elles se livraient à tout venant, et consacraient à la déesse le bouc ou les quelques pièces d'argent que l'étranger leur avait donnés (5). Le bouc était l'animal offert à la déesse par les prostituées dans tous ses sanctuaires; mais le plus souvent, le présent consistait en une pièce d'argent, comme à Babylone, où l'étranger disait en la leur jetant sur les genoux : « Que Bélit te protége (6)! » Dans la lettre dite de Jérémie, on voit ces femmes assises en longue file dans les rues. Quand l'une d'elles a été emmenée, elle raille celle de ses compagnes dont la corde n'a pas encore été rompue. Souvent c'étaient des femmes stériles qui se vouaient au culte de la déesse pour devenir mères.

Déesse de la terre fécondée, Aschera l'était aussi de la conception. M. François Lenormant remarque que la Mylitta d'Hérodote re-

(1) Is., LVII, 7 et suiv.; II Reg., XVII, 30; XXIII, 7; Ézéch., XXIII, 14; Hos., IV, 13.
(2) Voyez Fr. Lenormant, *Lettres assyriologiques*, I, 80.
(3) Num., XXV, 8.
(4) Is., LVII, 8.
(5) Gen., XXXVIII, 14; Jérém., III, 2.
(6) Hérod., I, 199.

produit fort exactement l'épithète de Mulidit, « la génératrice, » que portait la grande déesse nature de l'Assyrie, Bélit, mère de tous les dieux et de tous les êtres. Considérée comme Mulidit, Bélit était confondue dans la religion de Babylone avec Zarpanit ou Zir banit, « la productrice des germes, » associée comme épouse à Bel Marduk. Sur les cylindres babyloniens, Zarpanit est représentée nue, toujours de face, les deux mains sur la poitrine. Cette déesse, à qui étaient consacrées les « tentes des filles » en Babylonie, est aussi invoquée comme présidant aux enfantemens, et son attribution de Lucine l'a même fait identifier avec Héra par Diodore de Sicile. Dans l'inscription découverte à Babylone parmi les ruines du temple de la déesse, on lit une prière, traduite par M. Oppert, qui confirme pleinement ce caractère. On a retrouvé dans la même inscription le singulier du mot qui sert à désigner dans la Bible les « tentes » dont nous parlons. Le sanctuaire de Zarpanit était une sorte de karavanséraï, un grand bâtiment muni de cellules. Des cellules du même genre, servant au même usage, existaient à Jérusalem, dans le temple même de Jahveh, où Aschera avait son symbole et était adorée. « Il (Josias) démolit les maisons des prostitués qui étaient dans le temple de Jahveh, où les femmes tissaient des tentes pour Aschera (1). »

On le voit, les prostitués étaient des deux sexes. Les hommes étaient appelés *kedeschim*, les femmes *kedeschoth*, c'est-à-dire « saints, voués, consacrés. » Le Deutéronome atteste que les uns et les autres apportaient au trésor du temple de Jahveh le produit de leur prostitution. Voilà ce qui payait en partie les frais du culte à Jérusalem, comme à Byblos, à Carthage, à Paphos, à Hiérapolis. Ces frais devaient être immenses, si l'on en juge par le caractère somptueux des cérémonies religieuses, et par le nombre presque infini des prêtres de tout rang et des hiérodules des deux sexes. A Comana de Cappadoce, Strabon n'en vit pas moins de six mille. En Arménie et dans les pays voisins, où le culte d'Anaïtis, l'Anat babylonienne, l'épouse d'Anu, montant vers le nord avec l'influence de la civilisation chaldéo-assyrienne, avait pris un développement aussi considérable qu'à Comana de Cappadoce, à Comana du Pont et à Zéla, la déesse possédait autour de son temple un vaste territoire, cultivé par de nombreux esclaves de l'un et de l'autre sexe, en qualité de hiérodules ou de serfs de la déesse. Le culte d'Anaïtis était accompagné de prostitutions sacrées pareilles à celles de Babylone.

On comptait différentes classes de prêtres. Au sommet de la hié-

(1) II Reg., XXIII, 7.

rarchie, un grand-prêtre, le premier après le roi, comme à Comana de Cappadoce, dont la dignité était souvent héréditaire, comme chez les Hébreux, en Phénicie, à Paphos. Ensuite venaient les prêtres et les théophorètes, puis tous ceux qui, comme les lévites d'Israël, remplissaient dans le temple des fonctions inférieures, les chantres, les joueurs de flûte et de harpe ou kinnor, ceux qui coupaient, fendaient le bois des bûchers où l'on brûlait la chair des victimes, ceux qui apportaient l'eau pour les lustrations, etc., enfin les *netinim* ou esclaves du temple. Les prêtres de tout sanctuaire important possédaient en propre une ou plusieurs villes, avec des domaines considérables que mettait en rapport une population de laboureurs et de bergers, vassaux du temple. On sait que les lévites pouvaient résider dans un grand nombre de villes situées sur le territoire des tribus d'Israël, avec le droit de pâturage hors les murs de chacune de ces villes. Ils possédaient quarante-deux villes et six villes de refuge. Ils prélevaient en outre la dîme sur les fruits des champs et des jardins et sur les animaux domestiques.

Parmi les prêtres, les uns demeuraient dans le temple, les autres vaquaient çà et là dans les campagnes et dans les villes, prenant du service là où ils en trouvaient (1). Car, aux jours antiques, tout chef de famille qui pouvait entretenir un ou plusieurs prêtres dans sa maison ne s'en faisait faute. Micha en achète un, un lévite de Bethléem de Juda, au prix de dix pièces d'argent par an. Micha avait sous son toit une idole en fonte, sans doute un taur au de métal, un éphod et des téraphim, si bien que sa maison était pour les gens du pays une « maison des dieux, » Beth-Elohim. Mais les bandes de hiérodules se composaient surtout de kedeschim. Ces cinèdes, plusieurs fois expulsés du royaume de Juda par quelques princes piétistes, comme Assa et Josaphat, s'y trouvaient encore en grand nombre aux derniers temps de la royauté, puisque le Deutéronome les désigne comme habitant dans le temple même de Jérusalem. Le saint livre donne à ces dévots d'Aschera le nom significatif de « chiens. » Ces eunuques sacrés portaient des vêtemens de femme aux couleurs éclatantes, ils se coiffaient d'un turban de lin ou de soie jaune, ils se fardaient le visage et se mettaient de l'antimoine aux yeux. En tout, ils voulaient paraître femmes. Leurs molles attitudes, leur air lascif et provoquant, allaient parfois jusqu'à donner le change (2). Qui ne connaît le mythe d'Hercule et d'Omphale? Qui ne sait que l'union d'Adonis et d'Astarté fut figurée par des représentations hermaphrodites? L'aphrodite de Cypre avait

(1) Jud., XVII-XVIII.
(2) Saint Augustin, *De civit. Dei*, VIII, 26.

une barbe au menton. Voilà pourquoi on lit dans le Deutéronome (XXII, 5) : « Une femme ne prendra point le costume d'un homme, ni un homme des vêtemens de femme. »

Ces kedeschim allaient donc par les bourgs et par les villes, précédés de joueurs de flûte et de musiciens qui soufflaient dans des trompes. Les bras nus jusqu'aux épaules, ils brandissaient des coutelas, des fouets garnis d'osselets, sorte de disciplines, et dansaient dans les rues aux sons d'une musique sauvage de flûtes, de crécelles, de sistres, de fifres, de cymbales et de tambourins. Arrivés dans la cour d'une ferme ou sur une place publique, ils se mettaient à pousser des hurlemens, et, la tête renversée, le cou tordu, ils se tailladaient les bras avec des couteaux. Puis le plus furieux de la bande, tout ruisselant de sang, commençait à prophétiser (1). Le tout se terminait par une quête dans laquelle les kedeschim recueillaient des figues, de l'huile, du froment et quelques pièces d'argent. Les hiérodules femmes, les kedeschoth, parcouraient aussi le pays en jouant du tympanon, des cymbales et de la double-flûte. Les Syriennes ont toujours eu dans l'antiquité la réputation d'être bonnes musiciennes. Ces sortes de bayadères paraissent avoir été fort nombreuses dans les villes de la Phénicie et de la Judée. Isaïe (2) nous a conservé un fragment de chanson populaire qu'on avait faite sur elles : « Prends ta cithare, parcours la ville, courtisane oubliée! Joue bien, chante beaucoup, pour que l'on se souvienne de toi! »

Nous avons essayé de démontrer que la religion primitive des Beni-Israël, comme celle de la Chaldée et de l'Assyrie, était une religion naturaliste où dominait l'élément sidéral. Et cependant nous n'avons rien dit du culte des astres et des constellations du zodiaque en « mansions célestes, » que le peuple de Jahveh adorait sur les terrasses des maisons et dans les parvis mêmes du temple de Jérusalem, comme on les adorait sur les bords de l'Euphrate et du Tigre. Parmi les divinités qui, dans le système religieux chaldéo-assyrien, sont placées au-dessous de Bel, on a retrouvé le dieu du sort, Manu, associé à la déesse de la fortune, Gad, dont parle Isaïe; Bau, qui est évidemment le chaos de la Genèse; Usu, l'Ésaü de l'époque mythologique de la Bible; Kimmut, le dieu de la constellation du Serpent, ou plutôt des Pléiades, du livre de Job, etc. Nous n'avons rien dit des fleuves sacrés qui, comme l'Adonis de Gébeil et le Bélus de Saint-Jean-d'Acre, portaient le nom d'une divinité. Se plonger sept fois dans les eaux du Jourdain guérissait de

(1) I Reg., XVIII, 28.
(2) XXIII, 16.

la lèpre (1). Nous n'avons rien dit du lac Méron ni des autres lacs consacrés aux déesses d'Askalon et d'Hiérapolis, ni de la source vénérée du Jourdain et des autres sources également saintes de la Palestine. Nous avons rappelé qu'on sacrifiait sur les collines et sur les montagnes, et que tous les temples fameux des Sémites avaient été bâtis sur des hauteurs; mais nous n'avons point parlé du Morijah, du Tabor, de l'Horeb, de tous ces monts sacrés où Jahveh se révélait dans la flamme à ses adorateurs. Il habite à jamais sur la montagne de Basan (2). Il se montre lui-même avec toute sa majesté aux yeux de l'homme dans le massif du cap Théou-Prôsopon (Phaniel ou Phanuel), « visage de El. » Une ramification de l'Anti-Liban, le neigeux Hermon, est appelée la montagne de Baal-Hermon (3), et était encore, au IV[e] siècle de l'ère chrétienne, révérée comme un dieu par les populations syro-phéniciennes. Dans les traditions juives, cette montagne devint même une sorte de Brocken où, comme dans une nuit de Walpurgis, les anges s'étaient unis aux filles des hommes. Les Hébreux ont certainement adoré le Liban comme un dieu. Le Carmel, où se trouvait encore au premier siècle de notre ère un oracle célèbre, était bien tout à la fois, comme le dit Tacite, une montagne et un dieu (4).

Enfin, après avoir étudié les divinités des cieux, des fleuves, des lacs, des sources et des montagnes, il aurait encore fallu rechercher quelles étaient ces divinités des plaines et des forêts, ces satyres qu'Isaïe nous montre bondissant çà et là dans le désert, s'appelant et se rencontrant dans les solitudes (5). Les Hébreux ont connu les spectres du matin, les démons du midi, et l'essaim malfaisant des esprits de la nuit (6). Les divinités babyloniennes et phéniciennes sont souvent devenues les démons chez des Juifs, et plus tard chez les premiers chrétiens. M. François Lenormant nous apprend à ce sujet que, dans les formules magiques de la feuille d'argent d'origine juive entrée au Louvre avec la collection Campana, les démons serpentiformes sont nommés *barbar*, appellation accadienne du dieu Marduk (planète Jupiter). Les Hébreux ont surtout dans leur démonologie un monstre étrange et vraiment sémitique, c'est Lilith, à l'origine une des épouses du dieu assyrien Samas, le soleil, et dans laquelle il faut voir la nuit, sorte de goule funèbre, larve nocturne qui prend la forme et la parure d'une jeune épousée, dé-

(1) II Reg., V, 10, 12, 14.
(2) Ps. LXVIII, 17.
(3) Jud., III, 3.
(4) I Reg., XVIII, 32; Mich., VII, 14.
(5) Is., XIII, 21; XXXIV, 14.
(6) Ps. CXXI, 6. Targ.; Ps. XC, 6, LXX; Cant., IV, 6. Targ.

mon de luxure et de cruauté, qui sournoisement tue les enfans et égare le voyageur attardé dans le désert, le guette à l'heure sombre où le sommeil le dompte, l'enlace de ses bras de spectre et boit sa vie dans un baiser de feu.

Aussi bien, le déchiffrement des inscriptions cunéiformes et l'étude des monumens de la Chaldée, de l'Assyrie et de la Phénicie nous offriraient bien d'autres sujets de haute méditation, si nous interrogions ces sciences sur les plus vieux mythes cosmogoniques des peuples sémitiques. Les deux récits de la création dans la Genèse hébraïque, la tradition du déluge, la construction de la tour des langues, la notion du « dieu-loi, » Thouro ou Thora, les dix patriarches antédiluviens identiques aux dix rois antédiluviens de Babylone, dont le caractère sidéral et zodiacal n'est pas douteux, voilà autant de questions d'archéologie orientale dont les élémens derniers sont tous réductibles à la théologie et à la mythologie chaldéo-assyrienne.

La mythologie des Sémites, moins riche assurément que celle des Aryas, est cependant une de ces études d'infinie portée sans lesquelles on ne peut guère comprendre le développement historique des peuples de notre Occident. Les vieilles nations de l'Asie ne nous ont pas seulement donné les religions actuelles. Les Grecs, qui nous ont civilisés, ne devaient-ils pas leur civilisation à la Phénicie, à l'Assyrie et à l'Égypte? S'il y a pour nous un abîme entre les monumens de l'art asiatique et le grand art idéaliste des Hellènes, si une science tout empirique et sans idées générales ne saurait être comparée à la conception scientifique du monde d'un Démocrite ou d'un Aristote, si des tables astronomiques et des recettes médicales nous laissent bien loin du *Traité du Ciel*, de la *Physique* et de *l'Histoire des animaux*, toujours est-il que ces œuvres du génie grec et tous les progrès ultérieurs de la civilisation occidentale supposent une initiation lente et laborieuse, pendant laquelle les Hellènes durent apprendre à lire, à écrire, à compter, à mesurer, à faire des observations astronomiques. L'Égypte et la Chaldée avaient sur la Grèce une avance de plusieurs milliers d'années. Aussi est-ce toujours vers ces antiques civilisations de l'Orient qu'il nous faut remonter lorsque, pour comprendre ce qui est, nous voulons connaître ce qui a été.

JULES SOURY.

FÉLIX DUBAN

L'EXPOSITION DE SES DESSINS A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Lorsque, au commencement de l'année 1857, les amis et les élèves de Paul Delaroche organisaient une exposition posthume de ses œuvres, l'entreprise qu'ils tentaient n'avait pas eu de précédent encore dans notre pays. C'était la première fois qu'en France on essayait de réunir pour les remettre sous les yeux du public les travaux successivement produits par un artiste célèbre, et de dérouler en quelque sorte d'un bout à l'autre l'histoire d'un talent que la mort venait de livrer à la postérité. Jusqu'alors, tout s'était borné à la publicité que recevaient, au moment de la mise en vente, les ouvrages inachevés ou les morceaux d'étude trouvés dans l'atelier du maître qui n'était plus. L'enquête ne s'ouvrait, à vrai dire, que sur les secrets de sa vie privée ou sur les témoignages de ses derniers efforts : nul moyen d'ailleurs d'apprécier dans leur ensemble les titres qu'il s'était progressivement acquis, de contrôler ses succès passés et, le cas échéant, d'en punir l'exagération par la froideur ou la sévérité présente. L'épreuve faite après la mort de Paul Delaroche a été, depuis cette époque, plus d'une fois renouvelée. Ary Scheffer, Hippolyte Flandrin, Ingres, ont tour à tour ainsi comparu devant la nouvelle génération, appelée à réviser ou à confirmer les arrêts des premiers juges, et maintenant l'usage semble à peu près consacré parmi nous de soumettre à cet examen suprême quiconque a, de son vivant, joui dans notre école d'une grande renommée.

Encore faut-il que par leur nature et leurs caractères matériels les travaux accomplis puissent être enlevés des places qu'ils occupent d'ordinaire pour venir se grouper sous un toit provisoire. Sauf

certaines difficultés résultant de la dispersion dans diverses collections publiques ou particulières, les œuvres d'un peintre et même celles d'un sculpteur arriveront aisément à recevoir cette hospitalité momentanée : il n'y aura là en réalité qu'une question de bon vouloir chez les possesseurs, de soins à prendre ou de recherches à faire pour les organisateurs de l'exposition; mais, s'il s'agit d'un architecte, comment rassembler les œuvres auxquelles il aura attaché son nom? comment nous faire embrasser d'un seul coup d'œil, dans un même lieu, les spécimens de son imagination ou de son savoir? Tout au plus sera-t-il possible de nous rappeler ou de nous apprendre ce qu'il a construit çà et là, en recueillant des fragmens de projets, quelques plans plus ou moins arrêtés, quelques photographies reproduisant tant bien que mal l'aspect des édifices élevés ou restaurés par lui. Suffira-t-il toutefois de présenter à nos regards ces documens arides ou ces images mécaniques pour nous donner la juste mesure des mérites propres à l'artiste, pour nous permettre de juger en pleine connaissance de cause ses doctrines, son goût, et, si le mot peut être de mise ici, sa manière? Loin de se manifester directement et de nous renseigner en face, son talent ne se décèlera que sous la forme équivoque des témoignages intermédiaires. Au lieu de l'expression vivante et personnelle, on n'aura plus que la lettre morte, au lieu de preuves que des allusions.

Lors donc qu'un architecte éminent vient à disparaître, s'il arrive même, comme aujourd'hui, que la mort nous enlève le plus éminent d'entre eux, faudra-t-il refuser à sa mémoire ces hommages, à ses travaux cette publicité qu'une exposition posthume peut procurer au nom et aux œuvres d'un statuaire ou d'un peintre? Devra-t-on, pour établir ses titres et les recommander à l'opinion, se borner à la simple nomenclature des monumens qu'il aura bâtis, sans nous fournir en outre les preuves de l'habileté de son crayon, sans nous mettre à même de prendre pour ainsi dire son talent sur le fait et d'en discerner, aussi bien que les inclinations intimes, les coutumes particulières et les procédés? Les confrères et les amis de M. Duban ne l'ont pas pensé. En choisissant parmi ses dessins ceux qui leur paraissaient les plus propres à nous révéler les secrets ressorts de sa pensée et les rares aptitudes de sa main, ils ont cru et ils ont eu raison de croire qu'il y avait là pour le public toute une série de documens nouveaux à interroger, pour les jeunes artistes d'utiles exemples, de grands enseignemens à recevoir. De là l'exposition qui vient de s'ouvrir et le vif intérêt qu'elle présente, même aux regards les mieux familiarisés avec les monumens dont le maître a, pendant près de quarante années, dirigé sans relâche la construction ou si noblement relevé les ruines.

Heureuse coïncidence d'ailleurs, c'est dans les murs qui proclament avec le plus d'éclat la gloire du praticien, c'est dans cette École des Beaux-Arts, chef-d'œuvre tout ensemble de l'architecte et de l'architecture contemporaine, que les dessins laissés par Duban achèvent à son égard de nous informer et de nous instruire. Ils sont comme les preuves à l'appui et les commentaires sur place des doctrines et du talent que résume le lieu même où des mains pieuses les ont réunis; ils nous montrent par quelles profondes études, avec quelle virile passion pour son art et pour tous les devoirs qu'il impose, celui qui devait être un jour le chef de notre école d'architecture a su se rendre digne d'occuper cette place. En un mot, nous avons à la fois sous les yeux et se complétant les uns les autres les témoignages des efforts préparatoires et les témoignages définitifs. Essayons donc de mettre à profit ces termes ainsi rapprochés pour dégager la signification qu'ils impliquent, et pour trouver dans les souvenirs de ce talent comme dans les exemples de cette vie sans démenti d'aucune sorte une leçon deux fois féconde, puisqu'elle intéresse la mémoire d'un grand artiste et les conditions de l'art lui-même, sa juste fonction, sa dignité.

I.

L'intraitable énergie de la conscience unie à la plus fine perception des choses, une singulière souplesse d'intelligence au service d'une volonté forte et d'un cœur invariablement droit, — l'indépendance enfin du sentiment et du caractère se conciliant avec la recherche studieuse et le respect réfléchi de toutes les formes du vrai et du beau, — voilà ce qui donne aux œuvres de M. Duban aussi bien qu'aux actes de sa vie entière leur valeur propre et leur unité. Tels sont les signes distinctifs, les qualités maîtresses de son talent, et, si l'on peut ainsi parler, les symptômes de sa complexion d'artiste. Lorsque, à l'âge où il n'était encore qu'un élève, il essayait ses forces en participant aux concours publics ou en travaillant sous les yeux de son maître, Debret, on pouvait déjà reconnaître dans ces premières tentatives la hardiesse de son imagination, en même temps qu'une certaine inclination tout aussi audacieuse à interpréter, en dehors de la méthode académique, les traditions et les exemples consacrés. Debret au reste n'était pas homme à se scandaliser beaucoup de ces libertés, ou, si l'on veut, de ces irrévérences. Bien qu'il eût été, comme la plupart des architectes de l'époque, élevé dans la foi un peu étroite et sous la discipline un peu routinière des classiques à la manière de Peyre et de Chalgrin, la variété des tâches qu'il avait eu à remplir, son talent même, dont

la salle de l'Opéra de Paris est un témoignage considérable, tout, — sans parler des liens de famille qui l'unissaient à son élève (1), — tout le disposait envers celui-ci à une indulgence que d'autres juges officiels ne se montraient guère d'humeur à partager. Aussi lui fallut-il vaincre plus d'un préjugé chez ses confrères avant d'obtenir pour le jeune « séditieux, » comme disaient les docteurs de la légalité esthétique, un pardon qui, sous la forme du grand prix de Rome, finit néanmoins par se tourner en reconnaissance des droits acquis et en récompense expresse. Félix-Jacques Duban remporta ce prix en 1823. Né à Paris le 14 octobre 1797, il était alors âgé de vingt-six ans; il y en avait huit qu'après de très bonnes études littéraires faites au lycée Henri IV il était entré dans l'atelier de Debret.

Lorsque Duban arrivait, comme pensionnaire, à la villa Médicis, il y précédait d'une année seulement M. Henri Labrouste, qu'allaient rejoindre à leur tour, dans le cours des deux années suivantes, M. Duc et M. Vaudoyer. Ainsi, — fait remarquable, — quatre concours consécutifs envoyaient et réunissaient à Rome les quatre artistes qui devaient un jour exercer le plus d'influence sur notre école d'architecture et en renouveler le plus résolûment les doctrines. Ces futurs réformateurs de l'art, représenté alors, — à l'exception de Percier, de Huyot et de deux ou trois autres, — par les croyans sans réserve au vieux dogme académique, ces jeunes gens, ainsi rapprochés et s'encourageant réciproquement de leurs efforts, formaient déjà un groupe de talens assez convaincus pour conspirer activement à la même fin, assez bien inspirés pour que l'opinion commençât à s'émouvoir de leur tentative, en attendant qu'elle se décidât à en devenir ouvertement complice. Aux yeux des maîtres cependant, j'entends de ceux qui, à tort ou à raison, passaient pour tels, Duban et les siens n'étaient encore que des disciples égarés, des insurgés peu dangereux, dont il suffisait, pour le triomphe de la bonne cause, de railler à huis-clos la témérité ou parfois de dénoncer publiquement les erreurs. Malheureusement, parmi les artistes appartenant à la nouvelle génération, les prétendues erreurs s'accréditaient, le mouvement qu'à Rome on travaillait à déterminer avait ici son contre-coup. Chaque travail annuellement envoyé par les pensionnaires pour satisfaire aux prescriptions du règlement précisait de plus en plus les principes, le sens, l'objet de la réforme, et recrutait à celle-ci de nouveaux adhérens. Enfin, lorsque parurent les derniers envois de Duban, — un projet pour *Un*

(1) Le père de Duban, marchand de cristaux établi rue Coquillère, avait marié sa fille, l'aînée de ses trois enfans, à Debret.

temple protestant et la *Restauration du portique d'Octavie*, — le succès qu'ils obtinrent auprès du plus grand nombre permit de présager que la partie, encore incertaine en apparence, allait bientôt être gagnée, ou que tout au moins la lutte engagée, dans le champ de l'architecture comme ailleurs, entre l'esprit d'innovation et l'esprit de conservation à outrance, ne se terminerait pas sans de sérieux dommages pour ceux-là mêmes qui se croyaient naguère en possession assurée du terrain.

On se tromperait fort pourtant, si l'on ne voyait dans l'entreprise tentée il y a près d'un demi-siècle par quelques architectes dissidens que l'équivalent ou la conséquence des efforts poursuivis à côté d'eux par d'autres artistes, qu'un mouvement analogue à la révolution commencée dans le domaine pittoresque ou littéraire. Les peintres et les poètes appartenant à ce qu'on appelait alors l'école romantique entendaient avant tout faire justice des froids imitateurs de l'antiquité; mais, en s'attaquant aux copistes, ils ne laissaient pas, par surcroît, de sacrifier assez volontiers le modèle, et demandaient des enseignemens à l'art du moyen âge ou à la nature contemporaine beaucoup plus habituellement qu'aux chefs-d'œuvre que nous ont légués les siècles de Périclès ou d'Auguste. De la Grèce et de Rome, ils n'acceptaient guère que les exemples tout modernes, et les martyrs de l'indépendance hellénique glorifiés, après Byron, par Delacroix et par Scheffer, les Transtévérins ou les brigands italiens peints par Schnetz et par Léopold Robert, montrent assez avec quel radicalisme l'école de peinture constituée un peu avant 1830 travaillait à renouveler les sources mêmes de l'inspiration aussi bien que les procédés en usage.

Duban et ses amis au contraire n'avaient garde, pour réagir contre le mal présent, de confondre dans le même dédain les exemples antiques et les contrefaçons qu'on en avait pu faire. Au lieu de rejeter le texte par dépit contre les plats traducteurs, ils s'efforçaient d'en pénétrer le sens avec une attention d'autant plus ardente qu'ils sentaient mieux qu'en le rétablissant ils arriveraient du même coup à définir pour eux et pour autrui les lois qui régissent l'art de tous les temps, à retrouver les secrets de cette science sereine qui, loin d'immobiliser la pensée, lui donne des ailes, loin d'engourdir la force d'invention, la stimule à la fois et l'assure. Assez d'autres n'avaient cherché ou ne cherchaient dans l'étude de l'antiquité que le droit d'en parodier à tout propos les formes, et, grâce à ce certificat d'origine, sous cette marque de fabrique en quelque sorte, les œuvres qu'ils produisaient leur semblaient trop bien recommandées pour qu'on osât s'apercevoir de ce qu'elles pouvaient laisser à désirer du côté de la convenance morale ou matérielle. A quoi bon, pensaient-ils, se mettre en frais d'imagination

là où il suffisait de se souvenir? L'invariable pratique de certaines traditions une fois acceptées, la confiance dans l'infaillibilité de certaines recettes, ne garantissaient-elles pas de tout risque? On s'abritait, pour justifier la monotonie du style, sous l'immuable autorité de la grammaire classique, et c'était au nom de l'*idéalisme* même qu'on se dispensait d'avoir des idées.

Les artistes groupés à Rome autour de Duban ou ceux qui de loin embrassaient son parti comprenaient, nous l'avons dit, tout autrement les choses. Ce qu'ils cherchaient à s'approprier par l'étude des grands monumens du passé, c'était bien moins des formules toutes faites que des explications et des principes; ce qu'ils voulaient, aussi contrairement aux prétentions de la nouvelle école de peinture qu'à l'inerte despotisme exercé depuis la fin du dernier siècle par les apôtres d'une fausse érudition, c'était reconnaître scientifiquement les conditions de l'art, en observer les progrès, en consulter de près l'histoire, et s'autoriser de cette expérience même pour agir plus sûrement dans le sens de nos mœurs ou de nos besoins. Se tenant à l'égard de l'antique à égale distance de l'extrême indépendance et de la servilité, de l'irréligion et du fanatisme, ils étaient donc des néo-classiques bien plutôt que des révolutionnaires ou des novateurs radicaux : ce qui n'empêchait pas ceux qui s'intitulaient tout court les classiques de les désavouer hautement, à mesure que le cercle d'action s'agrandissait, et de leur infliger comme une flétrissure cette qualification de « romantiques » impliquant, suivant eux, toutes les erreurs, toutes les infirmités de l'esprit, sinon même toutes les perversités du cœur.

Maintenant que les assaillans comme les assiégés d'alors ont depuis longtemps cessé d'être aux prises, et que, dans le public, les accommodemens, l'indifférence peut-être, ont succédé aux passions ou aux entraînemens des premiers jours, on a peine à se figurer la violence avec laquelle la lutte se poursuivait il y a quarante ans. Tout moyen semblait bon pour déconsidérer ses adversaires, toute accusation permise, tout essai de répression légitime. Tandis que, dans une supplique écrite et publiée au commencement de 1830, des membres de l'Académie française et des peintres issus de l'école de David ne craignaient pas d'invoquer contre « les perturbateurs de la littérature et de l'art » le pouvoir du roi Charles X lui-même, qui d'ailleurs avait le bon esprit de se récuser, une pièce jouée au second Théâtre-Français sous ce titre : *Le classique et le romantique*, établissait lestement la différence entre les deux partis en présence et réduisait la question à des termes bien simples : à en croire l'auteur de cette pièce, le classique c'était l'honnête homme, le romantique c'était le fripon. Sans se manifester avec le même éclat, sans intéresser d'aussi près le public, quelque chose d'analogue se

passait dans le domaine de l'architecture. Aux yeux des sectateurs de la vieille doctrine, peu s'en fallait que les novateurs et leurs adhérens ne personnifiassent tout uniment la fraude. Quiconque admettait une autre antiquité que l'antiquité officielle, d'autres modes d'interprétation que les procédés reconnus, courait le risque d'être au moins suspect de mauvaise foi. La moindre découverte tendant à démontrer chez les anciens l'emploi de certains moyens décoratifs, l'usage de la polychromie par exemple, équivalait auprès des théoriciens de « la ligne pure » à une illusion coupable ou à un mensonge; le moindre essai de restauration en dehors des conventions ordinaires et des formules prescrites prenait l'apparence et subissait le sort d'une hérésie archéologique.

Qu'advint-il, à plus forte raison, de ces nouveautés lorsqu'elles se produisirent, non plus à l'état de simples projets ou d'études, mais sous la forme bien autrement inquiétante de monumens élevés avec le consentement et aux frais de l'état? Pendant bien des années, ceux qu'on s'obstinait à nommer les « jeunes chefs » de l'école moderne, et qui pourtant avaient eu le temps de vieillir, durent se résigner à un ostracisme d'autant plus regrettable que leurs travaux étaient devenus plus nombreux et leurs droits moins contestables. L'Académie des Beaux-Arts elle-même, quoique en grande partie renouvelée, tarda le plus qu'elle put à leur ouvrir ses portes. Duban, il est vrai, y entra le premier, en 1854, comme trente ans auparavant il avait précédé ses amis à la villa Médicis; à l'Institut toutefois, ceux-ci ne le suivirent pas d'aussi près. Il fallut, pour qu'ils y fussent admis à leur tour, que M. Duc eût à peu près achevé sa belle reconstruction du Palais de Justice, M. Labrouste la bibliothèque de la rue de Richelieu, et que M. Vaudoyer eût, en édifiant la cathédrale de Marseille, réalisé, de manière à convaincre les plus incrédules, les anciennes promesses de son talent. — Revenons au temps où, loin d'occuper de l'aveu de tous la situation d'un maître, Duban attend encore l'occasion de faire publiquement ses preuves, ou du moins de les faire pour la première fois sur le terrain, dans un chantier de construction.

Ce fut en 1833 seulement que cette occasion se présenta. Encore fallut-il pour cela l'intervention active d'un peintre que sa renommée personnelle avait rapproché du ministre auquel l'administration des beaux-arts ressortissait alors, et qui, sans liaison antérieure avec Duban, sans le connaître même autrement que par ce qu'il avait vu de son talent, prit en main sa cause avec tout le zèle qu'aurait pu apporter le plus ancien ou le plus dévoué de ses amis. Appuyé par quelques-uns des hommes dont la parole en pareille matière méritait le mieux d'être écoutée, et particulièrement par M. Vitet, Paul Delaroche obtint que, pour laisser à de nouveaux ta-

lens les moyens de se produire, les architectes actuellement chargés de plusieurs tâches seraient mis en demeure de désigner celle qu'ils tiendraient le plus à conserver. Debret se trouvait au nombre des plus largement partagés, puisqu'il dirigeait à la fois les travaux de restauration dans l'église royale de Saint-Denis et la construction de la nouvelle École des Beaux-Arts. Il opta pour les fonctions qu'il remplissait à Saint-Denis depuis quelques années, et la nomination de son beau-frère à l'autre place qui lui avait appartenu fut la conséquence de ce choix.

Duban n'oublia jamais le service aussi important que désintéressé que lui avait rendu dans cette circonstance un homme dont il n'avait ni désiré, ni espéré, encore moins sollicité les bons offices. Si, cette fois comme toujours, il s'abstint de toute démarche personnelle, si ce premier succès lui vint, comme devaient lui venir tous les autres, sans autre raison d'être que son propre mérite et la justice spontanée d'autrui, il n'en garda pas moins au fond de son cœur, il s'exagéra presque la reconnaissance due à celui qui, disait-il, lui avait « ouvert la carrière et procuré l'honneur. » — Hélas! encore quelques années, et cette dette de gratitude allait être, en face de la mort, bien acquittée par lui. Lorsque Delaroche eut perdu la noble jeune femme à laquelle il avait donné son nom, le tombeau qu'il lui éleva dans le cimetière du Nord fut exécuté sur les dessins de Duban. Celui-ci en fit un véritable chef-d'œuvre où l'on ne sait ce qui émeut le plus de l'expression pieuse des formes générales ou de l'élégance discrète et comme attendrie des détails : monument exquis, digne à tous égards des cendres qu'il renferme et des souvenirs d'une vie qui n'a laissé après elle que la tradition ou les exemples de la vertu sans morgue et de la grâce sans futilité. Lorsque Delaroche mourut à son tour, ce fut Duban encore qui réclama le privilége de consacrer avec le marbre la mémoire de celui dont il avait été l'obligé avant de devenir par droit de talent l'égal et l'ami.

A l'époque où Duban prenait possession de son emploi d'architecte de l'École des Beaux-Arts, tout, à vrai dire, était à faire dans l'enclos qu'on lui livrait, bien que le sol ne fût rien moins que nu. On sait que le gouvernement de la restauration avait décrété le rétablissement dans les lieux où ils se trouvaient avant la révolution de tous les monumens qu'Alexandre Lenoir avait réunis, pour les sauver de la ruine, sur les terrains occupés depuis le commencement du XVIIe siècle par le couvent des Petits-Augustins. La plupart des morceaux d'architecture ou de sculpture dont se composait naguère le *Musée des monumens français,* — tombeaux, statues ou pierres commémoratives, — avaient donc été rendus aux églises ou aux abbayes auxquelles ils appartenaient primitivement; mais certains autres

étaient demeurés, qui, par leurs dimensions ou leur caractère indépendant de tout souvenir religieux, permettaient que sans démenti au principe on les exceptât de la mesure générale. C'est ainsi qu'entre autres échantillons de l'architecture française au XVI[e] siècle, deux œuvres charmantes, — le *Portail du château d'Anet*, et une partie de la *Façade du château de Gaillon*, — n'avaient pas quitté la place que Lenoir leur avait originairement assignée. A côté de ces types ou de ces débris qui, depuis l'enlèvement des objets d'art voisins, ne se reliaient plus à la disposition d'ensemble adoptée par le créateur du Musée des monumens français, les bâtimens de la nouvelle École des Beaux-Arts, commencés par Debret, s'élevaient déjà par places à une hauteur assez imposante pour qu'on ne dût pas songer à en réformer absolument le gros œuvre et le plan (1). On pouvait en modifier la décoration au dehors, ou à l'intérieur la distribution, en enrichir ou en épurer les lignes, en améliorer partout les apparences; mais il fallait bien tenir compte des travaux en cours d'exécution, et, même en révisant la donnée première, l'accepter bon gré mal gré, à titre de point de départ et de fait. Il fallait en outre par l'élégance des proportions, par la fine correction du style, créer une sorte de connexité entre ce monument moderne et les monumens anciens au milieu desquels il devait s'élever, et, sans parti-pris d'imitation, sans prétention archaïque, associer jusqu'à un certain point l'art contemporain aux souvenirs et aux exemples de l'art national à ses plus brillantes époques.

Est-il nécessaire de rappeler avec quel tact supérieur, avec quel sentiment parfait des conditions qui lui étaient imposées et de ses propres droits, l'architecte de l'École des Beaux-Arts a résolu ce double problème? De l'œuvre entreprise par son prédécesseur, il a si bien fait la sienne, il l'a si heureusement développée, ou, pour

(1) L'état d'avancement dans lequel se trouvaient les constructions au moment où Debret cessa d'être l'architecte de l'École des Beaux-Arts était celui-ci : le corps de bâtiment occupé par les loges des concurrens pour les prix de Rome était achevé et déjà mis en service. Du vaste parallélogramme formé aujourd'hui par les bâtimens entourant la cour intérieure qui précède la salle de l'Hémicycle, un seul côté, le côté gauche, était édifié et couvert. L'aile qui lui fait face et la partie contenant la salle de l'Hémicycle ne s'élevaient encore qu'à hauteur de rez-de-chaussée, et dans la cour, alors divisée en deux, une construction était fondée qui devait relier l'un à l'autre les deux grands côtés du parallélogramme et renfermer l'escalier donnant accès au premier étage. Quant au bâtiment principal, celui dont la façade se développe, au fond de la cour d'entrée, derrière les restes du château de Gaillon, il n'en existait absolument rien. Ce beau bâtiment, depuis le soubassement jusqu'à l'attique, est donc l'œuvre toute personnelle de Duban. Il en est de même des constructions, à droite de la cour d'entrée, qui contiennent les salles d'étude d'après le modèle, et de la cour entourée d'un portique occupant l'espace compris entre ces constructions et celles que Duban devait élever à partir de 1858, les unes perpendiculairement, les autres parallèlement au quai.

mieux dire, enveloppée, que ce qui en existait d'abord est devenu à peu près, sous les formes dont il l'a revêtu, ce qu'est le croquis primitif à un tableau ou l'armature à une statue. Ces monumens de la renaissance dont il lui appartenait de disposer, tant au profit de la décoration générale que dans l'intérêt des études, il les a groupés ou répartis avec une habileté si ingénieuse qu'ils semblent avoir été faits, il y a trois siècles, en prévision de leur destination actuelle. Dans le cadre où il figure, dans le mur où il est incrusté, chaque fragment, si fruste qu'il soit, a l'apparence d'un joyau dont l'écrin qui l'enserre fait d'autant mieux ressortir la rareté et le prix.

Dans un autre ordre de composition archéologique, ne sont-ce pas aussi des modèles de goût, d'érudition sans pédantisme, que cette cour dite *du Mûrier*, avec ses galeries ornées de mosaïques et de peintures à l'imitation ou plutôt en souvenir d'un *atrium* pompéien, et surtout que le vestibule auquel cette cour donne accès, du côté de la grande salle d'exposition perpendiculaire au quai? Exemplaire charmant de ce que devait être le *procœton*, ou, si l'on veut, l'antichambre dans une habitation antique, ce vestibule, relativement obscur, apparaissant au-dessus des degrés et derrière les colonnes qu'éclaire une lumière d'à-plomb, ce fond sobrement colorié, mais d'une couleur qui semble intense par le contraste avec l'éclat des statues se dessinant un peu en avant du plan où se dressent les colonnes, — tout cet ensemble harmonieux de lignes et de tons offre au regard un des plus délicats spectacles que l'art lui ait ménagés de notre temps. Et si l'on revient sur ses pas pour rentrer sous le portique entourant la cour, l'aspect de celle-ci aperçue de cette place n'est ni moins imprévu, ni moins séduisant. Il y aurait là pour un peintre tous les élémens d'un tableau, comme il y a de la part de l'architecte qui a su ainsi en fournir la donnée les témoignages les moins équivoques d'imagination. Peut-être ne trouverait-on que dans quelque palais italien l'équivalent de l'effet que produisent ici les formes et les couleurs combinées de l'architecture et de la végétation, de la sculpture et de la peinture, depuis les bas-reliefs et les statues installés le long du portique jusqu'aux arbrisseaux au milieu desquels s'élève la fontaine, jusqu'aux faïences peintes d'après la *Galatée* de Raphaël encastrées dans le mur du corps de logis principal.

Que d'autres parties ne faudrait-il pas citer encore parmi les divers bâtimens dont se compose l'ensemble de l'École des Beaux-Arts, combien d'autres preuves hautement significatives n'aurait-on pas à relever, si l'on entreprenait un examen détaillé de tous les travaux successivement accomplis par Duban sur ce terrain qui, pendant plus de trente ans, a été pour lui et pour son talent un

champ de prédilection! Quels que soient l'importance et le nombre des œuvres qu'il a laissées ailleurs, celle-ci ne résume-t-elle pas plus clairement, plus éloquemment qu'aucune autre l'élévation de sa pensée et l'étendue de son savoir? N'est-ce pas à cette œuvre incessamment retouchée, embellie, perfectionnée par lui, que s'attacheront de préférence les souvenirs de la postérité? Pour tout dire, Duban est et restera par excellence l'architecte de l'École des Beaux-Arts, comme Rude, malgré bien d'autres titres, est le sculpteur du bas-relief colossal de l'arc de l'Étoile, comme Ingres lui-même, quelque gloire d'ailleurs qui environne son nom, est avant tout le peintre de l'*Apothéose d'Homère*.

Quoi de moins surprenant et même jusqu'à un certain point quoi de plus juste? Si l'on considère le chef-d'œuvre de Duban au point de vue de l'art contemporain et de ses produits en général, la prééminence qu'on lui reconnaîtra n'aura-t-elle pas pour effet de légitimer aussi l'oubli ou le sacrifice des termes de comparaison que pourraient présenter les travaux du maître lui-même? Il y a ainsi, à toutes les époques, des monumens typiques auxquels appartient le privilége de caractériser à la fois le talent d'un homme et la physionomie historique du milieu où ce talent s'est manifesté. Pour ne citer que des exemples assez près de nous, l'architecture du premier empire se révèle tout entière, j'entends par ses meilleurs côtés, dans l'arc de triomphe du Carrousel, maintenant qu'un autre spécimen excellent de la même école, l'ancien *Escalier du Musée*, a malheureusement disparu dans la reconstruction du nouveau Louvre. Le *Monument expiatoire*, érigé sous la restauration à la mémoire de Louis XVI, est un édifice trop bien conçu, trop strictement approprié à sa destination, pour ne pas honorer plus qu'aucun autre l'époque qui l'a produit, même malgré le cadre qu'on lui a donné de nos jours et qui en dénature le caractère, même malgré ce riant square dont on l'a si malencontreusement entouré. L'architecture française, dans la période qui s'est écoulée depuis 1830, aura pour type principal à son tour cette École des Beaux-Arts, où se retrouveront, avec l'empreinte d'une rare habileté individuelle, l'image et l'expression les plus nettes des aspirations et des progrès de notre temps.

Il ne suit pas de là toutefois que dans ce monument, ou plutôt dans cette réunion de monumens juxtaposés et se complétant les uns les autres, toutes les parties méritent les mêmes éloges et s'imposent à l'attention au même titre. Les plus récentes d'entre elles ne laissent pas d'indiquer chez le maître, nous ne dirons pas, tant s'en faut, une infidélité à ses principes, mais la volonté d'en modifier l'application dans le sens d'une délicatesse souvent excessive. En d'autres termes, il semble que Duban, à mesure qu'il approche de la fin de

sa tâche, ait à cœur d'en analyser avec un redoublement de scrupule les moindres conditions, et que là où il se serait autrefois contenté d'accuser franchement sa pensée, il ne trouve, pour en traduire les finesses, ni formules assez précises ni procédés assez subtils. On se rappelle par exemple les moulures, les chambranles sculptés, les grilles, les ornemens de toute sorte qui entourent, protégent ou surmontent la porte et les fenêtres du bâtiment en façade sur le quai : l'extrême élégance de ces détails n'a-t-elle pas si bien préoccupé l'architecte qu'il n'y ait en réalité sacrifié l'ampleur des combinaisons générales, la majesté de l'ordonnance, l'harmonie même des proportions? Il y a loin, selon nous, de cette recherche exagérée de la perfection dans les formes secondaires et dans les menus travaux de l'outil, il y a loin de ces procédés de l'orfévrerie aux intentions et à la méthode que traduisent les murailles ou les salles de l'École des Beaux-Arts précédemment construites. A l'époque où il donnait les dessins des deux escaliers qui s'élèvent si noblement, en regard l'un de l'autre, derrière le beau vestibule à rez-de-chaussée du bâtiment principal, lorsqu'il décorait la salle de l'Hémicycle et la bibliothèque, lorsque, pour utiliser les travaux commencés par Debret sur une des faces de la cour intérieure, il entourait celle-ci de deux rangs d'arcades superposés, de manière à rappeler sans les contrefaire les *Loges* du Vatican, Duban obéissait aux conseils d'une intelligence en équilibre pour ainsi dire, à des inspirations d'autant plus fécondes qu'elles étaient mieux réglées par l'esprit de mesure. Sans doute il se préoccupait de la grâce, mais il en poursuivait l'expression sans la séparer de l'idée de la force; il cherchait et il trouvait l'élégance des détails dans la structure même et le fier dessin de la masse, la finesse dans la fermeté. Plus tard, ses facultés d'invention se concentrèrent trop exclusivement sur les agencemens partiels, et finirent par n'avoir plus guère d'autre objet que les curiosités d'un style qu'on dirait travaillé au ciselet et à la loupe.

En veut-on une preuve? Que l'on jette les yeux sur la dernière œuvre de Duban, sur cet édicule en marbre élevé à la mémoire d'Ingres dans le vestibule du bâtiment attenant à l'ancienne chapelle des Petits-Augustins. Certes, à n'en considérer les profils qu'un à un, à examiner isolément chaque série d'ornemens ou chaque moulure, on ne pourra que rendre hommage à l'art infini, au goût exquis avec lesquels ces lignes ont été tracées et les saillies ou les retraites qu'elles forment déterminées; mais tout devait-il se borner ici à des calculs aussi minutieux? Suffisait-il pour encadrer le buste d'un homme dont le génie comme la nature physique personnifiait l'énergie, sinon la violence, de choisir et d'ajuster des élémens décoratifs si déliés, si expressément métalliques par leur

ténuité même, qu'ils eussent pu tout aussi bien convenir à l'enchâssement d'un bijou, ou du moins à la parure d'un monument fait pour consacrer des souvenirs de jeunesse et de grâce, pour honorer la mémoire d'un Vauvenargues ou d'un André Chénier?

Il n'y aurait pas lieu sans doute d'insister, dans l'examen des œuvres de Duban, sur ces excès de recherche, s'il s'agissait en ceci de lui seul et des erreurs où il a pu personnellement tomber à un certain moment. Si large qu'on veuille la faire, la part de ces erreurs restera bien moindre que celle des mérites qui appartiennent au maître, et d'ailleurs la prédilection pour les détails à laquelle Duban s'abandonna vers la fin de sa vie pourrait avoir son explication ou son excuse dans un affaiblissement de la vue qui ne permettait plus à ses yeux d'embrasser plusieurs objets à la fois, peut-être aussi dans les habitudes contractées depuis le jour où les travaux de restauration du château de Blois l'avaient forcé à coudre successivement des fragmens les uns aux autres, à ne procéder que par opérations isolées. Ses exemples toutefois ont eu de ce côté une influence fâcheuse sur l'école française, qu'ils ont sous tant d'autres rapports utilement conseillée. Plusieurs architectes, même parmi les plus habiles, s'en sont autorisés pour rechercher à leur tour la finesse au détriment du reste, et pour confondre si bien les conditions de leur art avec les procédés du ciseleur qu'ils ont paru oublier jusqu'à la nature et aux qualités essentielles des matériaux employés. Par un abus contraire à la méthode suivant laquelle les artistes du XVIIIe siècle tourmentaient et contournaient la pierre au point de lui donner presque l'apparence d'un corps souple, ils en exagèrent l'inflexibilité en quelque sorte, ils en aiguisent les arêtes, ils en amaigrissent le relief, comme s'ils opéraient avec du bronze. De là quelque chose d'affecté, de tendu, de faux en réalité sous prétexte de correction; de là surtout l'amoindrissement de l'effet d'ensemble qu'il s'agissait de produire, et, — ce qui serait plus malheureux encore, — le danger de nous donner par le contraste le goût des formes surchargées et du luxe emphatique dont le spectacle nous est offert ailleurs.

Pour apprendre au surplus comment il est possible de garder la mesure entre les deux abus, il suffirait d'interroger les travaux de Duban antérieurs aux dernières années de sa vie, et particulièrement, dans la phase qui précède 1848, ceux qu'il fit pour le duc de Luynes, au château de Dampierre. C'est à la même époque qu'il construisit à Paris l'hôtel de Pourtalès, — l'habitation privée la plus remarquable, la plus vraiment élégante qu'ait produite l'art contemporain dans notre pays, — qu'il orna l'intérieur d'un autre hôtel, celui de M. de Vendeuvre, supprimé depuis par le percement du boulevard derrière le nouvel Opéra, — qu'enfin il entreprit la restauration de la Sainte-Chapelle avec cette science pénétrante, avec

ce respect sagace du passé dont il devait donner des preuves plus mémorables encore dans la restauration du château de Blois : tâche immense qu'il n'eut pas le temps de compléter par l'aménagement intérieur du corps de logis construit, sur les dessins de Mansart, pour Gaston d'Orléans, mais qu'il put du moins mener à fin dans ses parties principales en rétablissant, au dedans comme au dehors, l'aspect des bâtimens successivement élevés ou embellis par Louis XII, François Ier et Henri II.

Bien d'autres travaux appartenant aux premières années qui suivirent la révolution de février ou aux commencemens du second empire mériteraient encore d'être cités, depuis ceux que Duban fit exécuter à Paris dans l'hôtel du duc de Galliera, ou dans le département de Lot-et-Garonne, au château du Sendat, depuis l'admirable restauration du vieux Louvre sur le quai jusqu'à la restauration non moins savante de la *galerie d'Apollon*, jusqu'aux combinaisons toutes personnelles qu'il inventa pour la décoration, dans ce même Louvre, du Grand-Salon et de la salle dite des Sept-Cheminées; bien des projets pour des monuments qui ne furent pas exécutés par lui ou qui ne reçurent pas même un commencement d'exécution (1) exigeraient au moins une mention dans une étude des œuvres de Duban plus détaillée que ne saurait l'être celle-ci. Qu'il nous suffise d'avoir rappelé par quelques exemples la souplesse et la fécondité d'un talent qui, tour à tour appliqué aux plus vastes et aux plus modestes entreprises, à des tâches « capables, comme aurait dit Vasari, d'effrayer une légion d'artistes, » aussi bien qu'à la construction ou à l'embellissement d'une simple maison, s'est partout montré fidèle à ses devoirs, n'a jamais connu que des ambitions dignes de l'art, et, lorsqu'il lui est arrivé de faillir, n'a péché en réalité que par excès de conscience et d'exigence envers lui-même.

D'où vient pourtant que ce respect scrupuleux de l'art auquel il avait voué sa vie, d'où vient que ce besoin de n'exprimer que des idées qui fussent siennes et de ne jamais marchander avec sa foi, se soient tournés à un certain moment en chefs d'accusations contre Duban ou du moins en prétextes pour opposer à son autorité personnelle, à sa légitime influence, des prétentions ou des tracasseries administratives aussi regrettables au fond qu'inconvenantes dans la forme? Ce que Colbert, au XVIIe siècle, n'aurait pas osé faire à l'égard du plus mince architecte, un ministre ne craignit pas de se le permettre envers le chef de notre école contemporaine, à l'époque où celui-ci était chargé des travaux de restauration et d'embellissement du vieux Louvre. Sur les plans qui lui étaient présen-

(1) Le *Tombeau de Napoléon Ier*, entre autres, au concours de 1841, le château de Ferrières pour M. de Rothschild, divers projets pour la reconstruction du château de Chantilly, un projet de fontaine pour la cour du Louvre, etc.

tés pour qu'il contrôlât les devis ou qu'il avisât aux moyens d'y pourvoir, ce ministre se crut le droit de crayonner de sa propre main des modifications où l'art seul était en cause, donnant ainsi avec une naïve sécurité d'esprit une leçon de goût à Duban. Bien plus : des travaux déjà exécutés par le maître furent officiellement condamnés à la destruction, et la décoration intérieure de la cour du Louvre venait à peine d'être livrée aux regards du public qu'elle disparaissait, par ordre supérieur, sous le marteau des démolisseurs. Duban n'attendit pas ce dernier outrage pour abandonner les fonctions qu'il remplissait. Aux sacrifices ou aux remaniemens qu'on lui demandait, il répondit en 1852 par sa démission d'architecte du Louvre, et depuis lors il se consacra tout entier à la continuation des deux œuvres qui devaient principalement honorer son nom, — l'École des Beaux-Arts et la restauration du château de Blois.

Je me trompe : quelque assiduité, quelques labeurs qu'elles imposassent, ces deux grandes tâches n'absorbèrent pas si bien la vie de Duban qu'il ne trouvât le temps de s'employer aussi, en dehors de la pratique, à la défense des doctrines ou à l'enseignement des vérités qu'il était mieux que personne en mesure de faire prévaloir. Au conseil-général des bâtimens civils, dont il devint le vice-président en 1863, comme au comité des Monumens historiques, à l'Académie des Beaux-Arts, où ses avis étaient écoutés avec une déférence unanime, comme au conseil municipal, comme dans d'autres réunions encore, il ne se désintéressait pas plus des questions actuelles qu'il n'hésitait, le cas échéant, à élever le débat à la hauteur d'une discussion sur les principes, à se déclarer dans les termes les plus mesurés, mais les plus fermes, en dissentiment formel avec les représentans du pouvoir ou, courage plus difficile, avec ses meilleurs amis. Sa parole courte, hachée et comme oppressée par l'émotion intérieure ou par l'abondance des idées, avait quelque chose de particulièrement pénétrant, un accent profond, auquel sa physionomie à la fois énergique et rêveuse, ses traits largement dessinés, sa chevelure même, épaisse et longue, ajoutaient un surcroît d'originalité imposante et presque un caractère prophétique. Doux quoique passionné, aussi bienveillant pour les personnes que sévère pour les opinions qu'il jugeait fausses, Duban apportait dans le commerce de la vie une facilité qui n'avait d'égale que sa rigidité en matière esthétique et la fière opiniâtreté de ses convictions. Nul ne s'accommodait plus volontiers des ignorans de bonne foi et des simples, nul ne se prêtait de meilleure grâce aux exigences du monde et du savoir-vivre, pourvu que ni hommes ni choses n'en vinssent à entamer, à effleurer même son indépendance intellectuelle ou morale, à compromettre quoi que ce fût de ce que sa rai-

son lui avait appris à croire ou de ce qu'il aimait de toutes les forces de son cœur. La moindre atteinte de ce genre excitait en lui non pas ces transports de colère auxquels Ingres s'abandonnait avec une effusion un peu puérile, mais une virile indignation dont l'expression brève, rudement assenée parfois, terrassait ceux qui en recevaient le choc mieux qu'un long discours n'aurait pu faire, et vengeait, avec la cause personnelle de l'artiste, celle de l'art lui-même et du bon droit.

On devine l'effet que durent produire les sombres événemens de 1870 sur une organisation aussi impressionnable, sur cette âme ardemment éprise en toutes choses du juste et du beau. Duban eût-il été plein de santé à l'époque où s'ouvrit l'ère de nos calamités nationales, les angoisses du présent et le pressentiment de ce qui allait suivre eussent suffi peut-être pour épuiser en lui les sources de la vie. A plus forte raison, la maladie dont il était atteint depuis quelques mois vint-elle en aide aux ravages exercés par les douleurs morales. Emmené par sa famille à Caen dès le mois de juillet 1870, puis un peu plus tard à Bordeaux, Duban, depuis l'heure où il avait quitté Paris, n'existait plus que pour écouter avec une anxiété avide les bruits de nos revers ou l'écho mensonger des heureuses nouvelles qu'on essayait par momens de propager, pour suivre d'un œil épouvanté les progrès de l'ennemi sur notre sol, et regretter, dans son désespoir patriotique, que la mort ne l'eût pas délivré encore du supplice auquel le malheur des temps le condamnait. « Je trouve que j'ai trop vécu, » écrivait-il à l'un de ses plus chers amis dès les premiers jours de l'invasion : qu'eût-il pensé au bout de quelques mois, qu'eût-il dit de sa fatale longévité ! Il vécut heureusement trop peu pour être jusqu'à la fin témoin de nos désastres. Le spectacle hideux des ruines qu'allaient faire bientôt dans Paris les décrets de la commune et les torches des incendiaires lui fut du moins épargné, et, lorsqu'il succombait à Bordeaux le 8 octobre 1870, il pouvait croire encore que les ennemis venus de l'autre côté du Rhin étaient les seuls qui en voulussent à notre honneur, à notre sang, à nos richesses nationales.

Quel contraste entre les souvenirs de cette mort, de ces derniers jours si cruellement agités, et la sérénité que respirent, d'un bout à l'autre de la série, les œuvres recueillies aujourd'hui à l'École des Beaux-Arts ! Oui, ce contraste est triste, mais n'y a-t-il pas là aussi et avant tout un témoignage dont nous devons, en dehors ou à côté du deuil présent, apprécier la valeur durable et comprendre la signification ? Ces nobles dessins, si uniformément empreints de la certitude que donnent une foi profonde et une science patiemment acquise, ne nous rappellent de la vie de Duban que ce qui en a rempli les plus belles heures et le mieux consacré ou récompensé

les efforts. Ils nous parlent si éloquemment du talent du maître qu'ils suppriment presque la mémoire des faits étrangers à ses progrès. Oublions donc le reste, s'il se peut, en face de ce qu'on nous montre, et n'interrogeons les exemples légués par Duban que pour y trouver, au point de vue de l'art, les enseignemens qu'ils comportent, les secrets dont il nous appartient de profiter.

II.

Les dessins exposés à l'École des Beaux-Arts résumeraient incomplètement la carrière parcourue par Duban, s'il fallait ne les envisager qu'à titre de documens sur les constructions qu'il a faites, si l'on y cherchait la succession des travaux d'architecture proprement dite accomplis par lui depuis l'époque où il revint de Rome jusqu'à celle où il quitta Paris pour n'y plus rentrer vivant. Des nombreux monumens que Duban a élevés ou restaurés dans la période comprise entre 1833 et 1870, le château de Blois est le seul qui soit représenté, — par une importante suite de dessins, il est vrai, — à l'exposition récemment ouverte. Tout le reste appartient à l'ordre des restaurations théoriques, je veux dire des études d'archéologie pure d'après un type donné, ou à cette classe d'œuvres moitié inspirées par la réalité, moitié imaginaires, dans lesquelles un artiste érudit rapproche arbitrairement quelques édifices, groupe quelques détails propres à caractériser la civilisation d'un peuple ou d'une époque, usant ainsi, en ce qui concerne l'art, d'une méthode analogue au procédé littéraire employé dans le siècle dernier par l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*.

Or, bien qu'ils ne se rattachent pas aux diverses tâches dont Duban s'est acquitté en tant que constructeur, bien qu'ils forment dans l'ensemble de ses travaux une série à part et toute spéciale, ces dessins n'en correspondent pas moins aux différentes phases de son talent. Ils en indiquent à leur manière les développemens, ils en révèlent les inclinations intimes, et, depuis les études d'après l'antique ou les restaurations envoyées de Rome par le jeune pensionnaire de l'Académie de France jusqu'à cette composition, une *Voie des tombeaux*, que le maître signait à l'âge de soixante et onze ans, ils montrent avec quelle persévérance, avec quelle infatigable ardeur, Duban a poursuivi ses efforts vers le mieux et pratiqué des principes dont il s'était fait une religion.

Si concluans d'ailleurs qu'ils puissent être en ce sens, les témoignages que fournit l'exposition de l'École des Beaux-Arts ont une portée plus générale et une signification plus instructive encore. Les dessins de Duban sont des modèles achevés de ce que doivent être des dessins d'architecture. Ils marquent exactemen la limite

entre l'habileté d'exécution permise, nécessaire même, et la dextérité décevante, entre l'insuffisance ou l'aridité de l'épure géométrique et l'emploi facilement abusif des procédés empruntés à la peinture. N'eussent-ils que ce genre de mérite, ils offriraient à tout le monde un enseignement excellent, et aux jeunes artistes en particulier des leçons d'autant plus opportunes que ceux-ci semblent de moins en moins se rendre compte des strictes conditions de leur tâche.

De nos jours en effet, — et les derniers envois de Rome achevaient tout récemment de mettre le fait en évidence, — les architectes ne sont que trop portés à exagérer dans les œuvres de leur crayon ou de leur pinceau la part de la pratique adroite et celle de l'imitation matérielle. Sous prétexte de véracité, ils insistent avec une complaisance puérile sur des détails aussi peu intéressans en eux-mêmes qu'étrangers en réalité au sujet. En reproduisant les formes d'un monument antique, ils copient, plus attentivement peut-être que les lignes qui le constituent, les dégradations dont chaque pierre porte la trace, les nuances que l'écoulement des eaux a pu produire le long de quelque muraille ou sur le tympan de quelque fronton. A quoi bon ces petites vérités accidentelles, ces effigies vulgaires de la réalité? Est-ce donc là le genre de ressemblance qu'il importe de fixer, est-ce par des confidences de cette sorte qu'on nous donnera la notion de l'art et du beau? Passe encore, s'il s'agissait ici, comme dans les tableaux de Hubert Robert et des peintres de ruines ses contemporains, d'associer, sous forme d'allusions philosophiques ou simplement à titre d'élémens pittoresques, les détails de la vie moderne à l'image des monumens antiques. Quoiqu'ils aient singulièrement abusé du droit de mettre en relief le côté *naturaliste* des choses, les peintres du XVIIIe siècle pouvaient à la rigueur nous montrer les entre-colonnemens d'un palais impérial convertis par les blanchisseuses de Rome en séchoirs ou les murs d'un temple de Vénus en pigeonnier, parce que cette apparente transcription du fait servait sous leurs pinceaux de laisser-passer à une intention de l'esprit, à une arrière-pensée plus ou moins ingénieuse. Ils pouvaient de même se complaire dans l'imitation des mousses ou des broussailles dont le temps a revêtu ou couronné les restes de tel monument, parce que l'effet résultant de cette imitation n'avait rien que de conforme à l'objet et aux conditions de leur art; mais il n'en est pas ainsi, tant s'en faut, de la tâche dévolue aux architectes, des devoirs qui leur incombent et des moyens dont ils disposent. L'imitation dans leurs dessins ne doit être littérale qu'autant qu'elle intéresse directement l'architecture elle-même, c'est-à-dire les caractères techniques du modèle choisi, les lignes qu'il présente, la saillie relative ou la proportion de chaque forme partielle, de

chaque ornement. En pareil cas, les scrupules du dessinateur ne sauraient être poussés trop loin, parce qu'il y va de la beauté même du type original et de la vraisemblance scientifique, des mérites essentiels de la copie. S'évertuer au contraire, comme on le fait trop souvent, à simuler sur le papier jusqu'aux plus tristes mutilations, jusqu'aux moindres taches qui auront déshonoré la pierre ou le marbre, chercher le succès dans la prédominance du moyen et l'expression de la vérité dans la contrefaçon du réel, ce n'est pas seulement renverser les termes du problème, c'est en fausser de gaîté de cœur la solution. C'est, au lieu d'une œuvre nettement définie, produire une œuvre bâtarde, insuffisante par la confusion même des élémens dont elle procède, et qui, trop ambitieuse à la fois et trop timide, n'a en somme ni la précision d'une étude architectonique, ni le charme pittoresque d'un tableau.

Que l'on examine, entre autres spécimens de la méthode opposée, les dessins faits à Rome par Duban d'après *le Panthéon*, l'*Arc de Septime-Sévère* et l'*Arc de Constantin*, on comprendra ce que la sobriété de l'exécution peut, dans des travaux de cette espèce, ajouter à la majesté naturelle du sujet, et comment l'image d'un monument envisagé au point de vue de l'architecture seule impose, par sa rigueur même, la confiance à l'esprit et l'admiration au regard. Point de tours d'adresse inutiles, ni de ces recherches accessoires aussi compromettantes pour le goût du dessinateur que pour l'aspect sérieux du dessin. Si réelle qu'elle soit, l'habileté de la pratique ne s'affiche pas plus ici qu'elle ne vise à détourner au profit des altérations maltérielles que le temps a pu amener l'attention due aux beautés de l'œuvre primitive, à ces renseignemens sur un édifice antique que Duban a recueillis et qu'il nous transmet. Puissent les jeunes architectes, en face des modèles du même ordre, discerner à son exemple les vraies conditions de leur travail, et, laissant à la photographie le privilége d'une niaise impartialité, dédaigner sagement les procès-verbaux pittoresques pour n'enregistrer que des faits dignes de mémoire et des vérités dignes de l'art!

Faut-il conclure de là que dans les dessins de Duban tout se réduit à l'imitation de la forme seule, à une simple image des grandeurs ou des finesses inhérentes aux combinaisons des lignes, à leur relief, à la grâce ou à la fermeté des contours? Ce serait se méprendre beaucoup que d'attribuer à ces ouvrages et à celui qui les a faits des mérites aussi limités, aussi exclusifs. Duban n'avait garde de méconnaître l'importance de la couleur là où il s'agissait pour lui de tracer sur le papier une composition ou une étude, pas plus qu'il ne songeait dans les travaux dont il dirigeait l'exécution à se priver des ressources que peut offrir, comme moyen décoratif,

l'énergie ou la délicatesse des tons. N'est-il pas même de tous les architectes contemporains celui qui a le mieux compris et pratiqué cet art difficile d'associer la peinture à l'architecture sans usurpation de part ni d'autre, sans que le bon sens ou le bon goût ait à souffrir du rapprochement? S'il fallait rappeler des exemples, la grande salle centrale du château de Dampierre, les voussures de la salle des Sept-Cheminées au Louvre, plusieurs parties de l'École des Beaux-Arts et du château de Blois, témoigneraient assez de sa rare habileté sur ce point, sans parler d'autres preuves non moins concluantes qu'on rencontrerait dans les galeries ou dans les salons de plusieurs hôtels à Paris. « Duban, a dit un fidèle témoin de sa vie (1), Duban aimait particulièrement les fleurs; il se plaisait à les contempler et même à les reproduire,... cherchant ainsi à surprendre dans le contraste de leurs nuances variées le secret de cette riche et parfaite harmonie qu'il excellait ensuite à réaliser dans ces décorations dont la peinture faisait tous les frais. » Sans doute aussi cette prédilection de l'artiste pour les fleurs et les études qu'elles lui suggéraient pourraient, jusqu'à un certain point, expliquer l'extrême fraîcheur des teintes, la limpidité de l'effet dans les œuvres de sa propre main, dans les charmans dessins entre autres intitulés *à Pouzzoles*, *Salvos redire*, *Une rue à Pompéi*, *Un triclinium*; mais en général l'instinct de la couleur est subordonné chez Duban au sentiment réfléchi, au respect sévère de la forme; il résulte des calculs de l'intelligence bien plutôt que des inspirations de la fantaisie. En un mot, le coloris tel que Duban le conçoit et l'emploie a sa raison d'être, non pas dans le simple amusement qu'il peut procurer au regard, abstraction faite du champ qu'il décore, mais dans le secours qu'il lui appartient logiquement de prêter à l'ordonnance linéaire ou aux procédés de construction. Ceci exige quelques éclaircissemens.

On sait le zèle avec lequel les artistes et les érudits ont, depuis un demi-siècle bientôt, cherché à remettre en honneur dans leurs travaux sur l'architecture antique les traditions de la polychromie. Les premières découvertes faites, les premiers efforts tentés à ce sujet par l'école mal à propos qualifiée de romantique furent, il est vrai, assez mal accueillis, et parurent aux experts de l'époque l'équivalent d'un attentat ou tout au moins d'un sophisme. Peu à peu cependant les idées émises firent leur chemin; les preuves, en se multipliant, rendirent les attaques plus vives et la résistance plus difficile. La publication de quelques grands ouvrages aidant, on s'habitua à cette pensée qu'après tout, en Italie comme en Grèce, les

(1) M. Vaudoyer, *Discours prononcé aux funérailles de Duban.*

monumens et les maisons pouvaient bien n'avoir pas été formés seulement de marbre blanc ou de pierre nue, et qu'à Rome par exemple, tout aussi bien qu'à Pompéi, le pinceau du peintre avait dû dans une certaine mesure compléter le travail du sculpteur ou du maçon. Jusque-là, tout allait au mieux, mais, le principe une fois admis, on ne tarda pas à en forcer les conséquences. Sous l'influence d'un artiste éminent, M. Hittorff, qui, dans ses travaux comme architecte, dans ses écrits, dans sa polémique avec M. Raoul Rochette, avait soutenu la cause de la polychromie avec une ardeur voisine du parti-pris systématique, une portion de notre école se voua si bien au fanatisme de la couleur à tout propos, sur toutes les surfaces et toutes les matières, qu'elle en vint à sacrifier à cette religion nouvelle quelque chose des points fondamentaux et des vérités les plus nécessaires du vieux dogme.

A force de prétendre, dans les restaurations de monumens antiques, animer ou enrichir l'aspect par la diversité des tons dont on suppose que l'édifice a été revêtu, on ne réussit guère aujourd'hui qu'à introduire partout le caprice et le trouble, à démentir ou à fausser le sens que chaque forme comporte. Ainsi quoi de moins équivoque et de plus invariable quant à sa destination que le chapiteau d'une colonne ou d'un pilastre, à quelque ordre d'ailleurs qu'appartienne ce pilastre ou cette colonne? Bien qu'il se compose en réalité de plusieurs parties, un chapiteau n'en constitue pas moins, pour le regard comme pour l'esprit, un tout qui ne saurait être morcelé par la couleur sans préjudice à la solidité apparente et à l'idée de support qu'il implique. C'est cependant par ces essais de division déraisonnables que certains architectes contemporains, certains pensionnaires de l'Académie de France à Rome, ne craignent pas d'altérer ou d'affaiblir même l'ordre robuste par excellence, — l'ordre dorique, — en représentant dans leurs dessins le tailloir du chapiteau enluminé d'une teinte, tandis que l'échine et les annelets sont revêtus de teintes différentes. Ailleurs, des ornemens aux tons et aux contours flexibles, faits pour s'enrouler autour d'un objet convexe comme la panse d'un vase, sont transportés sur une plate-bande ou sur une architrave dont ils amollissent et déforment l'aspect; ailleurs enfin une couleur claire comme le jaune ou négative comme le gris vient, en s'étalant sur un soubassement ou sur quelque autre partie servant de soutien à l'édifice, faire le vide là où il aurait fallu que la vigueur du ton correspondît au caractère de la construction même et en confirmât la stabilité.

On pourrait multiplier les reproches qu'autorise l'emploi de la polychromie à outrance : pour rendre sensibles les non-sens ou les méprises qui se commettent, le mieux sera d'opposer à ces étour-

deries les exemples de haute raison, de clairvoyance scientifique, donnés en pareil cas par Duban, et de mettre en regard des paradoxes avancés par quelques faux disciples les dessins dans lesquels le maître a déterminé la fonction de la peinture architectonique et en a renouvelé de l'antique les justes procédés et les lois. Nous nous contenterons donc d'indiquer parmi les œuvres de sa main et de recommander particulièrement à l'attention comme des spécimens accomplis de goût et de sagacité un *Intérieur à Pompéi*, un autre au bas duquel sont inscrits ces mots : *Sic olim in Pompeia*, une *Villa antique à Baïa*, — l'*Intérieur d'un tombeau étrusque* dont Duban a, dans un second dessin, utilisé différemment la donnée et transformé l'aspect en déplaçant le point de vue, — enfin deux *Compositions dans le style antique*, appartenant, l'une à M. Duc, l'autre à M. Vaudoyer : compositions analogues, presque semblables même par le choix du sujet et par l'ordonnance, comme si l'artiste avait voulu par cette parité des témoignages égaliser aussi envers ses deux amis des sentimens et des souvenirs qu'une double et touchante inscription achève d'ailleurs de consacrer.

A ne prendre les dessins de Duban que dans leurs rapports avec les types qui les ont inspirés, à n'en considérer que l'importance et la valeur archéologiques, on pourrait rapprocher ces savantes études sur l'architecture aux différentes époques des tableaux dans lesquels Ingres a défini la physionomie pittoresque de certains personnages historiques ou résumé les mœurs d'un siècle, d'une race, d'un pays. Même austère bonne foi chez les deux artistes en face de leurs modèles, même aptitude à en saisir les traits caractéristiques, et nous ajouterons même parti-pris d'en reproduire sans merci jusqu'aux apparences les plus propres à déconcerter nos habitudes ou à choquer nos préjugés. Las, comme l'illustre peintre, des interprétations mensongères ou des imitations énervées de l'antique, Duban voulut et sut comme lui ressusciter, dans leur esprit aussi rigoureusement que dans leurs formes, les traditions dont tant d'autres s'étaient contentés de copier servilement ou d'enjoliver la lettre. Et ces procédés d'examen intime, ce zèle de la vérité à la fois idéale et matérielle, il ne les a pas appliqués seulement aux études qui avaient l'art de l'antiquité pour objet. Comme Ingres encore, et avec une perspicacité égale à la sienne, il a compris, analysé, restitué l'art du moyen âge et celui de la renaissance aussi patiemment, aussi pieusement que lorsqu'il s'agissait pour lui de faire revivre les chefs-d'œuvre de l'architecture grecque ou les monumens de Rome. Si le style de cette *Cella d'un temple dédié à Neptune* a la même majesté, le même calme hellénique que le style employé pour figurer l'*Apothéose d'Homère*, si le dessin intitulé *Le*

Tibre et cet autre admirable dessin représentant *Un palais à l'époque impériale* complètent sur la civilisation romaine au temps d'Auguste les enseignemens que nous avait fournis le peintre de *Virgile lisant l'Énéide,* — le crayon de Duban, en nous rendant l'aspect d'*Une place dans une ville de la Toscane au* XIVe *siècle,* ou en résumant sous le titre de *L'Arno* les coutumes et les progrès de l'art florentin avant les Médicis, n'a-t-il pas aussi dans un autre ordre de travaux donné des pendans à l'*Entrée de Charles V,* à *Françoise de Rimini,* à tous ces petits tableaux d'Ingres qu'on dirait faits par un contemporain des scènes qu'ils retracent, tant la signification historique en est nette et le caractère vraisemblable?

Ainsi, quels que soient les sujets traités par Duban, à quelque point de vue qu'on se place pour examiner ses œuvres et pour en apprécier les mérites, ce qui ressort uniformément de la variété du spectacle, c'est l'expression d'une certitude sereine, de la saine intelligence des choses, c'est avant tout et partout une leçon de bon sens. Contraste singulier! Autrefois, à en croire les représentans attitrés de l'architecture classique, Duban et ceux qui s'étaient dès le début associés à ses efforts personnifiaient dans l'art des idées excessives; les doctrines que le jeune artiste essayait de faire prévaloir passaient pour des innovations et des audaces telles que le succès en semblait devoir se confondre avec celui de la violence révolutionnaire et du désordre. Maintenant que nous jugeons les faits en eux-mêmes, à distance de l'époque et du milieu où ils se sont produits, maintenant que chacun peut sans acception de parti s'en fier à ses propres yeux, à ses informations directes, à ses impressions personnelles, il se trouve qu'envisagées dans leur ensemble les œuvres de ce prétendu radical n'expriment plus que l'esprit de prudence savante et de mesure. Qui sait même? peut-être paraîtront-elles à quelques-uns déjà un peu trop sages, un peu trop correctes pour dénoter chez celui qui les a faites une véritable puissance de sentiment et d'invention, car c'est un des préjugés de notre temps de tenir pour insuffisant, dans le domaine de l'art comme ailleurs, tout ce qui ne va pas aux extrêmes, et de ne croire guère à la vigueur des inspirations qu'autant qu'il s'y mêle quelque chose de l'intolérance ou du charlatanisme. Toujours est-il qu'en travaillant, en réussissant à concilier avec les droits de l'imagination les scrupules les plus délicats de la conscience, Duban a prouvé aussi clairement que sa loyauté la légitimité de l'influence qui lui appartient dans le présent et dans l'avenir. Malgré sa déférence constante pour les enseignemens du passé, il a su mieux que personne comprendre les nécessités de l'art moderne, et, tout en continuant la tradition, tout en pratiquant une méthode éclectique,

faire acte en réalité d'inventeur et de maître. Les dessins exposés à l'École des Beaux-Arts ne laissent à cet égard aucune équivoque, pas plus qu'ils n'autorisent le doute sur les leçons générales qu'on en peut tirer.

Chercher dans la reproduction d'un monument d'architecture l'occasion de nous donner non un simulacre inutile des accidens de la réalité, mais l'image des formes qui en accusent la beauté originelle, en révèlent le secret principe et, pour ainsi dire, en démontrent l'âme, — attribuer à la couleur, au lieu d'un rôle à part ou en contradiction avec la nature des surfaces qu'elle décore, l'office d'un auxiliaire, d'un procédé complémentaire de définition, — ne se munir d'érudition archéologique que pour en approprier les ressources aux besoins et aux progrès de l'art présent, — voilà les devoirs que Duban prescrit ou rappelle à chacun par les exemples de son talent, voilà les conseils qu'il adresse aux artistes qui lui survivent.

Dira-t-on que l'enseignement, si bon qu'il soit, court le risque aujourd'hui de demeurer sans profit immédiat, au moins pour le public, et que dans les temps troublés où nous vivons de pareilles vérités ne sont pas de celles qu'on a le plus à cœur d'étudier et de reconnaître? Soit, mais ces vérités en subsistent-elles moins pour cela, et, quelques douloureuses préoccupations que nous imposent les souvenirs d'hier ou les exigences de l'heure présente, s'ensuit-il que nous ne devions songer qu'à ce qui peut entretenir nos tristesses ou nous promettre tant bien que mal le repos matériel? Non, sachons ne nous détacher d'aucune étude, ne nous décourager d'aucun effort. Pour nous relever de nos désastres, ne négligeons pas plus la cause de notre art national que le soin des autres intérêts communs, des autres nécessités publiques. Il y va, là aussi, des plus stricts devoirs de notre patriotisme, et nous ajouterons des plus légitimes fiertés de notre mémoire. Est-ce à nous d'oublier que, même depuis nos malheurs, l'école française n'a pas cessé d'occuper le premier rang, qu'à l'heure où nous sommes c'est elle encore qui donne l'exemple de l'activité féconde et du talent dans tous les genres, qu'enfin les sources des hautes inspirations ne sont pas épuisées ni les généreuses croyances abolies dans le pays qui recueille aujourd'hui l'héritage de Duban et pour lequel Henri Regnault mourait il y a quelques mois? Ce sont là des titres qu'on peut certes revendiquer sans jactance et qui, en se produisant à l'exposition de l'École des Beaux-Arts comme, de l'autre côté du détroit, dans les salles de l'exposition universelle, sont au moins de nature à dédommager notre orgueil et à ranimer nos espérances.

HENRI DELABORDE.

LES

OUVRIÈRES DE FABRIQUE

Parmi les questions que soulève le régime industriel du XIXe siècle, celle du travail des femmes dans les fabriques n'a pas une médiocre importance. Quand la loi de 1868 autorisa dans notre pays les réunions publiques, ce fut l'étude des moyens d'améliorer le travail des femmes qui, à Paris, inaugura dans la salle du Vaux-Hall ces séances populaires. Les commissaires de la grande exposition de 1867, voulant décerner des prix non-seulement pour les progrès matériels, mais aussi pour les progrès moraux accomplis dans l'organisation de l'industrie, recherchèrent les institutions les plus pratiques pour sauvegarder, dans les occupations manufacturières, la santé, l'intelligence et plus encore la moralité de la femme. Aujourd'hui la commission nommée par l'assemblée nationale pour la réglementation du travail des enfans dans les usines vient de décider qu'elle ne regarderait pas sa tâche comme accomplie avant d'avoir étudié la situation des ouvrières dans les ateliers. En Angleterre, la puissante société *pour l'avancement des sciences sociales*, qui fut longtemps dirigée par lord Brougham, n'a laissé passer aucune de ses grandes assises annuelles sans consacrer la place principale à l'examen de la destinée de la femme du peuple. La Belgique a retenti naguère des débats passionnés que souleva dans le parlement et dans le public un rapport médical sur la condition des ouvrières occupées dans les mines et les charbonnages. En Allemagne et en Amérique aussi, l'attention s'est portée avec vivacité et persistance sur le sort des ouvrières industrielles. C'est par centaines que l'on compterait dans les pays civilisés les livres, les brochures et les journaux qui se sont proposé depuis trois ou quatre ans de contribuer à

l'amélioration du sort matériel et moral de la femme pauvre. En étudiant ici la question du travail des femmes, nous entendons ne faire qu'une œuvre positive et pratique; il est aisé de puiser dans la sensibilité et dans l'imagination mille plans variés et ingénieux pour supprimer les inévitables épreuves que la loi de nature impose aux êtres humains. Notre société est au plus haut degré compatissante, elle ressent une légitime horreur pour les souffrances qui affligent une partie de ses membres; il faut se mettre en garde cependant contre l'excès de ce sentiment respectable : il y a une part irréductible de maux attachée à la production des biens indispensables à la civilisation moderne.

I.

Dans une ardente invective sur la condition de la femme du peuple, M. Michelet s'est écrié : « *L'ouvrière*, mot impie, sordide, qu'aucune langue n'eut jamais, qu'aucun temps n'aurait compris avant cet âge de fer, et qui balancerait à lui seul tous nos prétendus progrès. » De telles déclamations trouvent toujours facilement de l'écho dans un public superficiel, mais elles n'ont aucune base dans les faits, et partent d'une imagination surexcitée. Chez tous les peuples et dans tous les siècles, il ne fut pas plus donné à la femme qu'à l'homme de se soustraire à la loi de travail. La production ne saurait suffire à la subsistance du genre humain, si elle ne provenait que des efforts et de l'industrie du sexe masculin. Au moyen âge, les *manses tributaires* et les *manses seigneuriales* étaient de véritables ateliers, où parfois les femmes et les hommes travaillaient en commun. Les *gynécées* étaient des chambrées qui ne renfermaient que des ouvrières sous la direction d'un intendant appelé *villicus*. Dès le IXe siècle, la réputation des femmes occupées dans ces travaux était devenue détestable : le nom d'ouvrière de gynécée (*genitiaria*) finit par être synonyme de courtisane. A la même époque, le travail aggloméré prenait une forme spéciale, qu'il a gardée jusqu'à nos jours en s'introduisant dans les couvens et en y constituant de véritables ouvroirs. La règle de saint Césaire d'Arles, donnée par la reine Radegonde au monastère de Poitiers et publiée par M. Augustin Thierry dans ses *Récits des temps mérovingiens*, décrit d'une manière minutieuse l'organisation du travail des femmes dans ces temps reculés. La création des corporations fit aussi une place importante à l'ouvrière. Les *Registres des métiers et marchandises* font foi que les femmes étaient admises à la maîtrise et même aux dignités dans beaucoup de corps d'état.

Quoi qu'en dise M. Michelet, le mot d'*ouvrière* revient à chaque instant dans ces monumens de l'industrie au moyen âge. Il y a donc une exagération notable et singulièrement puérile dans la prétention que notre temps aurait inventé le travail des femmes. La découverte de la vapeur, en agglomérant la main-d'œuvre dans de vastes ateliers, a sans doute modifié les conditions de l'industrie, mais elle a surtout signalé et fait ressortir aux yeux de tous des maux qui existaient autrefois dans l'ombre.

On peut diviser en trois catégories les ouvrières qui ne sont pas occupées par l'agriculture et le labeur des champs : ce sont d'abord les femmes employées par la grande industrie et s'acquittant de leur tâche dans des usines; ensuite viennent les ménagères qui se consacrent près du foyer domestique à des travaux sédentaires et isolés, comme les brodeuses, les dentellières, les gantières; en dernier lieu, les ouvrières des mille métiers de la petite industrie : celles-ci sont le plus souvent réunies en faibles groupes dans des ateliers de peu d'importance. La moindre observation de notre régime industriel nous montre que le travail dans l'atelier commun, grand ou petit, tend de plus en plus à se substituer au travail à domicile. C'est en vain que le moraliste récrimine contre ce changement, qui est imposé par le développement des machines et des procédés de fabrication. On ne pourra réagir efficacement contre cette concentration de la main-d'œuvre que le jour où l'on aura trouvé le secret de produire la force motrice en faible quantité et à bon marché. Jusque-là, il est à craindre que les ouvriers des deux sexes ne continuent à travailler en grand nombre, côte à côte, dans des établissemens gigantesques. L'expérience prouve que les considérations philanthropiques sont généralement impuissantes à triompher des faits de l'ordre économique, et que c'est seulement de nouvelles découvertes et de nouvelles applications scientifiques que les travailleurs de toute condition peuvent attendre leur affranchissement physique et moral.

Depuis l'année 1769, où le barbier Arkwright inventa la *mull-jenny* de vingt broches pour filer le coton, tous les perfectionnemens industriels ont eu pour conséquence de constituer de vastes manufactures et de restreindre le champ du travail des femmes à domicile. Après le banc à broches, on découvrit d'autres instrumens ingénieux pour le battage, le cardage, l'étirage et le peignage. Les progrès dans la filature furent suivis par des progrès analogues dans le tissage. Le blanchiment et l'impression des étoffes furent bientôt soumis aussi à des procédés automatiques. Au début, c'était seulement l'industrie du coton qui avait bénéficié du nouveau régime; mais à pas plus ou moins inégaux toutes les fa-

brications textiles suivirent la même marche et arrivèrent à concentrer toutes les opérations dans des ateliers immenses. Il n'est pas jusqu'à la soie qui n'ait recouru à cette fabrication mécanique. Cette production sur une grande échelle et sur un petit espace devait amener l'établissement de vastes entrepôts ou magasins, voisins et souvent distincts des usines. Les occupations du finissage, du pliage des étoffes, de l'empaquetage, y ont attiré des milliers de femmes et de jeunes filles. Il y a en Angleterre des *warehouses* où l'on compte autant d'ouvrières que dans les *factories*. D'après des documens officiels communiqués en 1861 au parlement, les industries textiles de la Grande-Bretagne et de l'Irlande occupaient dans les manufactures 775,534 ouvriers des deux sexes, dont 467,261 femmes; c'était un peu plus de trois femmes contre deux hommes. D'après les mêmes sources, voici quelle aurait été en dix ans la progression du nombre des femmes employées dans les manufactures de l'Angleterre et du pays de Galles. Les fabriques de coton, de lin, de soie, de laine, d'étoffes mélangées, de chanvre, de jute et de bonneterie, en l'année 1850, occupaient 18,865 filles au-dessous de treize ans, et 260,378 ouvrières au-dessus de cet âge; en 1861, l'on comptait 32,667 filles au-dessous de treize ans, et 338,500 femmes plus âgées. Ainsi le nombre des jeunes ouvrières dans les manufactures de tissus avait presque doublé en dix ans, tandis que celui des ouvrières adultes avait seulement augmenté d'un tiers. La proportion exacte est de 80 pour 100 d'augmentation pour les jeunes filles ayant moins de treize ans, et de 30 pour 100 du chiffre des autres ouvrières. On voit que non-seulement l'effectif des femmes employées par les manufactures s'accroît sans cesse, mais encore que ce sont surtout les jeunes filles de l'âge le plus tendre qui sont attirées en masses de plus en plus grandes dans les usines.

Les industries textiles en Europe ont définitivement, et pour ne plus le quitter, adopté le régime manufacturier. Là ne s'est pas arrêtée la concentration des opérations industrielles. La mécanique poursuit ses conquêtes, elle ne se contente pas de filer, de tisser, d'apprêter les étoffes; elle les coupe, les coud, les confectionne, si bien qu'elles sortent de l'usine toutes prêtes à servir aux besoins de la vie. En Angleterre, à Nottingham, les métiers circulaires, marchant à la vapeur, produisent le tricot par larges pièces, dans lesquelles on taille des morceaux pour les adapter aux destinations les plus variées. La fabrication de la bonneterie s'opère ainsi dans de vastes ateliers, et nos départemens de l'Aube et du Calvados tendent à suivre l'exemple de Nottingham. On a vu la machine soumettre à son domaine jusqu'à ces opérations délicates et compli-

quées qui semblaient réservées à l'adroite main de la femme; c'est ainsi que les tulles et les imitations de dentelles se font maintenant à la vapeur. Les plus récens et les plus importans progrès de la mécanique dans le domaine du travail des femmes sont ceux qui s'appliquent à la couture. Il y avait dès 1862 à Dublin un assez grand nombre d'ateliers de couture automatique, dont chacun employait de 200 à 300 femmes. A Paris, il s'est constitué de vastes usines où plusieurs milliers d'ouvrières sont occupées à coudre à la vapeur. La cordonnerie a subi une transformation du même genre par l'invention des chaussures à vis. Il n'est pas jusqu'aux *articles de Paris* qui n'aient une tendance, par suite de l'extension de la machine à coudre, à se soumettre au régime du travail en atelier. On fabrique maintenant dans des usines les albums photographiques, les portefeuilles et les porte-monnaie. Presque toutes les occupations des femmes se rattachant plus ou moins directement à la couture, on peut dire que le travail aggloméré est sur le point de devenir la règle pour les ouvrières, et le travail isolé l'exception.

Il ne faudrait pas croire que les industries textiles et les travaux légers de la main soient les seules branches ouvertes à l'activité des femmes dans notre siècle. A la faveur du progrès mécanique, elles ont envahi bien d'autres industries, et dans quelques-unes il est vrai de dire qu'elles se sont substituées aux hommes. Une enquête anglaise déjà vieille, puisqu'elle date de 1843, fournit de très intéressans détails sur l'emploi des jeunes filles dans les usines où l'on travaille le fer. Les femmes y figurent en très grand nombre parfois dans les travaux qui demandent de la force; elles étaient plus nombreuses que les hommes dans les manufactures de vis et d'écrous. L'enquête cite une manufacture de vis qui, sur un personnel de 360 ouvriers, comprenait 300 femmes, et une autre usine du même genre qui employait 102 femmes contre 30 hommes. Le rapporteur va même jusqu'à prétendre que la main-d'œuvre féminine entre pour 80 ou 90 pour 100 dans l'effectif ouvrier; ce sont généralement de fort jeunes filles, qui commencent leur apprentissage entre treize et seize ans. Les manufactures de boutons métalliques ne font pas une moindre place aux femmes. A Wolverhampton, elles sont employées dans les manufactures de clous. Un industriel, déposant dans l'enquête de 1843, disait que les femmes font les clous aussi bien que les hommes, et que quelques-unes sont même merveilleusement douées pour ce travail. A Warrington, dans une manufacture d'épingles, on trouvait plus d'ouvrières que d'ouvriers, soit 180 filles contre 141 garçons au-dessous de treize ans, et 130 jeunes femmes contre 50 jeunes gens de treize à dix-huit ans. En général, la fabrication des épingles dans l'ouest de

l'Angleterre se fait principalement par des jeunes filles de quatorze à dix-huit ans. Les renseignemens de l'enquête de 1843 sont confirmés par de récentes communications de la société anglaise pour l'avancement des sciences sociales. L'état des choses n'a pas changé. Les ateliers de Birmingham emploient toujours la même proportion de femmes pour les ouvrages métalliques; on nous représente les ouvrières du Staffordshire, adonnées à la fabrication des clous, comme « noires de suie, musculeuses, grossières et repoussantes. » Dans beaucoup de poteries et de manufactures de porcelaine, dans les briqueteries aussi, l'on compte parfois plus de femmes que d'hommes. Dans les papeteries, le nombre des jeunes filles est souvent égal, quelquefois supérieur à celui des travailleurs de l'autre sexe. Il ne faut pas oublier non plus que les femmes étaient occupées naguère en Angleterre dans les travaux souterrains des mines, qu'elles sont encore employées dans les travaux de la surface, qu'en Belgique on les rencontre au fond des houillères, qu'il en était de même en Silésie avant un arrêté de l'année 1869.

Nous avons esquissé à grands traits le champ de la main-d'œuvre féminine dans les manufactures. Veut-on se rendre compte par des chiffres du nombre de vies de femmes qui se consument dans ces travaux d'atelier? Un inspecteur des manufactures anglaises, M. Baker, dans un rapport récent, fixait ainsi qu'il suit, pour le royaume-uni, l'effectif de ces ouvrières de la grande industrie : en 1861, il y avait, comme nous l'avons vu, dans les manufactures de coton, lin, laine, mélanges, chanvre, jute, bonneterie, 467,261 femmes; en 1864, on en comptait 20,000 dans les poteries et les établissemens analogues; il y en avait 260,000 dans les autres ateliers de diverses natures soumis ou non au régime des *factory acts*. C'était un total de 747,000 femmes travaillant en fabrique. Lord Brougham, dans un de ses discours, affirme que les trois quarts des femmes adultes, non mariées, les deux tiers des veuves et un septième des femmes mariées sont occupées dans la Grande-Bretagne à des travaux du dehors, sans compter la multitude des épouses, des filles et des sœurs qui participent, soit au comptoir, soit dans les fermes, soit dans les ateliers domestiques, aux industries de la famille. De cette organisation du travail des femmes en Angleterre résultent des faits sociaux qui sont caractéristiques. On sait que dans tous les pays d'Europe le nombre des femmes est très légèrement supérieur au nombre des hommes, quoiqu'il naisse un peu plus de garçons que de filles; mais cette différence entre les deux sexes, bien que constante, est généralement minime, puisque en France l'on comptait en 1866 une population masculine de 19,014,079 individus, contre une population féminine de 19,052,985. Elle devient très

considérable dans certaines localités de la Grande-Bretagne. Les cités manufacturières où se fabriquent la bonneterie et la dentelle comptent notablement plus de femmes que d'hommes; au contraire les villes adonnées aux travaux métallurgiques ont une population masculine qui dépasse de beaucoup la population féminine. Nottingham par exemple, qui renferme 100,000 habitans, a 10,000 femmes de plus que d'hommes, soit 55,000 âmes du sexe féminin contre 45,000 de l'autre sexe. La proportion est renversée à Dudley, où l'on travaille le fer. L'inégalité est moins grande à Birmingham, qui se livre principalement à la fabrication des métaux; cependant on y compte encore 105 hommes contre 100 femmes. Il y a des districts agricoles qui ont pris l'habitude d'employer en grandes masses les femmes et les enfans aux travaux des champs, dans le système connu sous le nom de « bandes agricoles » (*agricultural gangs*). D'après une enquête faite par le gouvernement britannique, la population féminine de ces districts ruraux serait notablement plus nombreuse que la population masculine (1).

Nous avons cru devoir nous arrêter particulièrement à l'Angleterre, parce que c'est là le pays manufacturier modèle; mais toutes les autres contrées se rapprochent d'autant plus de la Grande-Bretagne que leurs industries sont plus développées, plus progressives et plus florissantes. On a vu avec quelle rapidité et quelle persistance les machines ont empiété sur le travail des femmes à domicile. C'est là un phénomène général, qui n'en est encore qu'à sa première période; les occupations qui faisaient vivre jusqu'ici l'ouvrière près de son foyer sont les unes après les autres soumises au régime manufacturier. A moins de se résoudre à une vie précaire et de privations excessives, la femme qui n'a ni épargnes ni soutien est entraînée dans le gouffre de la grande industrie. Au lieu de récriminer contre un fait inéluctable, il est sage de se demander quelle est, sur la rétribution, l'intelligence et la moralité de l'ouvrière, l'influence de cette organisation nouvelle. Nous rechercherons ensuite les moyens d'améliorer les conditions du travail aggloméré et de les faire tourner au bénéfice de la famille.

II.

Dans tous les temps, les femmes ont éprouvé de grandes difficultés à pourvoir par elles-mêmes à leur subsistance; elles ont toujours été infiniment moins rémunérées de leurs journées que les hommes.

(1) Voyez les *Bandes agricoles* en Angleterre dans la *Revue* du 1er septembre 1869.

Souvent les économistes ont recherché les causes qui déprimaient ainsi le salaire de l'ouvrière; ils ont donné généralement pour raison que les besoins de la femme sont moins grands que ceux de l'homme, puisque l'ouvrière est ordinairement soutenue par son mari, son père ou quelque autre de ses parens. Nous n'avons pas ici le loisir de discuter l'influence que ces faits peuvent exercer sur le prix de la main-d'œuvre féminine; il nous serait aisé de démontrer que l'action de ces causes est très faible, et que l'on doit chercher ailleurs les véritables raisons de la dépréciation du travail des femmes. Le travail humain est une marchandise qui se paie d'autant mieux qu'elle est plus demandée et moins offerte; le prix d'une denrée n'est-il pas d'autant plus haut que les débouchés sont plus nombreux ou plus variés, que l'étendue du marché est plus grande? Il en est de même pour la main-d'œuvre : plus vaste est le champ d'emploi, plus la rémunération du travail est élevée; or qu'arrive-t-il? Les bras de l'homme ont une sphère d'action presque illimitée : tous les ouvrages qui demandent de la force leur sont accessibles, les ouvrages qui réclament de l'adresse ne leur sont pas non plus fermés. On voit en Belgique des hommes, de jeunes garçons du moins, faire de la dentelle; on rencontre en Suisse des pâtres faisant de la broderie, et dans le midi, jusqu'à ces derniers temps, le travail de la soie occupait presque autant d'ouvriers que d'ouvrières. Les femmes au contraire n'ont qu'un champ d'emploi limité. Les travaux de force leur sont presque interdits; il ne leur reste que les travaux d'adresse. Or notre civilisation, encore grossière et peu aidée par les secours de la science, réclamait naguère beaucoup moins de travaux d'adresse que de travaux de force. A cette infériorité s'en joignent d'autres qui peuvent être regardées comme accidentelles et passagères. L'éducation des filles a été jusqu'ici moins cultivée que celle des garçons, et leurs facultés ont été moins développées, de telle façon que le champ d'emploi du travail féminin, déjà restreint par la nature, s'est trouvé encore rétréci par le défaut d'instruction chez les ouvrières. Les carrières ouvertes à l'activité des femmes sont donc peu nombreuses; elles s'y précipitent toutes en foule, sans discernement ni préparation, et, par suite de leur ignorance professionnelle, elles ne peuvent occuper que les derniers échelons de la production. Le marché de la main-d'œuvre des femmes est toujours encombré, *over-stocked*, pour nous servir d'une heureuse expression anglaise. C'est assez dire qu'il est inévitable que cette main-d'œuvre soit dépréciée.

La grande industrie et les machines réagissent heureusement contre cette situation : elles tendent à relever notablement le salaire de la femme et à le rapprocher du salaire de l'homme. L'é-

cart entre les taux de rémunération des deux sexes diminuera de plus en plus avec les progrès de la science et de la mécanique. La civilisation se raffine, les travaux de force se transforment en travaux d'adresse; les appareils automatiques faisant les gros ouvrages, le rôle de la surveillance et de l'habileté devient chaque jour plus considérable. Une grande cause de nivellement entre les salaires des hommes et les salaires des femmes, c'est encore le travail à la tâche, qui parvient de plus en plus à régir les opérations manufacturières. Avec ce mode de rétribution, il n'y a plus d'inégalité de situation entre les deux sexes : on ne peut parler alors de la diversité des besoins, de la différence de position dans la société civile ou dans la famille. Avec une impartialité incontestée, le travail aux pièces paie chacun, homme ou femme, suivant ses œuvres : c'est la loi de justice, incorruptible et inexorable. Il n'est pas rare, même maintenant, qu'une jeune fille gagne plus que son père dans la vigueur de l'âge, qu'une femme contribue aux charges du ménage dans une proportion plus forte que son mari; les livres des tissages mécaniques nous fourniraient beaucoup de pareils exemples.

Il est incontestable que la grande industrie a été, au point de vue de la rémunération, un immense bienfait pour la femme. Si l'on veut s'en convaincre, il suffit de comparer les salaires des brodeuses, des dentellières et des lingères avec ceux des ouvrières de fabrique; pendant que les premiers sont stationnaires ou même ont plutôt une tendance à la baisse, les autres ne cessent de hausser d'une manière constante. Les sept huitièmes des ouvrières en dentelle, écrivait il y a trois ans un industriel du Calvados, gagnent rarement au-dessus de 1 franc, et le plus souvent gagnent moins. Les ouvrages, déjà anciens, de M. Jules Simon et de M. Reybaud, l'étude que M. Augustin Cochin a consacrée à la brodeuse des Vosges, diverses monographies sur les ouvrières de l'Auvergne et du centre de la France, fixent à la même somme de 1 franc le salaire moyen des femmes laborieuses, qui ornent avec tant d'habileté ces précieux tissus. La rémunération est restée la même depuis cinquante ans malgré le renchérissement de la vie. Si l'on compare la rétribution des ouvrières de la grande industrie à trois époques différentes, on verra qu'elle croît sans cesse. M. Villermé dans son enquête, qui date du règne de Louis-Philippe, les travaux de M. Reybaud qui sont de 1860, et les documens actuels nous montrent que la progression du salaire des femmes dans les usines est constante. D'après des renseignemens fournis par M. Dollfus, le tissage mécanique, qui ne donnait à l'ouvrière que 1 fr. 65 c. vers 1860, donne aujourd'hui de 2 fr. à 2 fr. 25 cent. aux tisseuses ordinaires;

nous avons relevé nous-même sur les livres d'une grande usine normande pour la fabrication de la laine les chiffres qui suivent : 2 fr. 50 pour les cardières, 2 fr. 50 ou 2 fr. 75 pour les bobineuses, 3 fr. ou 3 fr. 25 pour les ourdisseuses, 4 francs pour les noueuses, de 2 fr. 25 à 2 fr. 50 pour les tisseuses ordinaires. Il est vrai qu'à côté de ces salaires on trouve une rémunération de 1 fr. 25 pour un certain nombre d'ouvrières payées à la journée et occupées dans le triage des laines; mais ce sont de vieilles femmes astreintes à un régime moins strict et disciplinaire que celui qui prévaut généralement dans les fabriques. Dans le tissage du lin, on voit des jeunes filles gagner jusqu'à 4 fr. et 5 fr. par jour. La condition des ouvrières dans l'industrie de la soie a été l'objet d'une intéressante monographie de M. Monnier, ancien secrétaire de l'exposition universelle de 1867 (1). D'après ce consciencieux écrivain, qui ne s'appuie que sur des renseignemens précis et de première source, les salaires des femmes occupées à la fabrication des tissus de soie auraient éprouvé depuis dix ans une hausse considérable, qu'on ne saurait évaluer à moins de 25 pour 100. Dans l'établissement de la Séauve, les ouvrières, presque toutes de très jeunes filles, gagneraient en moyenne de 15 fr. à 18 fr. par semaine, sans compter le logement et le chauffage ; trois sœurs y auraient amassé ensemble, en trois ans, 4,768 fr. Dans une manufacture de rubans de velours, établie aux Mazeaux, les jeunes ouvrières reçoivent en moyenne, outre le logement, 12 fr. par semaine pendant les six premiers mois et 14 fr. pendant les mois qui suivent; la journée du travail n'y est que de dix heures. Nous pourrions multiplier de pareils exemples. En résumé, on peut considérer qu'actuellement le salaire des femmes dans les industries textiles ne descend que rarement au-dessous de 1 fr. 75, et que le plus souvent il atteint et même dépasse 2 fr. Or 2 fr., c'est précisément là le chiffre moyen de la rémunération des ouvrières parisiennes d'après la dernière enquête de la chambre de commerce de Paris. Si l'on pense que les grandes usines ne chôment pas, tandis que les chômages sont très fréquens et très longs dans la plupart des industries des grandes villes, on verra que l'ouvrière des manufactures de province gagne un salaire annuel qui est supérieur d'un quart ou d'un tiers à celui de l'ouvrière parisienne, et, si l'on tient compte de la différence dans les loyers, dans la nourriture, on trouvera que l'écart, déjà sensible à première vue, s'élargit encore d'une manière incommensurable.

On nous dira que l'homme ne vit pas seulement de pain, et que

(1) *De l'Organisation du travail manuel des jeunes filles*, par M. F. Monnier. Paris 1869.

le taux du salaire n'est pas le seul point qui mérite d'être considéré dans un mode d'organisation du travail : encore faut-il que la santé, l'intelligence et la moralité de l'ouvrière ne soient pas sacrifiées, et que la femme, dont la destinée dans la vie est d'être épouse et mère, ne soit pas détournée des devoirs sacrés de la famille. Les adversaires du travail des femmes dans les fabriques n'ont aucune peine à démontrer que la grande industrie est pleine de dangers, qu'elle mine et détruit les constitutions faibles, qu'elle avance la caducité, et qu'elle entraîne la dégénérescence des populations. On signale, parmi les inconvéniens de ce travail dans les ateliers, la phthisie pulmonaire, le retentissement du métier mécanique dans la poitrine de la tisseuse, la chaleur des salles où s'impriment et s'apprêtent les étoffes. Tous ces maux ne sont que trop réels dans une certaine mesure; mais croit-on que la petite industrie soit exempte de misères, de privations et de dangers? Parcourez ces mille métiers, qui ne s'exercent pas dans les usines, examinez les conditions où se font tous les travaux variés qu'exige notre civilisation raffinée. Que deviendraient le travail et l'humanité, si l'on avait l'orgueilleuse présomption de proscrire toutes les industries que les médecins proclameraient insalubres? Ce qui est vrai, c'est que dans beaucoup de cas les grands ateliers, même au point de vue physique, sont un soulagement pour l'ouvrière : ils sont plus spacieux, mieux ventilés, la surveillance y est plus facile, les lois y ont plus d'action et la police plus d'accès, les précautions sanitaires y sont mieux observées. Assurément il s'en faut qu'ils soient tous des modèles de correction, de propreté et de bonne tenue : bien des progrès restent à accomplir, dans lesquels l'administration et la loi peuvent jouer un rôle; mais, à tout considérer, il y a une exagération notable à croire que la grande industrie soit par elle-même et naturellement plus pernicieuse ou plus meurtrière que les mille métiers obscurs des villes commerçantes.

Si nous examinons l'influence de la grande industrie sur l'intelligence et l'instruction de la femme, nous arriverons à des conclusions que beaucoup de lecteurs trouveront peut-être paradoxales. Il peut paraître étrange d'affirmer que le régime des manufactures a été favorable au développement de l'instruction scolaire; telle est cependant notre opinion, et voici sur quels faits et quelles inductions nous l'appuyons. Ce n'est un mystère pour personne que les ouvrières des villes sont en général plus instruites que celles des campagnes. Dans le rapport officiel qui précède la statistique des cours d'adultes pour 1868, on dénonce « les préjugés qui ont fait regarder jusqu'ici, *dans les villages surtout*, l'instruction de la femme comme un danger. » D'un autre côté, si l'on étudie atten-

tivement, en les rapprochant, les deux tableaux officiels des départemens rangés d'après le nombre des époux (hommes) qui ont pu signer leur acte de mariage, puis d'après le nombre des épouses qui ont donné la même preuve de notions scolaires, on voit que les départemens industriels sans exception occupent un rang plus favorable encore sur le second de ces tableaux que sur le premier, ce qui indique d'une manière catégorique que l'instruction de la femme est plus prisée dans les départemens industriels que dans les départemens agricoles. Le Haut-Rhin par exemple, qui est le huitième sur le tableau d'instruction des hommes, est le sixième sur le tableau d'instruction des femmes; tous les départemens manufacturiers, les Vosges, la Somme, la Seine-Inférieure, le Pas-de-Calais, le Nord, sont dans une situation analogue.

La concentration des deux sexes dans de vastes établissemens a, pour l'instruction populaire, trois avantages principaux : elle permet l'intervention de la loi, qui peut exiger un certificat d'assiduité à l'école préalablement à l'entrée de l'enfant dans une fabrique; elle facilite l'organisation d'un système d'enseignement plus complet et moins coûteux pour les classes laborieuses; elle rend possible une grande amélioration dans les procédés pédagogiques, grâce à laquelle les élèves font plus de progrès en moins de temps. Les centres manufacturiers de l'Angleterre jouissent actuellement de ces trois avantages; aussi l'instruction des deux sexes, et spécialement celle des femmes, y est-elle plus grande que dans toute autre partie du royaume. D'après un tableau emprunté à l'enquête de 1861, l'assiduité des enfans à l'école atteignait le maximum dans les villes manufacturières, tandis qu'elle tombait au minimum dans les comtés de Devon, de Somerset et d'Hereford, lesquels sont exclusivement agricoles. Deux fonctionnaires de l'instruction publique, MM. Marguerin et Mothéré, chargés d'une mission en Angleterre, ont rendu un éclatant hommage aux écoles instituées pour les femmes adultes à Manchester et dans d'autres villes manufacturières du royaume-uni. Le perfectionnement des méthodes d'enseignement a contribué dans une large mesure au développement de l'instruction des ouvriers des fabriques. Le système connu en Angleterre sous le nom du *demi-temps*, qui consiste dans l'alternance du travail manuel et du travail intellectuel, a produit les résultats les plus heureux. Lord Brougham déclarait que le système du *demi-temps* était dans la science pédagogique l'équivalent d'une découverte en mécanique, et les hommes les plus expérimentés en ces matières, M. Chadwick, le professeur Fawcett, affirment qu'un enfant élevé sous le régime du *halftime* apprend plus en trois heures que les autres enfans en six. Grâce à toutes ces circon-

stances, l'on doit admettre que les ouvriers des manufactures d'Angleterre, — et les femmes comptent pour les deux tiers parmi eux, — sont actuellement doués de notions scolaires plus complètes que les ouvriers de la petite industrie ou de l'agriculture.

Tous les pays industriels sont dans la même situation. Ainsi en Belgique les deux Flandres étaient affligées d'un paupérisme traditionnel, on eut l'heureuse idée d'y créer des écoles d'apprentissage pour le tissage, où les filles principalement furent conviées. Un rapport officiel publié à Bruges en 1863 constate qu'un progrès remarquable s'est opéré par ce moyen dans l'éducation et la moralisation des jeunes gens des deux sexes appartenant à la classe ouvrière. « Les élèves de ces ateliers, dit le rapport, sont astreints à fréquenter l'école ordinairement pendant deux heures, et, en même temps que l'apprenti y trouve un délassement du travail, il y acquiert des connaissances d'application générale. On a constaté que, dans l'espace de temps qu'on consacre journellement à la connaissance de la lecture, de l'écriture et des premiers élémens de calcul, les apprentis qui fréquentent les ateliers apprennent presque aussi rapidement que les enfans qu'on oblige à rester toute la journée à l'école. » Un examen attentif des documens officiels et privés publiés en France conduit à la même conclusion, que les ouvrières des manufactures ont généralement une instruction supérieure à celle des ouvrières de la petite industrie. Une observation frappe d'abord, c'est que les villes et les patrons n'ont pas hésité à faire des sacrifices pour rendre l'enseignement gratuit; les populations ont presque toujours répondu à cette louable initiative. Si l'on rencontre encore des traces d'ignorance dans un trop grand nombre de cités manufacturières, ce n'est pas d'ordinaire dans la jeune population indigène, c'est dans les masses étrangères et nomades qui viennent de la campagne. Un rapport présenté en 1861 par M. Thierry-Mieg à la Société industrielle de Mulhouse vient à l'appui de cette assertion. L'intéressante monographie sur les tisserands de Sainte-Marie-aux-Mines publiée dans les *Ouvriers des deux mondes*, et dont l'auteur ne paraît pas favorable à la grande industrie, constate cependant « la fréquentation actuelle des écoles par les enfans, autrefois adonnés aux travaux du bobinage, qui se font maintenant à la mécanique. » Le rapport qui précède la *statistique* des cours d'adultes pour 1868 nous apprend que ces cours furent suivis à Sedan par 300 femmes, parmi lesquelles 57 seulement ne savaient ni lire ni écrire, les autres ayant à compléter leur éducation antérieure, et « beaucoup savent aujourd'hui, avec l'arithmétique et l'orthographe, tenir une correspondance et une comptabilité simple de commerce. » Les rapports des inspecteurs de l'instruction primaire dans le département du Nord nous appren-

nent que l'instruction y est assurée aux enfans qui travaillent dans les ateliers et dans les mines par des classes spéciales, et regrettent que les exploitations agricoles et la fabrication de la dentelle de Bailleul échappent à ces bienfaisantes institutions (1). Dans l'industrie à domicile, on peut considérer que le fait général, c'est l'ignorance des femmes : bobineuses, dévideuses, dentellières et brodeuses, toutes sont mises au travail presque au sortir du berceau, toutes tiennent une aiguille, un crochet ou une navette, dès que leurs mains ont un peu de souplesse, dès que leur esprit est capable d'un peu d'attention. Dans sa monographie de l'ouvrière des Vosges, M. Augustin Cochin remarque que « la broderie attire, par l'appât d'un salaire presque immédiat, des enfans de dix à douze ans, et que les filles sont ainsi éloignées de l'étude, tenues dans l'ignorance et incapables de raccommoder ou de faire elles-mêmes leurs vêtemens; elles ne savent en général ni lire ni coudre. » Les nombreuses femmes et filles occupées dans l'industrie de la soie sont aussi livrées à un travail précoce à la fois et prolongé; si l'instruction pénètre parmi elles, c'est seulement depuis que le régime des manufactures a modifié cette importante fabrication.

Nous avons voulu justifier la grande industrie d'une accusation trop légèrement acceptée par le public sur la foi des apparences. Il n'est pas démontré que le régime des grands ateliers, avec les perfectionnemens dont il est susceptible et les précautions que la loi peut exiger, soit naturellement préjudiciable à la santé du personnel ouvrier; il est certain au contraire que les progrès de la mécanique ont eu pour résultat d'élever d'une manière sensible le prix de la main-d'œuvre et de faciliter parmi les femmes la propagation des notions scolaires. Il reste encore contre la grande industrie des reproches plus graves et d'une portée supérieure : ce serait, dit-on, un agent de démoralisation, les ouvrières y perdraient en peu de temps toute espèce de sentiment de pudeur et de respect d'elles-mêmes. A l'appui de ces assertions, on invoque surtout la notoriété publique; ces récriminations sont exagérées et elles manquent de base sérieuse. Les ouvrières des mille métiers de la petite industrie ne sont pas plus à l'abri de l'immoralité que les ouvrières des grands ateliers. Assurément le niveau moral est moins élevé dans les centres industriels que dans les campagnes ou dans les villes de peu d'importance; les fautes y sont incontestablement plus nombreuses. La vie est plus cachée dans les villes, et par conséquent la responsabilité y est moins grande, les hommes s'y dérobent plus aisément aux conséquences de leurs fautes; puis la classe des riches oisifs et débauchés s'y rencontre davantage. Les villes d'ail-

(1) *État de l'instruction primaire en 1864*, t. Ier, département du Nord.

leurs, en proportion de leur grandeur, sont des exutoires où aboutissent tous les élémens viciés pour y chercher le secret et une existence plus facile : la manufacture attire le vice plus qu'elle ne le crée. La grande industrie, il ne faut pas l'oublier, n'a pas encore trouvé en France son assiette définitive; beaucoup de nos usines sont nées d'hier. Pour s'introduire dans des contrées où elles étaient inconnues, les manufactures ont dû appeler à elles tout un personnel nomade d'hommes et de femmes étrangers à la localité : c'est parmi cette classe d'ouvriers que l'immoralité est intense; mais peu à peu ce personnel vagabond se fixe, prend racine dans le pays et s'améliore. Ce qui paraît incontestable, c'est que la moralité de nos centres industriels s'est relevée depuis quelques années. On ne saurait malheureusement fournir beaucoup de chiffres à l'appui de cette assertion ; la statistique, qui prend les faits sociaux en bloc, n'est pas encore arrivée à entrer suffisamment dans les détails et à rendre ses analyses assez minutieuses pour qu'on en puisse toujours tirer des enseignemens précis. Le peu de données qu'on a viennent cependant à l'appui de notre thèse. En 1866, d'après les registres de l'état civil, l'importante ville manufacturière de Verviers, qui emploie des légions de femmes dans les fabriques de drap, sur 1,289 naissances n'en comptait que 102 naturelles, ce qui donne un rapport de 8 pour 100, inférieur au rapport constaté en 1842 pour tout l'arrondissement de Tournai, qui est exclusivement agricole. La statistique générale de France dressée par M. Legoyt paraît aussi confirmer ces assertions. Dans la période quinquennale de 1851 à 1856, le chiffre des enfans naturels pour 100 naissances était de 26.92 dans le département de la Seine, 12.21 dans les villes de province, 4.03 dans les campagnes; pendant la période décennale qui s'est écoulée de 1856 à 1866, la proportion des enfans naturels pour 100 naissances s'est trouvée portée à 26.32 dans le département de la Seine, 11.49 dans les villes et 4.39 dans les campagnes. Ces chiffres indiquent que l'immoralité aurait légèrement décru dans les villes; or quel n'a pas été depuis 1856 le développement de la grande industrie! N'est-ce pas à partir de cette époque que se sont fondées une très forte partie de nos usines? Les tissages, les peignages mécaniques, la fabrication de la soie dans de vastes ateliers, ce sont là des faits récens, et ils coïncident cependant avec un affaiblissement de la proportion des naissances naturelles. Il ne faut pas tirer de ces faits des conclusions trop absolues, tout au moins doit-on reconnaître que les plaintes contre la démoralisation qu'amène la grande industrie sont exagérées; l'on est la dupe d'une illusion, et, parce que l'on voit rassemblés sur quelques points du territoire des élémens mauvais qui étaient auparavant dispersés, on croit le mal augmenté. Il

n'en est rien pourtant; l'observation froide et attentive démontre que le régime des manufactures n'a pas rendu les mœurs plus dépravées qu'elles ne l'étaient jadis, il a seulement attiré les regards sur des souillures jusque-là cachées.

III.

Nous avons pris la défense du travail des femmes dans les usines; on a vu que ni la grande industrie ne pouvait se passer des ouvrières, ni celles-ci de la grande industrie. Est-ce à dire qu'on doive se tenir pour satisfait et n'entrevoir aucune réforme possible ou urgente dans le monde industriel? Dieu nous préserve d'un optimisme qui serait aussi impie que décevant! Nous avons voulu seulement mettre le public en garde contre des déclamations qui sont pleines de dangers. Dans ce rude labeur de la vie humaine, les misères abondent; mais, pour les soulager d'une manière efficace, il faut faire un instant violence à son cœur et examiner froidement ce qui est pratique et raisonnable. Sans cette vue nette des choses, l'amour du bien précipite les particuliers et les législateurs dans des erreurs chèrement expiées.

La présence des ouvrières dans les usines est, en notre état de civilisation, un bien relatif, parce que sans les usines 1 million d'ouvrières ne pourraient vivre; au point de vue absolu, c'est un mal, parce que la femme semble créée pour des occupations plus sédentaires et moins assidues, parce que sa place naturelle et providentielle est marquée au foyer de la famille, qui souffre de son absence. Pour conserver à la femme le profit des occupations manufacturières et pour lui restituer les bienfaits de la vie d'intérieur, que peuvent faire les lois, et que peuvent faire les mœurs? De toutes les législations industrielles, aucune ne s'est autant occupée du travail des femmes que la législation anglaise. C'est au début même de ce siècle, sous le règne de George III, et par l'initiative d'un grand manufacturier, le premier sir Robert Peel, que fut voté en Angleterre l'acte du parlement pour la conservation de la santé et de la moralité des jeunes ouvriers employés dans les manufactures de coton et de laine. Le travail au-delà de douze heures était prohibé pour eux. Un autre acte de 1819, amendant le précédent, défendit l'emploi d'enfans au-dessous de neuf ans dans les usines. Ces premiers essais devaient conduire à des mesures plus sérieuses et plus larges. L'acte de 1833 inaugura une nouvelle ère de réglementation progressive et efficace : il défendait que l'on fît travailler les enfans de neuf à onze ans plus de neuf heures par jour et de quarante-huit heures par semaine; mais en outre il réduisait à douze heures par jour et à soixante-neuf heures par semaine le tra-

vail des jeunes ouvriers au-dessous de dix-huit ans, la journée du samedi devant être pour eux de neuf heures seulement. Cet acte de 1833 est la vraie base de la législation industrielle anglaise, c'est le premier des documens intitulés *factory acts*, auxquels toutes les lois postérieures se réfèrent. Il n'y est pas question des femmes; mais une distinction remarquable y était faite entre les enfans de neuf à onze ans (*children*) et les adolescens au-dessous de dix-huit ans (*young persons*). Le parlement anglais ne tarda pas à modifier ces dispositions en les rendant encore plus favorables à la santé de l'ouvrier, il conserva ces deux catégories de protégés, les enfans et les adolescens, et dorénavant il assimila toujours les femmes de tout âge aux adolescens. C'est ainsi que par une voie détournée le législateur britannique en vint à réglementer d'une manière assez étroite le travail des ouvrières industrielles. Les actes se succèdent à de courts intervalles : en 1842, 1844, 1845, 1855, 1860, 1863, 1865 et 1867, on rencontre des lois nouvelles pour restreindre et limiter la durée de la présence des femmes dans les manufactures ou pour leur interdire certaines tâches et prescrire des précautions utiles. Ce qui ressort de l'examen de ces documens parlementaires, c'est que le travail des femmes est réduit à dix heures et demie pour chacun des cinq premiers jours de la semaine, qu'il doit avoir lieu de six heures du matin à six heures du soir, avec une heure et demie d'intervalle pour les repas, et que le samedi la journée doit finir à deux heures de l'après-midi. Ainsi la durée légale du travail des femmes en Angleterre est de soixante heures par semaine, et le travail de nuit n'est pas toléré. Plusieurs de ces lois contiennent toute une série de mesures de détails à observer dans les industries insalubres, telles que les verreries, cristalleries, fabriques de produits chimiques, où sont employées les femmes. Il ne faudrait pas croire que ces prescriptions de la loi anglaise ne s'appliquassent qu'aux usines, il en était bien ainsi à l'origine; mais peu à peu le parlement s'est enhardi, et il s'est risqué à restreindre le travail de l'ouvrière jusque dans la petite industrie : le document intitulé *Workshops regulation act 1867* (acte pour réglementer le travail dans les ateliers) a évidemment ce but. Il commence, suivant la coutume anglaise, par définir les termes dont il va être fait usage : « le mot *handicraft* (métier), est-il dit, s'applique à tout travail manuel fait en vue du gain ou donnant lieu à un trafic, et consistant à fabriquer un article quelconque ou une partie d'article, à le modifier, le réparer, l'ornementer, en un mot à préparer un article pour la vente; le mot *workshop* (atelier) désigne toute chambre et place quelconque, soit couverte, soit en plein air, où un métier (*handicraft*) est exercé par un enfant, un adolescent ou une femme, et dans laquelle chambre ou place le pa-

tron a le droit d'accès ou de contrôle. » On voit qu'il ne s'agit plus ici de manufactures, et que ces termes comprennent tout, sauf le seul foyer domestique : ces définitions une fois faites, l'acte défend l'emploi d'enfans au-dessous de huit ans; il limite à six heures et demie la journée des enfans de huit à treize ans, encore leur travail ne peut-il avoir lieu que de six heures du matin à huit heures du soir; les jeunes gens et les femmes ne peuvent être occupés chaque jour que douze heures, dont il faut déduire une heure et demie pour le repas, ce qui réduit le travail effectif à dix heures et demie; enfin les enfans, les adolescens, les femmes, ne doivent être employées à aucun métier la journée du dimanche ou le samedi après deux heures de l'après-midi, « si ce n'est dans les établissemens qui n'occupent pas plus de cinq personnes et où le travail consiste uniquement à faire des articles destinés à être vendus en détail sur le lieu même ou à réparer des articles de même nature. » Telles sont les dispositions du *Workshops regulation act 1867*. C'est la loi la plus hardie qui ait jamais été faite par un gouvernement moderne pour régler l'organisation du travail industriel.

La France doit-elle se déclarer sur ce point l'émule de l'Angleterre et lui emprunter en totalité ou en partie ces mesures minutieuses et restrictives? Nous devons faire remarquer tout d'abord que, sans prendre directement en main les intérêts du sexe faible, le législateur français ne s'est pas complétement abstenu d'intervenir dans le régime industriel en qualité de protecteur impartial du personnel ouvrier. Par la loi du 9 septembre 1848, l'assemblée nationale a limité à douze heures effectives la journée de travail dans les usines. Faut-il aller plus loin et se montrer plus sévère ou plus humain? La prudence et les nécessités économiques exigent qu'on ne s'aventure pas sans de grandes précautions dans des réformes toujours périlleuses. La loi de 1848 nous semble susceptible néanmoins de développemens qui, sans être excessifs, sauvegarderont avec plus d'efficacité la santé et la moralité des ouvrières. La question a été étudiée à bien des reprises, l'on peut même dire qu'elle a été tranchée par l'avis unanime des hommes les plus compétens et des manufacturiers les plus considérables. En 1847, la chambre des pairs, s'occupant de réviser la loi sur le travail des enfans dans les usines, proposait d'appliquer aux filles et aux femmes, quel que fût leur âge, toutes les dispositions qui seraient édictées en faveur des adolescens de douze à seize ans, c'est-à-dire qu'on ne pourrait les employer dans les manufactures au-delà de douze heures par jour, et que pour elles tout travail de nuit serait interdit. On a vu que l'assemblée constituante de 1848 avait étendu à tout le personnel ouvrier sans exception le bénéfice de la limite de douze heures; mais la clause qui prohibait le travail

de nuit pour les femmes a fait naufrage, ne mérite-t-elle pas d'être reprise? En 1849, la société industrielle de Mulhouse attirait sur ce point l'attention du gouvernement. En 1851, M. Mimerel, de Roubaix, présentait au conseil-général du Nord un remarquable rapport dans le même sens. Dans l'enquête sur l'enseignement professionnel, M. Bourcart, de Guebwiller, allait même beaucoup plus loin; il n'hésitait pas à déclarer que seuls les hommes occupés dans les ateliers de construction peuvent supporter impunément un travail journalier de douze heures, il faisait des vœux pour qu'une loi défendît d'employer les femmes plus de dix ou de onze heures par jour; il demandait enfin la suppression du travail pendant l'après-midi du samedi : c'était en un mot l'introduction en France des lois et règlemens d'Angleterre que réclamait le grand industriel alsacien. Sans aller aussi loin que M. Bourcart, on pourrait se contenter de la durée légale de douze heures pour le travail dans les manufactures à la condition que la loi soit sévèrement observée; en revanche, il faudrait insister sur la nécessité d'interdire par une loi le travail de nuit pour les femmes.

Il y aurait lieu encore de faire d'autres réformes de détail. La sphère où s'exerce la loi est trop restreinte et mal déterminée : une foule d'ateliers, dont quelques-uns sont d'une certaine importance, échappent à l'application des règlemens, parce que la définition qui a été faite du mot de « manufacture » est infiniment trop vague. Sans prétendre introduire sur notre sol les dispositions du *Workshops regulation act*, au moins doit-on prendre soin que tous les ateliers qui occupent en permanence un certain nombre d'ouvriers soient soumis à l'action de la loi. Jusqu'ici, ce sont seulement les grandes usines qui ont été assujetties aux prescriptions légales; les petites y ont échappé.

Ainsi l'interdiction du travail de nuit pour les femmes, l'application sérieuse de la limite de douze heures pour la journée, l'extension de ces mesures à tous les ateliers occupant plus de dix personnes, alors même qu'ils n'emploieraient pas de moteurs hydrauliques ou à vapeur, voilà les principales réformes que nous n'hésitons pas à recommander. En adoptant ces dispositions, on restera bien en-deçà de la réglementation britannique. Quant aux autres mesures que le parlement anglais a édictées pour exiger certaines précautions sanitaires dans les manufactures où l'on emploie des femmes, elles méritent d'être sérieusement étudiées par le législateur; il n'y a aucun doute qu'on ne puisse en introduire quelques-unes dans les lois et les règlemens de notre pays. La commission de l'assemblée nationale sur le travail des enfans devra entrer dans tous ces détails. Que cette commission fasse une loi sérieuse et pratique sur le travail des jeunes gens occupés dans les manufactures et sur l'ap-

prentissage dans les ateliers de la petite industrie, qu'elle exige pour ces jeunes ouvriers la présence à l'école pendant plusieurs heures par jour, qu'elle introduise dans notre pays le système du *halftime*, si prôné en Angleterre : elle rendra ainsi de grands services à la cause de l'humanité et indirectement à l'industrie.

En examinant les réformes qui pourraient sauvegarder les intérêts de l'ouvrière, il en est une que nous ne voulons point oublier. On se plaint beaucoup de l'immoralité, qui fait de si grands ravages dans nos populations laborieuses. On a vu que ces récriminations sont exagérées; mais il ne suffit point que le mal n'augmente pas, il faut encore que l'état des mœurs s'améliore. La société ne peut guère user de contrainte en pareille matière; il y a toutefois dans notre code pénal et dans notre code civil deux lacunes qui nous paraissent monstrueuses : la loi française ne range pas la séduction parmi les crimes ni parmi les délits, elle ne permet pas non plus, elle défend la recherche de la paternité. C'est une honte pour une civilisation qui prétend avoir le respect du droit d'affranchir ainsi l'homme de la responsabilité de ses fautes. Quels que soient les inconvéniens nombreux et inévitables d'un régime qui range la séduction parmi les crimes, et qui autorise l'enfant naturel à rechercher son père, ce sont là de mesquines considérations, qui ne sauraient prévaloir contre les intérêts de la justice et de la dignité sociale. Un peuple s'honore qui sait inscrire dans ses lois le respect des sentimens honnêtes, qui ne craint pas de donner une sanction positive à la réprobation publique que doivent exciter les crimes contre les mœurs. Sachons nous élever au-dessus de préjugés qui ont leurs racines dans une nonchalance vicieuse et des traditions libertines.

Si dans une certaine mesure la loi peut sauvegarder les intérêts et élever la condition de l'ouvrière, il ne faut pas se dissimuler que les progrès les plus notables devront venir de l'initiative privée, du bon vouloir des industriels et plus encore peut-être des découvertes de la science. On peut signaler des améliorations dont l'Europe ou l'Amérique ont fait l'épreuve et que l'on doit proposer comme modèles. Il y a trente-cinq ans, M. Michel Chevalier attirait l'attention de l'Europe industrielle sur la ville de Lowell aux États-Unis. Cité de 40,000 âmes, comptant une population ouvrière de 15,000 personnes, dont 10,000 femmes, Lowell offrait un des types les plus parfaits d'organisation manufacturière. L'immense majorité des ouvrières étaient des jeunes filles des campagnes voisines qui venaient consacrer quatre, cinq, six ou dix ans au plus au travail des filatures pour s'amasser une dot. Elles vivaient, groupées par dix ou quinze, dans de petites maisons tenues par des femmes respectables : elles y apprenaient, à tour de rôle, les soins du ménage; elles étaient en liberté sous un patronage bienveillant, et elles n'en

sortaient que pour rapporter chez elles, avec leur moralité primitive, une somme plus grande d'expérience, d'énergie et d'épargnes pécuniaires. Ainsi la jeune fille travaillait dans l'usine pour que la femme et la mère pût rester dans son ménage. Le nom de Lowell devint bientôt célèbre dans les deux mondes; cet exemple porta des fruits. A l'exposition universelle de 1867, le jury international signalait avec admiration les établissemens de M. William Chapin à Lawrence (Massachusetts). L'usine de *Pacific Mills* est un immense tissage de laine et de coton qui occupe 3,600 personnes, parmi lesquelles on compte 1,700 femmes, dont 825 sont sous le régime de l'internat. Les jeunes filles pensionnaires sont réparties en dix-sept habitations, placées sous la direction matérielle et morale d'autant de surintendantes, femmes âgées choisies avec soin par le chef de l'établissement. Le salaire de l'ouvrière interne est le même que celui de l'ouvrière externe; mais il est divisé en trois parts, dont l'une, retenue par la maison, couvre les dépenses de logement et de nourriture; la seconde est réservée pour constituer le pécule de l'ouvrière à sa sortie de l'établissement ou sa dot en cas de mariage; la troisième est remise chaque mois à la jeune fille pour subvenir à ses dépenses de blanchissage, de vêtemens et de récréation. La liberté de ces jeunes filles reste entière; toutefois les abus qu'elles en feraient entraîneraient d'abord une réprimande, puis en cas de récidive un impitoyable renvoi. Comme annexe à ces pensions d'internes est une bibliothèque de 4,000 volumes. Sous ce régime, les jeunes filles cessent de bonne heure d'être à la charge de leurs familles, elles sont à même de s'amasser une dot, qui au bout de quelques années est importante, et elles continuent en même temps leur éducation. On cite une ouvrière qui a employé ses épargnes à défrayer les études en médecine de son fiancé. Nul doute qu'il n'y ait dans ce tableau des traits complétement exotiques, et qu'il serait puéril de vouloir transporter dans notre vieille Europe. Ce patronage si efficace et cependant si peu tyrannique, cette liberté qui ne conduit presque à aucun abus, cette tenue, cette dignité, cette prévoyance chez des jeunes filles maîtresses d'elles-mêmes, tout cet ensemble si rare de vertus, de qualités et de circonstances heureuses, ne peut se rencontrer que dans un pays où l'éducation est de vieille date merveilleusement répandue, où le respect profond et sincère de la femme est le trait le plus accentué des mœurs nationales, où d'un autre côté, les bras étant rares, les salaires sont très élevés. Est-il possible dans notre Europe, où les classes populaires sont si ignorantes, si sceptiques parfois, si dénuées du sentiment de la dignité vraie, où la jeune fille, loin d'inspirer de la déférence, excite chez tous les hommes les plus grossières convoitises, où, dans certaines localités, par la force des choses et les nécessités

de la concurrence, les salaires sont misérables, est-il possible dans un pareil pays de faire de cette image idéale une faible copie, si imparfaite qu'elle soit? A l'honneur de notre nation, plusieurs fabricans l'ont cru et ont osé le tenter; ce ne sont pas des essais isolés, œuvres disséminées, sans précédens, sans analogies et sans avenir, c'est un ensemble de fondations nombreuses répandues sur une grande partie du territoire, c'est comme un système nouveau d'organisation du travail, qui a grandi, s'est fortifié, s'est propagé et a presque accaparé l'une des plus importantes et certainement la plus nationale de nos industries, la soie. C'est par centaines que l'on compte aujourd'hui dans le midi de la France les manufactures-internats : on a pu affirmer sans exagération que 40,000 jeunes filles étaient soumises à ce régime dans les filatures, moulinages et tissages mécaniques de la Drôme, de l'Ardèche, de Vaucluse, de la Haute-Loire. Le plus notable établissement de ce genre, c'est la manufacture fondée, il y a plus de trente ans, à Jujurieux, petite commune du département de l'Ain, par M. Bonnet.

Cette grande usine comprend toute la série des opérations de la soie, depuis le dévidage jusqu'aux apprêts. Les hommes sont exclus de tous ces travaux, des jeunes filles seulement y participent; toutes sont internes; elles sont astreintes à un genre de vie qui les sépare du monde, et les préserve, bon gré, mal gré, de toute tentation et de tout péril, c'est la discipline conventuelle dans toute sa rigueur qui régit les quatre cents jeunes filles de cet établissement. Les apprenties y entrent à treize ou quinze ans; ce sont les religieuses qui ont la surveillance de la maison, des ateliers, comme des dortoirs ou des cours de récréation. Nourries, logées et entretenues dans l'établissement, ces adolescentes reçoivent en outre un gain annuel qui varie de 80 à 150 fr. La plus grande partie de ces gages et primes constitue une épargne qui sert de dot à l'ouvrière; les jeunes filles de Jujurieux trouvent facilement à se marier : elles sont recherchées par les artisans et les campagnards. Tel est le type le plus connu de ces manufactures-internats; il se distingue par la rigueur de sa règle, c'est un véritable cloître industriel. D'autres institutions du même genre font plus de place à la liberté et aux relations de l'ouvrière avec sa famille; elles ont des combinaisons plus propres à développer le caractère et l'intelligence des jeunes filles, à les stimuler au travail, et à les préparer aux luttes de la vie. La rubanerie de la Séauve, dirigée par M. Colcombet, atteint par des modifications récentes un haut degré de perfection. C'est aussi un internat de jeunes filles surveillées par des religieuses; on y a supprimé les salaires à la journée et les primes arbitraires, on y a introduit le travail aux pièces; la production s'est accrue, ainsi que les salaires, qui flottent entre 15 fr. et 18 fr. par semaine. On met à

la disposition des ouvrières des fourneaux économiques où elles préparent elles-mêmes leurs alimens. Les jeunes filles sont ainsi mieux initiées à l'économie domestique et préparées à tenir elles-mêmes leur ménage; leurs relations avec leur famille sont fréquentes: elles passent tous les dimanches chez leurs parens. La durée du travail est moins grande à la Séauve qu'à Jujurieux; l'on profite des heures libres pour donner quelque instruction scolaire et pour enseigner les travaux d'aiguille. La manufacture de rubans de velours, aux Mazeaux, est la reproduction du type précédent avec cette seule différence, que les ateliers sont dirigés, non plus par des religieuses, mais par des contre-maîtresses ourdisseuses et dévideuses. Les filatures et dévidages du Dauphiné ont une organisation plus libre; à Vizille, autour de spacieux ateliers de décreusage, de carderie, de filature de déchets de soie, de moulinage et de tissage, l'on trouve des dortoirs et des réfectoires destinés à 300 jeunes filles internes; en outre, de nombreuses habitations sont aménagées sur le modèle de Mulhouse pour contenir 400 ouvrières et 200 ouvriers; le tout forme une véritable petite ville, ayant son éclairage au gaz et sa télégraphie. Des religieuses sont préposées aux soins des dortoirs et des réfectoires, mais elles ne jouent aucun rôle dans les ateliers. Le travail est suspendu le samedi dans l'après-midi pour que les élèves puissent rentrer de bonne heure dans leur famille et y passer le dimanche. Tels sont en France les principaux modèles de manufactures-internats. Tous ne sont pas également parfaits, la critique peut trouver bien des détails à reprendre; c'est néanmoins une pensée consolante que celle des services rendus par ces institutions à près de 40,000 jeunes filles qui y grandissent modestement et efficacement en force de caractère, en habileté professionnelle, et qui s'y préparent des ressources pécuniaires ainsi qu'un fonds de résistance morale pour subvenir aux devoirs ultérieurs de la vie. C'est surtout dans l'industrie de la soie que ces manufactures-internats se sont acclimatées; on en trouve pourtant quelques-unes dans d'autres branches de production. La papeterie de Vidalon-lès-Annonay, dans l'Ardèche, est un excellent modèle de cette organisation du travail. On voit dans cet établissement deux internats, l'un de filles, l'autre de garçons; le premier comprend 150 jeunes filles, admises après leur première communion et employées aux travaux de satinage, glaçage, collage, pliage et réglure : elles sont réparties en chambrées de trois à six lits, sous l'autorité de contre-maîtresses; l'alimentation est laissée au compte des ouvrières, qui ont à préparer elles-mêmes leurs repas. On peut encore citer dans ce genre la papeterie du Pont-de-Claix (Isère), celle de Blacons (Drôme), et celle de Fontenay (Côte-d'Or).

L'Allemagne, l'Angleterre et la Suisse présentent aussi quelques

spécimens, mais en moins grand nombre, de cette organisation industrielle. Ce qui les distingue, c'est qu'ils se rapprochent plus des logemens de Lowell, et présentent moins le caractère claustral. La filature de lin de MM. Schœller et Mœvissen, à Duren (Prusse rhénane), en est un exemple. On y voit deux internats, l'un pour les garçons, l'autre pour les filles : celui-ci comprenait en 1867 315 jeunes filles; pour faciliter la discipline des dortoirs sans s'écarter trop de la vie de la famille, les chefs d'établissement ont organisé un système de petites salles placées au premier et au second étage de diverses habitations, dont le rez-de-chaussée a été donné en logement à la famille d'un contre-maître qui a la responsabilité des dortoirs de la maison. La fabrique de soies à coudre de M. Metz, à Fribourg en Brisgau, et le dévidage de soie de M. Richter-Linden, à Schoren, près de Bâle, se signalent par l'heureuse alliance d'un patronage bienveillant et d'une liberté très grande laissée aux jeunes filles qui trouvent abri dans ces internats manufacturiers. En Angleterre, à la filature de lin de Gildford Mills (Irlande), les chefs d'établissement ont choisi dans leur personnel un certain nombre de familles particulièrement recommandables, et ils placent chez elles les jeunes filles sans parens dans la localité. Le même système se rencontre dans les fabriques de toiles de Carnoustic (Forfarshire-Écosse).

Pour rendre les mères à la famille, un des meilleurs moyens, c'est de faire travailler les jeunes filles à l'usine de seize à vingt-deux ou à vingt-cinq ans : cela peut paraître rude, mais cela est souvent nécessaire. A cet âge, la jeune ouvrière peut amasser un petit pécule; dans cet espace de temps, qui comprend de cinq à dix années, il lui est facile, si elle est un peu énergique, d'épargner sur son salaire 1,500, 2,000 francs ou plus. C'est assez pour lui rendre l'indépendance et assurer la prospérité de la famille à venir. Si l'on a pris soin en outre, comme dans quelques-uns des établissemens que nous avons étudiés, de lui apprendre dans les heures de repos quelque travail sédentaire, celui de la machine à coudre ou à piquer par exemple, elle aura dans son intérieur une source de profits qui, se joignant à ceux du mari, donneront l'aisance au ménage. Déjà la filature, le moulinage et le tissage automatique de la soie sont presque uniquement desservis par des jeunes filles de treize à vingt-cinq ans; nous avons vu d'autre part qu'en Angleterre les fabriques d'épingles et les papeteries contiennent très peu de femmes mariées et presque uniquement des adolescentes. Il peut en être ainsi de la plupart de nos industries. La jeune fille s'amassant une dot dans la fabrique pour rester chez elle lorsqu'elle sera mariée et élever sa famille dans de bonnes conditions, c'est là le vrai progrès et le seul pratique.

Il serait cependant déraisonnable d'espérer qu'un jour viendra bientôt où les manufactures n'emploieront plus de jeunes mères et de femmes mariées : aussi faut-il s'efforcer d'adoucir par tous les moyens le régime du travail en atelier. Il importe de remarquer que la grande industrie ne fait que sortir de la période d'enfance; après bien des tâtonnemens et bien des désordres, elle s'organise sur un plan meilleur. Il y a eu au début beaucoup d'erreurs et d'abus que la pratique et la leçon du temps ont peu à peu corrigés. L'un de ces abus les plus crians, c'était l'excessive longueur de la journée de travail; il y a trente ou quarante ans, presque toutes les manufactures d'Europe exigeaient de leur personnel la présence dans les ateliers pendant quatorze heures au moins, souvent quinze et même plus. Quelques hommes de sens et d'initiative s'aperçurent de la folie de cette méthode et l'abandonnèrent. Au début de ce siècle, un manufacturier des bords de la Clyde, Robert Owen, réduisit à dix heures et demie la journée de ses établissemens; ce coup d'audace réussit, la fortune d'Owen s'accrut malgré une témérité qui semblait la devoir détruire; bon nombre d'industriels se risquèrent à faire le même essai, et obtinrent un résultat analogue. Un inspecteur-général des manufactures anglaises, M. Horner, a raconté dans un de ses rapports officiels cette réduction toute bénévole et spontanée de la durée du travail dans d'importantes fabriques. Encore une fois, il n'y avait pas lieu en France de faire intervenir l'état pour ramener au-dessous de douze heures la journée dans les usines; il faut espérer que le progrès des mœurs et des connaissances industrielles saura, avec le temps et sans l'action des lois, produire cette heureuse amélioration. Dans l'enquête sur l'enseignement professionnel, M. Bourcart, de Guebwiller, déclarait que depuis quatre ans il ne faisait plus travailler dans l'après-midi du samedi, et que la production de ses établissemens, loin d'avoir diminué, avait au contraire augmenté.

Si notre cadre le permettait, nous pourrions citer bien des témoignages à l'appui de la thèse des courtes journées de travail. L'on sait ce qu'est en France la discipline des manufactures : tous les observateurs s'accordent pour nous représenter les retards et les absences que les amendes sont impuissantes à prévenir, les distractions, les allées et venues; que l'on calcule ce qui est ainsi perdu sur les douze heures de travail. N'a-t-on pas remarqué combien la production est élastique et dépend de la volonté de l'ouvrier? Si la journée était un peu plus courte, cette volonté ne serait-elle pas plus énergique et plus soutenue? C'est un problème dont nous attendons la solution non de la loi, mais du temps et des mœurs. Quelle est l'importance que tout manufacturier intelligent attache à son matériel, on le sait. Avoir des machines du dernier

modèle, les tenir toujours en bon état, c'est là une des préoccupations des industriels habiles. La production d'une usine a deux facteurs, le matériel et le personnel; celui-ci n'est pas moins important que celui-là. Un corps d'ouvriers vigoureux, capables, attentifs, dispos, ayant le cœur à l'ouvrage, cela fait aussi partie d'un bon outillage de manufacture : ne serait-il pas possible qu'une moins longue durée de travail améliorât le personnel ouvrier? La grande industrie peut encore se prêter à d'autres adoucissemens, quelques hommes généreux en ont donné la preuve. A la jeune mère que les dures exigences de la destinée forcent au travail de fabrique, peut-on ménager le temps et les ressources pour réparer ses forces, pour garder et allaiter son enfant? M. Jean Dollfus a le premier donné en ce sens un grand exemple, qui a été suivi par quelques fabricans de l'est : c'est celui de laisser aux femmes en couches leur salaire pendant six semaines depuis le quinzième jour après l'accouchement, à l'unique condition qu'elles resteront chez elles à se soigner et à soigner leur enfant. Auparavant elles n'attendaient pas d'être complétement remises pour reprendre leur travail. Il en résultait pour la mère un affaiblissement général de la santé, des infirmités précoces, et pour l'enfant, abandonné à des soins mercenaires, le rachitisme le plus souvent, quelquefois une mort prématurée. Le nombre des femmes employées dans les établissemens de M. Dollfus était de 1,150; la mortalité des enfans est en général à Mulhouse de 35 à 40 pour 100; elle se réduisit pour le personnel de l'usine Dollfus-Mieg à 24 et 28 pour 100. La dépense annuelle a été de 8,000 francs. Ainsi la mortalité des enfans a été réduite d'un tiers, cela se peut calculer parce que les morts se comptent; mais quel a été l'accroissement de la santé, de l'énergie, de l'entrain au travail, quelle a été la plus-value de l'ouvrage de ces jeunes mères, alors qu'elles sont rentrées dans l'usine complétement remises, sans inquiétudes, sans fatigues et sans regrets, voilà ce que les chiffres ne peuvent exprimer. Tout le monde ne peut avoir la générosité de M. Dollfus, mais il est d'autres moyens pour mener au même but. On a imaginé dans certaines usines de Mazamet une combinaison qui ménage tous les devoirs, toutes les convenances et tous les intérêts : on a créé un atelier spécial où les jeunes mères sont employées au triage des laines, et où elles peuvent, tout en allaitant leurs enfans, continuer leur besogne. C'est une sorte de crèche industrielle où tout est réuni : la mère, l'enfant et le travail.

Dans une vaste manufacture, ne peut-on trouver pour les préparations ou pour le finissage quelque tâche aisée qui s'exécute dans un atelier particulier? La grande industrie est moins implacable au fond qu'elle n'en a l'apparence : elle s'adoucit et devient clémente quand on sait la prendre. L'Angleterre nous offre un

autre essai du même genre, mais plus radical. La maison William Bartleet et fils de Redditch a fondé dans ses établissemens un atelier spécial pour les jeunes mères; les heures de travail y sont excessivement courtes et très heureusement combinées : l'ouvrage ne dure pour elles que six heures et demie. Le chef d'industrie déclare qu'une expérience de quatre années lui a prouvé que les jeunes mères, en général employées à la tâche, gagnent autant avec ces courtes journées que si elles travaillaient comme les autres ouvrières. Il explique cette anomalie apparente par l'amélioration de leur santé, la disparition des absences et des retards, la plus grande vivacité du travail et l'extrême rareté des maladies. Dans l'intérêt du manufacturier, il faut avec un pareil système réunir les jeunes mères dans une salle spéciale, pour que la force motrice ne desserve les métiers que pendant les heures de présence des ouvrières. On ne saurait se dissimuler que c'est là une complication considérable. M. Dollfus a essayé d'arriver au même but par des moyens plus simples : il propose de n'employer les jeunes mères qu'une moitié de journée, et de leur laisser l'autre pour rester au foyer domestique. La seule difficulté de cette mesure, c'est de la concilier avec le travail aux pièces; mais la même difficulté s'est présentée déjà pour les enfans, que l'on a répartis en relais. Il est parfaitement certain que l'on ne peut mutiler les tâches pour renfermer chacune d'elles dans un espace de six heures; mais plusieurs femmes, unies par une communauté de sang ou d'intérêt, la mère et la fille par exemple, ou bien encore deux sœurs, ne pourraient-elles s'entendre pour travailler chacune une demi-journée au même métier et se partager le salaire total? Ce ne serait pas là une combinaison tellement extraordinaire qu'on dût désespérer de la voir se réaliser. Il existe à Paris des ateliers pour le tissage des châles, où chaque métier est occupé par deux femmes, associées à des conditions égales, et dont chacune fait alternativement une heure de lançage, puis une heure de tissage, ce qui leur permet de travailler plus rapidement et avec moins de fatigue. Une organisation analogue résoudrait le problème pour les jeunes mères. Ainsi comprise et ainsi conduite, l'industrie à la vapeur, malgré ses apparences sévères et rebutantes, peut se rendre compatible avec les devoirs et les convenances de la vie des femmes.

Les moteurs mécaniques ne sont pas aussi irréconciliablement hostiles à la vie de famille qu'on se plaît à le croire, ils peuvent même servir à sa restauration. C'est une croyance universelle que l'industrie automatique demande d'énormes capitaux et ne peut réussir qu'exercée sur une grande échelle; cela est parfaitement vrai des filatures, c'est moins exact pour les tissages. M. Reybaud nous a raconté l'histoire frappante de ces maîtres ouvriers en soie de la

Prusse rhénane, qui, lors de l'invasion des métiers mécaniques et de la création de grandes usines, entreprirent de défendre leur situation à armes égales et opposèrent aux puissantes machines de 30 à 35 chevaux, animant 400 ou 500 métiers, des machines plus petites de 6 ou 8 chevaux. Dans l'industrie de Paris, il y a des moteurs à vapeur de la force de 2 ou 3 chevaux, cela suffirait pour animer un atelier campagnard. Il y a un asile à Sainte-Marie-aux-Mines où 8 métiers sont exploités par 13 jeunes filles sous la conduite d'un contre-maître; cette organisation simple a produit, à tous les points de vue, les meilleurs effets. Un inspecteur des manufactures d'Angleterre, M. Robert Baker, dans son rapport de 1867, dit avoir vu à Coventry, en dehors des grandes manufactures de rubans, environ 400 maisons dans chacune desquelles un homme et sa femme, aidés quelquefois de 2 ou 3 autres ouvriers, pratiquaient le tissage à la vapeur, soit qu'ils produisissent eux-mêmes la force motrice au moyen d'une faible machine, soit qu'ils l'empruntassent à des usines contiguës. On a eu des exemples en effet de grands établissemens autour desquels étaient agglomérées une foule d'habitations ouvrières, dont chacune recevait à l'intérieur, par des arbres de couche et de transmission, une partie de la force produite dans la manufacture centrale. Il s'est constitué en Hollande et ailleurs des sociétés de location de force motrice, qui ont eu pour but de détailler et de mettre à la portée de tous cette puissance de la vapeur, qui n'a appartenu jusqu'ici qu'aux établissemens importans. Il y a d'autres générateurs de force motrice que la vapeur; l'électricité et le moteur Lenoir peuvent aussi servir à démocratiser l'industrie automatique. Quel est l'avenir réservé à ces essais? Le jour viendra-t-il où un développement de nos connaissances scientifiques et industrielles mettra la force motrice à la disposition de chaque chaumière et de chaque mansarde? Jusqu'à ce que cette nouvelle découverte ait transformé les conditions de l'industrie, des centaines de mille femmes continueront à travailler dans les manufactures; il est donc important que la loi, la science et l'humanité s'unissent pour adoucir chaque jour le travail des usines et le rendre compatible avec le bien-être et la moralité de l'ouvrière. Nous avons indiqué les mesures qui nous semblent les meilleures, nous avons signalé les exemples qui se sont montrés les plus pratiques. Si quelque esprit sceptique se prenait à douter de la valeur de ces remèdes, nous lui rappellerions qu'il faut toujours viser au mieux pour atteindre le bien, et qu'en matière d'industrie les utopies de la veille ont souvent été les réalités du lendemain.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

LA

RÉFORME ÉLECTORALE

ET L'ABSTENTION

Des élections fréquentes sont inévitables à la suite d'une révolution : il faut renouveler dans tout le pays les pouvoirs qui procèdent du suffrage populaire, il faut aussi tenir compte des fluctuations de l'opinion publique, plus mobile et plus exigeante que dans les temps calmes. Tandis que les impatiens ne cessent pas de réclamer des élections nouvelles, la masse des électeurs semble s'y refuser ou s'y prêter de mauvaise grâce : de là des abstentions de plus en plus nombreuses. Cette sorte de lassitude n'avait pas tardé à se manifester en 1848, lors des premiers essais du suffrage universel; elle s'est montrée encore en 1871, et les élections qui viennent d'avoir lieu dans les premiers jours de 1872 ont permis de constater l'intensité croissante du mal. Il semble, sur certains points, qu'il y ait une renonciation systématique à l'exercice d'un droit importun. L'abstention est prêchée par des hommes en possession d'une légitime influence, par des organes importans de l'opinion publique. Les uns en font une protestation contre le suffrage universel, ou du moins contre la manière dont il fonctionne; les autres, par une étrange aberration, y cherchent un moyen d'user plus vite les partis extrêmes, en leur laissant le champ libre; beaucoup s'en font un devoir entre des candidats qu'ils frappent d'une égale indignité et auxquels ils renoncent à en opposer de plus dignes. Les politiques sensés s'alarment à juste titre de cette désertion du devoir électoral, qui se produit surtout dans la majorité honnête, modérée, intéressée à l'ordre, et qui ne profite qu'aux minorités turbulentes ou factieuses. Divers remèdes ont été proposés; ils ont fait l'objet de vœux soumis aux conseils-généraux, de pétitions

adressées à l'assemblée nationale, et les moins chimériques prendront sans doute la forme de propositions de lois. Dans un moment où le salut du pays est plus que jamais attaché à l'exercice consciencieux du droit de vote, nulle matière n'appelle davantage l'attention du législateur. Il ne faut pas toutefois s'exagérer l'effet de l'action légale. On risque d'aggraver le mal, si on se borne à en prévenir ou en réprimer les conséquences sans remonter aux véritables causes; or ces causes sont surtout dans la confusion des idées et dans le trouble des consciences : elles relèvent beaucoup moins des lois que de l'opinion publique et des mœurs.

I.

Les abstentions, dans un temps comme celui-ci, ne sont pas seulement le fait de l'indifférence ou de l'apathie; elles attestent un profond découragement. Le propre des révolutions est de détruire la confiance à l'égard de ce qu'elles renversent, sans la faire naître à l'égard de ce qu'elles prétendent fonder. Si, dans les partis aux prises, les regrets et les espérances affectent le caractère d'une foi vive et militante, combien assistent incertains, inquiets, effarés, à des événemens qu'ils ne comprennent pas et où tout leur est un sujet de crainte! Et quand le découragement fut-il plus naturel que dans cette néfaste période, où il n'y a de clair qu'une série inouie de catastrophes? Quatre mois ne s'étaient pas écoulés depuis qu'une majorité énorme avait témoigné sinon une confiance entière dans l'édifice impérial, du moins une peur extrême de le voir tomber, lorsqu'il s'est écroulé en un jour par ses seules fautes sans trouver un défenseur. Cette chute laissait le pouvoir aux mains d'un parti qui, pour le pays, était un épouvantail, et ce parti assumait la double responsabilité d'une révolution à diriger en la contenant, d'une invasion étrangère à repousser! On ne sait que trop combien le parti républicain a échoué dans cette double tâche. Qu'il faille lui tenir compte des circonstances qui l'ont plutôt porté au pouvoir qu'il ne s'y est porté lui-même, que ses imprudences et ses excès ne doivent pas faire oublier ses efforts sincères, et qui n'ont pas tous été malheureux, pour maintenir l'ordre et pour sauver au moins l'honneur national, cela n'est douteux pour aucun esprit impartial. Il ne faut pas se laisser prendre à cette tactique impudente qui, en exagérant les fautes de la république du 4 septembre, cherche par comparaison à justifier ou à excuser l'empire. Est-il étonnant toutefois que beaucoup d'esprits droits et qui ne manquent pas de lumières, sans regretter l'empire, soient toujours dominés par la terreur que, dès son avénement, la république leur avait inspirée?

Une autre république s'est constituée par le vote et sous la direction suprême des représentans librement élus de la nation tout entière. A la tête a été placé le seul homme d'état dont la clairvoyance et les avertissemens patriotiques n'aient jamais manqué au pays en face d'une prospérité factice et des malheurs de tout genre qui en ont été la cruelle expiation. La nouvelle république a trouvé pour la gouverner un ministère qui rappelle les meilleurs jours de la monarchie constitutionnelle, et, ce que n'eût pu réaliser aucun autre gouvernement, elle a obtenu des membres de ce ministère l'ajournement ou l'oubli des plus profondes dissidences. Elle a rassuré les bons citoyens, on n'en saurait douter; mais elle n'a pas désarmé les oppositions d'intérêt ou de principes, et dans la masse flottante, qui ne se décide pas de parti-pris, elle a laissé subsister bien des causes d'inquiétude et d'alarmes. Comment en serait-il autrement? Cette république ne s'affirme qu'à titre provisoire : les uns l'acceptent comme un essai, les autres n'en veulent que comme une pierre d'attente. Elle n'a opéré, entre les partis mêmes dont elle s'est concilié le concours ou la neutralité, qu'une trêve qui n'a pas mis fin à leurs querelles, et qui laisse place à leurs revendications respectives. Dans l'assemblée qui l'a instituée, la majorité montre pour elle des dispositions peu favorables; la plupart de ses ministres sont libres à son égard de tout engagement. Son président lui-même ne s'est lié envers elle que par des déclarations officieuses et en quelque sorte toutes privées. Enfin cette étrange république n'est, pour ainsi dire, qu'une monarchie précaire dont les destinées semblent attachées à une seule bonne volonté, et cette bonne volonté a ses défaillances, — à une seule vie, et cette vie est chargée de jours. Dans de telles conditions, elle peut trouver une masse plus ou moins considérable qui s'y rallie, elle ne saurait avoir un parti à elle.

Entre les partis qui se disputent son héritage, deux seulement ont le droit de décliner la responsabilité de nos récentes infortunes : ce sont le parti légitimiste ou clérical et le parti orléaniste. Le premier a pu croire un instant que la France était avec lui; il a bientôt été détrompé. On l'avait suivi lorsqu'il avait pris l'initiative d'une réaction nécessaire contre la folie de la guerre à outrance, après s'être honoré par son dévoûment et par son courage tant que la guerre avait été possible; on s'est détourné de lui quand il a montré sa véritable bannière. L'orléanisme ne soulève pas les mêmes passions. La génération présente a peine à comprendre, après tout ce que la France a supporté patiemment depuis 1848, les causes qui ont fait tomber du trône le roi Louis-Philippe. Les fils et les petits-fils du roi constitutionnel de 1830 voient se tourner vers eux les dernières espérances non-seulement de ceux

qui leur ont toujours été attachés, mais de bien des légitimistes et de bien des républicains, par désespoir chez les uns de faire accepter à la France le nom, le drapeau, les principes du chef de la maison de Bourbon, par crainte chez les autres de ne pouvoir fonder une république libérale ou de ne pouvoir se passer pour la fonder d'un patronage princier, par une égale appréhension des deux parts des chances de retour que l'état actuel pourrait donner à l'empire. Les deux principes que représente l'orléanisme, la souveraineté nationale et le gouvernement parlementaire, se prêtent à la forme républicaine comme à la forme monarchique. Aussi, parmi ceux dont les préférences sont restées orléanistes, beaucoup ont donné un concours loyal soit aux deux républiques de 1848 et de 1871, soit à l'essai de l'empire libéral en 1870, et la royauté légitime, entourée de garanties constitutionnelles, ne leur inspirerait pas plus de répugnance. Cette situation impartiale est celle des princes d'Orléans eux-mêmes. Ils ont toujours déclaré que rien dans leur origine et dans leurs principes ne les liait à une forme exclusive de gouvernement. Sous l'empire, qui les avait spoliés, sous la république, qui après de regrettables hésitations les a rendus à leur patrie, ils n'ont jamais réclamé que le droit de servir la France, ils n'ont jamais affiché l'attitude de prétendans. C'est leur honneur comme citoyens, c'est aussi leur faiblesse comme chefs de parti. L'orléanisme n'a en général dans les élections ni organes, ni comités, ni candidats auxquels soient tentés de se rallier ceux qui se refusent aux appels des autres partis.

Telle est aussi la situation de beaucoup d'électeurs : d'un côté, ils sont en présence de prétentions qui les effraient, soit par le souvenir de fautes ou de crimes dont nos malheurs ne sont que les suites, soit par des griefs plus lointains, mais toujours cuisans; de l'autre, ils entendent des voix sages, honnêtes, libérales, toutefois timides, indécises, qui semblent craindre d'affirmer les institutions qu'elles leur offrent ou qu'elles leur promettent. Incertains eux-mêmes, découragés par le passé, n'entrevoyant rien de clair dans l'avenir, ils renoncent à remplir des devoirs qui supposent des opinions, et pour ne pas s'exposer à la responsabilité de mauvais choix, ils s'en remettent du soin de leurs destinées à la Providence ou au hasard.

Les déplorables manœuvres qui sont devenues les armes habituelles de tous les partis dans les luttes électorales contribuent encore à entretenir ce découragement. Sous l'empire, les candidats, leurs patrons et leurs agens se servaient à la fois, sans ménagement et sans scrupule, des promesses et des menaces. Aujourd'hui, après tant de déceptions, les promesses les plus impudentes manqueraient leur effet; celui des menaces est plus sûr : il n'est

que trop facile d'effrayer un peuple qui a tant souffert. L'évocation des fantômes sinistres fait tout le fond des polémiques dont se remplissent les journaux et dont se couvrent les murs en temps d'élections. Fantômes rouges, fantômes blancs, fantômes noirs, suivant les partis contre lesquels on les évoque, tous menacent également des intérêts prompts à s'alarmer, et sèment d'autant plus aisément l'épouvante qu'ils ne sont pas faits de pures chimères. Les uns, dans ce qu'ils ont de plus affreux, sont des réalités d'hier et seront peut-être, hélas! des réalités de demain; ce sont même des réalités présentes, comprimées, non étouffées et toujours prêtes à faire explosion. Les autres rappellent un régime détesté, que repousse ce qu'il y a de plus solide dans nos institutions et de plus vivace dans nos mœurs, mais qui n'est ni entièrement ni universellement désavoué dans le langage, dans les tendances et dans les actes de ceux qui en gardent l'impopularité. Il n'y a manœuvre déloyale ou égarement des imaginations que dans le grossissement et la multiplication de ces trop justes sujets d'alarmes, soit qu'on fasse de tout démocrate un buveur de sang, de tout catholique un suppôt de l'inquisition, ou de tout monarchiste un pourvoyeur du Parc-aux-Cerfs. Par de pareils moyens, on entraîne au vote les plus passionnés dans un sens ou dans un autre; quant aux électeurs impartiaux, s'ils ne sont pas assez éclairés pour reconnaître l'exagération, ils se laissent prendre à tous les épouvantails, et ne voient de refuge que dans l'abstention.

Beaucoup s'abstiennent encore par un scrupule honorable, mais mal entendu. N'ayant aucun espoir de faire prévaloir leurs opinions propres, pour lesquelles ils ne trouvent, dans leur circonscription, ni des adhérens assez nombreux, ni des candidats d'une orthodoxie suffisante, ils ne veulent pas s'unir à une ou plusieurs autres minorités pour lutter avec avantage contre le parti le plus redoutable. Ils craindraient de s'engager dans une coalition immorale. On abuse beaucoup, dans les luttes politiques, de ce mot de coalition et de l'odieux qui s'y attache. Ce qu'il faut flétrir, c'est une ligue de passions, d'intérêts ou d'ambitions qui n'ont d'autre lien que les mêmes haines ou un égal désir de parvenir, et que n'arrête aucune considération de principes, aucun souci du bien public pour satisfaire ces haines ou pour assouvir ce désir. Telle a été, dans l'histoire d'Angleterre, la célèbre coalition dont Fox et lord North ont pris l'initiative, et dont leur mémoire est justement entachée. Mais que des hommes d'opinions diverses, mettant au-dessus des intérêts ou des idées qui les divisent le sentiment commun des besoins les plus pressans de leur pays, s'accordent dans ce sentiment, cherchent à s'entendre sur les meilleurs moyens de lui donner satisfaction, et ajournent tout le reste, ils font acte de

bons citoyens et d'esprits vraiment politiques dans le sens le plus élevé. Le gouvernement actuel de la France ne s'est constitué et ne se soutient que par une alliance de ce genre. Or, si une telle alliance est à la fois honorable et nécessaire dans l'assemblée nationale, dans le pouvoir exécutif, comment ne le serait-elle pas dans le pays lui-même? Si M. de Larcy et M. Victor Lefranc peuvent, sans trahison envers leur passé, se donner la main dans un même cabinet pour une action commune, les amis politiques de M. de Larcy et de M. Victor Lefranc peuvent, à plus forte raison, se rencontrer sans scrupule dans les mêmes votes. Autre chose en effet est un acte direct et positif de gouvernement, autre chose le simple exercice du droit de suffrage. Il ne s'agit ici que d'un choix à faire, c'est-à-dire d'une préférence à exprimer, non pas le plus souvent entre le meilleur et le pire, mais entre un moindre mal et un plus grand. Lorsqu'il y a plus de deux partis en présence (et ç'a toujours été malheureusement l'état de notre pays), une majorité n'est possible que par une alliance, sinon formelle, au moins de fait, entre ceux de ces partis que séparent le moins soit leurs principes, soit leur appréciation de la situation présente. Ils se prêteront entre eux à des concessions mutuelles, ou bien, par un souci plus austère de leur dignité ou de la pureté de leurs principes, les plus faibles numériquement se feront l'appoint désintéressé du parti qui, pour le moment, peut lutter avec le plus d'avantage contre l'ennemi commun : leur isolement ou leur abstention serait un compromis d'un autre genre beaucoup moins justifiable, car ce ne serait pas autre chose qu'un concours négatif donné à la cause qu'ils considèrent comme la plus mauvaise. Dans cet éloquent *factum* où il fustige d'une main si vigoureuse son « collègue » M. Gambetta, M. Dupanloup résume en ces mots son sentiment et celui de la France sur la dictature du fougueux tribun : « après trois mois, vous pesiez sur nous *presque* plus que l'empire. » Ce *presque* laisse place pour l'hypothèse extrême où M. l'évêque d'Orléans, forcé de choisir entre M. Gambetta et l'empire, aurait pu se résigner à voter pour le premier. Des hommes très honnêtes, dans tous les partis, se refusent pourtant à comprendre des vérités aussi simples. Ils croiraient manquer à leurs antécédens et renier leurs principes, s'ils donnaient leurs voix à un adversaire politique, même contre un autre adversaire plus dangereux. Quelques-uns poussent encore plus loin le scrupule. Ils s'abstiennent de voter avec leur propre parti, dans l'intérêt de leurs propres principes, pour ne pas confondre leurs votes avec ceux d'un parti qui leur est odieux. J'ai entendu des députés dire tout haut : « Je ne vote pas pour telle mesure, dont je suis pourtant partisan, parce que je ne veux pas que mon nom se trouve accolé, dans le dépouillement du scrutin, à tels noms dont je re-

garde le contact comme une souillure. » J'ai vu, sous l'empire, des électeurs libéraux aider par leur abstention le candidat officiel à l'emporter sur un candidat qui leur était très sympathique, parce que celui-ci obtenait l'appui soit des révolutionnaires, soit des légitimistes. « Nous avons pour vous beaucoup d'estime, disait-on lors des élections de juillet 1871 à un candidat, nous n'avons aucun éloignement pour vos idées; pourquoi donc avez-vous des alliés avec lesquels, à aucun prix, nous ne voulons nous rencontrer sur un terrain commun? » Le candidat répondait en vain qu'il n'avait fait aucune avance, aucune concession à de tels alliés, qu'il les avait au contraire formellement et publiquement désavoués, que, s'ils le soutenaient, c'était, non par sympathie pour lui, mais par antipathie pour ses adversaires; il ne gagnait rien sur des répugnances d'autant plus fortes qu'elles étaient toutes de sentiment, non de raisonnement. Rien n'est plus difficile à vaincre que les scrupules d'honnêteté, et moins ils sont raisonnés, plus ils se montrent inflexibles. Comment persuader des hommes de bonne foi, qui, sans consentir à discuter la conduite qu'on leur propose, répondent invariablement : Ce serait immoral, ce serait une mauvaise action?

Ces scrupules ne sont pas toujours purs de tout esprit de parti, à l'insu même de ceux qui les conçoivent. On met son honneur, ou pour mieux dire son amour-propre, à faire passer avant tout intérêt l'affirmation de son drapeau. Il y a aussi, pour empêcher l'union contre un commun adversaire, une sorte de pression habilement exercée par cet adversaire lui-même. Sa tactique est de diviser, d'évoquer tous les griefs, anciens ou nouveaux, qui, peuvent creuser un abîme entre ceux qui le combattent, de flétrir à l'avance, comme une coalition honteuse, comme une désertion de leurs principes et de leur drapeau respectif, la seule possibilité de leur rapprochement momentané. L'empire était passé maître dans ce machiavélisme; les partis qui lui sont restés hostiles sont loin d'en laisser l'emploi à ceux qui poursuivent par tous les moyens sa restauration. On est unanime pour condamner l'abstention; mais on fait tout pour l'encourager en y intéressant la conscience et l'honneur de ceux dont on ne peut espérer l'alliance.

Une autre cause non moins considérable d'abstention, c'est la complication des intérêts qui sont en jeu dans toute élection française. Dans les pays où la vie politique a su trouver ses véritables conditions, l'Angleterre, les États-Unis, la Belgique, non-seulement les partis sont beaucoup moins nombreux, mais leurs divisions ne portent que sur un petit nombre de points. Aussi l'observateur superficiel, surtout l'observateur du dehors, ne discerne pas toujours en quoi la politique générale de ces pays est modifiée, lorsque la majorité, dans leurs parlemens, passe des whigs aux

tories, des républicains aux démocrates ou des libéraux aux catholiques. Il en est tout autrement parmi nous. Même dans les temps en apparence les plus calmes, nous éprouvons le besoin de tout mettre en question, depuis le moindre intérêt de clocher jusqu'aux bases de l'ordre social. Sous l'empire, où le rôle des députés était si restreint, il n'était rien de trop petit ou de trop grand pour qu'un candidat à la députation dédaignât ou se fît scrupule de lui donner place dans sa profession de foi. C'était rechercher à plaisir, souvent dessein, la confusion. Aujourd'hui le même entassement de montagnes, Ossa sur Pélion, se dresse inévitablement devant les candidats comme devant les électeurs. En vain voudrait-on écarter les plus gros problèmes, ils s'imposent, ils exigent qu'on se prononce sur eux par le seul fait de l'impatience de ceux qui n'en savent pas comprendre ou qui n'en veulent pas accepter l'ajournement. Si tous ces intérêts, plus ou moins urgens, se classaient suivant la division des partis, l'embarras serait grand encore pour la plupart des électeurs; mais telle est, dans ce double état de centralisation excessive où nous n'avons pas cessé de vivre et de trouble universel où nos fautes nous ont plongés, la confusion des idées, des besoins, des situations, que les esprits extrêmes, possédés par une passion unique, peuvent seuls être d'un seul parti et tout subordonner à une cause. — Tel candidat qui me promet son influence et sa voix pour le gouvernement de mes préférences inquiète mes sentimens religieux, il professe des doctrines économiques contraires à mes principes ou menaçantes pour mes intérêts, ou bien encore sa faveur est assurée à telle commune ou à tel canton au détriment de mon canton ou de ma commune. — Toutes ces préoccupations pèsent dans une élection. Les ardens se décident pour l'intérêt qu'ils comprennent le mieux ou qui leur tient le plus à cœur, et ce n'est pas toujours l'intérêt général : l'abstention paraît souvent le parti le plus sûr aux esprits sages ou timorés.

Joignez enfin la brusque suppression des candidatures officielles. Au temps où elles florissaient, l'électeur qui avait confiance dans le gouvernement impérial, ou qui craignait les conséquences de sa chute, savait pour qui il devait voter. Quant à celui qui cédait à des velléités d'opposition, *irréconciliables* ou non, il savait au moins pour qui il ne devait pas voter. Le système était détestable; cependant il avait ses avantages : il répondait à des besoins réels que peut reconnaître le libéralisme le plus ombrageux, et il y a quelque chose d'excessif dans la réaction qui l'a emporté tout entier. Les candidatures officielles s'appuyaient sur trois pratiques également mauvaises : elles substituaient au choix spontané des électeurs la désignation du gouvernement; elles faisaient intervenir, dans des luttes où la politique seule du gouvernement devait être en jeu, le nom

même du chef de l'état, et engageaient ainsi une responsabilité que la constitution proclamait sans doute, mais qui n'avait pas de sanction en dehors d'une révolution; enfin elles détournaient à leur profit tous les moyens d'action dont le gouvernement avait le devoir de disposer pour le bien de tous, non dans l'intérêt exclusif de ses partisans : l'argent des contribuables et l'influence des fonctionnaires de tout ordre. Il ne faut pas se lasser de flétrir ces pratiques; un gouvernement strictement libéral, tout en les répudiant, a pourtant le droit d'avouer les candidats qui représentent le mieux sa politique. C'est la condition même d'un ministère parlementaire que son existence soit sans cesse en question devant les représentans du pays et, à certains intervalles, devant le pays lui-même. S'il n'est pas permis aux ministres d'une monarchie ou d'une république constitutionnelle de découvrir le chef de l'état en dehors des limites de sa responsabilité propre, ou de recourir, pour gagner des voix, à des moyens d'intimidation ou de corruption, ils ont le droit et souvent même le devoir, à chaque vote du parlement, de déclarer et de soutenir leur opinion, — en d'autres termes, de plaider leur cause. Pourquoi n'auraient-ils pas le même droit, sous les mêmes réserves, chaque fois qu'ils font appel aux électeurs? Point de manœuvres corruptrices, point d'invocation à un patronage qui n'est pas en cause; mais y a-t-il lieu de s'indigner si ceux dont le maintien ou la chute dépend des choix qui vont être faits croient devoir indiquer nettement et loyalement quelle signification ils attachent à ces choix?

Ce rôle légitime est malheureusement interdit au gouvernement actuel. Il n'a que l'apparence d'un gouvernement parlementaire. Il ne représente pas un parti au pouvoir, se défendant contre un ou plusieurs partis opposans; il est, comme l'a si bien défini M. Thiers, » une moyenne acceptée par tous les partis raisonnables et imposée à ceux qui ne le sont pas. » De là sa nécessité et sa quasi-irresponsabilité, de là aussi pour lui un état de suspicion dont il ne peut pas se dégager pour user de tous ses droits et pour remplir tous ses devoirs. Aucun des partis que M. Thiers appelle raisonnables n'oserait prendre sur lui de le renverser, mais chacun d'eux lui demande des gages et se plaint de ceux qu'il donne aux partis rivaux. Il n'agit presque jamais sans mécontenter quelques-uns de ceux qui se disent ses partisans; il ne tient entre eux la balance égale qu'à la condition de se désintéresser de leurs luttes. Telle est aussi la situation de ses agens. Ils ne peuvent être, comme lui-même, qu'une moyenne entre les partis qui ne lui sont pas ouvertement hostiles. Toujours en butte, suivant leurs antécédens respectifs, aux défiances de tel ou tel parti, ils ne se soutiennent qu'à force de s'effacer. Lors même qu'ils se sentiraient assez forts

pour se permettre une certaine action politique, le souvenir des agissemens impériaux suffirait pour les condamner à une neutralité désarmée. Tous les partis sont en éveil contre la moindre ingérence de l'administration dans les élections, les uns pour montrer qu'ils sont toujours contraires aux candidatures officielles, les autres pour se venger de ne plus pouvoir en abuser. On ne repousse pas seulement l'influence des préfets qui représentent ou qui sont censés représenter la politique générale du gouvernement; on ne supporte celle d'aucun fonctionnaire, même de ceux qui n'ont pas un caractère politique. Sous le règne libéral de Louis-Philippe, malgré les reproches de l'opposition d'alors, un petit nombre seulement de fonctionnaires pouvaient être considérés comme les agens politiques du gouvernement; les autres jouissaient en fait dans les luttes électorales d'une très large indépendance. Nous avons connu des magistrats amovibles, des juges de paix par exemple, qui pouvaient, sans encourir une disgrâce, combattre publiquement les candidats ministériels. L'empire a tenu les fonctionnaires de tout ordre dans une telle dépendance, les réduisant au silence lorsqu'il ne pouvait pas leur demander ou leur arracher des services électoraux, que leur dignité, malgré le changement de régime, commande aujourd'hui une très grande réserve. Les maires eux-mêmes, quoiqu'ils aient conquis une liberté sans limites dans la plupart des communes, presque sans limites dans les villes grandes ou moyennes, ne peuvent prétendre à une influence quelconque comme citoyens, comme électeurs, sans se voir accusés de revenir aux pratiques des candidatures officielles. La réaction va si loin que certains esprits ombrageux refusent aux députés le droit d'intervenir dans les élections de leurs départemens respectifs et de revendiquer sur les candidatures qui représentent le mieux leurs opinions une sorte de patronage officieux. Un maire ne nous a-t-il pas demandé sérieusement si des conseillers municipaux pouvaient se mêler d'élections? Ces scrupules excessifs ou déraisonnables, s'ils n'arrêtent pas les hommes de parti, paralysent le zèle légitime de beaucoup d'hommes sages; ils laissent sans conseils efficaces, sans une direction utile, les électeurs ignorans ou indécis. Dans un pays où il y a si peu de grandes influences d'un caractère tout privé, et où règnent cependant des habitudes si invétérées, un besoin si persistant de recevoir une impulsion et d'obéir à un mot d'ordre, rien n'est plus dangereux que de trop abandonner le suffrage universel à lui-même. Le découragement d'aujourd'hui n'est pas le plus grand péril; Dieu fasse qu'à l'abstention ne succède pas un jour ou l'autre, par l'effet même d'une sorte de désespoir, l'entraînement vers les plus folles aventures!

II.

Si telles sont les principales causes qui détournent du devoir électoral tant de citoyens, il est aisé de voir que l'intervention du législateur ne suffirait pas à elle seule pour faire cesser ou pour diminuer utilement les abstentions. On a proposé des pénalités; elles seraient parfaitement justifiées. Dans une démocratie libérale, le vote universel et obligatoire, le service universel et obligatoire, sont deux termes qui s'appellent réciproquement, et, s'il fallait sacrifier l'un des deux, ce n'est pas assurément le premier. Le service militaire répond aux nécessités les plus pressantes d'un pays : la défense du territoire ou de l'honneur national contre les ennemis du dehors, le maintien de l'ordre contre les ennemis du dedans; mais ces nécessités exigent seulement que tous soient prêts pour y faire face. Sauf dans des circonstances exceptionnellement rares, elles ne réclament pas le concours effectif et simultané de tous, et même dans de telles circonstances il y a place pour des exemptions fondées sur des impossibilités physiques ou sur des devoirs d'un autre ordre. Le suffrage populaire, quand il sert de base aux institutions d'un pays, met en jeu tous ses intérêts; des jugemens qu'il est appelé à rendre dépend la paix ou la guerre, l'ordre ou le désordre, le salut ou la perte de la fortune publique et des fortunes privées. Or ce qu'il demande à chaque citoyen, c'est un effort d'un instant auquel tous peuvent se prêter à la fois, et qui ne porte préjudice à l'exercice d'aucune profession, à l'accomplissement d'aucun devoir : une impossibilité absolue peut seule donner le droit de s'y soustraire. L'obligation de voter est d'autant plus rigoureuse qu'elle s'accomplit en toute liberté. Protégé par le secret du vote, celui qui concourt à un mauvais choix n'est responsable que devant sa conscience, tandis que celui qui, par son abstention, favorise aussi, quoique d'une façon négative, un mauvais choix, encourt une responsabilité manifestée par un fait public, légalement appréciable et légalement punissable. C'est un déserteur dans le plus grave des combats, dans un combat qui peut prévenir ou empêcher tous les autres, si la victoire y est assurée au bon sens et au bon droit. Des peines contre l'abstention n'ont donc rien que de très légitime, et elles seraient loin d'être inefficaces contre l'indifférence ou l'inertie d'un trop grand nombre d'électeurs; mais quelle serait la valeur de ces votes obtenus par force sous la menace de l'amende ou de la prison? La contrainte légale ferait-elle la lumière dans ces esprits troublés qui ne voient partout qu'expériences malheureuses et tentatives pleines de périls, pour qui tout choix à faire est par quelque côté un sujet d'effroi, à qui ne s'offrent enfin que des conseils sus-

pects, plus propres, même les meilleurs, à les inquiéter encore qu'à les éclairer? Ils voteront, mais au hasard; ils mettront dans l'urne le premier bulletin qui leur tombera sous la main, ou bien, s'ils y apportent plus de choix, ils se laisseront guider par leur humeur du moment, par l'impression qu'ils auront gardée de la dernière affiche qui attirera leurs regards ou des dernières objurgations de tel ou tel meneur. Plus d'un cédera même à la tentation insensée de se venger par un vote d'opposition du gouvernement qui le forcera de voter. Le résultat le moins dangereux dans beaucoup de circonstances sera la dispersion des voix sur des candidatures de toutes nuances, dont la multiplicité donnera satisfaction à toutes les fantaisies comme à tous les scrupules, et qui ne feront, à la place des abstentions, qu'accroître le nombre des voix perdues. Qu'importe la quantité littérale des votes, si la qualité n'y gagne rien, si elle court même le risque de devenir plus mauvaise? Qu'on décrète donc le vote obligatoire, et qu'on lui donne une sanction pénale: la mesure est juste, elle peut avoir des avantages; mais une fois qu'elle sera prise, qu'on y voie une raison de plus de ne rien négliger pour éclairer les électeurs. On fait plus en effet que de leur mettre dans les mains une arme utile ou dangereuse, suivant l'usage qu'ils en feront : on les oblige de s'en servir, on les amène par force au combat, sans qu'on puisse savoir si l'on ne grossit pas le nombre de ses adversaires. En matière d'élections, la loi est aveugle, ses exigences profitent indifféremment à toutes les causes : aussi plus elle étend ses appels et ses moyens de contrainte, plus elle a le droit de compter sur les lumières et sur la vigilance des bons citoyens pour en détourner les mauvais effets.

On a demandé, dans quelques conseils-généraux, des mesures préventives contre ces polémiques irritantes qui ont pour résultat de dégoûter des élections les plus honnêtes citoyens. L'excès en ce genre est tellement général, il entache tellement toutes les élections, que les mesures répressives sont une arme impuissante dont on a renoncé à faire usage. Quelles protestations peuvent se produire avec succès, quelles poursuites peuvent être engagées, quelles annulations, quelles condamnations peut-on espérer, quand les torts sont partout réciproques, quand les délits d'injure, de diffamation, de calomnie, d'excitation à la haine des citoyens les uns contre les autres, sont partout commis au profit de tous les candidats contre tous les candidats? Des mesures préventives pourraient sans doute être plus efficaces, mais elles étoufferaient, avec les abus, les bienfaits de la liberté. On conseille de revenir à la législation impériale, qui n'autorisait que les affiches signées des candidats eux-mêmes. On suppose, non sans raison, que ceux qui se présentent aux suffrages de leurs concitoyens se feront un devoir,

dans leur intérêt même, d'une certaine modération relative; mais c'est méconnaître les conditions nécessaires d'une élection que de vouloir que les candidats descendent seuls dans la lice. C'est réduire au silence et forcer à l'abstention les partis qui, ne pouvant espérer le succès pour eux-mêmes, se rallient par nécessité à la candidature dont ils conçoivent le moins d'ombrage. C'est autoriser la défaillance de ces électeurs irrésolus qui ont besoin de conseils répétés sous toutes les formes et des plus pressantes exhortations pour se décider, quand ils ne peuvent faire le meilleur choix, à faire le moins mauvais. C'est décourager enfin beaucoup d'hommes de bien dont le dévoûment ne se refuse point aux fonctions électives, mais qui répugnent à les briguer et à soutenir de leurs personnes, en vue du succès, des luttes où, quoi qu'on fasse, on perd toujours quelque chose de son calme et de sa dignité. Le plus sage est encore de se résigner à des excès qui semblent inséparables d'une élection libre. Les pays plus habitués que le nôtre à l'agitation politique en supportent de bien plus graves, qui sont passés dans les mœurs et qui se corrigent en quelque sorte par leur impunité même. Personne n'y prend plus à la lettre ces appels furibonds aux passions les plus violentes ou les plus grossières, qui sont comme un stimulant dont les natures les moins cultivées ont besoin pour s'intéresser aux luttes électorales. Notre situation n'a jamais été assez calme pour nous permettre une semblable tolérance, et la répression, toujours en réserve, d'autant plus efficace qu'on y a plus rarement recours, suffit pour les cas les plus graves, pour les provocations directes à la guerre civile et au renversement des lois, pour les violences matérielles, beaucoup plus rares d'ailleurs dans les élections françaises que dans les élections anglaises ou américaines. Quant au retour à un régime préventif, tout esprit non-seulement libéral, mais politique doit en écarter la pensée. Notre salut est dans la vie politique franchement acceptée avec tous ses périls; nous n'avons pas moins à craindre de l'inertie du plus grand nombre que du trop d'ardeur de quelques-uns, et, s'il est bon d'avoir toujours présent le souvenir de l'empire, c'est pour en tirer des leçons sur le danger du premier de ces maux, non pour lui emprunter des exemples en vue de conjurer le second.

Cherchera-t-on enfin un remède dans la réforme même de notre système électoral? Le scrutin de liste par département paraît universellement condamné. Le suffrage à deux degrés vient de trouver un habile défenseur (1). Beaucoup de bons esprits voudraient assurer la représentation des minorités. D'excellentes raisons sont données, soit pour faire ressortir les inconvéniens du régime ac-

(1) *Du Suffrage universel et de la manière de voter*, par M. Taine.

tuel, soit pour justifier quelques-unes des combinaisons proposées pour l'améliorer. L'illusion est de croire qu'en le modifiant dans tel ou tel sens on gagnera quelque chose sur l'indifférence ou le découragement des électeurs. On attendait beaucoup du vote à la commune; il n'a pas donné plus de résultat que le vote au chef-lieu de canton. On prétend même que, sur plus d'un point, il a augmenté le nombre des abstentions. L'esprit de défiance, si naturel aux paysans, s'accommoderait mal de l'obligation de voter sous les yeux de leur maire et des notables de leur commune; ils seraient plus enclins à s'abstenir que lorsqu'ils avaient à porter leurs suffrages dans une autre localité où ils étaient moins connus. Gagnera-t-on davantage à l'abolition du scrutin de liste? Les élections municipales à Paris y ont été soustraites, et les élections pour les conseils-généraux ne l'ont jamais connu; la circonscription, pour les premières, a été réduite à sa plus étroite limite, le quartier, elle n'embrasse qu'un canton pour les secondes; cependant ni les unes ni les autres n'ont vu se produire moins d'abstentions que les élections pour l'assemblée nationale. Le scrutin de liste a de graves défauts, il a du moins cet avantage que les considérations de personnes n'y ont qu'une importance secondaire. On vote pour le principe ou pour l'intérêt que représente une liste, et quand les opinions ou les passions se prononcent nettement dans un sens ou dans un autre, comme au mois de février 1871 sur la question de la paix, les plus circonspects se laissent aisément entraîner à voter pour des inconnus. Quand des noms propres sont en jeu individuellement, les antécédens de chaque candidat, ses opinions particulières sur tel ou tel point, son caractère et ses mœurs privées, ses relations, sa fortune même, sont l'objet d'autant de points d'interrogation, et, quelle que soit la réponse, il est presque impossible qu'elle ne lui fasse pas perdre des voix, qui souvent n'iront à personne. Peut-être serait-il sage de chercher un moyen terme entre le scrutin de liste, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, et le scrutin entièrement individuel; mais, quel que soit le mode de votation, l'influence qu'il pourra exercer sur les abstentions sera toujours à peu près insensible.

L'épreuve du suffrage à deux degrés a été faite à plusieurs reprises pendant la première révolution; elle n'a pas été renouvelée depuis. Il est permis de croire qu'on a commis une grande faute lorsqu'on est sorti brusquement, en 1848, du suffrage restreint sans renoncer en même temps au suffrage direct. Il serait plus difficile aujourd'hui de revenir aux deux degrés. Rien de plus délicat que de toucher à des droits consacrés par une longue jouissance, et ici la jouissance a pour elle près d'un quart de siècle. Nous ne voudrions pas toutefois, après tout le mal qu'a fait le suffrage uni-

versel direct, décourager les esprits indépendans et sensés qui cherchent à en modifier les conditions; nous ne considérons que le point de vue de l'abstention et les remèdes propres à la combattre. Or le suffrage à deux degrés, lorsqu'il était en vigueur, était loin d'empêcher l'abstention, il l'empêcherait encore moins aujourd'hui, car, si nous avons hérité de quelques-unes des passions de nos pères, nous n'avons plus leur foi ou leurs illusions. M. Taine invoque l'exemple des élections municipales; il croit y voir une preuve du zèle que l'on pourrait attendre des électeurs du second degré quand on ne leur demanderait que de choisir, dans leur commune ou dans leur quartier, les hommes les plus honorables et les plus capables, qu'ils chargeraient d'élire à leur place leurs conseillers-généraux ou leurs députés. L'exemple n'est pas concluant, car les abstentions ne sont pas plus rares dans les élections municipales que dans toutes les autres. L'analogie n'est d'ailleurs qu'apparente entre ces élections et un degré indirect de suffrage. Le choix de conseillers municipaux — mandataires directs de leurs concitoyens pour des intérêts qui les touchent de près et qui sont facilement compris de tous — rencontrera toujours des électeurs incomparablement plus zélés que celui de simples intermédiaires chargés du mandat indéfini de pourvoir, en faisant eux-mêmes de nouveaux choix, à des intérêts généraux qui n'éveillent chez la plupart des électeurs que de vagues et obscurs soucis.

On trouve, dans une pétition à l'assemblée nationale (1), une combinaison ingénieuse qui allierait les avantages du suffrage à deux degrés avec ceux du suffrage direct. C'est une sorte d'organisation légale, par voie d'élection, des comités électoraux. Le suffrage universel pourrait ainsi se soustraire aux influences sans mandat, qui garderaient d'ailleurs toute liberté pour se produire, soit individuellement, soit sous la forme de comités libres. Il choisirait lui-même ceux qui devraient l'éclairer dans ses choix définitifs, sans abdiquer entre leurs mains et sans s'interdire d'écouter d'autres conseils. L'idée n'est pas impraticable, et l'institution proposée pourrait rendre des services, si elle ne devait pas se heurter, plus encore que les élections dont elle serait la préface, à l'indifférence des électeurs. L'abstention du plus grand nombre laisserait trop souvent la haute main, dans les comités officiels, aux minorités ardentes, et ferait tourner à leur profit la confiance inspirée par le caractère électif de ces comités.

La représentation des minorités a été ici même (2) l'objet de remarquables études. Il semblerait qu'elle dût se faire sa place dans

(1) Pétitions à l'assemblée nationale, par M. Charles Beaussire.

(2) Voyez l'étude de M. Aubry-Vitet, 15 mai 1870, et tout récemment celle de M. de Laveleye, 1er novembre 1871.

la future loi électorale, si les raisons d'équité qui la recommandent étaient facilement accessibles à la logique trop simple et trop paresseuse de l'esprit français. Elle ne pourrait qu'intéresser à l'exercice du droit de suffrage beaucoup d'électeurs qui ne sentent pas le besoin d'aller voter quand ils ne voient aucune chance de succès pour le candidat de leurs préférences. Elle n'aurait pas toutefois beaucoup plus d'influence que les moyens précédens pour empêcher les abstentions. Les seules combinaisons sur lesquelles on puisse compter pour assurer, dans les résultats des élections, une valeur positive aux voix des minorités, supposent des minorités assez fortes, assez résolues, pour profiter, par le groupement et l'entente de leurs divers élémens, de tous leurs avantages légaux. Or c'est là précisément, dans l'état actuel, ce qu'il est le plus difficile d'obtenir des électeurs, même quand leur accord pourrait leur donner la majorité. Certaines minorités ne sont déjà que trop représentées, dans beaucoup d'élections, grâce à l'isolement de leurs adversaires. Les partis sentiraient encore moins le besoin de s'unir, si chacun d'eux pouvait espérer d'avoir ses représentans. Ce n'est pas tout. Notre plus grand mal n'est pas l'isolement des partis entre eux, c'est l'isolement des électeurs eux-mêmes par l'effet de la défiance, à tant d'égards trop bien justifiée, que leur inspirent tous les partis, toutes les opinions, toutes les résolutions à prendre. En vain leur offrirez-vous une représentation équitable de tous les groupes de volontés, s'ils ne savent de quel côté se ranger, si leur ignorance ou leur découragement oppose une force d'inertie à la formation soit d'une majorité, soit de minorités propres à exprimer fidèlement et clairement les divers besoins du pays.

III.

Le meilleur remède contre les abstentions serait de ne pas les provoquer par des élections trop fréquentes; mais il n'est pas toujours permis d'user de ce remède négatif. Même quand tous les corps électifs ont été constitués, la mort, les démissions, les annulations, les élections multiples, y font sans cesse des vacances. Il serait d'ailleurs imprudent de voir dans la répugnance des électeurs pour de nouveaux votes l'indice d'une grande confiance dans leurs mandataires actuels. La seule induction qu'on en puisse tirer, c'est qu'ils n'attendent rien de mieux de l'avenir que du présent. Lorsque par malheur une telle disposition domine dans un pays, elle fait la partie belle aux factieux, car l'abstention dans les élections laisse prévoir une abstention bien plus générale et bien plus funeste devant une révolution ou un coup d'état. Il ne faut donc pas

dédaigner ces mouvemens d'opinion en vue d'un nouvel appel au pays, dont les partis extrêmes sont toujours prêts à prendre l'initiative. S'il convient d'y résister lorsqu'ils sont tout à fait factices, il est sage de les observer avec soin, et il faut savoir y céder à temps, dès qu'ils acquièrent une certaine intensité. L'agitation électorale sera souvent la diversion la moins dangereuse à des impatiences qu'on doit craindre de pousser à bout, quand on n'a pour soi que l'indifférence ou le découragement du plus grand nombre.

Puisqu'on ne peut éviter, dans une période révolutionnaire, la fréquence des élections, le même problème subsiste toujours : comment faire en sorte que les élections, par l'affluence et le zèle éclairé des électeurs, soient vraiment la manifestation de la volonté du pays? Aux précautions légales, toujours insuffisantes, quelle qu'en soit la valeur, il faut joindre les moyens moraux. Ceux qui déplorent les défaillances du suffrage universel doivent avant tout compter sur eux-mêmes, sur leurs conseils, sur leurs exemples, pour le ramener à l'intelligence et au sentiment de ses devoirs. Il est moins ignorant qu'on n'est tenté de le supposer lorsqu'on voit quelles folies s'autorisent de son assentiment ou se prévalent de son abstention. Ses erreurs les plus regrettables sont presque toujours raisonnées et non sans un certain bon sens. S'il cède à des entraînemens funestes, il ne fait que pousser à leurs dernières conséquences des idées fausses auxquelles ne sont pas inaccessibles des esprits éclairés. S'il se refuse ou se prête avec mollesse aux appels qui lui sont adressés, il obéit à des mobiles contre lesquels ne se tiennent pas toujours en garde les plus sages et les plus honnêtes citoyens. Si nous voulons éclairer ses choix et stimuler son zèle, sachons d'abord combattre en nous-mêmes la légèreté, le découragement, les vains scrupules, la confusion des intérêts et des principes. Si nous voulons faire cesser l'abstention, ne l'encourageons pas par notre exemple. Nous nous reprocherions de ne pas voter, et nous répugnons à l'action électorale; nous laissons les fanatiques, les ambitieux, les intrigans, disposer en maîtres des comités, des réunions publiques et de presque toutes les manifestations de l'opinion; nous hésitons également à demander des conseils et à en donner; nous nous résignons à n'être que des unités impuissantes, quand nous avons plus ou moins charge d'âmes, suivant la mesure de nos lumières, de notre influence, des intérêts que nous représentons dans la société. Nous pratiquons encore l'abstention sous une autre forme, — dont la contagion n'est pas moins à craindre. Nous reculons devant des opinions précises et des volontés arrêtées. A part les esprits absolus et tout d'une pièce, enfermés dans certaines formules hors desquelles ils ne voient point

de salut, les hommes les plus propres par leur éducation et par leur position à diriger le suffrage universel montrent plutôt des passions que des idées. On sait à peu près ce qu'ils ne veulent pas; ils ne savent pas toujours eux-mêmes ce qu'ils veulent. S'ils entrent dans un parti ou dans une coalition de partis, ils n'y apportent ou n'y acceptent volontiers que des programmes négatifs, pleins d'équivoques ou de réticences quant au but qu'il s'agit de poursuivre. Ce n'est pas toujours duplicité; c'est souvent l'hésitation sincère d'une âme en proie au scepticisme. Il faut que l'élite du corps électoral sache réagir contre ces habitudes d'abstention sous une forme ou sous une autre, si elle ne veut pas que la masse recule à son tour devant des devoirs que les plus sages ont de la peine à bien comprendre et à bien remplir.

Le suffrage universel a surtout besoin de trouver dans l'assemblée qu'il a élue, dans le gouvernement institué par cette assemblée, une décision plus nette et plus ferme. Loin de nous la pensée d'incriminer deux pouvoirs qu'honorent les intentions les plus droites et qui ont également bien mérité du pays par les services les plus éminens. Nous reconnaissons les difficultés d'une situation sans exemple; nous souhaiterions seulement des efforts plus énergiques pour tourner ces difficultés, s'il n'est pas possible de les vaincre. On sait, par les scrutins publics, combien les abstentions sont nombreuses parmi les députés chaque fois qu'ils ont à prendre une résolution importante. Ces abstentions sont quelquefois une protestation légitime contre une question mal posée, dont la solution, quelle qu'elle soit, paraît inopportune ou dangereuse; mais souvent aussi elles trahissent la répugnance à se décider, à s'engager pour l'avenir. Beaucoup, quand ils ne s'abstiennent pas, ne prennent un parti qu'au dernier moment; ils forment comme une masse flottante sur laquelle nul ne peut compter et de qui le pays ne peut attendre aucune direction efficace. Sauf certains partis ou plutôt certaines individualités extrêmes, les divers groupes entre lesquels se partage l'assemblée ne suivent ni des principes fixes ni une ligne de conduite clairement tracée. Les uns réclament ou acceptent des institutions républicaines sans en définir les conditions essentielles, les autres avouent leurs préférences soit pour la monarchie en général, soit pour telle dynastie, sans toutefois s'engager absolument envers une forme quelconque de gouvernement; ils ne veulent être que des conservateurs libéraux, et ce serait le parti le plus sage, s'ils étaient d'accord entre eux et avec eux-mêmes sur les bases d'une conciliation sincère et durable entre les intérêts de l'ordre et ceux de la liberté. Les uns et les autres, par des motifs divers, soutiennent le gouvernement actuel, lui accordent des votes de confiance,

lui font souvent les concessions les plus graves, mais en réservant à son égard toute leur liberté d'action, en ne se faisant aucun scrupule de l'affaiblir par des critiques de détail ou par des applaudissemens donnés à ses adversaires déclarés, en laissant toujours suspendue sur le pays la menace d'un incident qui le renverse au profit de l'inconnu. Le gouvernement lui-même, soit sentiment de sa faiblesse vis-à-vis d'une assemblée dont il reçoit plutôt des assurances que des gages de confiance, soit nécessité des ménagemens réciproques entre les élémens divers dont il se compose, soit enfin irrésolution naturelle, pousse quelquefois jusqu'à l'abdication de ses plus incontestables devoirs la neutralité politique dont il s'est fait une loi. Il n'a de parti-pris que sur certaines questions qui ne sont pas proprement politiques; il y pousse parfois l'obstination dans ses idées jusqu'à soulever entre lui et la représentation nationale un de ces conflits qui laissent toujours les deux pouvoirs affaiblis, lors même qu'une rupture complète peut être évitée. Il affecte au contraire de s'effacer sur les questions où la nation aurait le plus besoin de savoir sa pensée et de sentir son influence. S'il sort de sa réserve, c'est par une intervention détournée, comme par une porte de derrière, ou bien par une sorte de coup de théâtre qui mécontente ceux dont il déroute les combinaisons sans satisfaire ceux dont il flatte inopinément les espérances et sans rassurer le pays, toujours inquiet au milieu des fluctuations et des surprises d'une politique d'expédiens.

C'est la plus funeste des chimères de croire qu'on peut accoutumer un peuple à se gouverner lui-même en s'abstenant de le gouverner. La vie politique ne serait que confusion, si elle ne trouvait pour la diriger certains organes, dont l'action n'est nulle part plus sensible et plus forte que dans les pays les plus libres. Les membres du cabinet en Angleterre sont les chefs non-seulement obéis, mais respectés de la majorité dans le parlement et dans la nation. Les minorités ont également leurs chefs, à qui elles ne marchandent pas leur confiance. Il y a enfin, pour conduire et pour contenir les masses populaires, une classe moyenne qui fait du soin vigilant des affaires publiques son premier intérêt comme son premier devoir. Le moment n'est pas encore venu où nous pourrons nous approcher de tels modèles. Nous avons toutefois dans notre gouvernement, dans notre assemblée nationale, dans notre bourgeoisie, de grandes influences, moins incontestées sans doute, moins maîtresses de leur action, mais qui peuvent encore s'exercer efficacement et utilement, si elles ne se manquent pas à elles-mêmes. Il faut que chacune d'elles, dans sa sphère, prenne la forme d'une volonté ferme, sachant clairement ce qu'elle veut et le voulant avec

résolution. Il ne s'agit pas ici d'une obstination inflexible dans des principes absolus; la suite et la décision dans la volonté n'excluent pas les concessions, les compromis même; elles exigent seulement qu'on sache mesurer d'avance d'un clair regard l'étendue des engagemens que l'on croit pouvoir prendre. Il faut se tracer un cercle et s'y maintenir résolûment, acceptant tous les concours utiles, répudiant toutes les alliances compromettantes et n'autorisant aucune équivoque sur ses intentions et sur ses actes. Il est, par exemple, parmi les représentans du pays et dans le pays lui-même beaucoup d'excellens esprits qui croient que la France ne peut désormais supporter avec quelques chances de durée qu'une république aussi voisine que possible d'une monarchie constitutionnelle, ou bien une monarchie aussi voisine que possible d'une république parlementaire, et qu'il n'y a que des nuances entre les deux formes de gouvernement ainsi définies : de tels esprits manqueraient entièrement de sens politique, s'ils ne savaient pas agir de concert, s'ils laissaient croire qu'ils sont du même parti, les uns que les républicains radicaux, les autres que les purs monarchistes. Une action commune ouvertement poursuivie par tous ceux qui peuvent honorablement s'entendre, soit pour un résultat immédiat, soit pour un but plus ou moins éloigné, sans rien se dissimuler de leurs desseins ou de leurs espérances, telle est donc la vraie politique, à la fois honnête et habile, pour tous les partis sérieux dans l'assemblée et dans le pays. Cette politique sera efficace, elle fera tomber les hésitations et les défiances, si chacun, ami ou ennemi, est en quelque sorte dans la confidence des premiers magistrats et des représentans de la nation, sait où ils prétendent le conduire, ce qu'ils lui promettent ou ce dont ils le menacent. C'est par là, à force de franchise, que les pouvoirs publics pourront influer utilement sur les élections sans se compromettre par une intervention directe. C'est par les mêmes moyens que peut se faire accepter l'action plus immédiate des influences privées. Les électeurs flottans, indécis, effrayés, se sentiront rassurés quand ils verront devant eux des hommes de résolution et d'action, qui ne seront pas en même temps des hommes de désordre; ils seront moins tentés de s'abstenir quand leurs suffrages seront à la fois éclairés et sollicités par des déclarations nettes et explicites auxquelles répondra une conduite politique sans inconséquence et sans faiblesse.

ÉMILE BEAUSSIRE.

LE CONTROLE

DES ARSENAUX

DE LA GUERRE ET DE LA MARINE

I.

Au milieu des graves questions politiques et sociales qui absorbent les esprits, on a sans doute laissé passer, sans y prêter l'attention qu'elle mérite, la mesure récemment prise par le ministre de la guerre au sujet du contrôle des arsenaux. Cette mesure d'économie administrative, cette rédaction d'un nouveau règlement sur la comptabilité des matières a, sous des apparences modestes, une importance considérable, car elle intéresse nos approvisionnemens militaires, et se lie d'une façon étroite au régime des arsenaux. Il ne suffit pas de faire entrer dans les rangs les forces vives de la population, il ne suffit pas de former une armée imposante par le nombre et la qualité des hommes; il faut encore qu'au moment du péril elle puisse trouver immédiatement, sans erreur ni mécompte, les armes, les effets d'équipement de tout genre, les vivres, les munitions, en un mot ce matériel indispensable sans lequel les troupes les plus vaillantes sont frappées d'impuissance. On doit donc établir des magasins destinés à contenir et à préparer ces ressources militaires; il est indispensable de les réunir longtemps à l'avance, avec le soin le plus grand, avec l'application la plus intelligente. On sait ce que valent et ce que coûtent les approvisionnemens faits à la hâte. Le pays a le devoir de s'imposer chaque année les sacrifices suffisans pour former, compléter et entretenir tout ce

qui peut servir aux besoins d'une grande armée; mais il faut assez d'ordre et de vigilance pour assurer la conservation de ce matériel, assez de méthode dans le classement pour éviter toute confusion, et pour qu'à la première demande il soit possible de fournir les armes et les matières dont l'existence est parfois une question de salut public. On voudrait ici examiner les moyens employés pour assurer ces résultats, et indiquer ensuite les principaux points de la réforme réalisée par le ministre de la guerre.

Parmi les précautions minutieuses et les dispositions de tout genre qui ont été successivement adoptées dans le régime des arsenaux, la plus importante a été l'établissement de la comptabilité des matières. On a commencé par dresser des inventaires, puis on a tenu note, sur des registres, des objets qui entraient dans les magasins ou qui en sortaient; on a fait des recensemens, on s'est étudié enfin à créer un instrument à l'aide duquel on pût suivre et contrôler l'existence ou l'emploi du matériel. Cette comptabilité fut longtemps réservée aux seuls besoins de l'administration et assujettie à son seul contrôle. La loi du 6 juin 1843 vint la placer dans des conditions nouvelles en ordonnant que les comptes-matières seraient soumis au contrôle de la cour des comptes. Parallèlement à la vérification des deniers, qui comprenait toutes les opérations des comptables des finances, on constituait une comptabilité du matériel qui devait reproduire toutes les opérations des gardes des magasins. On étendait les mêmes règles et le même contrôle à toutes les valeurs de l'état, quelle qu'en fût la forme; les magasins étaient considérés comme de vastes caisses dont les préposés étaient déclarés responsables. On décida qu'aucun mouvement ne pourrait y avoir lieu sans être reporté sur des livres. Ces mouvemens furent divisés en entrées ou recettes et en sorties ou dépenses. Parmi les premières, on rangea tout ce qui était admis à un titre quelconque à la suite d'achats, de fabrications, de remises faites par les corps ou par les divers services publics, parmi les secondes tout ce qui était extrait pour les distributions, les transformations, les envois aux corps, places et arsenaux. La comparaison des entrées et des sorties établissait la situation du magasin. Ces résultats étaient consignés dans des comptes dont on s'appliqua chaque année à perfectionner le modèle, et qui étaient envoyés avec les pièces à l'appui à l'administration centrale du ministère. Là un bureau spécial fut chargé de centraliser les opérations, de les contrôler, de les récapituler par services dans des résumés, de former enfin le compte général destiné à être soumis aux chambres législatives. La cour des comptes devait de son côté recevoir du ministre tous ces documens, constater la régularité des opérations, rappro-

cher, à l'aide des résumés généraux, les comptes ainsi vérifiés du compte général imprimé, et prononcer la conformité de tous ces résultats. On espérait par ce moyen donner à la gestion des matières les mêmes garanties et la même certitude qu'à la gestion des deniers.

La loi de 1843 n'avait eu pour objet que de poser le principe; l'ordonnance royale du 6 août 1844 renferma des dispositions plus précises. Elle déclara notamment que les matières devant figurer dans la nouvelle comptabilité étaient seulement les matières de consommation et de transformation. Pour les autres, il n'était rien changé à l'ancien état des choses; les valeurs mobilières permanentes garnissant les hôtels, casernes et autres édifices, ainsi que les machines, ustensiles et outils, continuèrent à demeurer sous la simple surveillance administrative. Cette division du matériel en deux catégories ne devait pas être dans la pratique aussi simple qu'elle le paraissait dans le texte de l'ordonnance : elle devait donner naissance à une certaine confusion et à d'assez nombreux embarras; de plus elle enlevait à la cour des comptes le contrôle de valeurs considérables.

L'exécution de la loi de 1843 et de l'ordonnance de 1844 fut d'ailleurs hérissée de difficultés. La nature même de la comptabilité-matières opposait à l'œuvre d'organisation les plus sérieux obstacles; un des principaux était certainement la multiplicité des unités sur lesquelles on devait opérer. Dans la comptabilité en deniers, toutes les opérations de recette et de dépense s'effectuent sur une seule unité, et se traduisent par une seule expression, le franc. Ce qu'on a reçu, ce qu'on a dépensé, ce qui reste peut dès lors se résumer en une seule ligne. Il est loin d'en être ainsi dans la comptabilité du matériel; chaque genre, chaque forme, chaque qualité de la matière représente une unité particulière, et exige un compte ou tout au moins une ligne de compte distincte. Il est facile de juger des développemens que peut prendre une pareille comptabilité. Pour ne citer qu'un exemple, le clou, le nombre des différentes espèces employées dans la marine est de 382; une autre matière non moins commune, la vis, compte 280 variétés. Cependant la vis et le clou, qui renferment tant d'unites, ne sont eux-mêmes qu'une unité presque perdue au milieu de toutes celles qui composent le matériel de l'état.

Tant que la comptabilité-matières fut renfermée dans l'enceinte de l'atelier et du magasin spécial, elle parvint à surmonter les inconvéniens de ces unités multiples. Circonscrite dans un nombre défini de matières, elle put indiquer sans trop d'embarras, par espèces détaillées, les entrées et les sorties; mais après la loi de

1843 la comptabilité élémentaire du magasin et du chantier, destinée au contrôle purement local, n'était plus suffisante. Il fallait dresser des comptes généraux par établissement, puis un compte général pour le ministère; il fallait disposer ces documens pour le contrôle de la cour des comptes, leur donner une forme et des proportions qui rendissent ce contrôle possible. Pour les contenir dans des limites raisonnables, on s'occupa d'abord d'empêcher une division trop étendue de la matière, de déterminer les espèces, de les classer et de restreindre le nombre des unités. Après ce premier travail, le nombre des unités était encore immense : il dépassait ce chiffre de 28,000 dans le département de la marine. Pour réduire cette multiplicité, on imagina de les grouper par grandes collections en rédigeant les nomenclatures du matériel des divers services. Tous les objets et toutes les matières y furent énumérés et rangés sous une double classification, celle de l'unité simple et celle de l'unité collective. L'unité simple, désignant les matières de même nature, de même forme et de même qualité, resta en usage dans les écritures élémentaires; l'unité collective, comprenant plusieurs unités simples, servit à la rédaction des comptes généraux.

La composition des unités collectives se fit, autant que possible, d'après un plan rationnel. Plus d'une fois cependant on ne put obtenir de collection qu'en faisant violence à la nature des objets. Dans la marine surtout, où les matières sont plus nombreuses, on peut remarquer des assemblages bizarres. Si l'on se reporte à la nomenclature du service des approvisionnemens généraux de la flotte, à l'unité collective n° 33, intitulée *ferremens*, on voit confondus dans la même catégorie des toiles métalliques, des verrous, des arrêts de persiennes, des charnières, des mouvemens de sonnettes, des boucles de ceinturons, des ressorts de portes, des plaques de propreté. Dans l'unité collective n° 124, *meubles et objets d'ameublement*, le balai de crin est réuni à l'allonge de table, et le verre à boire est tout étonné d'appartenir à la même famille que la cheminée à la prussienne. En parcourant ces collections, on croit avoir sous les yeux ces cabinets d'antiquaires qui font le bonheur des peintres, et dans lesquels gisent pêle-mêle, à côté des cornues, les cuirasses de Milan, les mandolines espagnoles et les riches étoffes de l'Orient. Le défaut d'analogie et de ressemblance n'est pas du reste le seul vice de ces réunions d'objets. Les différences de valeur, quelquefois considérables entre les matières enfermées sous le même numéro, achèvent de justifier les critiques adressées à l'unité collective. Il suffit d'ouvrir les nomenclatures : chaque page offre un choix varié d'anomalies (1); aussi, avec ce sytème, les énoncia-

(1) Sous l'unité 68, par exemple, on range à la fois la chaloupe de 13 mètres, qui

tions qui peuvent exprimer tant de choses diverses ne réussissent-elles à rien présenter d'une façon sérieuse. Supposons que dans un compte sous le n° 43, *métaux, alliages et soudures*, on constate à la colonne des sorties le chiffre 1. Ce chiffre peut signifier indifféremment un livret d'argent battu en feuilles de 25 centimes, 1 kilogramme d'acide borique de 5 francs ou de sulfate ferreux impur de 2 centimes, un litre d'eau-de-vie de 85 centimes ou un kilogramme d'or de 3,600 francs. Quelle est l'utilité d'un compte rédigé avec une absence aussi complète de précision, et quelle peut être l'action d'un contrôle réduit à procéder sur un document de cette forme?

L'insuffisance, pour ne pas dire l'absurdité, de ces résultats, et la difficulté de constituer, sans unité collective, des comptes d'une dimension acceptable, ont fait douter plus d'une fois des avantages de la mesure ordonnée par la loi de 1843. On s'est demandé s'il n'y avait pas lieu d'abandonner la comptabilité-matières, de supprimer le contrôle de la cour des comptes et de ramener le système de garantie des opérations à la comptabilité du magasin et au contrôle local. En 1848 surtout, cette question fut sérieusement agitée pour le ministère de la marine. Une commission d'enquête fut désignée par l'assemblée nationale pour en étudier les faces diverses; elle interrogea tous les fonctionnaires et agens du service, prit l'avis de tous les hommes compétens, et après de longues discussions conclut au maintien de la comptabilité-matières et du contrôle de la cour des comptes. Elle pensa que l'idée du législateur de 1843 était une idée utile, féconde, capable d'assurer au matériel de l'état une protection dont on ne devait pas priver le pays. Il était indispensable que l'administration fût contrôlée autrement que par elle-même, que l'assemblée pût connaître ce qui se passait dans les arsenaux, qu'elle eût sous les yeux des résultats sincères, et que la cour des comptes lui certifiât l'exactitude de ces résultats pour les matières, comme elle la certifie pour les deniers. On ne devait pas se laisser décourager par l'insuccès d'une première tentative; il fallait redoubler d'efforts, multiplier les essais et rechercher les perfectionnemens possibles.

Ce fut la marine qui ouvrit la marche dans la voie du progrès. Elle imagina de combattre les inconvéniens de l'unité collective par l'introduction d'un système nouveau, connu depuis sous le nom de *système en valeurs*. Ce système consiste à remplacer dans les comptes l'énonciation de la quantité par celle de la valeur en francs. A chaque matière, on assigna un prix conventionnel, invariable dans tout

vaut 3,500 francs, et le youyou de 3 mètres, qui vaut 410 francs. L'unité suivante n° 69 comprend le mât de 30 mètres, qui vaut 15,900 francs, et le mât de 10 mètres, du prix de 100 francs, etc.

le cours de l'année, et l'on en fit le signe destiné à l'exprimer. On dressa des tarifs généraux pour fixer cette valeur officielle, et il devint dès lors possible de composer l'unité collective d'élémens homogènes, sinon par leur nature, du moins par le symbole qui les représentait. En réduisant, pour ainsi dire, toutes les unités simples à un même dénominateur, le franc, on pouvait les ajouter, et l'on obtenait un total qui avait en tout cas le mérite de ne pas être absurde. On parvenait également à conserver à ces unités leur individualité en les admettant à contribuer chacune pour leur part relative dans la formation des résultats de l'unité collective. Un exemple fera mieux comprendre le mécanisme de ce système. Nous avons à décrire, sous l'unité collective n° 53, *matières et marchandises diverses*, l'entrée des matières ci-après : 1 pinceau à laver, 1 cent de plumes de corbeau et 1 fiole de sandaraque. D'après l'ancienne méthode, on aurait inscrit en recette au compte le nombre 3, expression qui ne donne qu'une idée très imparfaite de l'opération. Dans le système-valeurs, on prend l'estimation correspondant à chacune de ces unités, et, comme le pinceau à laver est représenté par 50 centimes, le cent de plumes de corbeau par 2 fr. 50 cent., la fiole de sandaraque par 15 centimes, on ajoute ces trois chiffres et l'on porte au compte un total de 3 fr. 15 c. qui constitue une énonciation incontestablement plus précise. Les conséquences de ce progrès s'aperçoivent immédiatement; la responsabilité du comptable est mieux déterminée; les contrôles supérieurs peuvent s'exercer d'une manière plus efficace, et le pays peut se rendre un compte plus exact de la richesse de ses arsenaux.

L'adoption du système-valeurs, en faisant disparaître dans les comptes l'indication de la quantité pour les unités collectives, la laissa subsister dans les écritures élémentaires, dans la comptabilité de l'atelier, dans les pièces justificatives des entrées et des sorties, dans les inventaires de fin d'année. Le contrôle local ne fut donc privé d'aucune des garanties dont il jouissait antérieurement. On ne se servit de l'expression francs que pour former les écritures générales et les comptes, afin de fournir un champ mieux préparé aux vérifications du contrôle central du ministère et de la cour des comptes. Cette organisation était évidemment très supérieure à celle qui l'avait précédée. Cependant le mérite n'en fut pas unanimement reconnu; les critiques furent nombreuses, les unes injustes, les autres fondées. Nous nous bornerons à retenir ici deux des reproches qui nous semblent les plus sérieux. Le premier a pour objet la complication qu'entraîne la mise en mouvement du mécanisme, le second les facilités que le système offre à la fraude au moyen de la substitution d'une matière à une autre.

L'obligation de convertir les quantités en valeurs donne lieu à des calculs longs et nombreux. Il faut chercher dans le tarif le prix attribué à la matière qu'on veut décrire, et multiplier par ce prix le poids, le nombre, le volume, la mesure. C'est une opération délicate et dont l'importance est extrême, car l'exactitude de toute la comptabilité en dépend. Après la tâche que ces calculs imposent aux fonctionnaires qui dressent les comptes, ils sont l'occasion d'un travail énorme pour le bureau central du ministère et pour la cour des comptes, chargés de les contrôler en examinant une à une les applications du tarif. On peut se faire une idée du temps et des soins que demande la vérification de ces calculs pour toutes les entrées et les sorties opérées dans le cours de l'année sur chacune des 28,000 unités simples de la marine. On essaierait bien de simplifier ce rouage, si l'on ne risquait de détruire du même coup tout le système dont il est la pièce principale.

Le second défaut que l'on reproche à la méthode-valeurs, c'est de permettre les détournemens. Du moment où l'unité prise en compte est non l'objet lui-même, mais sa valeur en argent, il semble évident que, dans le cercle de la même unité collective, le comptable peut remplacer les unes par les autres les matières qui la composent, pourvu qu'en définitive la valeur totale de l'unité collective ne soit pas changée. Comme il n'est tenu de justifier dans son compte que de l'entrée, de la sortie ou du reliquat d'une certaine somme, il peut n'envisager que le résultat final, et se réserver toute liberté sur la façon de l'obtenir. Or il y a là un danger réel. La valeur officielle des matières dans les écritures n'est pas la valeur exacte, le prix du commerce; il y a toujours entre ces deux valeurs une marge plus ou moins grande : pour certains objets, le prix du commerce est supérieur, pour d'autres il est moindre. Le comptable a donc toujours sous la main l'occasion d'un excellent trafic. Il peut vendre à son profit les matières qui sont plus chères sur le marché et les remplacer dans son magasin par celles dont le prix est inférieur à l'estimation officielle; les quantités et les matières confiées à sa garde seront changées, mais il représentera en somme une valeur conventionnelle égale. Il aura réalisé un bénéfice au préjudice de l'état, et cependant on pourra toujours le croire le plus fidèle des comptables, puisque l'actif apparent de l'arsenal n'aura subi aucune diminution. Supposons, par exemple, que dans un magasin se trouvent renfermés 10,000 kilogrammes de cuivre rouge estimés 25,000 francs au taux officiel de 2 fr. 50 cent. le kilogramme, et une égale quantité de cuivre bronze évalué également à 2 fr. 50 cent. le kilogramme. Le garde de ce magasin est donc responsable, au titre de l'unité collective *cuivres*, d'une valeur de

50,000 fr. Or dans le cours de l'année le prix du cuivre rouge sur le marché des métaux s'élève à 2 fr. 60 cent., tandis que celui du cuivre bronze descend à 2 fr. 40. Le comptable conçoit alors l'idée de vendre 5,000 kilogrammes de cuivre rouge et d'y substituer 5,000 kilogrammes de cuivre bronze. L'état perd ainsi 1,000 fr.; mais l'agent infidèle peut néanmoins justifier d'une valeur de 50,000 francs en magasin, et s'approprier impunément le produit de sa fraude. Le détournement ne pourra être découvert par les contrôles supérieurs qu'à la condition presque irréalisable d'établir la situation de chaque unité simple à l'aide des pièces justificatives des entrées et des sorties; s'ils reculent devant un pareil travail, si de son côté le contrôle local ferme les yeux ou néglige seulement les vérifications nécessaires, le comptable ne rencontre plus rien devant lui qui arrête ou qui puisse trahir ses manœuvres frauduleuses. Le ministère de la marine a du reste si bien compris le péril, qu'il a soin de remanier chaque année ses tarifs officiels, et de les tenir aussi près que possible de la vérité. Il a pensé que le meilleur moyen de prévenir la fraude était de faire disparaître la marge qui offrait une tentation dangereuse et ouvrait le champ à la spéculation.

II.

Lorsque le ministère de la guerre prit la résolution de réformer sa comptabilité-matières, il eut la pensée d'adopter le système-valeurs, et de constituer la nouvelle organisation sur le modèle de celle dont on avait constaté les bons résultats à la marine. Un projet complet fut même préparé dans ce sens. Après mûre discussion, on y renonça pour plusieurs motifs et surtout à cause des considérations que nous venons d'exposer. Tout en reconnaissant que le mode de comptabilité par valeurs était un moyen habile d'approcher de la vérité en conservant l'unité collective, un procédé ingénieux pour revenir indirectement à l'unité simple, à laquelle il restituait son importance, on fut d'avis qu'il était encore préférable d'aller directement à la vérité absolue, de supprimer l'unité collective, et d'asseoir résolûment la nouvelle comptabilité sur l'unité simple. On décida en conséquence que l'on compterait par unité simple et par quantité.

Il ne suffisait pas de décréter le principe; il fallait le mettre à exécution. N'allait-on pas se heurter aux obstacles qui avaient fait adopter l'unité collective en 1845? N'allait-on pas se noyer au milieu des milliers d'espèces qui composent les unités simples, et se perdre dans une comptabilité inextricable et gigantesque? L'admi-

nistration ne s'est pas laissé effrayer par ces difficultés; elle a hardiment abordé le problème, et croit l'avoir résolu.

Dans toute maison de commerce comme dans toute caisse publique, les dépenses et les recettes sont consignées sur divers registres, dont les principaux sont le livre-journal et le grand-livre. On inscrit sur le journal les opérations jour par jour, à mesure qu'elles se présentent; on les reporte ensuite au grand-livre, en les classant par ordre de matières. Ces registres, on les tient également dans les arsenaux, pour y consigner les entrées et les sorties du matériel. C'est un de ces livres qui a fixé l'attention de l'administration et qui est devenu le pivot de la réforme. On a trouvé que le grand-livre ferait un compte excellent, qu'il pourrait se prêter à tous les développemens de l'unité simple, et qu'on ne saurait avoir de meilleur document à soumettre au contrôle central et à la cour des comptes. Il fut donc arrêté que le grand-livre serait le compte. On n'imposait ainsi aux comptables des magasins aucune obligation nouvelle, puisqu'ils étaient déjà obligés, sous le régime antérieur, à la tenue de ce registre. On simplifiait au contraire leur tâche en les déchargeant de la rédaction des anciens comptes et de plusieurs autres documens, on facilitait en même temps l'œuvre du contrôle. En effet, si le compte lui-même offrait dès lors un volume plus considérable, il avait l'avantage de condenser les descriptions et les renseignemens, fractionnés antérieurement sur des pièces diverses; il fournissait un ensemble complet, sur lequel pouvaient se concentrer des vérifications disséminées jusqu'alors sur des relevés et des états distincts et mal coordonnés. Non-seulement le grand-livre est devenu le compte; par un agencement habile, il est devenu aussi l'inventaire. C'est une simplification et une économie de peine, qui ne causent d'ailleurs aucun préjudice au contrôle du magasin. Il ne faut pas confondre l'inventaire dont il est ici question, et qui n'est qu'un relevé des matières d'après les écritures, avec le recensement effectif qui constate les matières existant réellement.

La forme du compte trouvée, il s'agissait d'assurer la réalité et l'exactitude des faits appelés à y figurer. C'est dans le perfectionnement des pièces justificatives et dans l'amélioration du service des recensemens qu'on a cherché ces garanties. Pour toutes les entrées de matières correspondant à une dépense en deniers, un mécanisme ingénieux, que nous expliquerons tout à l'heure, permet d'en reconnaître l'exactitude dans la dépense même du compte en deniers. Pour les réintégrations d'objets faites par les corps de troupes, qui avaient donné lieu aux abus les plus nombreux, notamment dans le service de l'habillement, on prévient les dissimulations, trop souvent pratiquées dans les entrées, au moyen d'un

système de récépissés à talon dont la souche, cotée et parafée, reste entre les mains du comptable et constate toutes les réceptions. Enfin, pour les opérations qui ont lieu entre les divers magasins de la guerre, on a la preuve de l'exactitude dans la balance qui doit exister entre le total général des entrées et des sorties de tous les établissemens.

Les pièces qui servent à la justification des opérations doivent être établies avec l'attention la plus sérieuse; il est indispensable de n'y consigner aucun fait qu'après un examen consciencieux. On ne saurait apporter à cet égard trop de scrupules, car l'extrême divisibilité de certaines matières, la difficulté d'obtenir dans les entrées et dans les sorties des mesures mathématiquement égales, fournissent déjà trop d'occasions d'incertitudes et de fraudes. Le comptable des finances, lorsqu'il paie 100 francs, est certain de faire sortir 100 francs de sa caisse. Le garde-magasin qui délivre 100 rations de 1 kilogramme n'est pas sûr de faire sortir exactement 100 kilogrammes de son magasin. Dans le mesurage de chaque ration, il peut s'introduire une certaine différence en plus ou en moins qui altère d'une façon plus ou moins grave le résultat final. On nous racontait à ce sujet une anecdote qui prouve combien il est parfois difficile, même avec la meilleure foi du monde, d'échapper à l'erreur dans les manipulations de matières. C'était en Algérie, en campagne, à la fin d'une marche. On procédait à la distribution du vin qui devait réconforter les troupes fatiguées. Chaque soldat présentait son bidon à la cannelle, et l'homme de service le remplissait devant le comptable des vivres, qui présidait lui-même à l'opération. Un officier qui assistait à la distribution s'adresse tout à coup au comptable. « Cher camarade, dit-il, vous ne donnez pas le compte à nos hommes. — Comment! réplique le comptable fort de sa conscience, regardez les bidons, on les emplit jusqu'au bord. — Il n'en est pas moins vrai que votre distribution est mal faite, et vous allez vous en convaincre. » Prenant alors un bidon qui venait d'être rempli, l'officier le laissa reposer quelques instans, puis montra au comptable l'abaissement progressif qui se manifesta dans le niveau du liquide. L'air, refoulé au fond du récipient par l'introduction violente du vin, remontait peu à peu à la surface en laissant un vide égal à la place qu'il occupait. Il en résultait pour chaque homme un déchet de quelques centilitres. Le comptable se rendit à l'observation, et régularisa la distribution. On aperçoit le parti que peut tirer la mauvaise foi de circonstances de cette nature (1), on comprend combien il est nécessaire d'exercer

(1) Il y a environ dix ans, on découvrit dans les caves du service des subsistances

une surveillance assidue sur les lieux mêmes, de vérifier chaque fait avant de le certifier, et de rédiger avec précaution les pièces qui sont destinées aux contrôles supérieurs.

Le mécanisme à l'aide duquel l'administration assure la sincérité des entrées qui correspondent à une dépense en deniers constitue une des innovations les plus importantes de la comptabilité de la guerre; on l'appelle la corrélation entre le compte des matières et le compte financier. Voici en quoi il consiste : on sait comment s'exécutent et se paient les approvisionnemens de l'état. Sur l'ordre des chefs de service, les fournisseurs livrent dans les magasins les matières achetées, dont les garde-magasins prennent charge; ils se présentent ensuite devant le trésorier-payeur-général avec un mandat de l'ordonnateur et les pièces qui constatent la livraison, et touchent le prix de leur fourniture. Il y a donc un rapport étroit entre l'entrée de la matière dans l'arsenal et la sortie de l'argent de la caisse du trésorier-payeur. C'est, à vrai dire, la même opération; c'est toujours l'actif de l'état, qui ne se consomme pas, mais qui change de forme. Il n'y a ni dépense ni recette, il y a balance : ce qui manque dans la caisse doit se retrouver dans le magasin. Il fallait parvenir à rendre sensible à tous les yeux cet équilibre. On s'est occupé d'abord d'en préparer la démonstration dans les pièces élémentaires. On a imaginé des factures à talon dont les deux parties reproduisent les mêmes énonciations : la facture est apportée au payeur et sert au paiement de la fourniture, qu'elle justifie dans le compte-deniers; le talon est adressé au garde-magasin et devient la justification de l'entrée dans le compte-matières. Il est évident que la double opération constatée au moyen de cette pièce commune doit présenter un accord parfait. Après avoir assuré la concordance dans les détails, on la garantit dans l'ensemble. On n'ignore pas que tous les ans chaque ministre dresse un compte général de toutes les dépenses qu'il a faites et qui ont été payées avec les deniers publics, et qu'il établit un compte semblable pour toutes les matières entrées ou sorties dans les établissemens qui dépendent de son ministère. Les divisions de ces deux comptes sont analogues et peuvent se prêter à un rapprochement. Sous le même chapitre, on trouve dans le compte en deniers le montant des sommes dépensées, dans le compte-matières la valeur réelle du matériel entré. Il suffit donc de mettre en regard les énonciations correspondantes

de Constantine une quantité d'hectolitres de vin assez considérable pour faire pendant trois jours double distribution à 15,000 hommes de troupes. Ces vins, qui ne figuraient plus dans la comptabilité des magasins, en étaient sortis par suite du phénomène physique que nous venons de décrire, phénomène que les habiles connaissaient et dont les comptables honnêtes et les parties prenantes ignoraient l'existence.

pour avoir la certitude d'une part que toutes les matières achetées ont été apportées dans les arsenaux, d'autre part que l'état n'a payé que les livraisons réellement faites.

Ce mode de contrôle n'est pas seulement précieux pour l'administration de la guerre, à laquelle il fournit le moyen d'exercer une surveillance plus étroite sur la fidélité de ses agens. C'est au pays surtout, c'est aux pouvoirs politiques qu'il apporte une lumière nouvelle et des garanties inconnues. L'assemblée nationale pourra suivre avec certitude la consommation des crédits du matériel. Il ne sera plus permis de rien prélever sur l'allocation des approvisionnemens au profit d'expériences et de dépenses non autorisées. Le budget de la guerre arrivera presque à ressembler à la célèbre maison de verre, et chacun pourra voir se dérouler toute la gestion du ministre et la série de ses actes financiers. On enlèvera ainsi tout prétexte à ces défiances qu'inspire au public l'emploi des centaines de millions affectées chaque année à notre établissement militaire; on donnera enfin au pays le moyen d'avoir dans la main tout ce qui concerne la guerre. Tout en effet, au point de vue financier, se rattache à deux grandes causes : le personnel, le matériel. Que l'assemblée fasse précéder chaque année la loi du budget d'une loi spéciale qui fixera l'effectif; l'établissement du budget se fera d'une façon plus facile, plus exacte et plus conforme à la volonté du pouvoir législatif. L'effectif une fois déterminé, rien n'est plus aisé que de calculer la dépense qui en résulte, au moyen des tarifs qui indiquent ce que coûte chaque officier, chaque soldat, chaque fantassin, chaque cavalier. Après avoir arrêté les crédits de l'effectif, on sera mieux en mesure d'apprécier ce qu'on veut allouer aux approvisionnemens. De cette façon, l'administration et l'assemblée marcheront d'un pas plus ferme et plus sûr non-seulement pour la demande et le vote des crédits, mais pour le contrôle de la dépense. Si la loi d'effectif forme pour le budget la plus solide des bases, elle fournit encore les meilleurs élémens pour apprécier l'exactitude des comptes que rend le ministre. Un simple rapprochement du nombre d'hommes votés avec le nombre d'hommes entretenus d'après les états de présence suffit pour constater le régulier emploi des crédits du personnel; quant aux approvisionnemens, on n'aura qu'à se reporter au compte-matières pour s'assurer que les sommes dépensées se retrouvent dans le matériel des arsenaux.

On le voit, la corrélation introduite dans la comptabilité-matières de la guerre a une portée supérieure à la simple modification d'un détail de comptabilité. Comme l'ensemble de la réforme, elle est le résultat d'un effort honnête auquel on ne saurait trop applaudir. Le

ministère tient à témoigner qu'il ne recherche pas les ténèbres; il appelle le contrôle, il veut la vérité. Il n'accepte plus cette fiction commode qui a servi si longtemps à couvrir les opérations en matières, et il s'efforce de détruire, à force de conscience et de loyauté, les préventions dont ces opérations ont été jusqu'ici l'objet. Aussi ne laisse-t-il plus subsister l'ancienne distinction du matériel en deux catégories; il pense qu'il n'y a plus lieu de maintenir un privilége qui enlève au contrôle de la cour des comptes une partie importante du matériel de l'état. Toutes les matières sans distinction seront soumises aux mêmes règles et à la même surveillance. Il en est de même pour l'Algérie, dont les magasins étaient restés jusqu'à présent sous le contrôle exclusif de l'administration. La conséquence de cette mesure en ce qui concerne le matériel de deuxième catégorie ou matériel permanent est d'assurer la protection des vérifications judiciaires à des valeurs qui s'élèvent à 18 millions pour le génie, à 4 millions pour les vivres, à 3 millions pour l'artillerie, à 5 millions pour le dépôt de la guerre, et à 21 millions pour l'habillement et le campement.

Par une disposition inverse, on a éliminé de la comptabilité des matières tout ce qui l'embarrassait inutilement, par exemple les matières et denrées alimentaires ne formant pas approvisionnemens, et destinées à une consommation immédiate, telles que la viande fraîche et le poisson. Les entrées et les sorties de ces matières compliquaient sans profit les écritures, et on pouvait ici remplacer sans inconvénient l'ancien mécanisme par quelques garanties données sur les pièces mêmes de la comptabilité en deniers.

La réforme de la comptabilité-matières de la guerre a été couronnée par des dispositions nouvelles sur les recensemens. Il est inutile d'insister sur l'importance de cette opération : elle est au magasin ce que la vérification du numéraire et des valeurs est à la caisse. Les chiffres portés dans des registres et dans des états, quoique bien alignés et coordonnés, ne sont qu'une chimère, s'ils ne correspondent pas exactement à des faits. A quoi sert de faire ressortir sur le papier les situations les plus satisfaisantes, si en réalité les arsenaux ne contiennent rien, si, en dehors des opérations réglementaires inscrites dans la comptabilité, les préposés ont pu vider leurs magasins par des sorties frauduleuses? Pour reconnaître si le compte est d'accord avec la réalité, si les arsenaux contiennent ce qu'ils doivent contenir, si les approvisionnemens n'ont subi aucune diminution, il n'y a qu'un moyen : recenser tout le matériel, et constater la concordance de ce recensement avec les résultats des écritures.

L'ancien règlement prescrivait de procéder le 31 décembre de

chaque année au recensement effectif de tout le matériel. Cette règle était aussi excellente en théorie que détestable dans la pratique. Autant il est facile de faire une vérification de la caisse au 31 décembre, et d'arrêter le chiffre des valeurs qu'elle contient, autant il est impossible d'exécuter une vérification semblable dans les arsenaux. Il est au-dessus des forces d'un fonctionnaire d'inventorier réellement dans une journée tout ce qui existe dans son service, de compter les canons, les fusils, les armes de toute espèce, les outils, les ustensiles, les machines, de peser les fers, les fontes, les cuivres, de mesurer les draps, les toiles, de cuber les fourrages et les bois, de constater la nature, la qualité, la quantité des vivres, des médicamens, des objets de pansement, en un mot de tout ce qui constitue le matériel de la guerre. Aussi les recensemens se faisaient mal, ou dans certains services ne se faisaient pas du tout; la situation des magasins restait plongée dans des ténèbres regrettables. A ces prescriptions illusoires, le nouveau règlement a substitué une règle moins absolue, mais plus pratique. Les recensemens n'auront plus d'époque fixe; ils s'exécuteront au moment où ils pourront se faire avec le plus de facilité et de profit; ils auront lieu inopinément. Les fonctionnaires chargés de l'opération devront se présenter à l'improviste, comme le font les inspecteurs des finances pour les comptables du trésor. Ils procéderont, suivant ce qu'ils jugeront convenable, à un recensement général ou partiel; s'ils opèrent partiellement, ils devront renouveler leurs vérifications, de manière à obtenir un recensement complet dans le cours de l'année. Le résultat de leur travail sera consigné en tête du compte annuel de gestion.

Tout en approuvant la sagesse de ces dispositions, tout en reconnaissant la bonne volonté de l'administration et le désir qu'elle a de les faire appliquer, il serait à craindre qu'il ne fût difficile d'en assurer l'exécution rigoureuse, si l'on ne s'efforçait de réaliser les deux conditions suivantes : d'abord un aménagement convenable des magasins, ensuite l'indépendance des fonctionnaires auxquels on confie le travail du recensement. Il est indispensable d'introduire dans le rangement des matières les méthodes les plus propres à en faciliter la reconnaissance, et de disposer en conséquence les divisions, les rayons, les casiers qui se prêteront le mieux à l'application de ces méthodes. L'indépendance des officiers chargés du recensement n'est pas moins essentielle. Sans vouloir soustraire la surveillance des magasins au contrôle local, tel qu'il est organisé, il serait bon d'établir des vérifications analogues à celles qui sont opérées pour les deniers par les inspecteurs des finances. On donnerait à certains fonctionnaires la mission de faire

des tournées dans les arsenaux. On les choisirait dégagés de tous liens avec les préposés des services qu'ils devraient contrôler, de manière qu'il n'y eût à craindre ni les complaisances ni la solidarité de l'esprit de corps. Par ce moyen, les vérifications auraient lieu sans partialité comme sans faiblesse, et la mention du recensement, certifiée sur le compte, sortirait de la sphère des formules banales et sans portée qu'on signe à la légère, sans croire engager sa responsabilité.

On s'est borné ici à faire ressortir les points principaux de la réforme réalisée par le ministère de la guerre; il eût été fastidieux de descendre plus avant dans les détails. Ce que nous avons dit suffira pour qu'on puisse apprécier le caractère général de l'œuvre. Le règlement nouveau est-il irréprochable, a-t-il tout prévu, est-il uniformément applicable? N'éprouvera-t-il aucun mécompte dans la pratique? C'est ce que l'expérience seule pourra démontrer. Toutefois il est permis de dire dès aujourd'hui que ce règlement, s'il n'est pas le dernier terme de la perfection, est au moins un pas considérable fait en avant dans la voie du progrès. Il donne à la comptabilité-matières une consistance nouvelle, il l'assoit sur une base solide, il cherche à en faire le reflet exact de tout ce qui se passe dans les arsenaux.

Nous espérons qu'il pourra produire des résultats réellement utiles. Il ne faut pas toutefois se bercer d'illusions et croire que la publication de ce document va changer immédiatement la face des choses. Les meilleures institutions n'ont de valeur qu'autant qu'elles sont mises en pratique par des hommes résolus à les appliquer loyalement. Ce n'est pas dans des prescriptions réglementaires, nous ne l'ignorons point, que se trouvent les garanties les plus sûres, c'est dans l'honneur, l'intelligence et la conscience des citoyens auxquels est remis à tous les degrés le soin des intérêts publics. C'est surtout par le développement du patriotisme, par la généralisation du sentiment du devoir qu'on obtiendra les réformes les plus fécondes. Plus que tout autre, notre établissement militaire a besoin de cette condition. L'organisation de l'armée comme celle du matériel, les troupes comme les arsenaux, exigent que chacun, dans son cercle d'action et dans la mesure de ses forces, apporte un concours absolu et dévoué. Que le soldat s'exerce aux manœuvres et se plie à la discipline, que l'officier s'instruise, que l'administrateur perfectionne ses services, que le contrôleur surveille, que chacun enfin s'applique à augmenter la force de l'état, à en ménager les ressources, à faire régner l'ordre. Si ces sentimens pénètrent dans les cœurs, l'heure de la reconstitution ne se fera pas longtemps attendre. Tout entrera dans une voie d'amélioration réelle

et dans la sphère spéciale où il est circonscrit, le règlement de 1871, sincèrement exécuté, contribuera pour sa part à cette renaissance; il ajoutera une pierre à l'édifice en portant la lumière dans toutes les opérations du matériel.

Mais cette lumière même, ne faut-il pas s'en effrayer? Ne faut-il pas craindre avec certains esprits qu'elle brille non pas seulement pour nous, mais surtout pour l'étranger, qui nous observe et qui pourra compter à loisir nos canons, nos fusils, toutes les pièces de notre armement? Les yeux fixés sur nos arsenaux, n'y trouvera-t-il pas l'indice de nos résolutions, le secret de nos projets, et ne lui sera-t-il pas facile de paralyser nos desseins et de déjouer nos meilleurs plans? Il ne faut pas attacher une trop grande importance à cette considération. N'oublions pas d'abord que les résultats de la comptabilité ne peuvent être publiés que longtemps après l'accomplissement des faits. Si l'on veut agir avec mystère, on aura donc une marge assez considérable pour tenir les opérations secrètes; mais, quand même ces résultats seraient connus immédiatement, en résulterait-il un danger pour le pays? Nous sommes de ceux qui croient que la divulgation de la vérité est toujours un avantage, et qu'il n'y a pas lieu de faire d'exception pour nos approvisionnemens de guerre. Si les arsenaux sont vides, le peuple, qui le sait, n'éprouve aucune velléité de lancer ni de suivre son gouvernement dans des aventures désastreuses; s'ils sont abondamment pourvus, le pays tout entier puise dans sa richesse un sentiment de confiance, et l'étranger une impression de respect. Il ne peut y avoir de cause d'affaiblissement à montrer dans les rangs notre jeunesse entière, disciplinée par de fortes institutions militaires, à faire connaître à tous qu'il y a pour l'armer des canons et des fusils du meilleur système, des habillemens pour la vêtir, des approvisionnemens de toute espèce pour la nourrir et l'équiper, et qu'au premier signal elle peut accourir au drapeau dans un nombre et dans un appareil formidables. Le jour où l'on divulguera de pareils secrets, et nous espérons qu'il ne se fera pas trop attendre, la France pourra de nouveau élever la voix avec autorité et reprendre son ancienne place dans la politique de l'Europe.

L. Bouchard.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier 1872.

On savait bien que ce singulier état politique où la fatalité des choses nous a jetés, où elle nous retient encore, était aussi laborieux que précaire. On n'ignorait pas que pour mettre en mouvement cette machine complexe, puissante et délicate d'une souveraineté nationale représentée par des pouvoirs mal définis, il fallait presque un miracle permanent de prudence, d'abnégation et même de dextérité. On gardait cependant l'illusion que le miracle pouvait continuer à se faire, puisqu'il s'était fait jusqu'ici; on vivait sur la foi de ce compromis accepté à Bordeaux, renouvelé il y a six mois à Versailles, et dont l'objet était d'assurer « sinon la stabilité qui est l'œuvre du temps, du moins celle que peuvent donner l'accord des volontés et l'apaisement des partis. » C'était justement la force de cette situation d'être exceptionnelle comme les circonstances, de s'imposer comme une nécessité de prévoyance et de patriotisme, d'avoir le caractère d'une combinaison dont la durée devait être proportionnée à l'occupation étrangère, de trouver enfin son expression dans l'alliance réputée indissoluble d'une assemblée bien intentionnée et d'un homme illustre entre tous, élevé au premier rang par ses services, appelé au gouvernement par une sorte de désignation universelle.

Dans ces conditions, dans l'alliance de M. Thiers et de l'assemblée, le sentiment public si profondément éprouvé trouvait encore une dernière garantie qui suffisait à le rassurer en lui donnant tout ce qu'il peut espérer de confiance aujourd'hui. Sans doute, à y regarder de près, il y avait eu plus d'un nuage, plus d'un germe de mésintelligence depuis dix mois; on était décidé d'avance à ne pas trop s'inquiéter des nuages, à ne pas même admettre la possibilité d'une rupture, dont l'instinct public désavouait la pensée. On vivait ainsi, croyant tout au moins avoir pris les mesures les plus indispensables contre l'imprévu, lorsque l'imprévu au contraire s'est déchaîné de nouveau justement par l'issue

qu'on avait voulu lui fermer. L'imprévu a éclaté sous la forme d'un coup de vent parlementaire, d'une crise aiguë de gouvernement. M. Thiers a subitement donné sa démission de président de la république à la suite d'un vote tout financier de l'assemblée refusant de sanctionner le principe de l'impôt sur les matières premières. Pendant vingt-quatre heures, la France s'est trouvée réduite à se demander où elle en était, quel lendemain, quel gouvernement lui réservait cette péripétie inattendue. L'Europe n'était peut-être pas moins attentive à ce qui allait se passer en France. Heureusement la crise a été courte, — courte et vive. L'assemblée s'est hâtée de panser la blessure de M. le président de la république en lui renouvelant les témoignages de sa confiance, en faisant appel à son patriotisme, en dégageant le vote de la veille de toute arrière-pensée d'hostilité politique. La démission du chef du pouvoir exécutif n'a point été acceptée, M. Thiers est resté, le ministère est resté, lui aussi, tout entier après avoir parlé un instant de se retirer, et tout a fini par une réconciliation universelle, tout est rentré dans l'ordre. Au premier aspect, rien n'est donc changé. Non, rien n'est changé, si ce n'est que sans le vouloir on a peut-être divulgué le secret d'une situation; on a ravivé le sentiment de l'incertitude des choses en mettant à nu les fragilités, les anomalies d'un régime dont on évitait d'interroger de trop près la nature et les conditions, qui, à travers tout, représentait pour le pays une idée de libération et de réorganisation. On a risqué de livrer d'un seul coup et pour une dissidence secondaire tout le terrain qu'on avait patiemment reconquis, comme si on avait terminé sa tâche, comme s'il n'y avait pas le territoire à délivrer, les passions meurtrières à désarmer, la grandeur française à relever. En vérité, le 19 janvier ne nous est pas favorable : l'an dernier, c'était la bataille suprême de Paris expirant; cette année, c'est une crise de gouvernement, et, quoique cette fois la victoire soit restée à la raison, au patriotisme éclairé ou promptement redressé par la réflexion, c'est une expérience qu'il ne faudrait pas recommencer.

Les crises de ce genre ont leur moralité; ce qu'il y a de mieux à faire pour tout le monde, c'est de s'en souvenir et d'en profiter. Certes, à considérer les choses d'une certaine façon et si nous vivions dans des temps plus tranquilles, cet étrange incident qui vient d'émouvoir l'opinion offrirait un spectacle qui aurait son originalité et sa grandeur : c'est le spectacle d'un homme assurément dévoué à son pays, supérieur par l'esprit et par l'expérience, dévoré d'une immense passion d'activité, qui, en étant le chef du gouvernement, est son premier ministre, son ministre des finances, comme il sera un autre jour son ministre de la guerre ou son ministre du commerce, et naturellement cet homme, doué d'incomparables dons, porte avec lui partout où il intervient la vivacité de ses convictions, l'impétuosité de sa nature, les entraînemens

de son éloquence. Il règne et il gouverne par la parole; il est le génie de la discussion en personne, c'est la force et c'est aussi la faiblesse du régime actuel; c'est dans tous les cas l'explication la plus simple, la plus saisissante des dernières péripéties où a failli disparaître comme dans un tourbillon ce qui nous reste pour le moment de sécurité et de pouvoir. Que M. Thiers ait été conduit à cette manière d'entendre et de pratiquer le gouvernement par une pensée patriotique, par une généreuse impatience de servir son pays, personne n'en doute. Appelé ou jeté au pouvoir dans un moment d'effroyable détresse où la France, accablée par l'infortune, avait à se sauver d'une dissolution menaçante, il s'est mis à l'œuvre avec un infatigable dévoûment, avec des idées arrêtées, comme il l'a dit plus d'une fois, avec des vues politiques qui embrassaient tous les intérêts nationaux. Ces vues et ces idées, il a la passion de les réaliser, de les voir triompher, cela est bien clair; il les défend vivement, et, comme il n'est pas de ceux qui imposent leurs opinions ou leurs volontés par les coups d'état, il n'a qu'une force, la parole, la discussion. Il faut qu'il persuade, qu'il gagne ses victoires par l'éloquence. Une fois engagé, il se livre tout entier à cette atmosphère excitante, il a naturellement toutes les émotions, les enivremens et même les susceptibilités du combat; c'est ce qui est arrivé. M. le président de la république a combattu; il a été emporté par l'ardeur de la lutte, il n'a pu réussir à convaincre l'assemblée, et sous l'impression de ce mécompte parlementaire, dans un premier mouvement de vivacité, il a envoyé cette démission de chef du pouvoir exécutif qui a tenu un moment tout en suspens. L'assemblée a eu certainement raison; elle a montré le plus sérieux esprit politique en faisant tout ce qu'elle a pu pour apaiser les susceptibilités de M. le président de la république, et maintenant que cette émotion est un peu passée, maintenant que ce feu de controverse est tombé, M. Thiers lui-même, avec son jugement supérieur, doit être le premier à reconnaître qu'il s'est laissé entraîner, qu'il s'est mépris sur sa propre situation, aussi bien que sur la situation générale du pays, qu'il n'y avait véritablement aucune proportion raisonnable entre le parti extrême auquel il s'est arrêté un instant et la question qui a été le très innocent prétexte de cette crise inutile.

De quoi s'agissait-il donc en réalité? Un effroyable vide, on ne le sait que trop, a été fait par les événemens dans notre budget. Il n'y a pas moins de 650 millions d'impôts nouveaux à trouver pour combler ce vide. Les uns ont été déjà votés, les autres, pour un chiffre de 250 millions, sont encore à voter. L'assemblée depuis quinze jours était occupée à discuter sur les moyens de faire face à cette charge écrasante et de remettre le budget en équilibre. Impôt sur le revenu ou sur *les revenus,* impôt sur les valeurs mobilières, impôt sur les matières premières

importées en France, tout a été passé en revue dans une discussion des plus sérieuses, des plus intéressantes. Le gouvernement, conduit au combat par M. Thiers en personne, tenait essentiellement à faire prévaloir ses idées, son impôt de prédilection sur les matières premières, et il a déployé certes une dextérité infinie pour évincer toutes les autres combinaisons au profit de son propre système. L'assemblée de son côté avait de visibles hésitations en présence de cet impôt sur les matières premières, qui lui apparaissait, non sans raison, comme un danger pour le développement du travail national. Elle se sentait partagée entre un instinct qu'elle ne pouvait surmonter et le chagrin de résister à l'éloquence du chef du pouvoir exécutif. Elle était soutenue dans sa résistance par l'agitation des villes industrielles, par le concours pressant des délégués de presque toutes les chambres de commerce qui affluaient à Versailles. Le résultat de ces honnêtes et sérieuses perplexités a été le vote d'une motion de M. Feray proposant de renvoyer toutes ces questions à une commission qui serait chargée d'examiner de nouveau les moyens de faire face au déficit, avec cette simple réserve qu'on n'aurait recours à l'impôt sur les matières premières que si on ne pouvait trouver rien de mieux. Le gouvernement aurait voulu qu'on votât d'abord le principe de l'impôt en laissant à la commission le soin de revoir et de fixer les tarifs d'importation; la proposition Feray réservait l'examen des tarifs et le principe. C'est la proposition Feray qui l'a emporté, et la crise a éclaté aussitôt.

En définitive cependant, où était la difficulté? C'était un mécompte, si l'on veut, un ennui peut-être, il n'y avait rien de plus. Refusait-on au gouvernement les moyens de rétablir l'équilibre du budget? Nullement; on ne refusait rien, on ne discutait pas cette somme de 250 millions réclamée par le gouvernement : on s'offrait à la payer sous une forme quelconque, on insinuait tout au plus timidement qu'il serait peut-être plus régulier de fixer les dépenses avant de déterminer le chiffre des recettes nécessaires. Écartait-on décidément et absolument l'impôt sur les matières premières? Ce n'était pas même cela, l'impôt était réservé; il était seulement entendu qu'on ne se servirait de cette ressource qu'à la dernière extrémité. L'assemblée enfin laissait-elle entrevoir l'ombre d'une préoccupation politique, d'une méfiance à l'égard du gouvernement? Les listes du vote offrent le plus curieux mélange de toutes les nuances possibles d'opinions; dans chacun des deux camps, les noms les plus étonnés de se trouver ensemble se rencontrent et se confondent. C'est le vote le plus dénué de toute signification politique qui fut jamais, et de plus il ne pouvait avoir rien d'imprévu pour le gouvernement. Ce n'était point là une de ces surprises de scrutin qui peuvent blesser un pouvoir susceptible. Le gouvernement n'ignorait pas que jusqu'ici la commission du budget avait résisté avec une fermeté pa-

tiente, mais inflexible, à cette pensée d'un impôt sur les matières premières, qu'elle s'était bornée à proposer un léger droit fiscal. M. Thiers lui-même, dans son message du mois de décembre, semblait admettre sans aucune difficulté que c'était là une de ces questions où un gouvernement ne joue pas son existence, où la décision de l'assemblée reste entièrement libre, comme elle est souveraine. « Il reste à créer 250 millions d'impôts nouveaux, disait-il; ils vous ont été proposés et portent en partie sur les matières premières. Vous les avez examinés, vous les examinerez encore, et en tout cas il en sera mis d'autres sous vos yeux *pour que vous puissiez choisir...* » Que signifiaient ces paroles, si elles ne voulaient pas dire que l'opinion du gouvernement n'avait rien d'exclusif? Eh bien! l'assemblée a choisi, ou plutôt elle n'a pas même choisi, elle n'a voulu rien exclure, elle non plus; elle s'est contentée de témoigner ses scrupules, de faire appel à des réflexions nouvelles, et, jusque dans l'expression de ses consciencieuses perplexités, elle a pris toutes les précautions possibles pour ménager la dignité d'un gouvernement qu'elle ne voulait certainement pas atteindre dans son autorité morale et politique.

Franchement, où était en tout cela la raison sérieuse d'une crise qui pouvait avoir d'incalculables conséquences? Quoi donc! parce que l'assemblée a des scrupules sur les matières premières ou sur tout autre système d'impôts, le gouvernement n'aurait plus qu'à s'en aller, au risque d'ouvrir devant le pays le plus redoutable interrègne! Évidemment, disons le mot avec une respectueuse liberté, M. le président de la république s'est trompé, il s'est mépris sur son rôle, qu'il n'a vraiment pas estimé assez haut; avant d'envoyer sa démission, il n'a pas considéré que le pouvoir dont il a été investi ne ressemble pas aux pouvoirs des temps ordinaires, qu'il n'est plus libre, après avoir accepté ce pouvoir avec une généreuse résolution, de s'en dépouiller comme d'un fardeau importun le jour où il éprouve quelque contrariété. Assurément l'esprit patriotique de M. Thiers s'offenserait, si quelqu'un poussait la platitude de l'adulation jusqu'à lui dire que la France ne vit que par lui, qu'elle périrait sans lui : il est de ceux qui ne font pas dépendre la grandeur de la France d'une existence individuelle; mais enfin il y a des situations où un homme se doit tout entier à l'œuvre qu'il a entreprise, et M. Thiers est dans une de ces situations. Il doit à son œuvre et à son pays ses lumières, son dévoûment, ses fatigues, son abnégation, quelquefois même le sacrifice de ses impatiences ou de ses préférences. Il n'est pas là pour faire tout ce qu'il veut, ni même pour être toujours à l'abri des déboires et des mécomptes. M. Thiers n'y a pas pris garde, il n'avait véritablement pas le droit de faire ce qu'il a fait. On peut bien se dérober à des dignités, à des honneurs, à tout ce qui flatte l'orgueil, aux séductions de la puissance dans les temps paisibles et prospères; on

ne se dérobe pas à un devoir dans les temps douloureux, et ce devoir, M. Thiers l'a reçu et accepté le jour où il a été élu par les populations de vingt-six départemens, le jour où l'assemblée lui a remis le gouvernement à Bordeaux au mois de février 1871, le jour où la chambre, par une décision nouvelle, lui a donné la présidence de la république à Versailles, au mois d'août de l'année dernière. Que voulait dire en effet cette proposition Rivet, qui affectait un certain caractère organique, et qui est encore aujourd'hui la seule constitution de la France? Elle avait un sens parfaitement clair, elle se fondait sur ce que « la prorogation des fonctions conférées au chef du pouvoir exécutif, limitée désormais à la durée des travaux de l'assemblée, dégageait ces fonctions de ce qu'elles semblaient avoir d'instable et de précaire... » En d'autres termes, M. Thiers devenait un président inamovible, garanti désormais dans sa situation par un acte éclatant de confiance. Si l'assemblée s'enlevait spontanément le droit de le révoquer, sauf dans des cas de responsabilité exceptionnelle, le président de la république, de son côté, n'avait plus évidemment le droit de se retirer pour un simple dissentiment de détail. Gouvernement et assemblée restaient en face d'un devoir commun, dont ils devaient poursuivre ensemble l'accomplissement jusqu'au bout.

Ce devoir est-il donc rempli? Le territoire est-il délivré de l'occupation étrangère? La réorganisation de la France est-elle achevée? A-t-on rendu ce malheureux pays, nous ne disons pas à la prospérité et à la grandeur, mais à des conditions à peu près régulières où il puisse attendre sans inquiétude un lendemain? Non, n'est-ce pas? Nous n'en sommes pas là, nous n'avons pas vu poindre le jour bienfaisant où la France, relevée et guérie de ses blessures, retrouvera la place à laquelle elle a droit parmi les nations. Certes de généreux efforts ont été tentés depuis un an, ils étaient dignes de l'intelligence et du patriotisme de ceux qui se sont dévoués à cette tâche, de M. le président de la république entre tous. On ne peut pas dire néanmoins que l'œuvre soit bien avancée, et puisqu'il y a tant à faire encore, puisque les considérations supérieures d'intérêt national qui ont inspiré ce pacte de Bordeaux, renouvelé et fortifié à Versailles, subsistent toujours, le moment était-il venu de se rejeter dans les aventures, d'ajouter à des divisions invétérées des divisions nouvelles, d'offrir au pays, qui attend une direction, à l'Europe, qui nous regarde avec un intérêt tempéré par la défiance, le spectacle des incohérences et des faiblesses des pouvoirs qui nous gouvernent? Sait-on ce qui condamne le plus sévèrement la dernière crise? C'est que le pays s'est senti atteint, ne fût-ce qu'un instant, dans sa confiance, et que la Prusse s'est demandé, dit-on, si elle n'allait pas augmenter son armée d'occupation. Voilà le résultat. Il faut que M. le président de la république en prenne son parti, il se doit à son œuvre il se doit à lui-même, de couronner sa carrière de cette suprême illus

tration, et en vérité le plus mauvais service qu'on aurait pu lui rendre eût été de le prendre au mot. Que serait-il arrivé, si on eût accepté sa démission? Le pays aurait été sans doute exposé à perdre le bénéfice de cette convalescence de quelques mois qui lui a donné un repos fortifiant; il aurait eu peut-être à traverser tout d'abord quelque crise brusque et violente, qui eût été une épreuve de plus, et que personne n'a le droit de provoquer, justement parce que les crises de ce genre sont toujours de dangereuses épreuves. Quant à M. Thiers personnellement, il aurait perdu d'un seul coup l'honneur du courageux travail qu'il poursuit depuis un an; il serait resté pour beaucoup de ses contemporains, pour ceux qui ne connaissent pas cette riche nature, un homme d'un prodigieux esprit, mais d'un caractère mobile, capable de laisser interrompue l'œuvre la plus glorieuse, et de s'arrêter en chemin pour quelque froissement d'opinion, pour quelque dissentiment secondaire. Il jouait sa gloire et sa destinée d'homme d'état.

Que M. le président de la république ait des idées sur toute chose, qu'il veuille les soutenir, personne ne peut songer à l'empêcher d'avoir des idées et de les défendre, même avec sa vivacité naturelle. Ce qu'on lui demande, c'est d'admettre tout simplement que d'autres idées puissent se produire et se faire accepter.

Ce qu'on peut lui demander surtout dans son intérêt et dans le nôtre, c'est de rester autant que possible dans la constitution Rivet, d'abord en s'abstenant de donner une démission qu'il ne peut offrir sans péril pour le pays et pour sa propre gloire, secondement en évitant, lui le chef de l'état, de se jeter sans cesse au plus épais des mêlées parlementaires. Sur ce dernier point, M. Thiers, dit-on, a senti le danger; il se serait promis tout récemment, il aurait promis à ses ministres d'aller moins souvent à l'assemblée. Il ira toujours assez souvent, il ne peut pas renoncer à ce qui a été l'éclat de sa carrière, à ce qui est encore sa force, à la parole. L'essentiel est qu'il se fasse quelquefois une protection contre lui-même de cet article de la constitution Rivet qui lui impose l'obligation de n'aller à l'assemblée que dans des circonstances exceptionnelles, et de prévenir d'avance le président de ses interventions. Si ce petit article eût été mieux observé, la dernière crise aurait été sans doute évitée. Que M. le président de la république laisse ses ministres aller à l'assemblée, défendre leurs œuvres, triompher ou succomber, son pouvoir n'est point en jeu, il n'est ni envié ni menacé. Quand M. Thiers resterait une sorte de souverain constitutionnel, un chef d'état dirigeant les affaires générales du pays sans descendre dans tous les détails, sans se risquer dans les luttes de tous les jours, sans céder à la tentation d'élever à tout instant des questions de cabinet qui deviennent des questions de gouvernement, le beau malheur! Serait-ce donc là une diminution si cruelle de son autorité et de son prestige?

Que résultera-t-il de cette crise, maintenant qu'elle est finie, sinon

oubliée? Il peut assurément en sortir des lumières pour tout le monde. C'est à M. Thiers, qui a aujourd'hui l'honneur d'être le premier citoyen de son pays, d'être aussi le premier à s'interroger lui-même, à sonder d'un œil calme et ferme une situation à laquelle il n'est point étranger, de travailler à effacer les traces que de tels incidens laissent malheureusement après eux. Il s'est placé assez haut par les services qu'il a rendus pour n'avoir point à craindre de s'affaiblir par une de ces franches et libres explications qui souvent éclaircissent et dégagent les situations les plus difficiles. Nul mieux que lui n'est en mesure de dissiper ce qui peut rester de malaise ou d'incertitude, de remettre les esprits dans le vrai chemin, en donnant à tous l'exemple d'une haute et sincère conciliation. Faire prévaloir les idées qu'on croit justes, entraîner à sa suite les convictions et les votes, c'est une satisfaction et une gloire sans doute. S'il y a des résistances à vaincre, s'il faut traiter avec des idées qu'on ne partage pas toujours, il n'y a pas moins de mérite à rester l'ouvrier dévoué des reconstructions laborieuses, le médiateur des opinions, des passions ou des intérêts, le serviteur du pays, même quelquefois pour ne pas faire tout ce qu'on voudrait faire. Quand surviennent ces crises où éclate l'impétuosité française, où l'on parle si souvent de se retirer, nous ne pouvons nous empêcher de nous souvenir de cet homme qui fut, lui aussi, un grand serviteur de son pays, le duc de Wellington. Plus d'une fois le duc de Wellington fut appelé au ministère pour pratiquer une politique qui n'était pas la sienne, et, si on lui en faisait l'objection, il répondait que l'Angleterre et son souverain l'avaient placé dans une position telle qu'il ne se reconnaissait pas le droit de leur refuser ses services lorsqu'on les lui demandait. C'est ce même homme qui écrivait un jour à son frère au sujet d'une mesure qui le blessait : « Vous comprenez combien cet arrangement me contrarie; mais je n'ai jamais fait grand fond sur le patriotisme d'un homme qui ne saurait pas sacrifier ses vues personnelles quand cela est nécessaire. » Grande leçon pour tous ceux qui ont à gouverner les hommes, qui doivent servir le pays pour le pays, non pour eux-mêmes, et le duc de Wellington est certainement de ceux dont l'exemple ne peut diminuer personne.

Savoir « sacrifier ses vues personnelles quand cela est nécessaire, » ce n'est point s'affaiblir, c'est se donner quelquefois une force nouvelle; c'est dans tous les cas le meilleur moyen de ne rien laisser subsister des crises qui sont passées et d'émousser d'avance les crises qui pourraient venir. M. Thiers, avec sa claire et prompte intelligence, comprend tout, il sait bien que le meilleur procédé pour faire oublier un conflit, ce n'est pas d'annoncer des conflits nouveaux ou d'avoir l'air de continuer le combat lorsque la paix est signée. Quant à l'assemblée, ce qu'il y a certainement de plus clair pour elle dans la dernière crise, c'est la nécessité pressante, impérieuse, de tirer enfin de son propre sein une majorité

sérieuse et décidée, une majorité nationale et patriotique. C'est une utopie, disent les savans praticiens des partis. Oui, c'est une utopie quand chacun veut suivre ses fantaisies. Ce n'est pas plus une utopie qu'une politique d'arrière-pensée, de réticence et de morcellement qui ne conduit à rien, ou plutôt qui aboutit infailliblement à la confusion. Supposez que cette majorité existe, comme elle peut réellement exister avec les élémens qui sont dans l'assemblée, est-ce que ce n'est pas la plus efficace garantie de sécurité? Est-ce que le pays ne se sent pas immédiatement rassuré contre toutes les crises par cette force de gouvernement qui est toujours là, qui ne laisse place à aucun interrègne, qui est la souveraineté nationale vivante et agissante? Et de plus, en vérité, c'est pour l'assemblée le meilleur moyen de donner à ses rapports avec le gouvernement le caractère de fermeté et de suite qu'ils doivent avoir, de mettre ces rapports à l'abri des mobilités et des surprises. C'est la condition de son existence et de son autorité. C'est à ce prix seulement qu'elle peut exercer une action sérieuse et décisive, avoir une politique. Sans doute les derniers incidens ont laissé un peu partout un certain désarroi momentané et n'ont pas simplifié la situation. Ils ont créé pour un instant un certain état d'expectative et d'observation. Ce qu'il y a de mieux, c'est de ne pas s'attarder dans ces indécisions, de se remettre à l'œuvre, de se replacer au plus vite sur le terrain où, pour l'assemblée et le gouvernement ralliés dans une pensée commune, il ne reste que le bien public, les intérêts les plus immédiats du pays, les affaires de toute sorte qui rapprochent les volontés et les esprits.

Quel intérêt plus sérieux, plus impérieux aujourd'hui et mieux fait pour rapprocher toutes les opinions sincères que la libération de la France? On dirait qu'au lendemain de la crise que nous venons de traverser, et comme pour secouer les mauvaises impressions, toutes les pensées se portent sur ce point et se mettent à la recherche d'un moyen pour atteindre ce grand but que tout le monde poursuit. Il y a comme un effort public et universel pour revenir à cette préoccupation unique, devant laquelle s'effacent toutes les considérations secondaires et disparaissent toutes les divisions. Sans doute cet intérêt n'était point oublié, il se retrouvait après tout jusque dans ces discussions financières qui, depuis trois semaines, ont agité les esprits, en mettant aux prises tous les systèmes, en allant jusqu'à troubler les rapports de l'assemblée et du gouvernement. De quoi était-il question en effet? Il s'agissait de rétablir la situation financière de la France, de rasseoir son crédit par la garantie des ressources nouvelles, et de la mettre en mesure d'aborder enfin le grand problème, de procéder aux grandes opérations nécessaires pour la délivrance du territoire par l'acquittement de l'indemnité qui pèse encore sur nous. En réalité, il ne s'agissait point d'autre chose. Le malheur a été peut-être qu'on a pris la question par ce qu'on pourrait appeler les petits côtés; on est descendu dans les minuties, on s'est jeté

dans des discussions sans fin sur la valeur comparative des divers impôts, et, comme tous les impôts possibles ont leurs inconvéniens, comme d'un autre côté rien n'est plus aisé que d'opposer des chiffres à des chiffres, on a fini par se perdre dans une impasse d'où l'on n'est sorti que par un conflit.

L'erreur première a été, ce nous semble, de ne pas considérer assez ce qu'il y a d'exceptionnel dans les circonstances où nous sommes, de croire qu'il serait possible de faire face à la charge la plus extraordinaire en se servant des ressorts ordinaires de notre système permanent de contributions. Assurément le système d'impôts qui existe en France est un des meilleurs de l'Europe. Il est rationnel, prudemment adapté à toutes les formes de la richesse, et assez élastique pour se prêter au besoin à des nécessités imprévues. C'est un organisme puissant et flexible qui peut suffire à tout; mais, si flexible et si élastique qu'il soit, il a été fait pour des circonstances ordinaires, ou tout au moins pour des nécessités ne dépassant pas une certaine limite. Si l'on veut tendre tous les ressorts, si dans ce cadre régulier on veut faire entrer la charge la plus extraordinaire qui ait jamais été imposée à une nation, on risque de le faire éclater en quelque sorte, on court le danger d'aller contre son but, de dépasser par des aggravations de taxes démesurées la limite de la production naturelle des impôts; au-delà, c'est la source même de la richesse qui est atteinte et qui peut être tarie.

Il faut pourtant bien sortir de là, dira-t-on, il faut bien de l'argent. Oui, sans doute, il faut de l'argent, et il en faut immensément; mais ce n'est plus ici, pour ainsi dire, une question d'impôt ordinaire et de finances, c'est une question de dévoûment national, de sacrifice patriotique et momentané pour payer les frais d'une désastreuse erreur de politique dont nous ne devons pas laisser peser indéfiniment les conséquences sur l'avenir du pays. En d'autres termes, les moyens que nous avons à trouver doivent être extraordinaires comme la charge même à laquelle il s'agit de faire face. L'instinct public l'a senti en quelque sorte : de là ce grand mouvement qui s'est produit depuis quelques jours et qui ne fait que s'étendre. C'est le pays lui-même jetant un cri de patriotisme au milieu des discussions financières, s'offrant à payer pour la délivrance de son territoire, ne demandant qu'une chose : c'est qu'en cela comme dans tout le reste on lui donne une direction. Souscriptions, emprunts, contributions extraordinaires, il est prêt à tout accepter. Assurément cette sorte d'explosion qui vient de se produire est une marque de ce qu'il y a toujours de vitalité dans notre nation; elle prouve qu'il y a en France autant de bonne volonté que de ressources. C'est un mouvement curieux où toutes les idées se succèdent et se multiplient, depuis la simple et élémentaire souscription nationale jusqu'au projet de M. de Soubeyran, qui propose un emprunt de 4 milliards au moyen d'un sys-

tème d'obligations remboursables en soixante ans. Tout cela prouve que la question est mûre. L'essentiel est de ne point laisser s'égarer toute cette bonne volonté dans la confusion et dans les illusions, de régler ce mouvement de patriotisme de façon à le rendre profitable. C'est aujourd'hui le rôle de l'assemblée et du gouvernement, assiégés et pressés par l'opinion. Qu'ils s'emparent de cet élan, qu'ils le dirigent, qu'ils laissent de côté les petits moyens pour organiser le rachat du territoire par le patriotisme français. Sous quelle forme ce rachat est-il possible? C'est la seule question à examiner. Évidemment, si abondante que puisse être une souscription volontaire, on s'exposerait à quelque mécompte en se fiant trop absolument à ce système irrégulier et incertain. Il reste l'emprunt et une contribution spéciale pour un certain nombre d'années, contribution qui ne serait en définitive que la souscription régularisée et prenant un caractère obligatoire. Peut-être même vaudrait-il mieux combiner les deux choses en faisant de la contribution spéciale un moyen d'amortissement à court terme qui faciliterait l'emprunt, permettrait une prompte libération du territoire, et laisserait dans un certain nombre d'années notre budget dégagé de toute charge extraordinaire, la France libre dans sa politique, en état de reprendre l'indépendance de son action dans le monde. De toute façon, c'est là aujourd'hui la grande et souveraine question. C'est sur ce terrain que peuvent se rencontrer l'assemblée et le gouvernement, toutes les opinions sincères, libérales, modérées, patriotiques, qui mettent l'intérêt supérieur de la France au-dessus des intérêts de partis, qui tiennent aussi à maintenir le pays en possession de lui-même, à le préserver des entreprises extrêmes de l'absolutisme bonapartiste et de l'absolutisme radical, qui veulent l'asseoir dans la paix et dans la sécurité de telle façon qu'il puisse choisir en toute liberté ses institutions, son gouvernement définitif. Les opinions modérées peuvent cela, et seules elles le peuvent.

Que peut le bonapartisme? Il peut rester aux aguets, attendre un moment de défaillance ou de confusion avec l'espoir d'en profiter. C'est là son rôle, à lui, et il le joue de son mieux. A l'entendre depuis quelque temps, on dirait en vérité qu'il croit le souvenir de son règne effacé. Il parle comme si rien ne s'était passé. Qui le croirait? son unique préoccupation est de défendre la grandeur, la prospérité, la gloire de la France; son seul souci est de faire la guerre à l'illégalité, à l'arbitraire, aux usurpations de l'assemblée et du gouvernement! Il est vrai qu'il a été marqué au front d'un décret de déchéance par l'assemblée qui était apparemment une représentation du peuple; mais qu'à cela ne tienne! le bonapartisme ne se croit pas moins le droit de revendiquer l'empire. Que des agitateurs subalternes et intéressés sonnent la trompette du bonapartisme, soit encore; mais ce qui est étrange, c'est qu'un homme comme M. Rouher, en se présentant aux électeurs de la Corse, croie devoir tenir le langage des polémiques bruyantes et provocantes de l'impéria-

lisme. M. Rouher se trompe. Par son talent d'orateur, par ses connaissances sur certaines questions, il est certainement toujours à sa place dans une assemblée. En se présentant comme candidat de l'empire, il montre peu de mémoire. Il parle encore comme s'il était ministre d'état, comme s'il s'adressait à un corps législatif empressé à l'applaudir. Nous n'en sommes plus là. Deux années terribles qu'il oublie ont passé sur nos têtes, et la circulaire que l'ancien ministre d'état adresse aux habitans de la Corse semble ignorer les désastres accumulés sur notre pays par le gouvernement dont il se fait l'avocat. On a beau parler de prospérité et de gloire, c'est un langage qui ne trompe plus personne: les ruines sont là, les Prussiens sont à Reims, et ils y étaient avant que l'empire fût tombé! M. Rouher se fait une étrange idée de sa dignité et de notre situation quand il se dit « le candidat du malheur. » C'est un singulier langage dans un tel moment. Le malheur pour M. Rouher est en Angleterre, à Chislehurst. Il y a un autre malheur qui est un peu plus digne d'être représenté et défendu, parce qu'il est plus immérité : c'est le malheur de la France. Devant ce malheur, le mieux serait de se taire ou de parler plus modestement, de ne pas rappeler par quel déplorable chemin la France a été conduite à cet abîme. Si c'est là l'histoire qu'on veut recommencer, c'est assez d'une fois. — Que peut de son côté le radicalisme, cet émule du bonapartisme, qui a le droit de revendiquer la responsabilité d'une bonne partie des désastres que l'empire a inaugurés? Lui aussi, il attend une occasion; il n'est pas plus découragé par la défaite que le bonapartisme, et en attendant ce qu'il y a de plus frappant en lui, c'est son incapacité. Il est bruyant, agitateur et stérile. M. Louis Blanc, dans une lettre qu'il écrivait récemment à un de ses amis, s'étonnait que le radicalisme eût un rôle effacé, que son action ne répondît pas à son ardeur, et il se demandait ce que pouvait en penser le public. Le public pense naturellement que le radicalisme donne la mesure de son aptitude politique en s'abstenant toutes les fois qu'il y a une affaire sérieuse qui intéresse le pays, et en reparaissant dès qu'il y a un tumulte, une question irritante ou inutile. De quoi s'occupent les radicaux? Ils font des propositions sur la levée de l'état de siége, sur l'amnistie, sur la dissolution de l'assemblée! En revanche, dans toutes les questions vitales qui se sont agitées depuis quelque temps, ils sont restés prudemment silencieux, ils ont laissé les modérés s'occuper des affaires publiques. Le radicalisme joue son rôle. Il se tient en observation, mettant quelquefois son habileté à irriter les conflits, s'il peut, sauf, si l'occasion lui échappe, à donner l'exemple de la retraite, en étant le premier à faire bon marché de la dignité et des droits de l'assemblée. Au fond, radicalisme et bonapartisme ont tout juste les chances éphémères que l'indécision, les incohérences et les divisions des partis modérés pourront leur donner, et ils ne triomphe-

raient que pour livrer la France à l'affreux fléau d'une invasion étrangère plus onéreuse et peut-être indéfiniment prolongée.

Il y a un pays où le radicalisme offre depuis quelque temps un certain spécimen de son habileté et de son esprit politique, c'est l'Espagne. Le radicalisme a entrepris de régénérer la péninsule; il lui a donné une constitution, un gouvernement, des clubs, des associations, des journaux agitateurs, des partis nouveaux, et tout cela pour aboutir aujourd'hui à une crise où la confusion est plus complète que jamais, où toutes les passions tourbillonnent autour d'un trône sans garantie et sans sécurité. L'Espagne, il est vrai, a eu depuis un an une apparence de trêve, en ce sens qu'elle n'a été éprouvée par aucune insurrection. C'était bien le moins qu'après avoir proclamé de nouveau la monarchie, après avoir élevé au trône le roi Amédée de Savoie, on se donnât le temps de prendre quelque repos et de se reconnaître. La paix matérielle n'a point été troublée sans doute; cela ne veut pas dire malheureusement que les conditions politiques de la péninsule se soient fort améliorées, et que pendant cette année même l'existence de la monarchie nouvelle ait été des plus faciles. Le roi Amédée est à Madrid depuis un an seulement, et déjà il a eu cinq cabinets, il a vu passer dans ses conseils près de cinquante ministres de toute sorte. Où peut-il trouver un appui, une direction? Il ne peut guère le savoir, puisque le congrès, partagé entre toute sorte de fractions, radicale, progressiste, républicaine, carliste, modérée, alphonsiste, ne sait pas lui-même ce qu'il veut ni ce qu'il pense. Ce qui est certain, c'est que le radicalisme forme la fraction la plus nombreuse du congrès, qu'il est depuis quelque temps au pouvoir; mais le radicalisme lui-même s'est divisé, et la fraction qui est au ministère aujourd'hui, qui est représentée par le président du conseil, M. Sagasta, a trouvé naturellement la plus mortelle adversaire dans l'autre fraction, qui s'est empressée de se coaliser avec les autres partis ennemis dans le congrès. De là est venue la crise qui vient d'éclater. Que pouvait faire le roi? Ne sachant où trouver une majorité, il n'avait plus qu'à dissoudre les chambres et à consulter le pays. C'est ce qu'il a fait. Cela semble tout simple; ce malheureux décret de dissolution porté au congrès a suffi cependant pour provoquer un effroyable orage, des déclarations d'hostilité contre la monarchie, des appels à l'insurrection. Un des chefs du radicalisme opposant, M. Zorrilla lui-même, quoique ancien président du conseil, a fait entendre des paroles qui ressemblaient à des menaces. On s'est séparé néanmoins, et les élections sont fixées au 2 avril. D'ici là que se passera-t-il? Certes, à n'observer que les apparences, l'Espagne serait bien près de retomber dans des agitations nouvelles, et la couronne du roi Amédée serait bien aventurée. Au fond cependant la péninsule est bien peu révolutionnaire, et le scrutin du 2 avril prépare

peut-être plus d'une surprise aux partis qui depuis trois ans semblent se faire un jeu du repos de l'Espagne.

L'Espagne s'agite, la France attend impatiente d'arriver à la délivrance de son territoire, la Prusse se repose dans le sentiment de sa puissance. Ce n'est certes pas la Prusse qui est menacée aujourd'hui par les révolutions. Elle est encore trop près de ses succès, elle a trop l'orgueil de ses victoires récentes, et d'ailleurs elle a pour la conduire un homme qui veut bien se servir quelquefois des révolutionnaires, mais qui ne laisserait pas faire de révolutions, qui ne permettrait même pas une agitation un peu sérieuse. Les événemens intérieurs qui peuvent se passer à Berlin n'ont rien de commun avec nos agitations méridionales. Le seul incident d'une certaine importance est la retraite de M. de Mühler, ministre des cultes, de l'instruction publique et des beaux-arts. Ce qui peut donner en effet quelque signification à ce changement, c'est que M. de Mühler était au pouvoir depuis 1862; il avait évidemment la faveur du roi, il représentait le piétisme, longtemps tout-puissant à Berlin. Des incidens particuliers ont hâté, à ce qu'il paraît, ce changement ministériel. M. de Mühler s'est fait quelques querelles dans son administration des beaux-arts, et des nominations où l'on a cru distinguer l'influence de la femme du ministre n'ont pas peu servi à compliquer cet imbroglio; mais il est bien clair que M. de Bismarck a voulu donner un certain gage au parti libéral en remplaçant M. de Mühler, qui avait été jusque-là le défenseur des influences du protestantisme orthodoxe dans l'enseignement. Même sous ce rapport d'ailleurs, M. de Mühler s'était fait une position assez difficile par certaines mesures appliquées dans ces dernières années à l'instruction publique, et par des projets qu'il préparait pour organiser l'inspection laïque des écoles. M. de Mühler en était venu à être suspect aux piétistes eux-mêmes sans désarmer les libéraux; ses projets allaient rencontrer dans le parlement une opposition des plus vives; M. de Bismarck a cru sans doute le moment venu d'en finir avec M. de Mühler, et il lui a donné pour successeur un jurisconsulte, M. de Falk, qui passe pour avoir des opinions assez libérales en matière d'enseignement. Ce léger déplacement dans la direction de l'instruction publique en Prusse n'est point sans doute dénué d'importance: il ne touche en rien après tout à la politique prussienne, dont M. de Bismarck reste le seul maître, le seul régulateur.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LA CRISE DU MORMONISME.

Westward by rail, a journey to San Francisco and back and a visit to the Mormons, by W. F. Rae. 2e édit., 1871. Longmans, Green et Cie.

Le chemin de fer du Pacifique, que le *président* Brigham Young réclamait lui-même dès 1852, a mis l'oasis des « saints du dernier jour » en contact facile avec le monde extérieur. Le pape des mormons ne redoutait point l'influence que la communication régulière avec les « gentils » pouvait exercer sur les idées de son troupeau de fidèles; « je ne me soucie pas d'une religion, disait-il, qui ne résisterait pas à une voie ferrée. » Sa confiance en lui-même, développée par une longue habitude de domination absolue, ne paraît pas avoir été ébranlée par l'orage qui depuis s'est amoncelé sur sa tête; mais il est facile de prévoir que la lutte sourdement engagée contre sa dangereuse secte doit aboutir à une catastrophe.

L'existence même des mormons sur le territoire de l'Union est pour l'esprit puritain des *Yankees* un scandale public. On sait d'ailleurs qu'il s'agit ici bien moins d'aberrations religieuses que d'abus crians et d'un danger permanent pour la société. Un despotisme farouche qui se prélasse effrontément sur la terre libre par excellence, la polygamie avilissant la femme sous les yeux d'un pays où elle est si respectée, des tribunaux qui sont des coupe-gorge, voilà bien de quoi alarmer un gouvernement qui a soutenu une guerre de quatre ans pour abolir chez lui l'esclavage. De persécutés, les mormons sont devenus persécuteurs. Lorsqu'on les eut cruellement chassés de Nauvoo et qu'on eut assassiné leur prophète Joe Smith, ils ont cherché un refuge dans une vallée presque inaccessible, à 400 lieues de toute habitation, et l'ont convertie en un vaste jardin, travaillant avec ferveur, comme si chaque coup de pioche devait affirmer leur foi. En même temps tout moyen leur était bon pour s'isoler du contact des « gentils » et pour assurer le triomphe de leur religion; les étrangers qui refusaient de se laisser convertir et les apostats qui voulaient se soustraire à la tyrannie des chefs étaient abandonnés aux « anges exterminateurs, » qui les assommaient ou les noyaient dans la rivière. Les tribunaux mormons ont pour principe de fermer les yeux sur les crimes qui sont commis au nom de la sainte cause; en revanche, on cherche noise aux gentils à tout propos, et ils sont toujours sûrs d'être condamnés. L'insécurité de la vie et de la propriété qui résulte de cet état de choses réclame depuis longtemps des mesures énergiques.

Le pays d'Utah, où les mormons se sont établis depuis un quart de siècle, a été reconnu comme territoire de l'Union; jusqu'ici, le congrès a refusé de l'admettre au nombre des états souverains (1). L'acte organique qui régit les « territoires » les soumet à la législation du congrès, leur défend d'aliéner le sol, et laisse un champ beaucoup plus large à l'action directe des autorités suprêmes que dans tous les états qui font partie de la confédération. Le gouverneur et le juge (*chief justice*) qui y sont envoyés par le président des États-Unis ont des pouvoirs assez étendus; malheureusement les personnages qui étaient investis de ces fonctions dans la cité du Lac-Salé n'ont pas osé pendant longtemps recourir à des moyens énergiques. La situation de la vallée du Lac-Salé au milieu de montagnes presque infranchissables, *procul a Jove*, encourageait d'ailleurs la résistance des chefs mormons. On se rappelle l'échec de l'expédition qui fut envoyée en 1857 par le président Buchanan pour soumettre les saints du dernier jour; ils avaient fortifié les gorges qui donnent accès à leur vallée, et menaçaient d'écraser les 2,500 hommes du colonel Johnson sous des blocs de rochers. On négocia, les saints acceptèrent le gouverneur qu'on leur envoyait, et tout resta comme par le passé. Depuis dix ans, les Américains ont établi à quelques milles de la cité sainte un camp fortifié, le camp Douglas, qui domine la position et permet, le cas échéant, une action militaire; mais la sécurité n'en est pas beaucoup plus grande dans l'intérieur de la ville, quoique les excès ne se produisent plus aussi fréquemment.

Pour faire comprendre la situation des gentils au milieu des saints, il suffit de citer quelques exemples que nous trouvons dans l'intéressant ouvrage de M. Rae, *Westward by rail*, et dans les journaux américains. Le docteur Robinson, ancien chirurgien de l'hôpital du camp Douglas, après avoir obtenu son congé en 1865, résolut de se fixer dans le territoire d'Utah, où il se rendit acquéreur d'une pièce de terre contenant des sources sulfureuses qui permettaient d'y établir des bains. Dans la nuit du 11 octobre 1866, une bande d'hommes déguisés fit irruption dans sa propriété et y démolit toutes les constructions. Le chef de la police de Salt-Lake-City fut arrêté, puis relâché sous caution. Le 20, M. Robinson se présenta chez le maire pour déclarer qu'il rendrait la ville responsable des dommages causés chez lui. Le 22, après dix heures du soir, un inconnu vint le chercher pour panser un « frère » qui, disait-il, s'était cassé une jambe. M. Robinson ne revint pas; on trouva son cadavre au coin d'une des rues les plus fréquentées. L'enquête ordonnée par les autorités fut sans résultat; témoins et juges formaient une assemblée de *know-nothings*, personne n'avait rien vu ni entendu. Ce n'est qu'au mois de décembre dernier qu'un témoin du crime

(1) Au mois de février, une assemblée de cent quarante délégués mormons doit délibérer sur la constitution à donner au futur état d'Utah.

a osé parler, et que les coupables (trois individus nommés Tom, Bart et Blythe) ont été mis à la disposition de la justice. Souvent les saints arrivaient à leurs fins par intimidation. Un militaire du camp Douglas qui, ayant fait son temps de service, avait droit à un lopin de terre comme ancien soldat de la guerre de sécession, résolut de rester dans le « pays de l'Abeille, » et le gouverneur lui assigna son champ. A peine s'était-il bâti une maison, qu'un arpenteur envoyé par les saints se mit à lever le plan de sa propriété, comme s'il s'agissait de la vendre par lots. Le troupier protesta et jura ses grands dieux qu'il assommerait quiconque viendrait le troubler dans la jouissance de son bien. Par malheur, il commit de son côté une infraction aux lois du pays en débitant des liqueurs sans licence spéciale. Poursuivi pour ce délit, il fut condamné à une amende de 500 dollars ou six mois de prison (l'amende usitée en pareil cas est de 25 dollars, 125 francs). Il préféra quitter le pays, et sa propriété fut immédiatement vendue au profit de la communauté.

En présence de faits de ce genre, on comprend que le gouvernement des États-Unis ne pouvait rester inactif. La guerre civile, pendant laquelle Brigham Young se félicitait d'immobiliser plusieurs régimens de l'armée fédérale, avait longtemps suspendu la lutte commencée contre le mormonisme; elle a été reprise avec plus d'énergie, surtout depuis l'achèvement du chemin de fer qui met ces pays oubliés à la portée des autorités centrales. Avant de parler des récentes péripéties de ce drame, il convient de jeter un rapide coup d'œil sur l'importance du développement qu'a pris le mormonisme.

Il est assez difficile d'établir d'une manière exacte le nombre total des mormons répandus dans les divers pays du globe. En 1858, M. Jules Rémy évaluait à 80,000 âmes la population mormonne du territoire d'Utah, et à plus de 100,000 le nombre des « saints du dernier jour » dispersés sur d'autres points de l'Amérique, en Europe, en Asie et en Australie. Dans ce compte, il faisait entrer le royaume-uni avec un contingent de 33,000, et la France elle-même y figurait pour le chiffre de 500. M. Rae, en 1869, estimait à 150,000 le nombre des habitans d'Utah, mais le recensement de 1870, qu'il cite dans la seconde édition de son livre, n'a donné qu'un total de 86,786; quant au nombre des adhérens que la secte compte dans la Grande-Bretagne, il est de 10,000 d'après la déclaration faite à la conférence annuelle qu'ils ont tenue en 1870 à Birmingham. Si ce dernier chiffre est bien au-dessous de celui qui figure dans le tableau de M. Rémy, il prouve néanmoins qu'en Angleterre la propagande a trouvé un terrain particulièrement favorable. Aussi la population du « pays de l'Abeille » s'accroît-elle surtout par des immigrans anglais, bien que les chefs soient toujours à peu près exclusivement choisis parmi les Américains de naissance. Peu de villes du Nouveau-Monde sont aussi anglaises que la cité du Lac-Salé. On est tout surpris, en causant avec un banquier, un journaliste, un propriétaire d'hôtel,

de le trouver parfaitement au courant des affaires d'Europe, et on ne tarde pas à savoir que ces mormons sont nés qui à Glascow, qui à Manchester ou à Édimbourg. Les femmes des saints les plus renommés et es plus mariés sont invariablement des Anglaises.

Les « pécheurs » du royaume-uni sont répartis en vingt et une « conférences » ou districts, présidés chacun par un ancien (*elder*); il y a huit branches à Londres même. Une centaine d'anciens, quarante prêtres, vingt instituteurs, trente diacres, y sont incessamment occupés de recruter des prosélytes. Voici un spécimen des « invitations » qu'ils glissent dans la main de ceux qu'ils jugent accessibles aux tentations de leur doctrine. « Une œuvre grande et merveilleuse s'accomplit, que nous recommandons à votre attention la plus sérieuse. Dieu, qui autrefois se révélait aux prophètes, a de nos jours fait entendre sa voix aux hommes. Les anges, qui jadis portaient à la terre des messages du ciel, ont encore visité cette planète et rétabli la communication avec le monde éternel, qui était interrompue depuis si longtemps. Jésus de Nazareth, qui succomba au Calvaire, et qui fut ressuscité par la volonté du père, s'est manifesté de nouveau, et a réorganisé son église avec des apôtres et des prophètes inspirés, d'après le modèle primitif; il a dit à ses serviteurs d'aller et de préparer les voies pour sa seconde venue, qui est proche. Ces paroles sont de toute vérité; Dieu en portera témoignage en donnant le pouvoir du Saint-Esprit à tous ceux qui accueilleront l'Évangile avec des cœurs sincères. Si vous désirez en savoir davantage sur cette grande œuvre, qui consiste dans la *dispensation de l'accomplissement des temps*, venez à nos réunions. »

Des appels de ce genre ne manquent pas leur effet sur l'esprit de certaines classes de la société anglaise, où les sectes religieuses ont de tout temps trouvé de fervens disciples. Les prédicateurs mormons savent d'ailleurs se mettre à la portée de leur auditoire; ils évoquent à propos le mirage des félicités millénaires. Plus de riches pressurant les pauvres, plus de pauvres enviant les riches, plus de souffrances, plus de luttes, plus de crimes! Le but suprême des saints du dernier jour est une vie heureuse, et c'est de leur Sion que doit se lever l'aube du millénium. Ces promesses font tourner la tête à maint brave laboureur, à maint artisan, qui jettent la pioche et la varlope, et s'embarquent pour le pays de Cocagne. A la dernière conférence annuelle, tenue à Glascow, soixante prosélytes nouveaux, présentés à la communauté, furent dûment baptisés par immersion complète dans la Clyde. Les discours des anciens Grove et Elredge, venus d'Amérique pour la circonstance, ne trahissaient aucune inquiétude sur l'avenir de leur secte. Ils ne parlaient qu'avec mépris de la « Babylone britannique, » où le peuple vit dans les ténèbres de l'ignorance. « L'état de ce pays, disait Elredge, est aussi éloigné de la civilisation que l'enfer l'est du ciel. » Il est à remarquer que ces sortes d'apôtres ne parlent de la polygamie que fort dis-

crètement, et qu'alors ils la présentent comme un dérivatif de la prostitution. C'est trop tard que les convertis apprennent à connaître le revers de la médaille, car il leur est difficile de s'échapper du territoire d'Utah, — faute d'argent. Le pape Brigham Young y a mis bon ordre.

Les efforts persévérans du mormonisme pour se répandre sur toute la terre témoignent d'une foi vraiment tenace; on dirait un monstre allongeant mille bras qui cherchent à s'insinuer dans toutes les fentes, à envelopper tout ce qui ne peut résister, qui reviennent toujours à la charge malgré les insuccès. A peine l'église des saints était-elle fondée en Amérique, que des missionnaires furent dépêchés aux quatre coins du monde. Le rapport détaillé publié en 1869 par George A. Smith, l'historien officiel de l'église mormonne, cité par M. Rae, donne à cet égard de curieux détails. Dès 1837, huit anciens partirent pour l'Angleterre, et commencèrent leurs prédications à Preston, en Lancashire; en quelques mois, ils eurent baptisé plus de 1,500 personnes. Trois ans plus tard, une nouvelle mission, dont Brigham Young lui-même fit partie, arriva d'Amérique et parcourut le royaume-uni pendant un an; elle installa des presses pour la publication de livres et de prospectus, et organisa une agence d'émigration. Après l'Angleterre, le pays qui sembla aux mormons le mieux préparé pour leur propagande fut la Palestine. — Les Juifs attendaient toujours le Messie; s'ils allaient accepter comme tel le prophète Joseph Smith? Par une si longue attente, ils avaient en quelque sorte acquis le droit d'être consultés comme experts en cette matière. — Les Juifs ne prirent pas le change, et la mission revint de Jérusalem sans avoir rien obtenu. Plus tard, il est vrai, des enfans d'Israël firent leur apparition dans la cité sainte, mais ce fut pour y ouvrir des banques. Ils restent « gentils, » et sont détestés des croyans. Les missions mormonnes prirent ensuite pour objectif l'Océanie; dans les îles de la Société, plus de 1,200 des indigènes furent baptisés en 1843, et les choses marchaient à merveille quand le protectorat français vint mettre un terme à ces menées. En 1851, les apôtres furent expulsés, et on défendit aux convertis de continuer les pratiques de la nouvelle religion.

L'ancien qui vint à Paris en 1849 constata « qu'il avait les mains liées par la sévérité des lois. » Le préfet de police d'ailleurs lui refusa la permission de prêcher. En Allemagne, l'accueil qui attendait les apôtres ne fut pas plus gracieux. L'un d'eux fut expulsé de Hambourg par les autorités; deux autres, qui arrivèrent à Berlin en 1853, trouvèrent « qu'il y était impossible de prêcher ou de publier les vérités de l'œuvre du dernier jour, à cause de l'intolérance religieuse. » Ils avaient écrit au ministre des cultes pour lui demander l'autorisation de parler en public; la réponse fut une citation à comparaître devant le commissaire de police, où on les pria de passer la frontière dans les vingt-quatre heures, sous peine d'y être conduits par les gendarmes. A Vienne, les anciens Pratt et Ritter, après avoir perdu deux mois à apprendre l'allemand,

durent renoncer à leur tentative, toujours « pour cause d'intolérance. » Les cantons suisses ne se montrèrent pas plus accessibles à la propagande; en Suède, les apôtres furent « chassés sommairement. » Dans l'Amérique du Sud, un premier essai fut fait en 1851; deux anciens se rendirent au Chili pour y prêcher l'évangile mormon, mais sans le moindre succès. Depuis cette époque, il paraît que le mormonisme a réussi à s'introduire dans le Paraguay, où de grands personnages se sont adonnés à la « noble passion » de la bigamie, si bien que l'année dernière le gouvernement a prescrit de demander aux hommes qui désirent être mariés la preuve qu'ils ne le sont pas déjà.

En 1853, une mission mormonne se rendit en Chine; elle y tomba en pleine guerre civile, et n'osa pas pénétrer dans l'intérieur du pays. Au demeurant, les « célestes » déclaraient qu'ils n'avaient pas le temps de causer de religion. Les colonies anglaises du Pacifique, — l'Australie, la Tasmanie, la Nouvelle-Zélande, — se montrèrent moins ingrates; mais dans l'Inde, pour les dégoûter de leur tâche, on laissait les apôtres plus d'une fois coucher à la belle étoile, exposés aux intempéries, aux serpens et aux tigres. A Ceylan, on les rançonnait. A la Jamaïque, pour pouvoir prêcher, ils furent obligés de louer une salle; la populace s'ameuta, menaçant de démolir le local, et l'autorité ne voulut les laisser parler que s'ils déposaient le prix de la maison. Les apôtres répondirent qu'ils étaient venus non pour protéger la propriété, mais pour prêcher l'Évangile, et ils renoncèrent aux conversions. Avant qu'ils fussent partis, on les poursuivait dans les rues, et un nègre leur tira dessus. Les missionnaires mormons eurent plus de succès à Malte, où ils purent fonder une branche sédentaire de leur secte, une « branche flottante, » composée de matelots de plusieurs navires de guerre, et une branche expéditionnaire, » à laquelle appartenaient les frères qui faisaient partie des régimens anglais en Crimée.

Tous ces faits prouvent que le développement du mormonisme n'a guère répondu à l'énergie déployée par les chefs. Même dans le Deseret (pays de l'Abeille), comme ils appellent leur territoire, la prospérité est bien au-dessous de ce que pouvaient faire espérer la douceur du climat et la fertilité du sol (1). Sous la domination tyrannique de Brigham Young, le zèle qui animait les fidèles dans leurs commencemens si difficiles s'est relâché. D'ailleurs bien peu d'entre eux peuvent s'élever à une aisance modeste. Les nouveaux arrivans reçoivent une pièce de terre dont ils acquittent le prix à terme, et l'église prélève la dîme sur leurs récoltes; on leur donne aide et assistance pour bâtir une maison et mettre en culture leur champ. Ils vivent ainsi au jour le jour sans trop de peine, mais les saints n'amassent pas d'argent : c'est là

(1) Un établissement norvégien dans le Wisconsin s'est développé d'une manière infiniment plus satisfaisante malgré des conditions extérieures moins favorables.

que le bât les blesse. La vue d'une pièce de monnaie est chose rare pour eux. On les paie en bons contre lesquels le bureau de la dîme (*tithing-office*) leur fournit du blé, de la farine, du bois et les autres nécessités de la vie, à leur choix, ou bien ils reçoivent des billets du Lac-Salé (*Salt-Lake notes*) qui n'ont cours que dans les limites du territoire. Par ces moyens, Brigham Young retient son troupeau au bercail. Sans argent, on ne peut s'échapper; ceux qui tentent de sortir de l'église sont traités comme des pestiférés et perdent leur bien. On a beaucoup parlé de la vie heureuse et paisible que mènent les mormons chez eux, et ils aiment à répéter que les rues de la cité sainte n'offrent pas les spectacles répugnans que l'on rencontre ailleurs. Pour apprécier cette assertion, il faut savoir que les rues ne sont point éclairées la nuit, et qu'on ne va pas voir ce qui s'y passe. Une remarque intéressante qu'a faite M. Rae, c'est que la beauté des femmes, si générale dans toute l'Union, forme chez les mormons l'exception.

La vallée du Lac-Salé semble prédestinée par la nature à être un paradis terrestre. Le climat est tempéré et salubre, le sol fertile, les montagnes voisines sont riches en métaux, les rivières sont poissonneuses. Si cette terre bénie du ciel appartenait à un peuple vraiment libre, elle deviendrait un des joyaux de l'Union. Les mormons n'ont pas su profiter des ressources qu'ils ont à leur disposition, ou bien ils ont négligé de les développer. Le jugement que M. Rae formule sur eux est bien moins optimiste que celui de quelques autres voyageurs qui ont récemment visité la vallée des saints. « J'ai trouvé les mormons pris en masse, dit-il, très arriérés et très ignorans, si on les compare aux autres habitans du continent américain. »

Depuis que les « gentils » se sentent sous la protection du camp Douglas, ils ont appelé dans la cité du Lac-Salé une mission de l'église épiscopale américaine, qui travaille à convertir les mormons; mais la plupart de ceux qui abandonnent la « doctrine du dernier jour » ne croient plus alors à rien. On permet à tous les missionnaires de prêcher dans le tabernacle; les saints les écoutent et s'en amusent. Un jour, un pasteur de l'église anglicane y était monté en chaire dans sa robe et avec sa toque d'oxfordien; lorsqu'il eut fini, le président Brigham Young s'enveloppa d'une nappe blanche et se mit à persifler le prédicateur à la grande joie de ses ouailles. Un de ces missionnaires, le révérend M. Foote, a fondé une école qui a déjà plus de deux cents élèves, parmi lesquels plusieurs enfans de mormons qui bravent la colère des chefs. De leur côté, les mormons se sont décidés à créer une école pour les hautes études, « l'université de Deseret, » où les cours sont de trois espèces : cours littéraires, scientifiques et commerciaux. Ce sont ces derniers qui sont généralement préférés; les élèves y sont initiés à tout ce qui concerne le négoce, ils en apprennent à la fois la théorie et la pratique.

En dehors de l'influence assez restreinte des missionnaires, des discussions intestines menacent d'ébranler par la base le pouvoir du pape Brigham Young. Les deux fils du fondateur de la secte, David et Alexandre Smith, l'attaquent sans cesse publiquement dans des discours violens; ils prétendent que leur père n'a jamais eu plus d'une femme, — leur mère, qui vit encore, — que Joe Smith condamnait formellement la polygamie comme un crime, et que Brigham Young est un imposteur qui a dénaturé la religion révélée. Les « anges exterminateurs » n'ont pas encore osé porter la main sur ces deux rebelles. Tout récemment enfin la cupidité du président a fait naître un schisme. Il avait fondé des « magasins coopératifs » munis de toute sorte de priviléges. Le propriétaire d'un magasin indépendant, M. Godbe, prit la mouche et ouvrit une guerre en règle contre le pouvoir temporel de Brigham Young dans son journal *Utah Magazine*. Menacé d'excommunication, il annonça qu'il venait d'être visité par Joe Smith, par les apôtres, par Jésus-Christ en personne, et qu'il était dépositaire d'une religion révélée bien supérieure à celle de Young. Les « godbeïtes » forment déjà un parti respectable qui s'intitule « l'église de Sion. » En prévision des élections municipales, ils avaient conclu une alliance avec les gentils, quand le rusé président imagina de parer le coup par le suffrage des femmes. Il eut assez d'influence sur l'assemblée législative pour faire passer une loi en vertu de laquelle toute femme, née ou naturalisée dans les États-Unis et âgée de plus de vingt et un ans, a désormais le droit de voter à toutes les élections dans le territoire d'Utah. Le triomphe de ses candidats fut dès lors assuré : il a les femmes pour lui. Encore le 26 octobre dernier, une pétition signée de 2,500 femmes a été envoyée au président Grant en faveur de Brigham Young, dont les tribulations avaient alors commencé. Elles se trouvent heureuses dans les harems mormons; *the more, the merrier*, disait l'une : plus on est, plus on rit.

Depuis quelque temps, les autorités fédérales ont montré vis-à-vis des mormons une fermeté et une énergie qui annoncent la volonté d'en finir avec des abus trop longtemps tolérés. Le gouverneur Shaffer et le juge Mac Kean ont jeté l'épouvante dans le camp des saints. Le gouverneur a mis un terme aux pratiques illégales qui caractérisaient le recrutement de la milice mormonne. Le juge Mac Kean a dépossédé les tribunaux mormons d'une juridiction qu'ils usurpaient, et leur a infligé des leçons de justice distributive. Ainsi, une bande de perturbateurs ayant récemment démoli une boutique de liquoriste tenue par un gentil, ce dernier, qui aurait en vain invoqué les tribunaux des saints, s'est adressé à la juridiction des États-Unis, qui a condamné les autorités de la ville à des dommages-intérêts et à une grosse amende. Enfin le *chief justice* refuse la naturalisation à tout étranger qui vit publiquement avec plusieurs femmes, et il annule certaines donations de terrains faites par l'assemblée législative du territoire. Ces innovations, qui sont

conformes au droit public des États-Unis, marquent une nouvelle ère dans l'existence des mormons.

Le 2 octobre dernier, le procureur a porté contre Brigham Young l'accusation formelle de polygamie. C'était peut-être une faute politique, car il n'a épousé aucune des seize femmes qui lui restent avec les formalités que la loi reconnaît, et on pouvait accepter comme un fait accompli ce qui est toléré ailleurs sans bruit. La « bigamie » est punie en Amérique d'une amende qui va de 100 à 1,000 dollars, et d'un emprisonnement de 10 mois à 10 ans. Brigham Young simula une indisposition, et fut mis en liberté sous caution. Il en profita pour s'éloigner. Quinze jours après, on arrêta un nommé Hickman, accusé d'avoir assassiné et volé en 1857 un homme dont le président voulait se débarrasser. Le squelette de la victime a été retrouvé, et les témoins ne manquent pas pour charger Brigham Young. Un mandat d'amener fut décerné contre lui et trois autres personnages, parmi lesquels le maire Daniel Wells, soupçonnés de complicité. Brigham Young est revenu se constituer prisonnier, et le 2 janvier il a comparu devant le *chief justice* sous l'accusation de meurtre. Son avocat demandait qu'il fût relâché sous caution, vu son grand âge (il a 71 ans accomplis); mais l'*attorney* déclara qu'on ne pouvait accepter une caution au-dessous de 500,000 dollars. A défaut d'une prison appartenant au gouvernement de l'Union, le prévenu est gardé à vue dans sa maison. Quelle que soit l'issue du procès, qui s'instruit en même temps que celui des meurtriers du docteur Robinson, il est clair que l'âge d'or est passé pour le mormonisme. Peut-être après la mort de Brigham Young ses sectaires retourneront aux doctrines inoffensives de Joe Smith en renonçant à leurs pratiques immorales. De tous les côtés, une civilisation plus saine fait irruption dans leur vaste territoire, dans lequel on a déjà pu tailler l'état de Nevada et une partie du Colorado; les mines d'or et d'argent qu'il renferme attirent sans cesse de nombreux immigrans. Englobés dans l'Union, les mormons disparaîtront par une sorte de résorption morale. C'est ainsi que fort heureusement toutes les folies humaines finissent par s'évanouir.

R. RADAU.

OPERA-COMIQUE. — A PROPOS DE *FANTASIO*.

Ce n'est pas la première fois que l'on met au théâtre le *Fantasio* d'Alfred de Musset, cette brillante rêverie publiée ici même, il y a plus de trente ans (1). La Comédie-Française l'avait essayé déjà sans grand succès, l'Opéra-Comique vient de renouveler cette tentative avec moins

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1834.

de bonheur encore, mais avec plus d'audace. Il eût été prudent, et nous ajouterons respectueux, de ne pas l'amener jusque-là. Qu'est-ce en effet que *Fantasio?* Une entité charmante, un songe de poète éveillé, un *pile ou face* de situations et d'idées qui, jetées en l'air, retombent avec des hasards étincelans et des sonorités mélodieuses. Le rêveur y chevauche l'invraisemblable et s'y aide de l'impossible. La logique, — la seule vérité au théâtre, — y est battue à plate couture par l'esprit, un esprit endiablé, comme le Commissaire par le bâton de Polichinelle. Faut-il rappeler ce qui est dans toutes les mémoires? La scène se passe en Allemagne, — un pays où de longtemps, je le crains bien, la fantaisie n'élira plus domicile; Elsbeth, la fille du roi de Bavière, doit épouser un prince d'Italie, — encore un pays d'où la fée s'est envolée. Fantasio, dans un accès d'ivresse et pour fuir ses créanciers, prend la place du bouffon du roi, Saint-Jean, qui vient de mourir. A l'aide de son costume, il s'introduit dans le palais et par une farce d'écolier fait rompre le mariage, sur quoi on l'emprisonne. Elsbeth, sachant que le prince se cache à la cour sous un déguisement, croit le deviner dans le fou improvisé. Elle va le voir dans son cachot, le trouve endormi et démasqué, découvre la vérité et lui donne la clé des champs, voilà tout. Sur ce canevas clair et indolent, que d'ornemens accumulés! On dirait, — et c'est plus une comparaison qu'une métaphore, — on dirait un de ces tissus frêles que l'Orient excelle à couvrir d'arabesques fines, de chimères d'or opaque et de fleurs aux tons violens, car, si le fond est ténu, la broderie est solide et parfois même un peu lourde pour lui. Aphorismes amers, passes d'esprit précieuses, bouffonneries énormes, il y a de tout dans ce petit cadre, jusqu'à un tableau de genre, « le coup de l'étrier, » un chef-d'œuvre en six coups de pinceau, en six lignes. Au rebours de la sérénade célèbre de *Namouna,* ici la chanson sautille et poursuit de ses trilles railleurs un accompagnement « piteux et mélancolique. » Tout le long du poème, le rire va et vient, court et se pose en frissonnant sur les tristesses humaines comme la libellule sur l'eau profonde. Fantasio est de la grande famille des désespérés; une famille déjà vieille et même déjà vieillie. Hamlet adolescent, Hamlet à Heidelberg, ne désavouerait ni ses joyeusetés lugubres, ni ses espiègleries philosophiques, et il n'y faut pas regarder longtemps pour entrevoir sous le masque du bourgeois de Munich le maigre profil de Rolla. En somme, c'est une comédie à lire dans un fauteuil, bien à l'aise, le corps inerte, la raison assoupie, laissant l'imagination pourchasser le caprice dans ces limbes idéales et vagues où les choses ne sont plus que par le désir qu'on a qu'elles soient.

Pourquoi donc réaliser ce rêve, habiller de chair et d'oripeaux ces abstractions charmantes, enfermer le papillon dans des murs de carton peint et l'exposer à la rampe? Il s'y est brûlé, cela devait être; mais quelle aberration plus étrange encore de traiter par l'opéra-comique cette

philosophie, d'appliquer l'*orthopédie* banale d'un scenario à musique aux libres allures de cette boutade folle? Quel besoin d'alourdir le rhythme de ce style délicat par des ariettes chères aux *coulissiers?* Tailler des livrets dans de pareilles œuvres, c'est donner la forêt de Fontainebleau aux architectes *d'Asnières*. Ce n'est pas que la bande noire des librettistes recule devant ces profanations. Pour le coup, l'opération n'est pas heureuse, et je crains, sans m'en affliger, qu'elle ne soit pas lucrative.

Mon Dieu, je sais bien que, si tout ne s'excuse pas, tout s'explique. On a besoin d'un poème, et on va droit à un grand poète, mort ou vif. Ceci est une première erreur. La musique et la poésie, loin de s'entr'aider, s'excluent. Esthétiquement ces deux arts sont complets, et d'ailleurs, sans nous laisser aller à le prouver, il est impossible d'entendre à la fois ce qui se chante et ce qui se dit. Cela est si vrai que, quand ils s'associent, l'auteur s'exécute de bonne grâce, de trop bonne grâce souvent, et ne fournit au compositeur qu'un prétexte à partition, qu'un poème de facture dont le musicien a besoin, qui a besoin du musicien, et dont la lecture serait au moins difficile. Peut-être, dans une combinaison encore à trouver, deux esprits d'une valeur égale peuvent-ils se fondre en une œuvre parfaite; mais de bonne foi était-ce le cas d'espérer que l'alliance d'Alfred de Musset avec M. Offenbach aurait un tel résultat? Dans un mariage, dit la chanson, il faut des époux assortis, et je ne crois pas aller trop loin en avançant que pour arriver à l'union souhaitée la sympathie n'est pas assez étroite entre les deux génies, si j'ose m'exprimer ainsi. Il fallait bien dès lors que, selon les lois du théâtre, le premier fût sacrifié au second, voilà comment, après avoir commis l'erreur de choisir un pareil poète, le maestro qui représente à cette heure la musique allemande dans le monde entier et au passage des Panoramas a commis la faute de faire arranger pour son usage un pareil poème. Et vite les hommes du métier se sont mis à la besogne. La scène se passe en Allemagne. Bon! nous aurons des étudians en redingote de velours noir: grands cheveux, grandes barbes, grandes bottes, grandes pipes, cela fera bien. Il y a une fille de roi? Bravo! nous lèverons le rideau sur une cour splendidement composée de vingt figurantes chargées de représenter les beautés du lieu, harnachées de damas à fleurs, groupées autour de leur jeune maîtresse assise elle-même sur un trône magnifique en bois découpé, surmonté d'un parasol, le tout relevé par un rayon de lumière électrique. Encore un effet sûr. N'est-il pas question d'un fou dans la pièce? Eh bien! nous aurons une fête des fous avec des manteaux dentelés et des bonnets à grelots. Et comme la princesse ne veut pas épouser le prince, elle aimera Fantasio, qui aimera la princesse. Cela va de soi, et voyez-vous comme cela se compose! Fantasio aime Elsbeth, sérénade de Fantasio; Elsbeth n'aime pas le prince, air de la princesse malheureuse et persécutée. Notre écolier pêche à la ligne la perruque du prince de Mantoue, — plus hardi que le poète, l'arrangeur

a mis la perruque en scène, — et la guerre est déclarée. C'est au mieux et voilà un finale tout trouvé pour le second acte. Quant au prince et à son aide-de-camp, ils tâcheront d'être drôles; ce qu'il y aura de bouffe dans cet opéra sérieux leur revient de droit. Faisant comme il le dit, le librettiste coupe, taille et rogne, et apporte au maître ces morceaux épars. Là-dessus, l'auteur de *Croquefer,* avec sa fécondité ordinaire, broche une partition qui renferme les qualités de toutes ses partitions, mais qui n'a que cela et des défauts de plus, sans caractère et sans saillie, quelque chose de prétentieusement coulant et de diversement monotone, une musique qu'on croit se rappeler quand on l'entend, mais qu'on ne se rappelle plus quand on l'a entendue. Ceci achevé, les auteurs se frottent les mains et se disent que, s'ils ne réussissent pas, ils auront bien dusmalheur.

Eh bien! ils n'ont pas réussi, et le malheur n'est pas grand. En tout cas, il leur demeure personnel, et ce n'est qu'à eux qu'ils doivent s'en prendre. On ne traite pas de cette main cavalière et brouillonne cette chose sérieuse, qui est l'art, on ne débite pas ainsi, par lots mutilés, ces pages que le génie a faites immortelles, et que la mort aurait dû faire inviolables.

Plus particulièrement, et pour en finir avec le cas de M. Offenbach, du *Papillon* à *Fantasio,* en passant par *Barkouf* et *Robinson,* voici la quatrième fois, si nous avons bonne mémoire, qu'il essaie de donner à sa popularité la consécration d'un succès de bon aloi, et voici la quatrième fois qu'il échoue. Il est régulièrement tombé quand il a voulu passer du tréteau à la scène. Du levant au ponant, il continue a être borné par *Orphée aux enfers* et *la Grande-Duchesse.* A chaque tentative nouvelle pour les atténuer, ses triomphes passés resplendissent d'un éclat plus vif, et son impuissance à régulariser son état civil apparaît plus visible. On comprend du reste que de pareils succès finissent par devenir gênans quand ils commencent à n'être plus fructueux. D'où vient pourtant la male chance persistante de tentatives auxquelles il ne manque qu'un peu de conscience pour être honorables, et beaucoup de talent pour être heureuses? Est-ce que d'aventure le maestro n'aurait ni l'un ni l'autre? M. Offenbach sans conscience artistique, cela peut se soutenir; mais sans talent, je n'oserais le dire de peur de faire baisser la Bourse. D'ailleurs ce n'est pas cela absolument. Il y a là une inconnue que nous allons essayer de dégager rapidement, parce qu'au fond de ces légèretés s'agite une question plus intéressante et plus grave que celui qui la soulève occasionnellement ne pourrait le faire supposer.

En politique, comme dans les lettres, comme dans les arts, partout enfin où les idées et les hommes sont justiciables du suffrage universel, c'est-à-dire d'une majorité incompétente et facile à l'illusion, à côté de la science véritable, à côté du talent réel, il y a l'imitation, il y a le

trompe-l'œil, il y a le *chic*, puisqu'il faut l'appeler par son nom : une vieille chose et un vieux mot, il paraît, puisque nous le trouvons déjà dans le dictionnaire de Trévoux. Le *chic* consiste à paraître habilement ce que l'on n'est pas en pastichant lestement ce que l'on ne sait pas. C'est l'élégance du mensonge et la désinvolture du faux. Avec un peu de bonheur et encore plus d'adresse, on peut arriver ainsi à persuader de sa supériorité les gens qui n'en ont aucune. Je crois inutile d'insister sur cette définition, vu la multiplicité des exemples. A la fin de l'empire, cette superficialité en toute chose était devenue le mal dominant. L'ignorance et la frivolité du public en avaient fait une force, le succès en fit une école, que dis-je? une église qui avait ses grands-prêtres, à peine aujourd'hui déposés. Tout n'était plus que leurre et surface. Or, en ce temps-là, M. Offenbach était le chef de l'école du *chic* en musique comme M. Rochefort l'était en politique. On apportait à lire *la Lanterne* la même conviction idiote et frénétique qu'à applaudir *la Belle Hélène*. Nous pourrions pousser plus loin les citations; mais nous préférons laisser aux lecteurs le soin de parfaire une énumération riche en personnalités regrettables et en réflexions tristes.

Les temps sont changés! M. Rochefort a disparu de la politique, — nous l'espérons du moins, — et avec lui sa manière; mais l'autre pontife est resté qui, sentant le parvis trembler sous ses pas, essaie de prendre pied sur un terrain plus solide. C'est en vain. L'art pour lui est comme cette île topographiquement singulière, imaginée par Boileau, escarpée et *sans bords*. Hors de son temple, il est mal à l'aise, et quand il en veut sortir, il se trouve dépaysé comme ces gens spirituels au Marais qui bredouillent au faubourg Saint-Germain.

C'est que l'art n'est pas un agréable pis-aller ou un loisible passe-temps au salaire rapide, aux faciles labeurs. Outre le don qui crée, il veut l'étude qui féconde et l'effort qui persévère. C'est une fleur sauvage et saine qui ne croît que sur les sommets, — *in excelsis,* — dans le mystère des solitudes et les âpres parfums d'un air vierge, pour ne s'épanouir que sous de durs soleils. Il faut, avant de l'atteindre, que le découragement vous ait bien des fois terrassé et que la volonté vous ait relevé bien des fois, et c'est pourquoi, pour parler à M. Offenbach comme Elsbeth à Fantasio, « cela me paraît douteux que vous cueilliez jamais cette fleur-là. »

C. Buloz.